

Russie : le système Eltsine miné par les affaires et la guerre

LE PRÉSIDENT russe Boris Eltsine et sa « famille » semblent de moins en moins contrôler la scène politique. Miné par les « affaires » - en particulier la cas Mabetex, sur lequel *Le Monde* apporte de nouveaux éléments d'information -, l'entourage présidentiel est suspecté d'utiliser la guerre en Tchétchénie pour retarder les échéances électorales : législatives en décembre et présidentielle en juin 2000. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, évoque « le rôle de certains oligarques et cercles du Kremlin », visant en particulier Boris Berezovski, dans le déclenchement de la crise tchétchène. Evgueni Primakov, l'ex-premier ministre, s'étonne que les « islamistes » utilisent « exclusivement des armes russes ». A Washington, le G7 et le FMI ont justifié leur soutien à la Russie.

Lire pages 2 et 3

Marseille va vivre en communauté

PENDANT son long règne municipal, le socialiste Gaston Defferre, qui se méfiait de ses voisins communistes, avait toujours tenu Marseille dans un splendide isolement face aux « ruraux » des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, la cité phocéenne lutte contre le déclin, tandis que sa périphérie s'enrichit. Jean-Claude Gaudin (DL) veut réparer l'erreur « historique » de son prédécesseur : il va engager la métropole méditerranéenne dans la constitution d'une communauté urbaine - à l'instar de Lyon, Lille, Strasbourg - avec les communes voisines. La loi Chevènement sur le développement de la coopération internationale a aidé le maire à changer de cap.

Lire page 14

Le chancelier et la mémoire



GERHARD SCHRÖDER

« NOUS ne sommes plus une "nation tardive" », a expliqué Gerhard Schröder au cours d'un colloque intitulé « Mémoire et identité européenne », qui s'est tenu près de Berlin en présence de Lionel Jospin. L'Allemagne a changé mais ne peut tirer un trait sur la Shoah, a observé le chancelier.

Lire page 4 et notre éditorial page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 928 - 7,50 F



M. Jospin donne des gages à la gauche

- Le premier ministre devait annoncer des mesures pour protéger l'emploi ● Il veut pénaliser le travail précaire et renforcer les droits des salariés ● Son objectif est de gommer « l'effet Michelin » et de rassurer son aile gauche ● Le PC n'entend pas « baisser la garde »

LIONEL JOSPIN devait intervenir, lundi 27 septembre en fin d'après-midi, devant les parlementaires socialistes réunis pour leurs journées annuelles à Strasbourg. Le premier ministre devait saisir cette occasion pour tenter de corri-

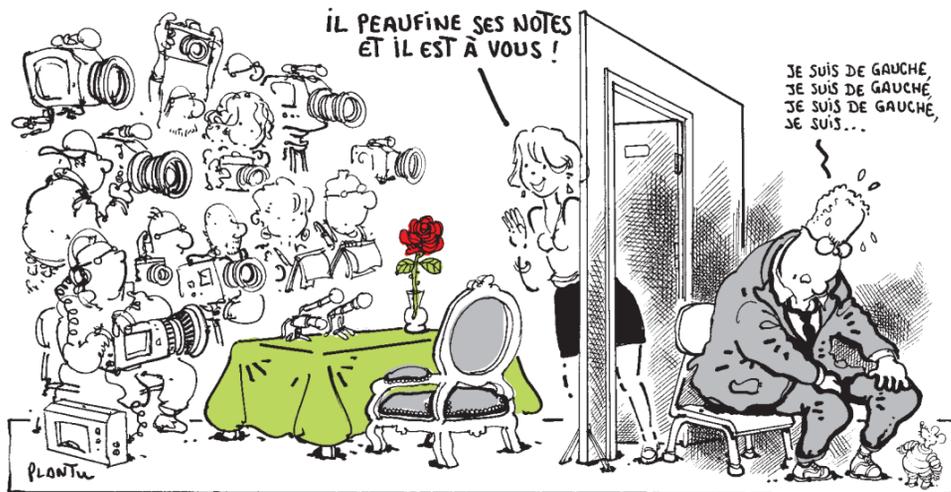
ger l'impression de flottement du gouvernement qui prévaut depuis un mois et, en particulier, depuis ses déclarations du 13 septembre sur l'impuissance à l'égard des licenciements annoncés chez Michelin. Depuis deux jours, le pre-

mier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, et la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, se sont chargés de réaffirmer l'ancrage à gauche et le volontarisme du chef du gouverne-

M. Jospin devait donc s'employer à démontrer que la défense de l'emploi reste au centre de ses préoccupations, comme le lui demandent de très nombreux députés socialistes. Parmi les mesures retenues figurent la pénalisation du travail précaire, en jouant sur la modulation des cotisations chômage des entreprises, le renforcement des droits des salariés et le développement de la formation professionnelle. Le premier ministre devait préciser les intentions du gouvernement sur plusieurs dossiers et fixer un calendrier de travail pour les deux années à venir.

Le PC, par la voix de Robert Hue, salue un changement de « langage » mais affirme qu'il n'entend pas « baisser la garde ». Dominique Voynet s'interroge sur le « sens » de ce qui pourrait apparaître comme un catalogue de mesures. La droite, pour sa part, dénonce « l'immobilisme » du gouvernement et accuse M. Jospin d'être en pré-campagne présidentielle.

Lire page 8



Une « biographie à la Forrest Gump » pour Ronald Reagan

WASHINGTON de notre envoyé spécial

C'est une « biographie officielle » qui mêle fiction et réalité. Après tout, Ronald Reagan a bien raconté avoir assisté à la libération des camps de concentration nazis alors qu'il n'a pas quitté les studios de la Warner de toute la seconde guerre mondiale. *Dutch, A Memoir of Ronald Reagan*, qui doit être publié le 30 septembre aux Etats-Unis, comporte un personnage de fiction, qui apparaît régulièrement tout au long des 864 pages du livre : Edmund Morris, l'auteur, qui s'est inventé une nouvelle personnalité, celle d'un contemporain de l'ex-président.

Dans les faits, M. Morris est né en 1940 au Kenya et n'a rencontré le président qu'en 1985, lorsque l'entourage de Ronald Reagan lui a proposé de devenir le biographe officiel du président. L'écrivain avait remporté un prix Pulitzer en 1980 pour une vie de Theodore Roosevelt. Pour les nécessités de *Dutch* (le surnom que ses camarades de lycée avaient donné au jeune Ronald Reagan), le

biographe devient Edmund Morris, né au début du siècle dans le Middle West, ce qui lui permet de vivre en direct les exploits de Ronald Reagan sur les terrains de football américain ou sur les plateaux de Hollywood.

D'une seule voix, les éditorialistes du *New York Times* ou du *Washington Post* ont qualifié cette innovation de « biographie à la Forrest Gump », d'après le titre du film dans lequel - grâce aux images de synthèse - l'acteur Tom Hanks serrait la main au président Kennedy. D'autres ont rappelé comment, en 1993, lors d'une conférence à l'université de Virginie, Edmund Morris avait confié son impuissance face à un personnage dont il n'arrivait pas à déterminer s'il était une « baudruche » (*airhead*) ou un « colosse ».

La technique du narrateur fictif résulterait ainsi de la nécessité de surmonter l'angoisse de la page blanche. Une nécessité d'autant plus pressante que Random House, l'éditeur de *Dutch*, avait versé à M. Morris une avance de 3 millions de dollars pour un livre qui aurait dû être publié en 1991. L'entou-

rage de l'ancien président - ce dernier vit en reclus depuis qu'il a officiellement annoncé être atteint de la maladie d'Alzheimer - s'est déjà indigné du procédé, tout comme de nombreux historiens.

Dimanche 26 septembre, l'auteur, interrogé lors de l'émission « 60 Minutes », sur la chaîne CBS, confiait son angoisse face à la réaction de la très possessive Nancy Reagan, qui n'a toujours pas lu le livre. Aux Etats-Unis, le débat s'est focalisé sur la technique narrative, car le livre est sous embargo jusqu'à la publication, lundi, des bonnes feuilles par l'hebdomadaire *Newsweek*. Mais, dans son entretien à « 60 Minutes », Edmund Morris a distillé quelques révélations. Selon la plus étonnante, Ronald Reagan aurait tenté d'adhérer au Parti communiste américain en 1938, avant de devenir l'un des plus ardents chasseurs de « rouges » du Syndicat des acteurs. Les militants communistes californiens auraient refusé l'adhésion du jeune premier, le trouvant « bidon ».

Thomas Sotinel



ENQUÊTE

Les étudiants timorais traqués

Cela se passe loin du Timor-Oriental, au centre de Java, foyer du nationalisme indonésien en 1945, à Djokjakarta. Là, comme ailleurs dans le pays, les étudiants du Timor-Oriental sont pourchassés, menacés, obligés de vivre cachés pour échapper à la « vengeance » des milices, de l'armée, de la police. Leur crime ? Venir de ce territoire qui a voté pour l'indépendance le 30 août dernier. Avec un de leurs chefs, Aniceto Berlelo (photo), ils racontent cette vie de clandestins.

p. 17 et nos informations p. 40



STRASSERS

GOLF L'Europe au fond du trou

Après avoir compté six points d'avance sur l'équipe américaine, lors des premières journées de la Ryder Cup, à Brookline (Massachusetts), la sélection d'Europe s'est inclinée d'un point au terme des parties individuelles, dimanche 26 septembre. Les golfeurs américains signent là un des plus beaux renversements de situation de l'histoire de l'épreuve.

p. 28

POINT DE VUE

Y a-t-il une vie après Alan Greenspan ?

par Nicolas Baverez

D'UN automne à l'autre, le renversement du climat économique mondial est saisissant. En septembre 1998 régnait la hantise de la déflation, en raison de la crise des pays émergents et de la banqueroute de la Russie, des krachs boursiers sur les marchés d'actions et des risques de faillites bancaires en chaîne.

Un an plus tard renaissent les craintes d'une reprise de l'inflation, sous l'effet de l'exceptionnelle résistance de la croissance américaine, qui reste sur un rythme de 4,5 % avec un chômage de 4,2 %, du lent redémarrage de l'Europe (2,2 % de croissance pour 9,4 % de chômage), de la stabilisation de la récession japonaise et du retournement de l'Asie-Pacifique (croissance de 8 % en Corée du Sud, 6 % à Singapour, 4 % à Taïwan et 3 % en Thaïlande).

Dans le même temps, les indices boursiers explosent et les fusions géantes se multiplient, portant sur

plus de 2 500 milliards de dollars d'actifs.

La rapidité et l'ampleur du retournement obligent tout d'abord à s'interroger sur sa réalité et sur ses causes : la menace de la déflation a-t-elle été surestimée en 1998 ? L'euphorie actuelle est-elle justifiée ? Quelle explication donner à ce renversement inouï ?

Une spirale déflationniste comparable à celle des années 30 a été très proche de s'enclencher en 1998 sous l'effet de cinq forces.

1. La baisse des prix réels.
2. Le retard apporté par l'Europe et plus encore le Japon dans l'adaptation de leurs structures économiques et sociales, contrastant avec le boom américain entretenu par la hausse des cours de Bourse et l'endettement des ménages.

Lire la suite page 18

Nicolas Baverez est historien et économiste.



TERRASSON

MUSIQUE

L'identité kabyle

La nouvelle Algérie va-t-elle reconnaître la singularité de la culture kabyle, composante essentielle de son identité ? C'est ce que veut croire le chanteur kabyle le plus populaire, Idir (photo). Il publie aujourd'hui son troisième disque, qu'il a appelé, pour être tout à fait clair, *Identités*. Au pluriel, comme le sont les musiques de Takfarinas, étoile montante du rock et rénovateur de la musique kabyle.

p. 33

International	2	Aujourd'hui	27
France	8	Jeux	32
Société	11	Météorologie	32
Régions	14	Culture	33
Carnet	16	Guide culturel	35
Horizons	17	Immob./annonces	36
Entreprises	21	Abonnements	38
Communication	23	Kiosque	38
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	39



Le scandale Mabetex au-delà de la « famille » Eltsine

MOSCOU
correspondance

L'affaire Mabetex est-elle l'un de ces scandales à tiroirs dont on ne fait que commencer d'entrevoir le fond ? L'enquête ouverte en octobre 1998 à Moscou, puis en mai 1999 à Genève, semblait jusqu'ici s'en tenir à une « banale » histoire de pots-de-vin, liée à des marchés de construction, désignant essentiellement le clan présidentiel. Pourtant, comme l'a confirmé récemment au *Monde* le procureur général Iouri Skouratov (écarté de ses fonctions depuis février), la justice explore désormais d'autres pistes.

« Pour reconstruire le Kremlin, le gouvernement russe ne disposait pas des liquidités suffisantes », a expliqué le procureur. Pour les trouver, le système mis en place aurait été le suivant : « Des quotas de pétrole ont été accordés à une société, chargée de le vendre à l'étranger, afin de payer avec ces recettes les entreprises de reconstruction du Kremlin, dont Mabetex. » Iouri Skouratov laissait entendre que ce schéma de financement, « courant » en Russie, a donné lieu à des malversations. Ainsi, « M. Pacolli (le patron de Mabetex) dit que la partie russe lui doit de l'argent. Si c'est le cas, où est passé l'argent du pétrole ? » Le scandale Mabetex mettrait ainsi au jour certains « canaux » illégaux d'exportation de pétrole, qui, ces dernières années, auraient permis à de hauts dirigeants russes de se constituer des fortunes considérables à l'étranger.

Quel serait le schéma à l'œuvre dans l'affaire de la reconstruction du Kremlin par Mabetex ? En août 1994, Boris Eltsine donne, par oukaze, le coup d'envoi du gigantesque chantier de la restauration du « premier corpus » du Kremlin, qui abrite la résidence présidentielle, ainsi que de son « Grand Palais », principal bâtiment historique, d'une superficie totale de 31 000 m². Dès 1995, la direction des affaires du président, dirigée par Pavel Borodine, est désignée maître d'œuvre du projet. Deux sociétés luganaïses de construction, Mabetex et Mercata Trading and Engineering, obtiennent l'essentiel du chantier. La première est dirigée par Bedghet Pacolli, une vieille connaissance de M. Borodine. La seconde a été fondée par Viktor Stolpovskikh, ancien collaborateur de la Mabetex et proche conseiller de Viktor Tchernomyrdine, alors premier ministre. Mercata compte également parmi ses

cadres dirigeants Andreï Siletski, gendre de Pavel Borodine.

Reste donc à trouver les fonds. En mai 1995, sur ordonnance de M. Tchernomyrdine, la RAO MES, une société de commerce russe, se voit octroyer un quota 2 millions de tonnes de pétrole à vendre pour financer l'ambitieux programme. La RAO MES, devenue « exportatrice spéciale », n'a pas non plus été choisie au hasard. Vitali Kirilov, son patron, est un intime de M. Tchernomyrdine. En 1996, le quota de la RAO MES passe de 2 à 4,5 millions de tonnes de pétrole (soit, selon les estimations les plus modestes, plus de 700 millions de dollars de recettes – à peu près la même somme en euros). C'est cette opération de financement qui aurait connu de sérieux ratés.

UN ENCOMBRANT PARTENAIRE

En mars, interrogé par *Le Monde*, Pavel Borodine affirmait qu'une partie de l'argent tiré des exportations de pétrole avait disparu. « M. Kirilov doit à la direction des affaires présidentielles 40 millions de dollars. Cet argent est en Suisse », expliquait-il. L'« intention » du Kremlin tentait de minimiser ses liens avec la RAO MES, affirmant avoir saisi la cour d'arbitrage de Moscou. Refusant de renouer *Le Monde*, Vitali Kirilov reste évasif. Dans une télécopie, le 15 septembre, il écrit : « Dans la Russie d'aujourd'hui, les problèmes de non-paiements réciproques sont choses courantes. » Il ajoute que la cour d'arbitrage n'a pas encore tranché le « conflit » qui l'oppose au Kremlin.

Vitali Kirilov n'est pas seulement devenu un encombrant partenaire pour M. Borodine, l'homme-clé des intérêts de la « famille » Eltsine. Depuis mars 1998, en tant que directeur à Genève de la « Fondation initiative culturelle russe », il intéresse aussi de près les enquêteurs genevois, qui ont ordonné le blocage de ses comptes bancaires – quelque 200 millions de francs français – dans le cadre d'une procédure de blanchiment d'argent mettant en cause des intermédiaires suisses. Il apparaît aujourd'hui comme le chaînon manquant du scandale Mabetex, un scandale qui, au-delà de Boris Eltsine, risque de désigner d'autres hauts responsables politiques russes, dont Viktor Tchernomyrdine.

Agathe Duparc

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alimjan Tokhtakhounov

A la suite de notre article intitulé « Semion Moguilevitch et sa multinationale du crime » (*Le Monde* du 21 août), nous avons reçu d'Alimjan Tokhtakhounov la mise au point suivante :

J'ai été mis en cause dans un article m'imputant à tort d'être « le contact » à Paris d'un dénommé Semion Moguilevitch présenté par votre quotidien comme un chef mafieux russe.

Or, contrairement à ce qui est prétendu, je ne suis ni le membre ni a fortiori le dirigeant d'une quelconque organisation criminelle, et notamment je n'ai jamais représenté, ni en France ni ailleurs, les intérêts de M. Moguilevitch, avec lequel je n'ai jamais travaillé. S'il est vrai que je l'ai rencontré, à de rares occasions, c'était il y a plus de vingt ans, sans avoir depuis lors aucune relation

d'aucune sorte avec lui. Il est donc inadmissible de me présenter comme étant mêlé à des activités criminelles auxquelles je suis totalement étranger. D'ailleurs, je ne fais l'objet d'aucune poursuite judiciaire, ni en France ni ailleurs, ce qui serait le cas si le moindre élément pouvait être retenu contre moi pour des faits aussi graves.

Dans le passé, j'ai été l'organisateur de compétitions sportives, de spectacles et de concerts en Russie, ce qui m'a procuré des revenus importants me permettant de vivre en Europe de l'Ouest, où les conditions de vie sont meilleures qu'en Russie. Cela explique ma présence en France.

Les accusations portées contre moi par l'article sont totalement infondées et particulièrement graves et dommageables pour un père de quatre enfants.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Rien ne semble devoir ébranler les certitudes des grandes puissances à l'égard de la Russie, malgré un bilan plus que médiocre sur le plan économique et social de près d'une décennie de soutien financier international. « La Russie est pour nous un programme qui a marché et sur lequel, Moscou, pour l'instant, dépasse les prévisions », s'est même exclamé jeudi 23 septembre le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, lors de sa conférence de presse préalable à l'ouverture des assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods. Pas question donc d'une quelconque remise en cause de la manière dont l'occident s'y est pris pour accompagner le pays vers la transition économique et démocratique. La Russie est toujours « Too big to fail » (trop grosse pour qu'on puisse la laisser s'effondrer), du fait, notamment, de son importance géo-stratégique.

Seule voie discordante, celle de l'économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, qui s'est permis d'émettre des doutes sur les méthodes retenues, estimant qu'il aurait peut-être mieux valu aider les Russes à bâtir un cadre réglementaire – fiscal, judiciaire et administratif – inexistant en Russie, plutôt que d'insister sur les déséquilibres macro-économiques. Ce discours iconoclaste a attiré sur M. Stiglitz les foudres de l'establishment washingtonien et une remise en place publique de la part de son patron, James Wolfensohn.

Comment demander aux responsables politiques, notamment américains, qui ont soutenu sans faille cet engagement aux côtés de Boris Eltsine, de se déjuger ? Les rumeurs de départ anticipé de Michel Camdessus avant la fin de son mandat – le 3^e mandat, en janvier 2002 – qui ont couru à Washington ces derniers jours semblent avoir fait long feu. Et le soutien du G7 – les sept grands pays industrialisés – lui a été renouvelé sans équivoque.

Le G 7 réaffirme son soutien économique à la Russie malgré les détournements et la corruption

MOSCOU

de notre correspondant

C'était, en août, une affaire réglée : dirigeants russes et responsables du Fonds monétaire international déclaraient ensemble que le versement, en juillet 1998, d'une tranche de crédit de 4,8 milliards de dollars n'avait donné lieu à aucun détournement. Sur cette somme, 1 milliard avait été versé au ministère des finances russe, et 3,8 milliards avaient été vendus « sur le marché interbancaire des devises de Moscou pour soutenir le cours du rouble », avant l'effondrement financier du 17 août.

Un mois plus tard, cette version apparaît des plus fragiles, à tel point que le FMI a décidé de relancer des enquêtes. Son représentant à Moscou, Martin Gilman, a expliqué, mercredi 22 septembre, que deux rapports étaient encore attendus : l'un sur la gestion par la banque centrale russe de ses réserves en devises ; l'autre – audit confié à Price Waterhouse Coopers – sur les « transactions » intervenues entre la banque centrale et des banques russes à l'étranger. Jeudi, interrogé à ce sujet, l'Américain Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint et principal conseiller de Bill Clinton sur la Russie, a répondu : « Nous cherchons à établir les faits ».

SUITE LOGIQUE

Entretiens, Iouri Skouratov, procureur général de Russie suspendu par Boris Eltsine en février, disait ce qui se chuchotait dans les milieux bancaires. A savoir que l'essentiel de ce crédit – « 3,9 milliards », selon M. Skouratov – n'était jamais rentré en Russie : il aurait été immédiatement transféré sur les comptes à l'étranger de banques commerciales russes. « Il n'y a pas un début de réalité à ses accusations », rétorquait aussitôt Sergueï Alexchenko, ancien vice-président de la banque centrale.

Dans un entretien au *Monde*, Iouri Skouratov précise les mécanismes utilisés : « 3,9 milliards de dollars ont été vendus directement, sans passer par le marché des devises de Moscou,

Il n'empêche. Le ton du communiqué du G7 reflète bien la position inconfortable des ministres des finances. Elle n'est pas nouvelle mais la publicité faite autour des détournements de fonds russes – même si, à ce jour, il ne s'agit que de soupçons pour ce qui est des crédits de l'institution – la rend délicate à défendre. Fidèles à la « ligne » définie par les Etats-Unis, les ministres des finances du G7 ont salué « les récents signes d'amélioration économique en Russie même s'ils pourraient être le résultat de facteurs temporaires ou

riguer l'économie au profit du plus grand nombre au lieu d'enrichir quelques oligarques.

Le FMI admet que la transition vers une économie de marché est plus difficile et plus lente que prévue. Mais il réaffirme que l'intérêt de la Russie et celui de la communauté internationale seront mieux défendus si le Fonds reste engagé et poursuit son assistance, sous des conditions strictes. L'argumentation est développée dans une note intitulée « Le FMI et la Russie » qui souligne le durcissement de l'institution à l'égard de

Un « Code de bonne conduite » pour renforcer la transparence

Le Comité intérimaire – l'organe politique du Fonds monétaire international – a adopté, dimanche 26 septembre, un « Code de bonne conduite » destiné à accroître la transparence des politiques monétaires et financières que tous les pays-membres du FMI sont invités à appliquer. Ce code a été conçu pour renforcer la transparence des politiques financières et des activités des banques centrales. S'il est appliqué, il devrait permettre au Fonds monétaire d'être mieux informé des choix et objectifs des pays-membres en matière économique et monétaire.

D'autre part, le Comité intérimaire a réitéré l'importance des efforts en cours pour impliquer le secteur privé dans la prévention et la résolution des crises. Plusieurs dirigeants de banques privées, notamment allemandes, se sont plaints récemment de ne pas être associés à la prévention des crises financières.

externes »,

notamment la hausse du prix du pétrole. Ils appellent les autorités russes « à renforcer le processus de réformes économiques qui permettront de réduire les fuites de capitaux et d'élever durablement le niveau de vie ».

DIFFICILE TRANSITION

Selon certaines estimations, les évactions de capitaux se sont élevées à quelque 150 milliards de dollars depuis 1991. Michel Camdessus a expliqué : « L'arrêt des prêts du FMI n'aurait pas suffi à inverser cette tendance, ne serait-ce que parce que notre aide est limitée par rapport à cette hémorragie et parce que la Russie dispose d'autres sources de devises, en particulier ses recettes d'exportations ». Mais ces sommes auraient pu utilement ir-

Moscou : la délivrance des crédits obéit aujourd'hui à des conditions autrement plus strictes que celles qui ont prévalu jusqu'à la mi-août 1998. Les 4,5 milliards que vient d'accorder le FMI, et qui doivent essentiellement servir à rembourser les échéances dues par la Russie à l'institution, ne seront pas versés à la Banque centrale russe mais transférés d'un compte du FMI à un autre.

La décision d'accorder ce prêt a été prise sous la condition que la Douma (Chambre basse du Parlement) vote un certain nombre de lois visant à améliorer la collecte fiscale notamment, ce qui a été fait. Le versement de la deuxième tranche de 624 millions de dollars prévue en septembre ne semble pas poser de problème sur le plan

technique : Moscou poursuit le programme dicté par le FMI. Elle ne sera toutefois décidée qu'après les résultats d'un nouvel audit de Price Waterhouse Coopers commandé par le FMI et concernant les filiales de la Banque centrale (Eurobank en France, Evrofinance en Russie, Narodny Moscow Bank à Londres). La première enquête ne portait que sur Finaco, la filiale d'Eurobank basée à Jersey.

AUDITS TRIMESTRIELS

Les membres du G7 ont insisté auprès de leur collègue russe qui assistait à une partie de la réunion sur « la nécessité impérieuse d'intensifier les efforts pour lutter en Russie contre la corruption et le blanchiment d'argent, ainsi que sur l'importance de mesures de sauvegarde appropriées permettant de garantir que les fonds alloués par les institutions financières internationales sont employés aux fins prévues ». La Banque centrale russe sera soumise à des audits trimestriels.

C'est la première fois qu'un communiqué du G7 est aussi explicite à l'égard d'un pays et déclare ainsi la guerre à la corruption. Sur les huit pages de la note, les mots corruption et blanchiment d'argent apparaissent quatorze fois. Un paragraphe spécial est consacré à ce sujet. « Les événements récents soulignent l'importance de la lutte contre la corruption et la criminalité financière. A cet égard, nous avons examiné les répercussions globales de la corruption et du blanchiment de capitaux sur la crédibilité et l'efficacité des programmes des institutions financières internationales », déclarent les ministres qui invitent ces dernières à procéder à un examen serré de leurs procédures et de leurs mesures de contrôles ainsi que de celles des bénéficiaires des prêts consentis afin de renforcer les mesures de sauvegarde de l'utilisation des fonds. Il aura fallu attendre l'explosion du scandale russe pour qu'on s'en préoccupe.

Babette Stern

Les soupçons de fuites des crédits accordés par le FMI en 1998 se précisent

MOSCOU

de notre correspondant

C'était, en août, une affaire réglée : dirigeants russes et responsables du Fonds monétaire international déclaraient ensemble que le versement, en juillet 1998, d'une tranche de crédit de 4,8 milliards de dollars n'avait donné lieu à aucun détournement. Sur cette somme, 1 milliard avait été versé au ministère des finances russe, et 3,8 milliards avaient été vendus « sur le marché interbancaire des devises de Moscou pour soutenir le cours du rouble », avant l'effondrement financier du 17 août.

Un mois plus tard, cette version apparaît des plus fragiles, à tel point que le FMI a décidé de relancer des enquêtes. Son représentant à Moscou, Martin Gilman, a expliqué, mercredi 22 septembre, que deux rapports étaient encore attendus : l'un sur la gestion par la banque centrale russe de ses réserves en devises ; l'autre – audit confié à Price Waterhouse Coopers – sur les « transactions » intervenues entre la banque centrale et des banques russes à l'étranger. Jeudi, interrogé à ce sujet, l'Américain Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint et principal conseiller de Bill Clinton sur la Russie, a répondu : « Nous cherchons à établir les faits ».

et à un cours légèrement plus favorable, par la banque centrale à dix-huit banques commerciales russes et étrangères. L'argent a été directement versé des comptes spéciaux de la banque centrale aux Etats-Unis aux comptes correspondants de ces banques à l'étranger ». Ces achats de dollars étaient réglés en roubles à Moscou. De ces dix-huit banques, M. Skouratov dit ne se souvenir que de deux : Oneximbank, aujourd'hui disparue, et SBS-Agro, aujourd'hui sous perfusion de la banque centrale.

Ces transactions de gré à gré, sur des comptes à l'étranger, ont certes soutenu le cours du rouble. Elles ont de surcroît évité aux banques commerciales de se ruer publiquement sur le marché des devises de Moscou pour échanger leurs roubles contre des dollars par centaines de millions. Mais outre qu'elles contredisent la version officielle, ces accusations ont une suite logique : les dollars ainsi vendus n'ont jamais été

rapatriés en Russie. Les banques commerciales ont financé ces achats en se débarassant de leurs GKO (bons du Trésor en roubles). Fin août, la plupart des établissements gelaient les comptes des particuliers et ceux des entreprises. Plusieurs devaient par la suite disparaître ou se « restructurer », par exemple en créant de nouveaux établissements à qui étaient transférés les actifs ayant pu être sauvés. « Je ne dis pas que c'est criminel », ajoute M. Skouratov, il aurait fallu pouvoir poursuivre l'enquête. Pourquoi ces dix-huit banques ? Pourquoi ces transactions plutôt que des ventes sur le marché des devises ? »

Un rapport, cette fois réalisé par la Cour des comptes de Russie, organisme dépendant du Parlement, établit également que des ventes directes de devises sont intervenues entre la banque centrale et des banques commerciales. Le crédit du FMI est versé le 22 juillet 1998 sur le compte de la banque centrale russe

(BCR) à la Réserve fédérale américaine. Il est ensuite transféré sur un compte de la BCR à la banque nationale républicaine, à New York. « Du 23 juillet au 18 août 1998, ont été vendus 3,7 milliards de dollars aux banques commerciales, et 892 millions sur le marché des devises », indique le rapport.

Cet argent est-il même resté sur les comptes correspondants à l'étranger des banques russes ? Où les dirigeants de ces établissements, tous en faillite virtuelle à l'automne 1998, ont-ils transféré ces fonds vers des comptes off-shore ou, via Benex, vers la Bank of New York ? Les enquêtes en cours n'ont pu répondre à ces questions. Mais les enquêteurs fédéraux américains ont expliqué travailler sur des « détournements de 4,2 milliards de dollars », intervenus entre octobre 1998 et mars 1999, et ayant transité principalement par la Bank of New York.

F. Bt

serial killer
@proust.com
Anne F. Garréta - La Décomposition Grasset

L'instauration de l'état d'urgence à Taïwan a été bien acceptée par la population

Le processus électoral a été « de facto » gelé temporairement

Une forte secousse tellurique a de nouveau ébranlé l'île de Taïwan, dimanche 26 septembre, tuant au moins trois personnes. L'instauration

TAIPEH

de notre envoyé spécial

Alors que se poursuivent les répliques sismiques du tremblement de terre du 21 septembre, Taïwan commence à faire ses comptes politiques après le traumatisme violent que lui a infligé la nature. Une nouvelle forte secousse tellurique, dimanche 26 septembre, a démolì ou renversé plusieurs immeubles du centre de Taïwan déjà fragilisés par le séisme, et a provoqué des glissements de terrain, tuant trois personnes au moins. Et l'annonce que d'autres répliques sismiques pouvant atteindre le degré 6 sur l'échelle de Richter risquaient de se produire pendant une semaine ou deux suscite également un climat d'angoisse.

Deux réapparitions de « miraculés » ont cependant soutenu le moral du public au cours du week-end : un garçonnet de six ans, seul rescapé d'une famille de quatre personnes, sauvé par des secouristes sud-coréens et japonais. Et, plus spectaculaire encore, deux frères de vingt-cinq et vingt ans qui ont surgi des ruines après avoir survécu pendant 130 heures en consommant des fruits avariés et leur propre urine. Partout dans l'île, de ferventes prières étaient dites à Bouddha et aux autres divinités révérees par une population peu regardante sur la pureté théologique. L'aisance avec laquelle le président Lee Teng-hui a fait passer, auprès du public et de la classe politique, l'instauration d'un « état d'urgence » pour faciliter les secours dans les zones sinistrées confirme paradoxalement la confiance en elle-même de la population, si ce n'est la maturité de la jeune démocratie taïwanaise.

Cette mesure va permettre aux autorités de recourir à l'armée pour court-circuiter une bureaucratie qui s'est montrée assez inefficace dans l'organisation des opérations de se-

de l'état d'urgence par le président Lee Teng-hui a été accueillie favorablement dans l'opinion. Mais la façon dont Pékin s'est employé à politi-

cours aux sinistrés. L'état d'urgence, d'une durée de six mois, vise en outre à prévenir les atteintes à l'ordre public, quelques cas isolés de pillage ayant été rapportés, et à dissuader les tentations de spéculateurs de vendre à prix d'or les matériaux de construction qui vont s'arracher pour les années à venir. Les autorités pourront en outre réquisitionner des terrains pour installer à titre provisoire les quelque 100 000 sans-abri victimes du séisme, selon les premiers décomptes, encore incomplets : la situation exacte dans de nombreux villages de la région montagneuse où il s'est produit, au centre de l'île, restait encore, lundi, incertaine, en raison des difficultés à s'y rendre.

Le long de la côte occidentale de l'île, la plus industrialisée et urbanisée, un nombre important de cimenteries qui alimentaient le colossal boom de la construction ont été détruites, leurs équipements s'effondrant sous leur propre poids dans la secousse. L'instauration de l'état d'urgence, que le chef de l'Etat avait initialement écartée, mais à laquelle il s'est résigné face à la désorganisation de l'administration, risquait de réveiller de vieux et méchants souvenirs.

Cette mesure n'a été employée par le passé qu'en trois occasions : lors d'inondations survenues en août 1958 à un moment où le continent communiste se livrait à d'intenses bombardements contre les bastions avancés contrôlés par Taïpeh le long du littoral ; une deuxième fois en 1978 lorsque le président américain Jimmy Carter décida de rompre les relations diplomatiques entre Washington et Taïwan pour reconnaître la Chine populaire (l'épisode avait conduit à un gel du processus de démocratisation prudent déjà entrepris dans l'île) ; et, une dernière fois, en 1988, à la mort

du président Chiang Ching-kuo, fils de Tchang Kai-chek, peu après que celui-ci eut levé la loi martiale sous laquelle avait vécu l'île pendant trente-huit ans, après la victoire des communistes sur le continent en 1949.

Cette mesure va permettre de recourir à l'armée pour court-circuiter une bureaucratie qui s'est montrée assez inefficace

Or, au lieu de s'inquiéter des risques de résurgence d'un ancien autoritarisme, la presse se félicitait, lundi, de cette mesure, tout en reprochant, dans certains cas, au président d'avoir tardé. Les membres du gouvernement, et en particulier le vice-président Lien Chan, candidat investi par le parti Kouomintang (Parti nationaliste, au pouvoir) pour le scrutin présidentiel du 20 mars 2000, ont insisté au cours du week-end sur le fait que l'état d'urgence ne concernait que les opérations de secours et n'affecterait en rien le processus électoral. Celui-ci a été *de facto* gelé temporairement dans une trêve observée par la quasi-totalité des hommes politiques depuis une semaine. Cependant, aucun commentateur n'a pour l'heure émis la crainte que ce gel se prolonge plus qu'un nécessaire « intervalle de décence » devant la catastrophe.

Les économistes se montrent dans l'ensemble confiants dans la capacité de l'île à surmonter à brève

échéance les retards provoqués par le séisme. L'impressionnante vitalité de l'île paraît en effet devoir rapidement reprendre le dessus si l'on en juge par l'activité commerçante déployée dès dimanche dans la capitale, alors même que venait de s'y faire sentir la plus forte des répliques sismiques enregistrées à ce jour (6,8 sur l'échelle de Richter selon les mesures taïwanaises, 6,5 selon les observatoires américains).

La structure la plus visiblement atteinte par le séisme n'est pas d'ordre matériel. Il s'agit de l'idée, qui commençait à s'éroder, selon laquelle le continent chinois et l'île font un seul et même corps. Le quotidien anglophone *Taipei Times*, très marqué par la mouance indépendantiste, avait été le premier, dès vendredi, à réagir vivement aux tentatives de la Chine populaire visant à s'approprier la catastrophe afin de faire prévaloir sa revendication de souveraineté sur l'île. *« S'il était besoin d'une preuve que Taïwan et la Chine ne sont pas une seule et même nation, le manque honteux de compassion [de Pékin] l'a fournie de manière évidente »*, écrivait-il. Il a été rejoint, lundi, par la plupart des journaux de l'île, hormis les titres à diffusion restreinte émanant de la vieille garde politique, attachée au dogme d'une Chine unique que les deux rives du détroit de Formose partageaient autrefois. En politisant ses modestes offres d'assistance à l'île traumatisée, Pékin *« pousse Taïwan à l'écart, au lieu de le rapprocher »* du continent, écrit, lundi, l'éditorialiste du vénérable *China Post*, fondé en 1952, au lendemain du repli dans l'île des forces de Tchang Kai-chek. Sans doute n'était-ce pas le but recherché par Pékin, mais tel semble être, en effet, le résultat.

Francis Deron

Emeutes sanglantes en série dans les prisons turques

ISTANBUL

de notre correspondant

Dix prisonniers d'extrême gauche ont trouvé la mort, dimanche 26 septembre, lorsque les forces de sécurité sont intervenues pour mettre fin à une émeute dans une prison d'Ankara, quelques jours seulement après un incident violent à Istanbul, au cours duquel six criminels avaient été tués lors d'un échange de coups de feu entre deux groupes mafieux à l'intérieur de la prison de Bayrampasa. *« L'Etat doit imposer son autorité à tout prix »*, a affirmé le premier ministre Bulent Ecevit. Dix-huit autres détenus et cinq membres du personnel ont été blessés au cours de cette révolte de prisonniers qui s'est propagée rapidement à d'autres pénitenciers de Turquie. Près de cent gardiens ont été pris en otages. Les prisonniers, des membres de groupes de guérilla urbaine d'extrême gauche, s'opposaient à des transferts et avaient refusé de se laisser compter.

Les incidents violents sont fréquents dans les prisons turques, où les prisonniers sont souvent détenus dans des conditions insalubres, dans des dortoirs surpeuplés. Le président Suleyman Demirel, répondant à la pression populaire, a récemment utilisé son droit de veto pour bloquer un projet d'amnistie introduit par le Parlement qui aurait permis la libération de 26 000 détenus. Le projet, qui prévoyait la libération de criminels de droit commun ainsi que des membres de la mafia, aurait également suspendu les enquêtes lancées contre certains politiciens accusés de corruption.

PROPAGANDE DANS LES DORTOIRS

Malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils sont détenus, les prisonniers turcs disposent souvent d'un large degré d'autonomie à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Dans les ailes des bâtiments réservés

aux prisonniers politiques, la vie des détenus est régie par l'organisation à laquelle ils appartiennent, et les dortoirs sont transformés en camps d'entraînement et de propagande. Les organisations mafieuses, pour leur part, disposent de fonds importants grâce à la vente de drogue à l'intérieur des prisons.

Mal payés, les gardiens sont aisément corrompus. Mais c'est souvent à un niveau plus élevé que les *mafiosi* turcs disposent de protection. Téléphones cellulaires, armes et drogues sont fréquemment saisis au cours de rafles. En février, l'assassin de l'industriel Ozdemir Sabanci avait été abattu à la prison d'Afyon par un de ses codétenus qui avait affirmé avoir suivi les instructions données, par le biais d'un téléphone mobile, par un chef de gang mafieux détenu dans un autre pénitencier.

Nicole Pope

Les Egyptiens ont fait massivement « allégeance » à M. Moubarak

LE CAIRE

de notre correspondant

Les Egyptiens ont été littéralement bombardés de propagande à l'occasion du plébiscite présidentiel organisé dimanche 26 septembre, qui a permis à M. Moubarak d'obtenir 93,97 % de réponses favorables, selon les résultats officiels. En effet, l'armée égyptienne a décidé de faire une *« démonstration d'allégeance »* à coup d'avions et d'hélicoptères faisant pleuvoir sur les Caïrotes et les Alexandrins 250 000 *« bons »* donnant droit à des cadeaux divers. L'armée ne voulait pas être en reste par rapport aux divers secteurs de la société et notamment les milieux d'affaires, les principaux bénéficiaires de l'ouverture économique engagée par le *raïs*, qui ont organisé des manifestations de soutien sans précédent.

Les usines privées ont rivalisé avec les mastodontes du secteur public en arcs de triomphe, banderoles et calicots jurant fidélité à M. Moubarak. Un fabricant de biscuits et de sachets de thé a même fait composer un spot publicitaire dans lequel les Egyptiens juraient *« de défendre de leur sang chaque goutte de sang »* du *raïs*. Un luxe presque inutile, les programmes de la radio-télévision (monopole

d'Etat) étant presque exclusivement consacrés aux *« réalisations »* du président Moubarak en dix-huit ans de pouvoir, à grand renfort de chansons et danses composées pour la circonstance, y compris dans les émissions pour enfants. La presse étatique n'a pas été à la traîne, du très officieux quotidien *al Ahram* au journal pour enfants *Alaa al Din* où on a adressé *« un message d'amour à papa Moubarak »*. Les journaux ont pratiquement doublé de volume grâce à ces messages de soutien à 300 000 francs la page.

Cette entrée massive du secteur privé sur le marché de l'allégeance, jusqu'à récemment lui aussi monopole d'Etat, a poussé les responsables du gouvernement à redoubler d'efforts. Une manière de s'accrocher à leurs fauteuils au moment où l'on parle de plus en plus de *« super-remaniement »*. Le président Moubarak, qui l'a personnellement annoncé en septembre, n'en a pas précisé la nature exacte ni l'envergure. Beaucoup de ministres qui détiennent de grands ministères, certains depuis une vingtaine d'années, se verraient ainsi écartés au profit de *« sang jeune »*.

Un remaniement dicté par des considérations économiques autant

que politiques. L'économie égyptienne, malgré une inflation jugulée (4 %) et un déficit budgétaire minime (1 %), commence à donner des signes d'essoufflement. Depuis deux ans, la croissance stagne aux environs de 5 % tandis que la livre égyptienne (L.E.) se déprécie rapidement face au dollar, avec l'émergence d'un marché parallèle des devises étrangères redevenues *« rares »*. Le contrecoup de la baisse du tourisme, des prix du pétrole, des virements des expatriés et des recettes du canal de Suez. Une situation qui nécessite un sérieux coup de fouet aux exportations (hors pétrole) pour réduire le déficit commercial.

LA QUESTION DU VICE-PRÉSIDENT

Mais le changement politique n'est pas moins important, aux yeux des experts. Le président Moubarak, qui aura soixante-dix-sept ans au terme de ce nouveau mandat, est devenu l'un des doyens du monde arabe et la question de sa succession a été ravivée par la récente agression dont il a été victime à Port-Saïd. Les opposants de gauche comme de droite réclament la nomination d'un vice-président et un changement de la Constitution, notamment le mode de scrutin

présidentiel. Au stade actuel, c'est le Parlement où le gouvernement détient plus de 90 % des sièges qui désigne le candidat à la présidence, confirmé ensuite par plébiscite.

Reste que la nomination d'un vice-président est une question épineuse puisqu'il faudrait choisir entre un civil ou un militaire. Un dilemme pour un homme issu de l'armée mais qui a engagé depuis quelques années une réforme économique libérale dont les acteurs n'accepteraient pas de bon cœur l'imposition d'un nouveau militaire à la tête du pays. C'est peut-être la raison pour laquelle beaucoup d'hommes d'affaires ont avancé le nom de Gamal Moubarak, le fils du *raïs*, comme successeur, une rumeur démentie par le président lui-même. Reste que l'opposition et même des éditorialistes de la presse officieuse réclament *« plus de démocratie »* et la levée de l'état d'urgence qui sévissait depuis presque un demi-siècle. L'argument de l'extrémisme musulman, qui constituait la principale excuse pour son maintien, ne semble plus valable puisqu'aux dires même du gouvernement le phénomène a été jugulé.

Alexandre Bucciantti

De violents combats font rage au cœur de l'Angola

LUANDA. De violents combats font rage dans la région de Bailundo, au centre du pays, où se trouve le quartier général de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), la rébellion armée de Jonas Savimbi, a annoncé, dimanche 26 septembre, un représentant de ce mouvement. Interrogé par la radio portugaise TSF, Carlos Morgado a cependant démenti la prise de Bailundo, qui avait été annoncée plus tôt dans la journée par un média citant des sources diplomatiques à Luanda. Les forces gouvernementales, a indiqué le représentant de l'Unita, ont lancé une grande offensive le 14 septembre contre les positions du mouvement dans les provinces de Huambo, Bié, Malange et Uige.

Carlos Morgado a enfin accusé les forces gouvernementales d'avoir utilisé des bombes au napalm et des défoliants. Une station de radio indépendante angolaise a fait état d'importants combats dans le centre du pays au cours des derniers jours, notamment près des villes de Malanje, Kuito et Huambo, qui sont assiégées par l'Unita depuis le début janvier. Les combats ont repris en Angola en décembre 1998, après l'échec de l'accord de paix conclu à Lusaka (Zambie) en 1994, qui était censé mettre fin à deux décennies de guerre civile. *— (AFP, Reuters.)*

Bill Clinton trop lourd, enroué, mais en bonne santé

BETHESDA. Le président Bill Clinton, cinquante-trois ans, a été déclaré, samedi 25 septembre, en bonne santé, quoiqu'un peu enrôbé, par ses médecins à l'issue d'un bilan de santé à l'hôpital naval de Bethesda, près de Washington. Constatant qu'il avait pris 8 kilos en deux ans, les médecins lui ont conseillé de suivre un régime. Le président, qui est atteint d'une irritation chronique des cordes vocales, devra aussi se reposer la voix pendant dix jours. Intervenant par ailleurs dans un dîner privé, vendredi, en compagnie de contributeurs du parti démocrate, M. Clinton a admis l'existence d'une fatigue de la société américaine à l'égard de son administration. *« Avons-nous besoin de changement ? »*, s'est-il interrogé, selon le *New York Times*. *La réponse est oui.*» Cette petite phrase de M. Clinton n'a pas manqué d'être relevée, le principal candidat démocrate à la présidentielle de novembre 2000 étant l'actuel vice-président Al Gore. *— (Reuters.)*

Manifestations en Yougoslavie contre Slobodan Milosevic

BELGRADE. Quelque 50 000 personnes ont défilé, dimanche 26 septembre, à Belgrade, contre Slobodan Milosevic. Les manifestants répondaient à l'appel de l'Alliance pour des changements (SZP), une coalition d'opposition dominée par le Parti démocratique (DS) de Zoran Djindjic, qui exige la démission de Slobodan Milosevic, la création d'un gouvernement de transition et des élections anticipées.

Le 19 août, une manifestation convoquée par l'opposition avait rassemblé quelque 150 000 personnes dans la capitale et 300 000 manifestants s'étaient réunis au plus fort des manifestations de l'hiver 1996-1997. *— (AFP)*

DÉPÊCHES

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario a accusé**, dimanche 26 septembre, les forces de sécurité marocaines d'avoir tué deux personnes en réprimant une manifestation vendredi à Laayoune, la principale ville du Sahara-Occidental, rapporte l'agence officielle algérienne APS. Le Maroc a aussitôt démenti l'information. *— (Reuters.)*

■ **JAPON : un cargo britannique chargé de Mox, un mélange de plutonium et d'uranium**, provenant de l'usine de retraitement nucléaire de La Hague, a accosté, lundi 27 septembre, après un voyage de deux mois, dans le port d'Okuma, à 250 kilomètres au nord de Tokyo. Des canots pneumatiques de Greenpeace sont allés à la rencontre du *Pacific-Teal* alors qu'il entrait dans le port sous la protection des garde-côtes. *—(AFP)*

■ **MEXIQUE : au moins 56 personnes ont été tuées et 348 blessées**, dimanche 26 septembre, à Celaya (300 kilomètres au nord-ouest de Mexico), lors d'une série d'explosions en chaîne provoquée par une première déflagration dans une fabrique clandestine de poudre et feux d'artifice. La première explosion a détruit 25 échoppes. Un incendie a ensuite fait exploser un réservoir de gaz, détruisant le seul camion de pompiers de la ville, une ambulance et une camionnette où se trouvaient des journalistes. *— (AFP)*

■ **TURQUIE : Akin Birdal, ex-président de l'Association des droits de l'homme de Turquie** (IHD), a été libéré, samedi 25 septembre, pour raisons de santé alors qu'il purgeait une peine d'un an de prison pour *« provocation raciale »*. L'institut de médecine légale avait estimé dans un rapport que la poursuite de son incarcération constituait une *« menace »* pour sa vie. M. Birdal avait été grièvement blessé en mai 1998 dans un attentat organisé par l'extrême droite à Ankara. *— (AFP)*

■ **ISRAËL : l'armée israélienne a ordonné la confiscation** de centaines d'hectares de terres en Cisjordanie, destinées à devenir un terrain d'entraînement militaire, a-t-on indiqué, dimanche 26 septembre, de sources palestiniennes. Par ailleurs, le ministère de l'habitat a lancé quelque 2 600 appels d'offres pour la construction de logements dans les colonies en Cisjordanie depuis la formation du cabinet d'Ehoud Barak en juillet, selon la radio israélienne. *— (AFP)*

■ **YÉMEN : le maréchal Ali Abdallah Saleh a obtenu un troisième mandat** à la tête du Yémen, après avoir été déclaré, samedi 25 septembre, vainqueur de la première élection présidentielle au suffrage universel, avec 96,3 % des suffrages exprimés. *— (AFP)*

Oskar Lafontaine critique sévèrement le chancelier allemand

BERLIN. L'ancien ministre allemand des finances et ancien président du Parti social-démocrate (SPD) Oskar Lafontaine a mis en cause le chancelier Gerhard Schröder, son successeur à la tête du SPD, dans une interview publiée dimanche 26 septembre par le journal *Welt am Sonntag*. S'exprimant pour la première fois depuis sa démission spectaculaire du 11 mars, M. Lafontaine indique notamment : *« J'ai démissionné de mes mandats parce que j'étais fondamentalement en désaccord avec Gerhard Schröder, tant en ce qui concerne le style de sa politique que son contenu. »*

Dans cet entretien, M. Lafontaine apporte son soutien à la politique du premier ministre français, Lionel Jospin, par opposition à celle de Gerhard Schröder, et il impute au chancelier les récentes déroutes électorales du SPD. *« Bien sûr, on aurait pu empêcher les défaites électorales en poursuivant la politique [de la coalition rouge-verte] menée dans les premiers mois »*, estime-t-il. *— (AFP)*

FRANCE

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

GAUCHE Lionel Jospin devait intervenir, lundi 27 septembre, lors des journées parlementaires du Parti socialiste à Strasbourg. Le premier ministre entendait saisir cette occa-

sion pour tenter d'effacer la déception suscitée, dans la majorité, par ses déclarations sur l'impuissance du gouvernement face aux licenciements annoncés par Michelin. ● LA

DÉFENSE DE L'EMPLOI devait donc être au centre des propositions annoncées par le premier ministre : pénalisation du recours au travail précaire, renforcement des droits des

salariés, formation professionnelle tout au long de sa vie. ● **LA DROITE**, toutes tendances confondues, dénonce l'« immobilisme » du premier ministre. ● **LES PARLEMENTAIRES**

socialistes attendent du premier ministre qu'il sorte de la confusion qu'il a lui-même créée en annonçant une « deuxième étape » de son action sans en préciser les contours.

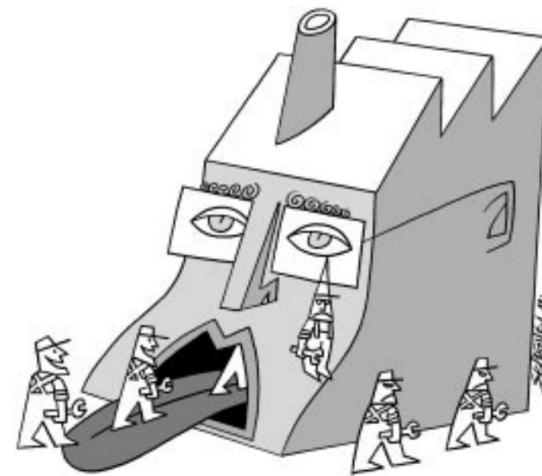
Lionel Jospin affiche les préoccupations sociales du gouvernement

Intervenant, lundi 27 septembre, devant les parlementaires socialistes, le chef du gouvernement devait tenter de rassurer ses partenaires de la majorité et de donner un contenu concret à la « deuxième étape » de son action

AINSI, Lionel Jospin se gauchit. La bande-annonce du discours que le premier ministre devait prononcer, lundi 27 septembre à Strasbourg, devant les parlementaires socialistes, a été soigneusement préparée, tout au long du week-end, par les voix les plus autorisées. Martine Aubry d'abord, dans le rôle de « caution sociale » du gouvernement. François Hollande, ensuite, en qualité d'« aiguillon » socialiste. Les deux ont insisté : oui, nous sommes bien de gauche et, d'ailleurs, Lionel Jospin va le prouver.

Samedi, la ministre de l'emploi et de la solidarité a balisé le terrain : « *Le volontarisme politique, ça existe, y compris dans une époque de mondialisation* », a-t-elle tambouriné devant les militants qui participaient au colloque « Vers le plein-emploi » organisé par le Parti socialiste. Dimanche, ce fut au tour du premier secrétaire du PS de s'afficher symboliquement en compagnie des salariés de Wolber-Michelin à Soissons (Aisne), dont l'entreprise est menacée de fermeture.

De la volonté, de la solidarité, le décor a été posé. A M. Jospin de passer aux actes. Le social devait occuper une bonne part de son discours de Strasbourg, avec quelques mesures-phares dont certains ont



été partiellement dévoilées par M^{me} Aubry et M. Hollande. Première cible : le travail précaire. Depuis son intervention ratée dans le journal de France 2, lundi 13 septembre, M. Jospin a fait savoir qu'un lapsus lui avait malencontreusement fait évoquer des mesures « dans les années qui viennent », alors qu'il fallait en-

tendre « dans les semaines qui viennent ». Sur cette question du travail précaire, il s'agit en fait davantage du respect d'une promesse lancée il y a plus d'un an et sans cesse repoussée. Le principe retenu est celui d'une modulation des cotisations chômage des entreprises, en fonction du niveau de contrats à durée déterminée (CDD) et d'inté-

rimaires compris dans leurs effectifs (*Le Monde* du 25 septembre). « Pourquoi les entreprises de l'Unedic financeraient-elles pour celles qui remettent sans cesse les salariés sur le marché du travail », a relevé M^{me} Aubry, au cours du colloque socialiste. « Il n'est pas acceptable que 12 % des entreprises aient plus de 20 % de leurs effectifs en CDD ou en intérim. Pourquoi (...) paierions-nous pour ces choix ? Quand on parle de régulation économique, c'est cela », a-t-elle ajouté. Le premier ministre se réserve le soin d'annoncer le seuil - 10, 15 ou 20 % d'emplois précaires - au-delà duquel les entreprises seraient pénalisées.

Le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement est, en revanche, définitivement rangé au rayon des vieux oripeaux idéologiques. Dans ce domaine, rendu très sensible par l'affaire Michelin, les annonces de M. Jospin devraient davantage relever du ravalement que de la reconstruction juridique. M. Hollande a ainsi évoqué la possibilité de réformer le droit du licenciement, en saisissant les magistrats « y compris sur les motifs économiques » du licenciement. La veille, M^{me} Aubry avait mis en garde les employeurs : « *Qu'on ne nous dise pas que l'Etat met les pieds là où il ne doit pas les mettre*

(...). *L'Etat a payé un milliard pendant dix-sept ans à l'industrie automobile. Alors soyons logiques. Disons aux chefs d'entreprise : "Vous êtes dans un monde libéral. Eh bien, prenez vos décisions et soyez responsables !" »*

actionnaires les 7 500 suppressions d'emplois sur trois ans en Europe. M. Jospin a donc retenu l'idée de consacrer, dans son intervention, tout un chapitre aux droits des salariés. M. Jospin devrait notamment annoncer des mesures pour renfor-

Le « vertige » de Dominique Voynet

Les nouveaux chantiers du gouvernement, évoqués lors de la réunion des ministres du jeudi 23 septembre (*Le Monde* du 26 septembre), donnent « une sorte de vertige » à Dominique Voynet. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a exprimé son inquiétude, lors des journées parlementaires des Verts, à Roubaix (Nord), le 24 septembre. « *J'ai eu l'impression d'une accumulation de réformes dans des champs divers, sans avoir forcé la certitude que cela faisait sens. Notre travail (...), c'est aussi de montrer qu'on tire tous ensemble dans la même direction, qu'on s'attaque à ce qui interpelle les gens dans leur vie quotidienne* », a déclaré la ministre, qui s'est aussi interrogée sur la « nouvelle alliance » : « *Cette formule a le mérite d'exister (...); il faut engager maintenant le débat sur son contenu, ne pas additionner des mesures catégorielles ni sous-traiter à des composantes de la majorité plurielle des cibles privilégiées.* »

Le premier secrétaire du PS a également prévenu une mesure plus symbolique que révolutionnaire, « pour que les salariés aient les mêmes droits que les actionnaires au sein des conseils d'administration ». Là encore, l'effet Michelin a joué, l'entreprise clermontoise ayant choisi d'annoncer en priorité à ses

cer la formation continue des salariés. Le 7 octobre, le député PS Gérard Lindeperg lui remettra un rapport sur cette question, et une journée de travail est d'ores et déjà prévue, courant octobre, entre les financeurs (Etat, entreprises, régions) de la formation professionnelle et la secrétaire d'Etat, Nicole Pery. Le projet de loi ne devrait toutefois pas être débattu avant la fin 2000, voire début 2001.

Les deux éclaireurs du premier ministre, M. Hollande et M^{me} Aubry, ont désigné la cible privilégiée du gouvernement, qui a l'avantage majeur de ressouder la gauche derrière M. Jospin : haro, donc, sur le Medef ! Le premier secrétaire du PS a dénoncé le « cynisme patronal » et appelé les salariés Wolber-Michelin à « se manifester contre le patronat ». « *S'il y a une cible pour une manifestation, c'est bien le Medef* », avait-il déjà insisté, samedi, devant les militants de son parti.

La prévente du discours du chef du gouvernement a déjà atteint au moins un de ses objectifs : rassurer le partenaire communiste. Dans un entretien à *L'Humanité* du lundi 27 septembre, Robert Hue s'est félicité par avance du changement de ton de M. Jospin. Quant aux autres composantes de la majorité « plurielle », elles devraient trouver matière à se reconforter avec la dimension sociale du discours de Strasbourg, ce que Matignon a baptisé : l'« intégration sociale volontariste »...

Isabelle Mandraud
et Pascale Robert-Diard

Pour Robert Hue, « le compte n'y est pas »

« *Eh bien ! Je vois que notre initiative a déjà été utile. Ce n'était pas le même langage il y a deux semaines.* » Dans un entretien publié lundi 27 septembre par *L'Humanité*, Robert Hue commente en ces termes les mesures que le premier ministre devait annoncer dans l'après-midi. Faisant allusion à une taxation du travail précaire, le secrétaire national du PCF ajoute : « *Mais si les décisions se limitent à ce qu'on en dit, le compte n'y est pas. Il semble que le gouvernement se contente de frapper à la marge. Raison de plus de ne pas baisser la garde (...). Michelin a modifié la donne politique. Voyez l'embarras des socialistes, des adeptes du social-libéralisme.* » La manifestation du 16 octobre dont le PCF a pris l'initiative sera donc, selon M. Hue, « le premier rassemblement contre le nouveau capitalisme ». Son objectif, dit-il, n'est pas de « déstabiliser le gouvernement », mais de le « mettre en phase avec le pays réel ».

La droite dénonce l'« immobilisme » du premier ministre

« **EN VÉRITÉ**, M. Jospin regarde la mondialisation comme on regarde un match de football : il n'est pas véritablement sur le terrain, mais plutôt dans les tribunes. » Le propos de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et fidèle de Jacques Chirac, à l'occasion du discours de clôture des journées parlementaires du mouvement gaulliste, samedi 25 septembre à Marseille, a dû satisfaire l'Elysée. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on souhaite, en effet, voir l'opposition privilégier, dans ses attaques contre le gouvernement, la dénonciation de l'« immobilisme » d'un premier ministre candidat - inavoué - à l'élection présidentielle.

En assignant à ses amis, lors de l'université d'été du PS, à La Rochelle, le 29 août, l'« objectif central » de « reconquérir une société de plein-emploi » pour la « décennie à venir », le chef du gouvernement a permis à la droite d'ouvrir les hostilités sur ce thème. A l'Elysée, on a aussitôt sorti les calechettes : aussi sûrement que trois plus sept font dix, M. Jospin venait de se déclarer implicitement candidat à l'élection présidentielle. Le dénoncer comme tel devait permettre, accessoirement, de justifier que M. Chirac revête à son tour la panoplie du candidat à sa propre succession.

Vieille recette... « On reproche à Jospin ce qu'on avait reproché à Balladur », commentait,

samedi, le député RPR des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, réputé proche de l'ancien premier ministre. Candidat à la présidence du mouvement gaulliste, M. Devedjian souligne que cet immobilisme sera « d'autant plus ressenti que la cohabitation est longue ».

« BALLADURISATION » ET « ROCARDISATION »

M. Jospin ayant franchi avec succès, contrairement à M. Balladur, le cap des deux premières années de cohabitation, mieux vaut, toutefois, ne pas attendre, en enfonçant le clou à la moindre occasion. M. Debré n'y est pas allé de main morte. « *Qu'importe l'action, a-t-il ironisé, puisque les vents favorables de la météo économique poussent l'équipe de France !* » Puis, continuant de filer la métaphore sportive à l'encontre de celui qui s'était comparé à Aimé Jacquet lors de la Coupe du monde de football : « *Inutile de renforcer nos lignes, de muscler notre attaque, de solidifier notre défense en prévision d'une compétition mondiale qui s'annonce toujours plus âpre : la croissance s'en charge toute seule !* »

« *Il est tout à fait clair que nous avons en face de nous un candidat à la présidence de la République qui s'appelle Lionel Jospin. C'est l'Alsace-Lorraine : il y pense toujours mais ne le dit jamais. Il est tout aussi clair qu'il va repousser tous les sujets difficiles, qui posent problème, comme les re-*

traites », affirmait, pour sa part, Josselin de Rohan. Pour le président du groupe RPR du Sénat, l'objectif est clair : « *Aider le président de la République, qui est engagé dans une bataille très incertaine avec M. Jospin.* »

A l'UDF et à Démocratie libérale, où certains, pourtant, n'apprécient guère l'« obsession » du RPR à préparer l'élection présidentielle, on a emboîté le pas. Tour à tour, début septembre, le président de l'UDF, François Bayrou, le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, et le président de DL, Alain Madelin, ont dénoncé, pour des raisons différentes, l'« immobilisme » de M. Jospin.

L'adversaire étant de taille, sa « balladurisation » n'est pas acquise. « *Je ne suis pas sûr que les Français se laissent convaincre de son immobilisme* », souligne ainsi la députée RPR de Paris Nicole Catala. Du coup, on pimente le cocktail du souvenir des années passées par Michel Rocard à Matignon : « *La France a de la chance et n'en profite pas, ou mal. Jospin, c'est Rocard, il dilapide les fruits de la croissance. Il faut prendre date en attendant un éventuel retournement de conjoncture* », commente M. Devedjian. Trois cuillères de Balladur, un soupçon de Rocard : c'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes...

Jean-Baptiste de Montvalon

La « deuxième étape » sème le doute parmi les parlementaires socialistes

OUBLIER La Rochelle et son parfum d'autosatisfaction. Surmonter le « loupé » de communication de Lionel Jospin, le 13 septembre, sur France 2, et le sentiment donné d'une « impuissance » de l'Etat face aux entreprises prospères qui, comme Michelin, licencient. Eclairer cette fameuse « deuxième étape » annoncée à La Rochelle et laissée depuis dans l'ombre. Tels sont les objectifs des journées parlementaires socialistes, les 27 et 28 septembre à Strasbourg, soit, avec les apparentés, 251 députés, 77 sénateurs et 22 députés européens. En dehors de l'intervention du pre-

mier ministre, le premier jour, l'événement sera constitué par les débats qui mettront aux prises parlementaires et ministres non socialistes, avec, le 27 septembre, Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli, sur la vie quotidienne des Français, et, le 28 septembre, Dominique Voynet et Jean-Claude Gaysot sur l'aménagement du territoire.

« *Il ne faut pas faire d'autosatisfaction* », confiait, le 23 septembre, sur Radio J, Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en assurant à la « deuxième étape » l'objectif de « consolider » la première. « *Nous n'attendons pas de Lionel Jospin quelques mesures-gadgets* », assure-t-il, soucieux de voir le gouvernement inscrire son action « dans la durée ». « *Faire de l'autosatisfaction, ce serait non seulement indécent mais inapproprié car nous ne sommes qu'au début d'un parcours*, confia Christian Paul, député de la Nièvre. On est en attente d'une deuxième étape parce qu'on a besoin de remuscler le programme du gouvernement et de redonner du contenu au contrat de législature. »

Plus dubitatif, Christian Carresche, député de Paris, juge qu'« on s'est fait collectivement pié-

ger sur cette deuxième étape. On a nous-mêmes fait monter une attente, alors que nos orientations contre le chômage sont connues. » « *J'attends*, ajoute-t-il, qu'on recentre les choses sur cette dimension-là, car cette législation est celle de l'emploi. On a été élu pour lutter contre le chômage et on n'a pas à changer de terrain en cours de route. »

« On s'est fait collectivement piéger. On a nous-mêmes fait monter une attente, alors que nos orientations sont connues »

Le discours à l'attention des classes moyennes, avec l'annonce d'une baisse de l'impôt direct, apparaît à M. Carresche comme « un tournant de problématique, un

changement de pied », comme si « on avait réglé le problème de l'emploi alors qu'on est encore très loin du compte ». Jospinien, le député de Paris ne croit pas à « tournant libéral » et reste confiant dans l'attachement du premier ministre à la « régulation de l'économie ». La déclaration sur Michelin n'était donc qu'« une maladresse de propos », selon M. Carresche, qui se dit favorable à « une accentuation des allègements de charges sociales plutôt qu'à une baisse de l'impôt sur le revenu ».

Autre élu jospinien, Vincent Peillon, député de la Somme, se déclare « totalement contre » la deuxième étape, en estimant qu'elle aurait été mieux venue au printemps 2000. « *Il s'est mis lui-même sous la pression. On ne commence pas une deuxième étape quand on n'a pas fini la première* », remarque-t-il, en soulignant que les 35 heures « ne sont pas encore votées », qu'il faut déjà « faire appliquer les lois votées » et, donc, « mobiliser les acteurs ». M. Peillon se consolera toutefois de cette nouvelle phase de l'action du gouvernement « si cela fait remonter des thèmes comme le contrôle des licenciements et la précarité ».

A contrario, Marisol Touraine,

également jospinienne, députée d'Indre-et-Loire, se dit « attachée » à la deuxième étape « pour donner un nouveau souffle aux réformes engagées il y a deux ans, contre le chômage, la lutte contre les inégalités, la modernisation de la vie politique ». « *J'attends moins un catalogue de mesures qu'un positionnement pour faire avancer les réformes* », ajoute M^{me} Touraine, « sereine » mais « surprise » par les réactions sur l'intervention du 13 septembre de M. Jospin : « *Je ne nie pas les interrogations sur l'intervention de l'Etat ou le rôle du politique, mais rien ne justifie l'idée que Strasbourg est l'oral de la dernière chance* » pour le premier ministre. Tout aussi « surpris », François Lamy, ex-rocarchien proche de Martine Aubry, député de l'Essonne, invite M. Jospin à « ne pas céder à la pression » et à « consolider ce que nous avons fait ». « *J'attends, dit-il, qu'il remette en perspective ce que nous avons fait depuis deux ans.* »

« *Quand Jospin a dit, à propos de Michelin, que l'Etat n'était pas là pour réguler l'économie, concède, magnanime, M. Lamy, sa langue a fourché. Avec les 35 heures et les emplois-jeunes, on est bien en train de réguler l'économie !* » Egale-

ment de l'Essonne, mais sénateur et porte-parole de la Gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon diagnostique un climat « étrange où on sent encore chez les militants l'euphorie du succès - queue de comète de La Rochelle - et un souffle coupé par ce qui s'est passé à la télévision le 13 septembre ». M. Mélenchon attend de M. Jospin le « dénouement de l'ambiguïté » entre ses déclarations sur France 2 - l'impuissance de l'Etat - et ses propos, le 20 septembre, à New York, sur la régulation de l'économie mondiale et le refus de la « dictature de l'actionnariat ». « *Etait-ce une erreur de communication ou un changement de cap ? Quelle est sa vraie position ?* », interroge-t-il.

Nouveau député européen, Bernard Poignant, ex-rocarchien, voit dans les commentaires sur la prestation de M. Jospin « un peu d'injustice ». « *Sa démarche, c'est la vieille méthode de Mendès France, apprécie M. Poignant. On ne peut pas faire le grand soir tous les jours sur France 2. Le problème de Jospin, c'est qu'il réussit trop bien, cela devient anormal. Comme on dit en Bretagne, il tient la marée !* »

Michel Noblecourt

CONCOURS ADMINISTRATIFS Préparations intensives
IRA 4 week-ends en oct/nov 1999
TACAA Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000
ENI 5 week-ends en sep/oct. 2000
IPESUP Enseignement supérieur privé
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01.43.25.63.30

Jean-Louis Debré s'efforce de « protéger Jacques Chirac » avant l'élection au RPR

François Fillon, candidat à la présidence, estime que son parti « est empêtré dans la cohabitation »

A la fin des journées parlementaires du RPR, à Marseille, samedi 25 septembre, Jean-Louis Debré, président du groupe de l'Assemblée natio-

nale, a demandé aux candidats à la présidence du mouvement gaulliste de tenir le chef de l'Etat à l'écart de l'élection. Charles Millon, pré-

sident de La Droite, a exclu un rapprochement avec le RPF de MM. Pasqua et de Villiers, qu'il juge « à la fois de droite et de gauche ».

D'UN MOT, Charles Pasqua a donné la mesure, dimanche 26 septembre, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », de l'élection qui se joue actuellement, et jusqu'au 5 décembre, à la tête du RPR : le futur président ne sera, selon lui, que l'« adjoint de M. de Villepin, le secrétaire général de l'Elysée » (lire aussi page 19). La question de l'autonomie du mouvement gaulliste par rapport au président de la République est, en effet, au cœur du débat interne et de la compétition en cours au RPR. Elle a déjà provoqué le départ de M. Pasqua, la démission de Philippe Séguin, le retrait de Nicolas Sarkozy, et elle paraît désormais inquiéter jusqu'au président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré.

A la clôture des journées parlementaires du Rassemblement, samedi 25 septembre à Marseille, le député de l'Eure a confirmé qu'il s'interdirait de prendre position : « Que chacun de nos compagnons candidats présente librement ses projets, ses méthodes, et les militants trancheront. Il ne peut et ne doit y avoir de candidat officiel, privilé-

gié », a affirmé M. Debré. L'Elysée est, en effet, embarrassé par l'activisme de deux des conseillers politiques du président de la République, Roger Romani et Maurice Ulrich, qui pilotent depuis le début de l'été la candidature de Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France. A tel point que, désormais, une autre candidature, celle de Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, est aussi présentée comme ayant les faveurs de l'entourage présidentiel. En cas d'échec de M. Delevoye ou, à tout le moins, d'élection difficile, il ne doit pas être dit que M. Chirac a été désavoué, par personne interposée, par les militants de son parti.

« Nous avons le devoir de protéger Jacques Chirac, a encore expliqué M. Debré. Protéger Jacques Chirac (...), c'est enfin, et j'allais dire surtout, se garder de l'impliquer dans la vie quotidienne de notre mouvement. Jacques Chirac est le président de la République. Il n'est plus le président du RPR ; alors, a fortiori, il ne peut être le chef d'une fraction du RPR qui se

réclamerait de lui, fût-elle ennoblée par le privilège de l'ancienneté. »

Candidat à la présidence du RPR, Patrick Devedjian a repris l'argument, dimanche, lors du « Forum-RMC-Le Figaro ». « Chacun des candidats choisit le thème de sa campagne. Jean-Paul Delevoye a choisi de faire supposer qu'il était le candidat de l'Elysée. C'est un positionnement qui, démocratiquement, est contestable et, dans l'intérêt du président de la République, dangereux », a affirmé le député des Hauts-de-Seine.

« Jacques Chirac est le président de la République. Il n'est plus le président du RPR ; alors, a fortiori, il ne peut être le chef d'une fraction »

Jugeant que « le RPR est empêtré dans la cohabitation », un autre candidat, François Fillon, a expliqué, vendredi sur LCI, que « vouloir confondre l'action d'un parti politique avec l'action du président de la République, c'est un vrai contresens, et, pour ceux qui se réclament de la V^e République, plus qu'un contresens, une erreur politique ».

Mais toutes ces mises en garde restent vaines. M. Delevoye continue de se présenter comme le candidat du rassemblement, alors que ses rivaux ne seraient que les

porte-parole d'un courant. MM. Romani et Ulrich ont passé le plus clair de leur temps, à Marseille, à « protéger » le président de l'AMF, ainsi que le maire de Paris, Jean Tiberi. Le discours d'adieu, ou plutôt d'au revoir, de M. Sarkozy a bénéficié de l'imprimatur du président de la République, et le secrétaire général du RPR, fidèle à ses habitudes, n'a pas tardé à le faire savoir.

En parallèle à cette « pièce de théâtre », selon le mot de M. Pasqua, Charles Millon, président de La Droite, a rejeté, dimanche 26 septembre, à Saint-Vulbas, dans l'Ain, tout rapprochement avec le Rassemblement pour la France (RPF), sous le prétexte que le mouvement lancé par le sénateur des Hauts-de-Seine se veut « à la fois de droite et de gauche ». Désireux, depuis plusieurs mois, de sortir de l'impasse dans laquelle l'a entraîné l'ancien président du conseil régional de Rhône-Alpes, l'ancien député RPR Marc Frayssé, au contraire, a fait le choix du RPF. Il a été nommé aussitôt chargé de mission auprès de M. Pasqua et il ne fait guère de doute que, sous cette nouvelle étiquette, il devrait perturber le jeu à droite lors des prochaines élections municipales à Lyon.

La décision de M. Millon ne peut que satisfaire Philippe de Villiers, qui redoutait l'arrivée au RPF d'un possible concurrent. Elle a déçu, en revanche, un autre responsable du RPF, Jean-Charles Marchiani, qui estime que M. Millon, « depuis les élections régionales, symbolise le courage et la résistance au terrorisme du politique correct ». M. Marchiani espère que « ce n'est que partie remise ».

Jean-Louis Saux

François Bayrou se réjouit des évolutions à droite

Le président de l'UDF, François Bayrou, s'est réjoui, dimanche 26 septembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », des évolutions en cours au sein de l'opposition. Tout en admettant que « les organisations ne correspondent pas vraiment aux idées », il a souligné que « c'est en train de changer ». « Ça bouge, ça change », a-t-il lancé, avant d'ajouter : « Je trouve positif qu'il existe un courant national, républicain national à l'intérieur d'une opposition républicaine. Ses idées, on peut en discuter, mais c'est autre chose que l'extrémisme. »

M. Bayrou a également vivement critiqué les mesures envisagées par le gouvernement pour pénaliser les entreprises qui licencient. « Lionel Jospin prend le mauvais chemin. Au lieu de punir et de prendre le bâton, il faut chercher la voie de l'incitation en introduisant dans la réflexion des entreprises les avantages à long terme qu'elles peuvent avoir à défendre l'emploi », a-t-il déclaré.

Pour Charles Pasqua, le « vrai président » du RPR est « à l'Elysée »

NICE

de notre correspondant

Pas d'alliance, et encore moins de retour au bercail : Charles Pasqua a approfondi sa rupture avec le RPR à l'occasion d'un dîner-débat organisé par le Rassemblement du peuple français (RPF), samedi 25 septembre, à Nice, qui a rassemblé un millier de personnes. Au début de la soirée, l'ancien ministre a même ironisé : « Ce serait plutôt à eux de me rejoindre dans ma bergerie ! » Comparant le RPR au Titanic ou au Ra-deau de la Méduse, M. Pasqua a estimé que l'élection de son prochain président « n'a aucune importance » puisque « le vrai président est à l'Elysée ». Il a refusé à l'ensemble des candidats la possibilité d'obtenir une quelconque autonomie pour leur parti vis-à-vis du président de la République. « Le RPR est condamné à s'étioler puisqu'il ne peut pas jouer pleinement son rôle d'opposant, a-t-il expliqué. Il est trop lié à Jacques Chirac, lui-même soumis aux contraintes de la cohabitation. »

De Perpignan à Menton, le terrain paraît favorable à Charles Pasqua pour implanter le RPF, qui, selon lui, compte 15 000 adhérents. Il creuse les fondations de sa « bergerie » dans la région

Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il assigne à son mouvement la mission de diriger des collectivités locales. Une structure régionale est déjà en place, avec des délégués départementaux rassemblés autour des deux figures de proue : Jean-Charles Marchiani, l'ancien préfet du Var, et Lionnel Luca, maire de Villeneuve-Loubet et député des Alpes-Maritimes.

LE RPF N'EST PAS « UN CANOT DE SAUVETAGE »

Dans le Var, Toulon est la ville-cible du RPF. Dans les Alpes-Maritimes, son mouvement campe face à une fédération RPR dirigée par Christian Estrosi, un proche de Nicolas Sarkozy. Le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, en voyage en Chine, était officiellement représenté, samedi, par son adjoint à la sécurité, Jean Hanot, arrivé aux côtés de l'ancien ministre de l'intérieur. Quant à Cannes, dirigée par un maire RPR, M. Pasqua, écartant toute ambition personnelle, a sa « petite idée » pour les élections municipales. Mais le président du RPF a lancé une mise en garde à l'intention des responsables cannois : « Des élus sautent dans un canot de sauvetage pour qu'on les récupère. Ça ne se passe pas comme ça. Ils devront se rassembler autour

de nos idées, sur la nation, la République et la souveraineté nationale. Notre ambition n'est pas de recueillir des élus en mal de moyens pour se faire réélire, car les élus, nous les ferons nous-mêmes. »

Devant les sympathisants, MM. Pasqua et Philippe de Villiers occupent chacun leur place, le second légèrement en retrait derrière le premier. « Philippe » chambre « Charles » pour ses bretelles ; « Charles » félicite « Philippe » pour son discours, en quoi il voit « la preuve que tout espoir n'est pas perdu pour les apprentis orateurs ». M. de Villiers trace devant les Niçois les grandes lignes de la charte du mouvement, qui tiendra son congrès les 20 et 21 novembre. « Avec nous, ce sera la tolérance zéro pour la délinquance », avertit-il. Il déplore encore que « l'homme politique ait quitté son statut d'acteur pour être un commentateur ». Au nom de ce constat, M. Pasqua a annoncé qu'une délégation du RPF se rendra aux négociations sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Seattle (Etats-Unis), pour « combattre sur place les renoncements éventuels ».

Jean-Pierre Laborde

Jean-Marie Le Pen « surfe » sur les divisions du Front national

Il entend être à nouveau candidat en 2002

QUELQU'UN en doutait-il encore ? Jean-Marie Le Pen a saisi la première occasion de réaffirmer qu'il serait candidat à la prochaine élection présidentielle. Ce scrutin constitue, à ses yeux, « la reine des batailles, celle dont dépend la renaissance », a rappelé le président du Front national, dimanche 26 septembre, en clôture des « Bleu-blanc-rouge », la fête annuelle de son parti, commencée samedi. M. Le Pen a souhaité, au passage, que la présidentielle ait lieu le même jour que les élections législatives, ce qui lui permettrait d'être « à la tête du commando des 577 candidats FN ». Depuis le départ des mégrétistes, en décembre 1998, personne, pourtant, ne songe à contester sa légitimité à faire un dernier tour de piste en 2002. En revanche, tout le monde, cadres et militants, attendait avec impatience qu'il apporte des éclaircissements sur divers thèmes – islam, immigration, organisation du parti – qui ont divisé le FN depuis plusieurs mois.

En ce qui concerne le parti, le président du Front national, qui rejette toute « révolution », annonce toutefois « une évolution des structures ». Ce qui a été interprété comme une volonté de maintenir une direction bicéphale (secrétariat et délégation générale) tout en nommant ponctuellement des sortes de chargés de mission. Quant aux militants, s'ils bénéficieront, au congrès annoncé pour le printemps 2000, d'une voix égale à celle des dirigeants du parti, ils sont toutefois invités à « s'aider eux-mêmes ». Autrement dit, à ne pas trop compter sur une augmentation substantielle de l'argent octroyé par la direction nationale. En revanche, le service Internet dirigé par Etienne Maréchal, le frère du directeur de la communication, Samuel Maréchal, qualifié de « domaine essentiel » et de « chance pour l'avenir des idées » du FN, se voit assuré d'un avenir radieux.

MÉNAGER LES SENSIBILITÉS

En ce qui concerne le programme, Jean-Marie Le Pen, qui définit son parti comme « un mouvement national, populaire et social », s'est à nouveau livré à l'exercice périlleux de ménager toutes les sensibilités. L'islam ? « C'est une menace objective, liée à des phénomènes démographiques et sociaux de masse », « la grande majorité des musulmans en France est étrangère ou rebelle à l'intégration ». L'immigration ? « Il faut inverser le courant de l'immigration en coupant les pompes aspirantes sociales, rétablir un contrôle national de nos frontières (...), remplacer les (...) préférences étrangères et abolir le droit du sol. Le fait qu'une chèvre naisse dans une écurie n'en fait pas un cheval. » Mais le fondateur du parti d'extrême droite souligne également que « chacun a le droit de croire et de pratiquer sa re-

ligion s'il observe nos lois et respecte nos coutumes ». « Pour nous, la nationalité française s'hérite ou se mérite, et nous ne la discutons pas à ceux qui ont versé leur sang pour la France – légionnaires ou soldats, quelles que soient leur race ou leur religion. » « Si en France il doit y avoir des discriminations positives, comme l'on dit aux Etats-Unis, elles doivent profiter aux Français d'abord et aux étrangers qui aiment la France et sont prêts à la servir », ajoute-t-il.

Soutien à Action directe et à Carlos

Le Front national de la jeunesse, plus que groupusculaire depuis la scission du Front national, ratisse large. « Le Pen est amour », proclamait la bande-roule centrale de son stand à la fête des Bleu-Blanc-Rouge, samedi 25 et dimanche 26 septembre. A l'entrée, le Groupe union défense (GUD), organisation « nationale-révolutionnaire », proposait des tee-shirts avec la croix celtique et une toute nouvelle revue, *Jusqu'à nouvel ordre*.

Organe de l'Union et défense des étudiants et lycéens (UDEL), créée par jeune résistance et le GUD, cette revue demande de « soutenir moralement et financièrement les quatre militants de l'Action directe et Carlos », qui, « à la pointe du combat contre l'oppression sioniste (...), ont payé la pureté de leur engagement de leur liberté ». Suivent les noms et adresses de Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan, Régis Schleiter et Il-litch Ramirez Sanchez, dit « Carlos ».

Ainsi, subtilement, M. Le Pen introduit une distinction entre « bons » et « mauvais » musulmans, entre ceux qui se fondent dans la société française et les « voyous », les « bandes ethniques », qu'il faut expulser. Un moyen pour lui de réaffirmer que le FN n'est « ni raciste ni xénophobe ». De même, le président du FN s'est appliqué à ne plus présenter l'immigration comme l'unique responsable du chômage, comme en écho à la thématique pasquaïenne de la mondialisation. « Il faut dire non à l'Europe, quitter le rafiot avant qu'il ne sombre », a-t-il lancé en réclamant, pour lutter contre la mondialisation, une véritable politique méditerranéenne digne du temps de la colonisation. Et M. Le Pen de « rêver » à « une France sortant du double cache-marin euromondialiste et islamo-colonialiste, pour redonner à la Méditerranée le goût de l'ordre, de l'autorité, de la sécurité ».

Christiane Chombeau

3

IL EST PERMIS DE NE RIEN SE REFUSER.

J

du millénaire

LES PLUS BELLES MARQUES ONT DES PRIX IRRÉSISTIBLES. DU 28 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 3 OCTOBRE INCLUS.

CRÉDITS 3J

HAUSSMANN - MONTPARNASSE - ÉVRY 2

Trois candidats s'affrontent pour l'élection à la présidence du Conseil économique et social

Jean Mattéoli est mis en difficulté par André Roulet et, surtout, Jacques Dermagne

Les 231 membres du Conseil économique et social vont élire, mardi 28 septembre, leur nouveau président pour deux ans et demi. Trois can-

didats sollicitent leurs suffrages. Face au sortant, Jean Mattéoli, qui a démenti, à la veille du week-end, toute intention de se retirer, An-

dré Roulet, trésorier de FO, et Jacques Dermagne, membre du patronat, ont placé leur candidature respective sous le signe de la relève.

RÉUNIS en assemblée plénière, les 231 membres du Conseil économique et social (CES) vont élire, mardi 28 septembre, leur président. A la veille d'un scrutin qui s'annonce très ouvert, trois candidats sont toujours en lice : l'actuel président du CES, Jean Mattéoli, soixante-seize ans, le trésorier de Force ouvrière, André Roulet, cinquante-sept ans, et Jacques Dermagne, soixante et un ans, membre du conseil exécutif du Mouvement des entreprises de France (Medef).

A la tête de l'assemblée consultative depuis 1987, M. Mattéoli a tenu, vendredi, à faire savoir qu'il ne renoncera pas. Une rumeur insistante prédisait en effet son retrait, à l'ultime minute. « M. Mattéoli ne compte absolument pas se retirer », indiquait son entourage, soulignant que cet ancien résistant, aux vieilles amitiés gaullistes, restait insensible aux sollicitations amicales l'enjoignant de laisser tomber. M. Mattéoli, qui brigue un sixième mandat, rappelle qu'il s'est employé à « faciliter la libre expression de chacun » et que le CES a servi d'inspiration à une quarantaine d'institutions semblables dans le monde. Il estime que « le devoir » du CES est « le service du bien public ».

Bénéficiant de l'appui de Jacques Chirac, l'ancien ministre du travail sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing pût de l'entrée en lice de Jacques Dermagne, membre du conseil exécutif du Medef, dont une partie des soutiens recourent les siens. C'est ainsi qu'au sein des personnalités qualifiées désignées

par le chef de l'Etat, théoriquement entièrement acquises à M. Mattéoli, les « jeunes » RPR, à la différence des personnalités gaullistes historiques, songent, à l'instar d'un Michel Roussin ou d'un Alain Pompidou, à appuyer la candidature de M. Dermagne.

LA RELÈVE

Ce dernier a placé sa campagne sous le signe de la relève, tout comme André Roulet, le candidat de FO, membre du Parti socialiste, proche du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et qui, lui, devrait être assuré de l'appui des personnalités qualifiées désignées par le premier ministre. M. Roulet souhaite « redynamiser » le CES, dont il dénonce « l'immobilisme ». Il déplore aussi que cette assemblée consultative soit « saisie

rarement par les gouvernements » et défend l'idée que le social ne « doit pas être un sous-produit de l'économie ».

Concernant les personnalités qualifiées choisies par Matignon, un mystère demeure : le veto mis à la nomination, proposée par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, de Michel Deschamps, ancien responsable de la FSU et membre de la liste communiste « Bouge l'Europe ! » aux européennes. Le Parti communiste, qui revendiquait trois places de personnalités qualifiées – soit une de plus que dans l'assemblée sortante – avait officiellement mis le nom de M. Deschamps en tête de ses propositions, aux côtés d'Aline Pailler et de Nadine Garcia. Il n'a pas obtenu gain de cause. Aux communistes, l'entourage de M. Jospin a expliqué

Le fonctionnement du CES

● **Composition.** Le Conseil économique et social (CES) compte 231 membres, pour un mandat de cinq ans, dont 163 sont désignés par les organisations professionnelles. On compte par ailleurs 72 membres de section, désignés pour deux ans, et qui ont un rôle d'experts auprès des diverses sections.

● **Élection.** Le président du CES est élu par l'ensemble des conseillers réunis en assemblée plénière, lors d'un vote à bulletins secrets. Pour être élu, la majorité absolue est nécessaire lors des deux premiers tours ; au

troisième, la majorité simple est requise.

● **Rôle.** Troisième assemblée constitutionnelle, le CES est investi d'une triple mission : favoriser le dialogue entre les différentes catégories socioprofessionnelles ; conseiller le gouvernement dans l'élaboration de sa politique économique ; contribuer à l'information des parlementaires.

● **Organisation.** Les conseillers se réunissent en assemblée plénière une ou deux fois par mois, pour voter les avis à partir des rapports qui leur sont présentés.

L'armée de l'air se plaint des arbitrages budgétaires

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR de l'armée de l'air n'est pas satisfait de son budget pour 2000 et il l'a carrément dit aux députés de la commission de la défense. L'opération « Force alliée » au Kosovo ayant confirmé la place de l'arme aérienne dans la résolution des crises, le général Jean Rannou s'est dit « inquiet » et « préoccupé » du fait que la part de l'armée de l'air dans le budget militaire ne cesse de chuter. Selon lui, le Kosovo aura été « le premier conflit de l'histoire où une coalition a pu vaincre une force armée significative sans être réellement au contact avec elle » grâce aux moyens aériens. Or, a-t-il expliqué, mercredi 22 septembre, au Palais-Bourbon, « la France apparaît comme le pays de l'OTAN disposant des armées les plus modernes dans lequel les forces aériennes font l'objet d'arbitrages budgétaires les moins favorables ».

Pour 2000, il est prévu d'allouer 34,5 milliards de francs (5,3 milliards d'euros) à l'armée de l'air, en diminution de 3,6 % par rapport au budget initial de 1999. Si, à l'intérieur de cette « enveloppe », les crédits de fonctionnement sont en hausse légère de 0,8 %, les dépenses d'équipement, en revanche, plongent avec une baisse de 6,9 % en crédits de paiement et de 10,3 % en autorisations de

programme. Conséquence : la part des crédits attribués à l'armée de l'air, au sein du budget global de la défense, va tomber en 2000 à 21 %, au lieu de 28 % en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et l'écart se creuse encore davantage en matière d'équipement et de recherche, puisque les crédits dans ce domaine représenteront 24 % du budget, alors qu'ils dépassent les 30 % dans les deux autres mêmes pays.

« UN DÉBUT DE CASSE DE L'OUTIL DE DÉFENSE »

Le général Rannou s'est inquiété de la poursuite, à terme, d'une telle orientation, qui se traduit notamment par « l'absence de commandes d'appareils neufs depuis 1991 ». « Si les restrictions budgétaires continuent, a-t-il estimé, l'armée de l'air ne pourra pas garder le niveau quantitatif d'aujourd'hui, même si elle reste efficace sur le plan qualitatif », puisque la France aura assuré quelque 12 % des missions au-dessus du Kosovo, loin derrière les Etats-Unis mais devant tous les autres partenaires européens de l'Alliance atlantique.

Selon le chef d'état-major de l'armée de l'air, la réduction, qu'il a qualifiée de « significative », des autorisations de programme est due à un « prêt » de 2 milliards de francs

(304,9 millions d'euros) au profit de la marine pour qu'elle finance, dès 2000, son projet de frégate de lutte anti-aérienne *Horizon* en coopération avec l'Italie. Ces frégates sont destinées à escorter le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. « Ce transfert de crédits a pour conséquence, considère le général Rannou, le décalage de six mois à un an de certaines opérations du programme *Mirage 2000D*, parmi lesquelles l'étude et la mise au point des armements de cet avion », à commencer par les missiles de croisière *Scalp* et *Apache* et l'armement sol-air modulaire *AASM*. De même, a encore annoncé le général Rannou, une deuxième tranche de commandes de douze *Rafale* vient d'être différée et reportée à 2001.

De l'analyse du chef d'état-major, René Galry-Dejean, député RPR de Paris, a tiré la conclusion qu'on assistait à « un début de casse de l'outil de défense » et il a fait part d'« un constat grave et triste, au-delà de toute polémique », stigmatisant le fait que « toute cohérence stratégique semble avoir disparu » dès lors que le gouvernement n'a tiré aucune conséquence de la crise dans les Balkans en matière budgétaire.

Jacques Isnard

M^{me} Voynet évoque l'« autonomie » de la Corse

La ministre de l'aménagement du territoire condamne la violence avec fermeté mais ne fait pas de son arrêt un « préalable »

DOMINIQUE VOYNET veut bien parler d'« autonomie » de la Corse, et ne reprend pas à son compte le « préalable » à toute discussion sur l'évolution du statut institutionnel de l'île, c'est-à-dire l'arrêt de la violence réclamé par Lionel Jospin, lors de son voyage en Corse, les 6 et 7 septembre. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement l'a déclaré, samedi 25 septembre, dans le journal télévisé de France 3-Corse, alors qu'elle était invitée la veille à clore, à Corte (Haute-Corse), les journées nationales des parcs naturels régionaux.

« Je ne suis pas convaincue qu'il faille parler davantage que de raison des problèmes institutionnels et politiques de l'île », a expliqué la ministre. Mais, a-t-elle ajouté, « je n'ai aucune gêne à parler d'autonomie. C'est un sujet traité de manière sérieuse par la plupart des gouvernements européens, et c'est un sujet que la France aborde elle-même dans bien des territoires ».

« Je souhaite que cette discussion soit menée avec les Corses et que l'on prenne le temps de l'approfondir. Entre l'indépendance voulue par quelques-uns, mais pas par la majorité des Corses, et le statut actuel, il y a vraiment beaucoup de

marge de manœuvre », a expliqué M^{me} Voynet. « Je pense notamment à l'utilité d'une discussion approfondie sur le nombre de communes, le fait qu'il y ait en Corse deux départements et une collectivité territoriale... Le nombre des offices et des structures semi-officielles en Corse ne facilite pas la coordination des efforts », a-t-elle expliqué, y voyant « un frein à l'avancée des dossiers ».

Dominique Voynet a ensuite « condamné avec la plus grande fermeté » la violence. « Je ne crois pas qu'il y ait une seule organisation politique crédible, soutenue pas les Corses », qui la défende, a-t-elle estimé. Elle s'est toutefois refusée à « parler du préalable » posé par le premier ministre lors de son voyage en Corse, même si, a-t-elle ajouté, « en même temps, je ne veux pas corriger ce qu'a dit le premier ministre. Il a parlé au nom du gouvernement tout entier », a indiqué la ministre de l'environnement. « Je crois simplement qu'aucun prétexte ne doit être utilisé pour freiner l'avancée des dossiers qui sont indispensables au développement de l'île et au dialogue entre les Corses. »

Ariane Chemin

Deux élections cantonales partielles

MARTINIQUE
Canton de Macouba-Grand-Rivière (second tour).

I., 2 175 ; V., 1 817 ; A., 16,46 % ; E., 1 796.

Sainte-Rose Cakin, div. d., m. de Macuba, 560 (31,18 %)... ÉLU
Rigobert Marcho, PPM, 482 (26,84 %) ; Joachim Bouquety, div. g., 409 (22,77 %) ; Ernest Dehauteur, s., div. d., m. de Grand-Rivière, 345 (19,21 %).

[Sainte-Rose Cakin (RPR) retrouve le siège qu'il avait perdu en mars 1998 au profit du divers droite Ernest Dehauteur. Ce second tour a pris les allures d'une double confrontation pour les élections municipales, dans l'un des cantons les plus défavorisés de la Martinique.

19 septembre 1999 : I., 2 175 ; V., 1 656 ; A., 23,86 % ; E., 1 630 ; Sainte-Rose Cakin, div. d., m., 469 (28,77 %) ; Rigobert Marcho, PPM, 417 (25,58 %) ; Joachim Bouquety, div. g., 381 (23,37 %) ; Ernest Dehauteur, div. d., m. Grand-Rivière, 363 (22,27 %).

22 mars 1998 : I., 2 223 ; V., 1 781 ; A., 19,88 % ; E., 1 753 ; Ernest Dehauteur, div. d., m., 605 (34,51 %) ; Rigobert Marcho, PPM, 596 (34,00 %) ; Sainte-Rose Cakin, div. d., m., 552 (31,49 %).

SEINE-MARITIME

Canton du Petit-Quevilly (second tour).

I., 11 590 ; V., 2 573 ; A., 77,80 % ; E., 1 940.

Françoise Duquesne, PS, adj. m. du Petit-Quevilly, 1 940 (100 %)... ÉLUE

[Françoise Duquesne (PS), adjointe au maire du Petit-Quevilly, succède à François Zimeray, maire (PS) de cette ville, dans un canton dont les limites recouvrent exactement celles de la commune. Ce scrutin était organisé après la démission de M. Zimeray, élu en juin député européen. M^{me} Duquesne était seule en lice pour le second tour après le désistement en sa faveur du candidat communiste.

19 septembre 1999 : I., 11 590 ; V., 3 383 ; A., 70,81 % ; E., 3 292 ; Françoise Duquesne, PS, adj. m. du Petit-Quevilly, 1 661 (50,46 %) ; André Delestre, PCF, 450 (13,67 %) ; Bernard Mazier, MN, 445 (13,52 %) ; René Demogot, UDF, 391 (11,88 %) ; Pascal Rigaud, Verts, 224 (6,80 %) ; Jean-Louis de Giovanni, MDC, c. m. du Petit-Quevilly, 121 (3,68 %).

DÉPÊCHES

■ **MUNICIPALES : Dominique Baudis, député (UDF) de la Haute-Garonne, indique qu'il s'interroge sur sa candidature** à sa propre succession à la mairie de Toulouse aux municipales de 2001. Dans l'éditorial du numéro de septembre-octobre de la revue municipale *Capitole infos*, M. Baudis explique qu'il ne souhaite pas apporter de réponse aujourd'hui, car « la campagne commencerait immédiatement. Dix-huit mois à l'avance, ce serait trop tôt ». Maire depuis 1983, M. Baudis ajoute : « La seule question que je me pose – légitimement, je crois – est celle-ci : dans quelle durée dois-je inscrire mon action municipale ? Dix-huit ans ou vingt-quatre ans ? (...) Quand j'apporterai ma réponse, la campagne électorale commencera. »

■ **Une courte majorité de Parisiens préférerait un maire de gauche** (45 %) à un maire de droite (43 %), selon un sondage de l'IFOP, réalisé le 18 septembre auprès d'un échantillon de 1 004 habitants de la capitale et publié par *Le Journal du dimanche* (daté 26 septembre). Les deux personnalités les plus citées sont, à gauche, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn (23 %), et, à droite, la députée RPR de Paris Françoise de Panafieu (16 %). M. Strauss-Kahn l'emporterait par 42 % des suffrages, contre 32 % à la députée de Paris.

■ **DROITE : Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, s'est dit réservé**, lundi 27 septembre, sur RMC, à l'égard de la proposition de François Bayrou de reporter les élections législatives après la présidentielle. Jugeant que cette initiative appartient au premier ministre, il a estimé qu'« il faut d'abord gagner les élections législatives, les gagner sans ambiguïté, pour se permettre, peut-être, de gagner l'élection présidentielle ».



Votre nouvelle BMW 320d Pack Injection directe 7CV. pour 3.383,32F/mois entretien inclus.



Modèle 320d Pack injection directe prix de vente : 181.450F Financement LOA en 48 mois. 1er loyer 20% : 36.290F, suivi de 47 loyers mensuels de 3.012,07F hors assurance. Option d'achat : 27.217,50F.Coté total avec achat en fin de contrat : 205.074,79F. Contrat d'entretien SERENIUM au prix de 371,25F par mois facultatif comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 48 mois et/ou 100.000km (au premier des 2 termes atteint). Sous réserve d'acceptation par BMW LEASE, SNC au capital de 20 000 000F. RCS VERSAILLES B 343 636 643. Offre valable jusqu'au 10/10/99.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



O I S E

L'anglais à Oxford

L'anglais à Dublin

L'anglais à Bristol

L'allemand à Heidelberg

L'anglais à Cambridge

L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.

● Informations et inscriptions :
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

MÉDECINE Mis en place depuis un an, le registre national informatisé des refus des dons d'organes a enregistré 38 266 inscriptions. Ces personnes s'opposent expressément à l'utilisation de leurs organes

après leur mort pour effectuer des greffes ou pour la recherche de causes de leur décès. ● **CE CHIFFRE** n'englobe pas la totalité des refus

de dons : les familles, dont la consultation demeure obligatoire malgré la mise en place du fichier, s'opposent encore une fois sur trois à l'usage thérapeutique du cadavre.

● **LA PLUPART** des pays européens se sont dotés d'un système de registre. ● **LE BILAN** de cette première année d'activité confirme la baisse du nombre d'autopsies

scientifiques pratiquées dans les hôpitaux français. Ce fait inquiète les scientifiques, qui redoutent de ne plus être en mesure de connaître les causes de la mort d'un patient.

Près de 40 000 Français refusent de donner leurs organes après leur mort

Le bilan de la première année d'existence du registre national des refus des dons d'organes fait apparaître un nombre d'inscrits moins élevé que ne le redoutaient les médecins. Les familles des défunts s'opposent encore une fois sur trois à l'usage thérapeutique qui pourrait être fait du cadavre

UN AN après la mise en service du registre national informatisé des refus des dons d'organes, on dispose, pour la première fois en France, de données fiables quant au nombre de personnes – elles sont 38 266 – qui, à ce jour, refusent expressément que l'on puisse, après leur mort, utiliser leurs organes ou rechercher les causes de leur décès. Créé par les lois de bioéthique de 1994 et par un décret du 30 mai 1997, ce registre n'avait effectivement pu commencer à fonctionner qu'à partir du 15 septembre 1998. Il permet à chacun d'exprimer son refus de toute forme de prélèvement *post mortem* de tissu ou d'organe. La mise en place de ce dispositif avait été précédée, à partir du début du mois de juillet 1998, d'une vaste campagne d'information du corps médical et du public, puis d'une large mise à disposition – à plus de dix millions d'exemplaires – de documents d'information dans les pharmacies d'officine.

Pour s'inscrire sur ce registre, il suffit de remplir un formulaire (disponible en pharmacie, auprès des médecins ou sur simple demande téléphonique au 0-800-20-22-24). Toute personne majeure ou mineure (âgée de 13 ans au moins) peut s'inscrire, et ce quelles que soient sa nationalité et sa durée de séjour sur le sol français. Le dispositif actuel ne permet pas, en

Les différentes situations existant en Europe				
RÉGIME DE CONSENTEMENT	DATE DE MISE EN PLACE	RÉPONSES POSSIBLES SUR LE REGISTRE	NOMBRE D'INSCRITS (Pourcentage de la population)	
► GR-BRETAGNE	<i>Explicite</i>	oct. 1994	Oui	10 %
► DANEMARK	<i>Explicite</i>	1990	Oui ou non	5 %
► SUÈDE *	<i>Explicite</i>	juill. 1996	Oui ou non	16 %
► PAYS-BAS *	<i>Explicite</i>	1998	Oui ou non	30 %
► BELGIQUE	<i>Explicite</i>	fév. 1997	Oui ou non	2 %
► ESPAGNE	<i>Présumé</i>	<i>Pas de mise en place</i>	—	—
► FRANCE	<i>Présumé</i>	sept. 1998	non	0,06 %
► POLOGNE	<i>Présumé</i>	oct. 1996	non	0,04 %
► PORTUGAL	<i>Présumé</i>	oct. 1994	non	0,36%
► AUTRICHE	<i>Présumé</i>	janv. 1995	non	0,03 %

* La mise en place des données d'information dans les boîtes aux lettres de chaque foyer a soulevé beaucoup de polémiques dans les deux pays. Source : Groupe d'experts sur l'organisation de la greffe en Europe - Conseil de l'Europe, septembre 1999

Les situations nationales concernant les dons d'organes peuvent être divisées en deux grands groupes en fonction du régime de consentement. Dans le régime dit « **explicite** », on peut, de son vivant, faire connaître soit son accord, soit son refus. Dans le régime appelé « **préssumé** », on postule que la personne qui n'a pas manifesté, de son vivant, son refus du prélèvement est donneur potentiel. Le tableau ci-dessus montre la variété des systèmes mis en place dans différents pays européens. En Europe du Nord, où le consentement est « **explicite** », la proportion de la population inscrite sur les registres est notablement supérieure à celle des pays d'Europe du Sud ou centrale où le consentement est « **préssumé** » et où, par définition, ne peuvent s'inscrire que les personnes opposées aux prélèvements *post mortem*.

revanche, de prendre en compte les refus partiels de don ne s'appliquant qu'à tel ou tel organe. « *Si une personne souhaite exprimer un refus partiel, il lui est conseillé d'en parler à sa famille pour qu'elle puisse en témoigner* », précise-t-on auprès de l'Etablissement français des greffes. On ajoute que cette inscription « *est révoquant à tout*

moment ». Il suffit pour cela de renvoyer un formulaire stipulant l'annulation de la précédente inscription. Enfin, il convient de préciser que le fait de refuser le don de ses organes n'exclut pas la personne du bénéfice d'une greffe thérapeutique si son état de santé le réclamait.

La création de ce registre natio-

nal traduisait la volonté du législateur de tenter de rééquilibrer la situation née du régime de consentement présumé, en vigueur depuis la fin des années 70, selon lequel toute personne n'ayant pas manifesté de son vivant son opposition absolue au prélèvement *post mortem* de ses organes pouvait être considérée

comme ayant potentiellement accepté la pratique d'un tel prélèvement. Quelques affaires de prélèvements effectués dans des conditions fort discutables (comme celui de globes oculaires à l'hôpital d'Amiens) et les amalgames faits entre la pratique des prélèvements et les rumeurs de trafics internationaux d'organes humains avaient, en effet, jeté une forte suspicion sur une pratique jusqu'alors tenue pour le symbole d'une nouvelle forme de solidarité.

SITUATION CONFUSE

Aujourd'hui, les responsables du registre national entendent, pour d'évidentes raisons de confidentialité, conserver le secret sur les caractéristiques des 38 226 personnes ayant exprimé un refus du don. « *Il ne s'agit pas pour nous de fournir des éléments qui pourraient fournir un matériau à des études sociologiques*, a expliqué au Monde le professeur Didier Houssin, directeur général de l'Etablissement français des greffes. *Nous pouvons seulement dire qu'il s'agit, dans 56 % des cas, de femmes et que la répartition des expressions de refus est proportionnellement homogène, compte tenu des concentrations de population sur l'ensemble du territoire.* »

En créant un tel registre et en organisant une large information pour faire connaître son existence, comme les modalités d'inscription, les responsables de l'Etablissement français des greffes prenaient clairement le risque d'accélérer la tendance générale au refus du don. Un an plus tard, les chiffres disponibles témoignent qu'il n'en a rien été. « *En pratique, la consultation systématique du registre national avant tout prélèvement n'a, en un an, conduit qu'à un seul refus*, précise le professeur Houssin. *De plus, après une reprise notable, en 1998, de l'activité de transplantation par rapport à l'année précédente, la mise en activité de ce registre n'a pas coïncidé, cette année, avec une réduction sensible du nombre global des greffes.* »

Pour autant, la situation qui prévaut dans ce domaine demeure toujours très confuse. En effet, tout en étant contraintes de consulter le registre national, les équipes médico-chirurgicales souhaitent effectuer des prélèvements d'organes doivent, de plus, demander l'opinion de la famille ou des proches du défunt. Et l'on continue aujourd'hui d'enregistrer globalement 30 % d'opposition au prélèvement, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit là du reflet de la volonté négative du défunt (exprimée en dehors du système du registre) ou de la réponse spontanée d'une famille confrontée à la souffrance immédiate du deuil. Ainsi, si elle a permis de répondre

à une nécessité éthique, la création du registre n'a en rien facilité le travail des équipes médicales spécialisées dans la pratique de la greffe d'organe. Pas plus qu'elle n'aura dissipé les interrogations de l'opinion face à une activité chirurgicale, certes de plus en plus performante, mais qui peine à trouver ici la voie d'une nouvelle forme, biologique, de solidarité.

Dans un tel contexte, la prochaine lecture par le Parlement des lois de bioéthique pourrait fournir la possibilité de rouvrir le débat qui, en 1994, avait été tran-

Plus de 5 000 malades attendent une greffe

On pratique chaque année en France environ 3 000 greffes d'organes. Il s'agit, le plus souvent, de greffes de rein (1 800), de foie (700) et de cœur (400). Les organes transplantés sont prélevés sur des personnes dites en état de « mort encéphalique ». Il s'agit dans la moitié des cas de personnes âgées de 18 à 45 ans. Elles sont le plus souvent décédées des suites d'une maladie cardio-vasculaire ou d'un traumatisme. Sur l'ensemble des personnes en état de mort encéphalique, seules un peu plus de la moitié (soit, selon les années, entre 850 et 1 000) font l'objet de prélèvements. Si ces prélèvements ne sont pas effectués, c'est soit à cause de l'opposition de la famille (un tiers des cas), soit pour des raisons médicales. L'insuffisance du nombre de prélèvements fait que plus de cinq mille malades sont inscrits sur les listes d'attente. Aujourd'hui, en France, 4 497 personnes attendent une greffe de rein, 270 d'un cœur, 259 d'un foie, 141 d'un pancréas et 107 de poumons.

ché dans la plus grande confusion. Outre la situation inquiétante de l'autopsie scientifique, certains spécialistes médicaux plaident pour que l'on permette à chacun de s'exprimer, au-delà du seul refus, sur l'usage qui peut, ou non, être fait de son corps après sa mort. Pour qu'on en finisse, en d'autres termes, avec un régime de consentement présumé associé à un registre national des refus et à la consultation obligatoire de la famille, afin d'adopter un régime de consentement explicite qui permettrait de dissiper collectivement de trop grandes ambiguïtés et, pour le corps médical, de prélever et de greffer dans une plus grande transparence.

Jean-Yves Nau

La mort lente des autopsies scientifiques

LE BILAN de la première année d'activité du Registre national informatisé de refus des dons d'organes vient confirmer un phénomène inquiétant : la réduction constante, depuis plusieurs années, du nombre d'autopsies scientifiques pratiquées dans les établissements hospitaliers français. On découvre en effet aujourd'hui que seules 1 326 demandes d'autopsies à but scientifique ont été formulées, pour toute la France, auprès des responsables de ce registre, ce qui, compte tenu des textes législatifs et réglementaires en vigueur, correspond à la quasi-totalité de cette pratique.

A la différence des autopsies médico-légales demandées dans un cadre judiciaire par le procureur de la République ou par le juge d'instruction – celles-ci visent à apporter à la justice des éléments utiles à la manifestation de la vérité et ne sont nullement concernées par les textes de loi sur la bioéthique –, l'autopsie à but scientifique (ou autopsie médico-scientifique) est demandée par des médecins. Elle a pour objectif de rechercher les causes de la mort d'un malade. Pour l'équipe médicale concernée, il s'agit de confirmer ou d'infirmer les hypothèses diagnostiques avancées du vivant du patient, de justifier ou non le bien-fondé des gestes thérapeutiques mis en œuvre et, plus généralement, de progresser dans la compréhension et l'enseignement de la physiopathologie.

« *La fréquence des autopsies scientifiques chute depuis dix ans dans plusieurs pays industrialisés, dont la France*, écrivait, il y a quelques

semaines, dans les colonnes de *La Revue du praticien*, le professeur Jean-Jacques Hauw (laboratoire de neuropathologie, groupe hospitalier La Pitié-Salpêtrière). *Cet acte est devenu exceptionnel alors même que l'on meurt de plus en plus à l'hôpital.* » C'est ainsi par exemple que le pourcentage, calculé par rapport au nombre des décès, des autopsies scientifiques pratiquées à La Pitié-Salpêtrière – l'un des établissements hospitaliers les plus importants d'Europe – est passé de près de 30 % en 1990 à moins de 5 % en 1998. La rédaction des lois de bioéthique de 1994 n'a fait qu'amplifier une tendance qui fait que l'autopsie scientifique n'est plus perçue, par l'opinion mais aussi par une fraction croissante du corps médical, que comme une forme d'« acharnement diagnostique » et non plus comme un acte médical ultime dont les enseignements serviront ultérieurement au plus grand nombre.

RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE

Les multiples amendements des textes de bioéthique proposés au vote du Parlement ont conduit, en dépit de multiples mises en garde de Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, à ce que le législateur traite conjointement des prélèvements à but thérapeutique (visant à la pratique des greffes d'organes ou de tissus) et des autres gestes d'autopsie. En d'autres termes, s'opposer de son vivant au prélèvement de ses organes après sa mort conduit presque toujours à

s'opposer à ce que le corps médical puisse rechercher les causes de cette mort. Les spécialistes observent en outre le caractère contradictoire de différentes dispositions du texte de loi traitant de cette question.

Le bilan dressé par l'analyse des interrogations formulées auprès du Registre national informatisé du refus des dons d'organes vient pleinement confirmer les prévisions pessimistes faites dans ces colonnes par le professeur Claude Got, spécialiste d'anatomie-pathologie et auteur d'un rapport sur ce thème, remis il y a deux ans au gouvernement (*Le Monde* du 13 août 1997). Le délai de cinq ans au terme duquel les lois de bioéthique doivent être revues par le Parlement arrive à son terme. La question est donc d'ores et déjà posée d'une modification des dispositions législatives en vigueur.

Deux solutions sont, en pratique, envisageables : soit demander systématiquement à chacun son avis, favorable ou défavorable, sur les différents usages qui peuvent être faits de son corps après sa mort ; soit conserver les dispositions actuelles concernant le prélèvement d'organes à des fins thérapeutiques et laisser aux médecins la liberté de pratiquer, en conscience, les examens qu'ils jugent utiles afin de « *voir de leurs propres yeux* » (signification étymologique de l'autopsie) les raisons qui ont pu conduire à la mort celui qui s'était confié à eux.

J.-Y. N.

Le mouvement Emmaüs a fêté son cinquantième anniversaire

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Emmaüs a fait la fête. Une fois n'est pas coutume. Pour ses cinquante ans, cinq mille compagnons se sont rassemblés le 26 septembre à Orléans. Cinq cents délégués d'Emmaüs International, réunis les 24 et 25 septembre, ont lancé un appel invitant chaque citoyen à répondre à la « *mondialisation de la pauvreté* » par la « *mondialisation de la fraternité* ». « *Il est temps de reconnaître les effets nocifs du néolibéralisme, qui engendre injustices et inégalités* », ont-ils affirmé. Jacques Chirac a rendu hommage à Emmaüs dont la « *fraternité a fait déplacer des montagnes* ». Jacques Delors a fait parvenir aussi un message de sympathie.

« *L'abbé Pierre a compris cela, il y a cinquante ans. A Emmaüs, on n'aménage pas la pauvreté du gars qui arrive : on accueille d'abord un homme.* » Pierre Chiffre, quarante-trois ans, responsable de la communauté de Longjumeau (Essonne),

appartient à la nouvelle génération d'animateurs du mouvement. Rien à voir avec certains pionniers, écorchés par la vie. Une enfance heureuse dans une famille de cadre moyen. En 1990, il quitte son travail d'infirmier qui ne lui permet plus d'« *aller vers les autres* » et, après trois mois d'errance, il frappe à la porte d'Emmaüs à Arles. « *Ce qui m'a décidé à rester, ce n'est pas la foi chrétienne – celle du fondateur –, c'est celle, énorme, en l'homme. A Emmaüs, il y a autant de bouffeurs de curés que de bigots* », poursuit-il.

« DES COMMUNAUTÉS LAÏQUES »

« *Le public ne voit Emmaüs qu'à travers l'image écrasante de son fondateur. En ce sens, cela nous limite. Nos communautés sont des lieux absolument laïques. On n'a pas besoin d'être chrétien pour mettre l'être humain avant tout.* » Pierre, aujourd'hui, ne vote pas. « *Nous sommes dans un système qui fait de la générosité une tare. Au fond de chacun de nous, il y a pourtant une*

envie d'aider l'autre. » Il pense que la mise en cause de l'abbé Pierre pour son soutien à Roger Garaudy, condamné pour crime contre l'humanité, a été comme un « *retour de bâton. Il s'est tellement servi des médias toute sa vie* ».

Cent dix communautés existent en France. Pour l'opinion, Emmaüs est un mouvement typiquement français. En fait, dès les années 50, l'abbé Pierre lui donna une vocation internationale. Aujourd'hui, Emmaüs est implanté dans trente-sept pays et sur quatre continents. Par exemple en Argentine, depuis 1952. Felipe Guevara-Moreno, soixante-cinq ans, qui ne se sépare jamais de son large chapeau, est une figure du mouvement. Il a longtemps animé la communauté de Rosario, dont il est originaire, « *comme Che Guevara* », avant d'être chassé de son pays par les militaires en 1976. L'abbé Pierre l'a sans doute sauvé en lui envoyant des billets pour la France, où il s'est ensuite installé avec ses cinq en-

fants. Issu d'une famille très pauvre, il avait fait des études au séminaire, mais n'est pas devenu prêtre.

L'ACCUEIL SANS LIMITE

Engagé dans la théologie de la libération, il s'est également beaucoup dépensé pour le mouvement des femmes de la place de Mai. Il conduit aujourd'hui des convois en Bosnie. Ce qui le séduit aussi à Emmaüs, « *c'est le message, l'accueil sans limite, sans contrainte, sans penser à la politique, l'ethnie, ou la religion : on reçoit l'homme tel qu'il se présente. On lui propose un échange. C'est une autre façon de combattre la pauvreté, d'en finir avec la charité classique* ».

L'Afrique est venue plus tard à Emmaüs. Sept communautés existent aujourd'hui. Comme celle fondée par l'ancien archevêque de Cotonou, Isidoro de Souza, et animée aujourd'hui par Patrick Atohou, trente-neuf ans. En fait, une communauté de trente-cinq enfants, tirés de la rue, parfois avec un

très lourd passé judiciaire, regroupés dans trois exploitations agricoles qui s'autofinancent à 65 %. Depuis la France, Emmaüs achète des containers de vêtements : leur vente permet de financer les 35 % restants et d'aider d'autres associations, de femmes par exemple, à se prendre en charge, à ouvrir de petits commerces. Dans deux ou trois ans, Patrick espère fonctionner en total autofinancement. « *Dans les ONG classiques*, dit-il, *l'argent coule puis s'arrête brusquement parce que le projet n'est plus bon.* » Patrick croit fermement « *à la micro-économie et au micro-crédit* », et le message de l'abbé Pierre « *Aidez-vous d'abord* » lui paraît plus que pertinent. « *Après, on ne peut plus dire : C'est l'argent du Blanc !* » Au Bénin, assure-t-il, l'abbé Pierre « *fait rêver les enfants. C'est un Blanc différent, parce qu'il dit qu'il faut écouter les Africains* ».

Régis Guyotat

FRÉDÉRIC-JÉRÔME PANSTER
ALAIN GARAY

le médecin
le patient
et le droit

APPU-SD05 224 p., 150 F

MÉDECIN ET MALADE :
droits et obligations
1. Consentement - Prix - Urgence - Secret médical
2. Maladies mentales - Transplantation d'organes -
Biéthique - Avortement - Transsexualisme -
Euthanasie - Abus d'alcool.

Le médecin, le patient et le droit
Frédéric-Jérôme Panster et Alain Garay
Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

ÉDITIONS
ENSP

École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr

Les familles des victimes de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc se rassemblent à Chamonix

Elles critiquent la lenteur de l'enquête et de l'indemnisation

Six mois après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, près de cent quarante parents et amis des trente-neuf victimes se sont réunis sur

place pour la première fois, samedi 25 septembre, à l'initiative de l'Association des familles, créée au lendemain du drame. Rendant

hommage aux morts, le président de l'association a accusé les autorités d'avoir privilégié le profit au détriment de la sécurité.

CHAMONIX

de notre envoyé spécial
Albine Mandelj est venue en voiture de Slovénie, accompagnée d'un interprète. Ensemble, ils ont suivi la route que son mari empruntait souvent au volant de son camion. Albine n'avait qu'un désir : « Me recueillir à l'endroit où il a vu le soleil pour la dernière fois avant de s'engouffrer dans le tunnel. »

Comme Albine, des veuves de chauffeurs routiers avec enfants, des ingénieurs, des étudiants sont arrivés à Chamonix de la France entière, d'Italie, de Suisse, des Pays-Bas, d'Angleterre, samedi 25 septembre. Six mois après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, près de cent-quarante parents et amis des trente-neuf victimes se sont réunis pour la première fois près des lieux de la tragédie, à l'initiative de l'Association des familles, créée au lendemain du drame. Pour voir, pour comprendre, pour se connaître. « C'est un vrai pèlerinage, une communion », a constaté Xavier Chantelot, le porte-parole de l'association.

Lors de l'assemblée générale tenue à huis-clos, ils ont constaté la lenteur de l'enquête et la complexité de la procédure d'indemnisation. La dernière victime a été identifiée en août.

50 000 FRANCS D'INDEMNITÉS

Les familles estiment que l'enquête, menée par un seul juge d'instruction, traîne. Elle reprochent aussi à l'Etat italien de s'opposer à l'organisation d'une simulation dans la galerie. Quant à la réouverture du tunnel aux voitures et aux camions à l'automne

2000, confirmée vendredi par le ministre des transports, elle a provoqué la colère de plusieurs familles.

Par souci d'équité et de cohésion, l'association avait prévu d'informer les familles des montants d'indemnisation envisageables au regard de la jurisprudence. Surprise amère : des parents en difficulté financière ont avoué avoir accepté la proposition de leur assureur : 50 000 francs pour la perte d'un fils. Indignés, les responsables de l'association ont décliné d'intervenir auprès de la

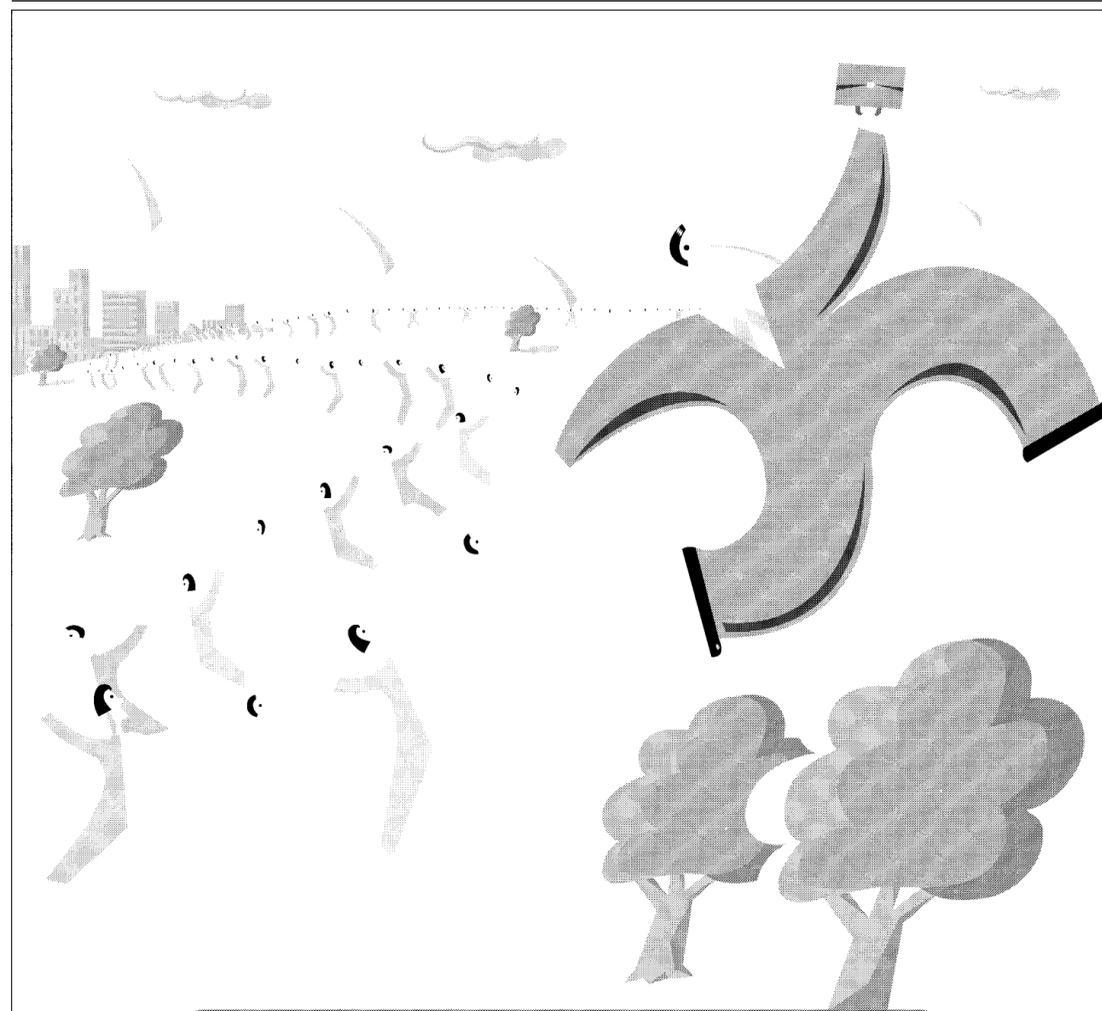
compagnie indécrite. Une adolescente de quinze ans a souhaité voir le nom de son père défunt inscrit à l'entrée du tunnel. En réponse, l'association a dévoilé son projet d'autofinancer l'édification d'un mémorial sur la plate-forme. Il pourrait représenter un soleil avec trente-neuf rayons, chacun portant le nom d'une victime.

Avant de se donner rendez-vous dans un an pour l'inauguration, les familles ont marché en silence jusqu'à l'entrée du tunnel. Le président de l'association, André Denis, a refusé la fatalité et mis en cause posément les autorités françaises et italiennes et les présidents des deux sociétés exploitantes : « Le profit devait prévaloir sur les plus élémentaires notions de sécurité. (...) La mort était programmée. On espérait seulement que ce serait le plus tard possible. » A l'écart, une femme soupire : « Ici, face au trou du tunnel, on a l'impression que les espoirs vont s'effondrer. Aujourd'hui, je suis au point de départ : le 24 mars. »

Christophe Vincent

Lyon-Turin entre 2013 et 2016

La France et l'Italie se sont engagées, vendredi 24 septembre, lors du 19^e sommet bilatéral de Nîmes, à réaliser « dans les délais prévus » la liaison ferroviaire Lyon-Turin, qui doit permettre à terme de multiplier par quatre le volume de marchandises transportées sur rail entre les deux pays. Pour respecter le calendrier prévu (mise en service entre 2013 et 2016), les ministres des transports Jean-Claude Gayssot et Tiziano Treu, ont demandé une accélération des études, afin d'aboutir à « des décisions définitives » lors du prochain sommet, à l'automne 2000. Eric Fournier, vice-président (UDF) du conseil régional de Rhône-Alpes, a souligné que la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc avait été « un accélérateur terrible, surtout vis-à-vis de partenaires peu sensibles jusque-là à ces problèmes ».



1 MILLION D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES PME EN 10 ANS. ET SI ON CONTINUAIT SUR CETTE LANCÉE ?

Ces 10 dernières années, les PME ont démontré leur capacité à créer des emplois. Elles sont aujourd'hui le premier employeur de France et garantissent l'équilibre du tissu économique de chaque région. Le rôle de la Banque du Développement des PME est de soutenir les hommes et les femmes qui créent et développent

des PME partout en France. En facilitant le financement des projets et en accompagnant les PME dans chaque étape de leur vie, nous sommes là, avec nos partenaires des réseaux bancaires, pour encourager l'innovation et l'audace de ceux qui chaque jour relèvent le défi de l'emploi. Pour tous renseignements : 01 41 79 94 94.

BANQUE DU DÉVELOPPEMENT DES PME
Donnons de l'élan à l'esprit d'entreprise.

Eva Joly critique le projet de réforme sur la détention provisoire

INVITÉE de l'émission 19 h, Dimanche, sur TF 1, dimanche 26 septembre, la juge d'instruction Eva Joly a critiqué le projet de création d'un « juge des libertés », qui disposerait seul du pouvoir de placer des suspects en détention provisoire. La magistrate a estimé que cette réforme, incluse dans le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur le renforcement de la présomption d'innocence et adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale et par le Sénat au printemps dernier, était « très mauvaise », parlant d'une « réforme d'apparence ». Selon elle, ce texte « va compliquer le travail des juges et, philosophiquement, ne se justifie pas complètement ».

En charge de l'instruction de l'affaire Elf, M^{me} Joly a refusé d'évoquer ses dossiers, mais a déclaré qu'en tant que « technicienne de base », elle se sentait qualifiée pour réfuter certaines des critiques formulées contre les juges. « Le devoir de réserve peut, à certains moments, devenir un devoir de s'exprimer », a-t-elle dit. Assurant que, pour « les puissants », « les probabilités d'être pris sont toujours très faibles », M^{me} Joly a estimé que « les juges travaillent avec des outils du siècle dernier » face à une « délinquance financière de plus en plus organisée ».

Elisabeth Guigou dénonce le « racisme » des auteurs d'un attentat en Corse

LA MINISTRE de la justice, Elisabeth Guigou, a dénoncé dimanche 26 septembre, le « racisme » des auteurs d'un attentat, qui a visé, la semaine dernière, une famille d'agriculteurs bretons qui venaient de s'installer à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Le FLNC-Canal historique a revendiqué lundi 20 septembre cette opération en déclarant que « les allogènes doivent savoir que cette terre ne leur appartient pas ». « C'est du racisme, purement et simplement, de s'opposer à l'implantation de gens que l'on qualifie d'étrangers parce qu'ils ne sont pas corses », a déclaré la garde des sceaux, sur France 2. « C'est contraire aux lois de la République, à la déclaration des droits de l'homme, ça fait offense à l'honneur des Corses », a ajouté M^{me} Guigou.

La ministre est revenue sur le problème des sectes, en estimant que « si l'on pose le problème de leur interdiction, on pose celui de leur définition ». M^{me} Guigou a indiqué préférer « qu'on utilise l'arsenal de la loi », pour réprimer les infractions liées aux sectes, tout en étant « beaucoup plus vigilants ».

Un médicament contre les infections du SIDA pourrait être efficace contre le paludisme

UN MÉDICAMENT employé dans le traitement des infections liées au sida, le Malarone, pourrait offrir une protection efficace contre le paludisme, révèle une étude des chercheurs de l'université de Baltimore, publiée récemment dans l'*American journal of Tropical medicine and Hygiene*. L'atovaquone, nom générique de la molécule, est habituellement employé pour traiter la pneumocystose, complication fréquente du sida. Le médicament, fabriqué par Glaxo-Wellcome, a été administré à des volontaires qui ont été ensuite piqués par des moustiques porteurs du *Plasmodium falciparum*, une forme mortelle de paludisme, et s'est révélé efficace à 100 %, écrivent les chercheurs. Il pourrait être administré avec le proguanil, un médicament employé lui aussi contre le paludisme, qui empêche le parasite de devenir résistant au traitement. L'étude n'a été réalisée que sur 12 personnes, mais la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine a estimé que le médicament pourrait bientôt être utilisé. Le paludisme tue 1,5 à 2,7 millions de personnes par an, surtout en Afrique.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : une information judiciaire relative à l'organisation de rencontres de boxe à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) a été ouverte contre X pour détournements de fonds publics, abus de biens sociaux et abus de confiance, jeudi 23 septembre, par le parquet de Nanterre. Elle fait suite à la transmission au parquet d'un rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France épinglant la gestion de la SARL Promosports-Levallois, créée en 1992, à l'initiative de la ville, alors dirigée par l'ancien maire (RPR) Patrick Balkany.

■ **SANS-PAPIERS** : 300 personnes ont manifesté, dimanche 26 septembre, devant la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), à l'appel de la Coordination nationale des sans-papiers, pour protester contre la détention de sans-papiers. Plusieurs dizaines de sans-papiers de la Coordination 93 occupent, depuis dimanche, une ancienne trésorerie de Saint-Denis pour réclamer la réouverture de leur dossier en vue d'une régularisation.

■ **INTEMPÉRIES** : la situation est redevenue progressivement normale dans la Drôme, dimanche en début d'après-midi, après les fortes pluies qui ont provoqué inondations et glissements de terrain la nuit précédente. La décrue est amorcée dans les deux principaux secteurs : la région de Tain l'Hermitage et Romans-sur-Isère au nord, et celle de Montélimar au sud. Près de 200 personnes avaient dû être évacuées dans la Drôme.

■ **POLLUTION** : les pics de pollution sont dus à 80 % au trafic automobile et à 20 % seulement aux usines et au chauffage, estime une étude d'Airparif, citée par *Le journal du dimanche* (JDD) du 26 septembre. Les ingénieurs du réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France fondent leurs conclusions sur des simulations informatiques faites lors des pics de pollution au dioxyde d'azote les 30 septembre et 1^{er} octobre 1997. Ils estiment que la mise en place de la circulation alternée du 1^{er} octobre 1997 avait permis de réduire de 20 % les concentrations de polluants dans les zones les plus touchées.

■ **FAITS-DIVERS** : un homme de 50 ans a été mis en examen pour assassinat, samedi 25 septembre, à Marseille, trois mois après la découverte d'un tronc humain coulé dans du béton, dans le massif de la Sainte-Baume. Raymond Cance, un agent immobilier de Marseille, a été écroué à la prison des Baumettes. Il est soupçonné d'avoir tué Jean-Claude Campretti, un homme sans profession âgé de 38 ans qui lui aurait servi de prête-nom pour ses affaires immobilières.

Nouvelle explosion d'une voiture roulant au GPL

UNE VOITURE roulant au GPL (gaz de pétrole liquéfié) a explosé, dimanche 26 septembre, sur la nationale 8 entre Aix-en-Provence et Marseille, blessant un sapeur-pompier volontaire. Pour une raison non encore établie, la Peugeot 205 avait quitté la route avant de percuter un arbre, tuant sur le coup la conductrice. Le secouriste a été blessé par le souffle dû à l'explosion du véhicule, à l'arrivée des secours. Une enquête technique pour établir les raisons de cette explosion a été confiée à la direction régionale industrie, recherche et environnement (DRIRE). C'est le troisième véhicule roulant au GPL qui explose depuis le début de l'année. Pour renforcer la sécurité de ces véhicules, un décret paru au Journal officiel, le 29 août, a rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2000, la pose d'une soupape de sécurité sur le réservoir de carburant.

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

Marseille veut construire une communauté urbaine

Gaston Defferre avait toujours refusé de lier la capitale régionale aux « ruraux » environnants des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, la périphérie prospère, tandis que la cité phocéenne lutte contre le déclin. Jean-Claude Gaudin (DL) veut réparer l'« erreur historique » de son prédécesseur

MARSEILLE

de notre correspondant régional
La toute nouvelle loi Chevènement sur l'intercommunalité offre, depuis l'été, un beau cadeau aux communes engagées dans la voie de la coopération : pour les plus grandes d'entre elles, qui formeraient avec leurs voisines une communauté urbaine, l'Etat augmenterait la dotation globale de fonctionnement (DGF) annuelle, principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales, de 130 francs à quelque 470 francs par habitant. Cela représenterait un gain de près de 300 millions de francs (45,73 millions d'euros) pour Marseille, dont la population, de nouveau en croissance, est de 806 000 habitants.

La somme fait rêver la municipalité de Jean-Claude Gaudin (DL), en mal de ressources fiscales. Le maire a donc demandé à ses services de se mettre au travail pour bâtir une communauté urbaine. Pendant ce temps, le maire se charge personnellement de convaincre ses homologues et voisins. Selon la mairie, les premières réactions sont positives : quatre villes auraient déjà donné leur ac-

cord, alors que, compte tenu de sa population, il suffirait à Marseille d'une seule autre commune pour constituer une communauté urbaine. Légèrement envisageable, cette solution serait, dit-on à la mairie, sans grand intérêt en terme d'avenir et politiquement décevante.

Ces raisons d'opportunité pourraient donc accélérer un processus de regroupement, dans l'aire métropolitaine marseillaise, dont l'urgence est reconnue par la majorité municipale, comme par nombre

d'élus marseillais. Ils sentent bien qu'il faut relier la capitale à son environnement : « Marseille, souligne un conseiller du maire, est la seule grande ville du pays dont la périphérie est plus riche qu'elle. » Bernard Morel, économiste et directeur de cabinet de Michel Vauzelle (PS), le président de la région, ajoute : « La thèse éculée selon laquelle le déclin de Marseille entraîne celui de son espace environnant, en l'occurrence le département des Bouches-du-Rhône, est une thèse dont l'histoire

économique récente montre qu'elle est radicalement fautive. » Il en conclut : « L'enjeu des prochaines années sera donc de recoudre le territoire métropolitain. »

C'est plus facile à dire qu'à faire : officiellement décrété par le préfet, un regroupement de ce type ne peut se réaliser, selon la lettre et l'esprit de la loi, que sur la base des volontés partagées. Les rivalités politiques, aiguës dans le département, et qui vont aller s'aggravant à l'approche des élections municipales de 2001, rendent l'exercice délicat. On notera pourtant qu'une municipalité communiste comme celle de La Ciotat explique volontiers, elle aussi, que son avenir dépend de la construction d'une grande entité de coopération autour de Marseille.

La loi implique encore de défaire l'actuelle communauté de communes mise en route par l'ancien maire Robert Vigouroux, mais dont les compétences sont limitées à la question des ordures et au développement économique. Depuis décembre 1992, Marseille est chef de file de Marseille-Provence-Métropole, qui regroupe vingt communes abritant 981 000 habi-

tants. L'ensemble est disparate, sans continuité territoriale. La deuxième commune en importance à en être membre, Marignane, n'a que 32 000 habitants ; Aubagne, dont les vivaces zones d'activité prolongent directement la vallée marseillaise de l'Huveaune – à la recherche de son avenir –, n'y figure pas.

AVANT 2001 ?

Au moment même où la communauté de communes s'installait, la concurrence était devenue sauvage dans l'aire métropolitaine, entre 1989 et 1995 : deux salles de concerts modernes ont, par exemple, été inaugurées à quelques mois d'intervalle à Marseille et Vitrolles, ce qui condamnait la seconde. Euroméditerranée, l'établissement public d'aménagement marseillais, paraissait naître contre la plate-forme d'entreprises et de recherche du plateau de l'Arbois, chère au conseil général, tandis que chaque commune s'efforçait de proposer une offre globale de service, au mépris de toute coopération.

Un tel retard dans le travail en commun trouve ses racines politiques dans les réticences de Gaston Defferre à construire une communauté urbaine – ce qu'on lui reproche souvent aujourd'hui. L'ancien maire craignait de s'allier avec ses voisins, car nombre d'entre eux étaient communistes. Mais s'il n'a pas construit de communauté urbaine dans la troisième agglomération de France, comme Lyon – la deuxième – ou Lille l'ont fait, c'est d'abord parce qu'il n'en voyait pas la nécessité. En bataille contre les aménageurs parisiens, il ne croyait pas que « les ruraux », comme il désignait les

non-marseillais du département, puissent avoir leur mot à dire sur sa chère capitale régionale. Le drame marseillais d'aujourd'hui c'est que les « ruraux » sont devenus des urbains dynamiques, branchés sur la modernité industrielle, alors que Marseille gérait encore son déclin – et peut-être maintenant sa reconversion. La municipalité actuelle se propose donc « de réparer l'erreur historique de Gaston Defferre ».

Mais la mutation pose ici un problème singulier : la communauté urbaine doit être continue, alors que la communauté de communes Marseille-Provence-Métropole ne l'est pas. Le maire de Marseille espère donc que le ministre de l'intérieur, qui, selon les conseillers marseillais, « verrait d'un très bon œil que Marseille illustre sa démarche », acceptera une « exception marseillaise » sur la continuité territoriale, afin de ne perdre en chemin aucune des communes de Marseille-Provence-Métropole. La communauté urbaine pourrait ainsi atteindre l'ampleur nécessaire pour prendre en charge de grands projets d'aménagement.

La mairie estime, en tout cas, qu'en matière de transports ou d'ordures, la coopération intercommunale est devenue vitale à très court terme. Elle veut donc boucler ce dossier au plus vite et attend de l'Etat qu'il l'aide à concrétiser sa démarche d'ici à la fin de l'année. Dans ce cas, la communauté urbaine pourrait voir le jour avant 2001. Ironiquement, un conseiller du maire ajoute : « L'espère que notre opposition socialiste nous aidera à avancer vite. »

Michel Samson



Donner, recevoir LA MUTUALITÉ, C'EST RÉCIPROQUE

Aujourd'hui, agir seul ne suffit plus. On a tous besoin les uns des autres.

Pour vaincre les difficultés, résoudre les problèmes, il faut être ensemble. Alors, aux Mutuelles de France, action rime avec coopération. Nous agissons en complémentarité avec la Sécurité Sociale. En partenariat avec les professionnels de la santé et du social. En collaboration avec les syndicats et les associations. En concertation avec les collectivités territoriales et les entreprises. Et finalement, en adéquation avec les besoins réels des personnes. L'échange, l'entraide, la réciprocité, c'est plus qu'un choix moral, c'est un gage d'efficacité et une idée d'avenir. Aux Mutuelles de France, nous savons qu'aujourd'hui et plus que jamais on agit mieux avec le cœur.



MUTUELLES DE FRANCE

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

www.mutuelles-de-france.fr

Chambéry tente de structurer son agglomération

CHAMBERY

de notre correspondant

Avec quinze communes et 110 000 habitants, le district urbain de La Cluse-de-Chambéry (Savoie) devrait prochainement se transformer en communauté d'agglomération, prévue par les nouvelles dispositions de la loi Chevènement. Le 13 septembre, les délégués des différents conseils municipaux ont en effet largement approuvé (54 pour, 13 contre et 3 bulletins blancs) l'élargissement des compétences du district, premier pas vers la création d'une communauté d'agglomération.

Pour hâter la transformation des districts, appelés à disparaître au plus tard en janvier 2002, le gouvernement a prévu des incitations financières. Dans l'agglomération pourrait ainsi prétendre à une dotation de l'Etat de 250 francs (38,11 euros) par habitant (contre 47 francs aujourd'hui) et à la récupération de la TVA l'année même des dépenses (contre deux ans d'attente actuellement).

Ces avantages ne suffisent pas à rassurer totalement certains maires : ils craignent qu'une communauté d'agglomération ne limite les ressources financières de leurs communes, ne les prive du contrôle de leurs zones industrielles, ou encore ne les contraigne à assumer des programmes de logements sociaux non désirés.

Pour financer les charges qui lui seront transférées, la nouvelle structure, toujours selon les dispositions de la loi Chevènement, percevra une taxe professionnelle

unique (TPU), avec pour conséquence, dans un premier temps, un « lissage » des taux, fort différents d'une collectivité à l'autre. La communauté d'agglomération sera, en outre, obligatoirement compétente en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, de politique de la ville et d'équilibre social de l'habitat.

UN DÉLAI DE TROIS MOIS

Secrétaire d'Etat au logement, auteur de la loi en faveur du logement des plus démunis et premier adjoint au maire de Chambéry (56 000 habitants), Louis Besson (PS) n'a donc pas ménagé ses arguments pour vaincre les réticences de certains de ses collègues. Le soutien du député RPR Michel Bouvard, qui siège pourtant dans l'opposition au conseil municipal de Chambéry, n'a pas été suffisant pour convaincre quelques élus de droite ; en premier lieu, Jean Germain, maire (UDF) de La Motte Servolex, deuxième commune de l'agglomération avec 10 900 habitants, qui craint de perdre une partie de ses prérogatives.

Les quinze conseils municipaux intéressés ont désormais un délai de trois mois pour approuver ou refuser l'extension des compétences du district. Il suffirait que les deux tiers des communes, représentant 50 % de la population – ou la moitié d'entre elles regroupant les deux tiers des habitants – y soient favorables pour que soit ensuite créée une communauté d'agglomération.

Philippe Révil

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : la partie française du parc naturel marin international des bouches de Bonifacio a vu le jour, avec la parution au *Journal officiel* (Le Monde daté 26-27 septembre) d'un décret du 23 septembre créant la réserve naturelle des bouches de Bonifacio.

■ **PARCS NATURELS REGIONAUX** : Dominique Voynet, qui participait aux journées nationales des parcs naturels régionaux, à Corte (Haute-Corse), a évoqué, vendredi 24 septembre, les inquiétudes naissantes des parcs naturels régionaux face à l'émergence des « pays » (Le Monde du 16 juin 1998), en affirmant que la charte des « pays » dont le territoire serait amené à chevaucher celui d'un parc naturel régional devra être compatible avec la charte de ce parc.

Anniversaires de mariage

– Yermenonville. Marseille. Houston. Londres. Saint-Germain-en-Laye...

Christine et Bernard

vivent depuis trente ans en harmonie.

Ils le doivent beaucoup à leurs enfants, leurs familles et leurs amis.

Merci !
L'aventure continue !

27 septembre 1959 - 27 septembre 1999.
40 ans, c'est épatant !
Joyeux anniversaire de mariage

Jacqueline et Albert !

Recevez à cette occasion nos affectueuses félicitations.

Vos enfants : Véro et Rémy, Brigitte et Patrick, Yaël et Eric.

Vos petits-enfants : Anna, Esther, Gabriel, Ruben, Noémie et Judith.

Décès

– Albert et Marie-José Fert et leurs enfants, André et Ingrid Fert, leurs enfants et leurs petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Irmine FERT,
ancien professeur
au lycée Ozanne de Toulouse,

survenu le 24 septembre 1999, à Collioure, dans sa quatre-vingt-septième année

et rappellent la mémoire de

Charles FERT,
professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse,

décédé en 1985.

L'inhumation a eu lieu lundi 27 septembre au cimetière de Montclar (Aude).

8, rue des Tanneries,
75013 Paris.
12, quai Lombard,
31000 Toulouse.

– Lucie-Marie Gaignet, son épouse,
Patrick, Yves, François et Stéphanie, ses fils et sa belle-fille,
Elise,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul GAIGNET,

survenu à Rennes, le 9 septembre 1999.

Breiz Atao.

32, boulevard de la Libération
94300 Vincennes.

– M^{me} Marie Grall, née Tarouilly, son épouse,
Alain et France Grall,
Marie-Alice et Yann du Pasquier,
Philippe et Marie-France Grall,
ses enfants,

Renaud, Claire, Isabelle, Xavier, Emmanuelle, Alain-Guillaume, Aude, Philippe-Gildas et Florence,
ses petits-enfants,
Adélaïde, Julie, Camille et Alexandre,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur Alain GRALL,
médecin en chef
des armées (CR) troupes de marine,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé des Epidémies,

survenu à Elliant (Finistère), à son domicile, le 22 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu à Elliant dans l'intimité familiale.

– M^{me} Jacqueline et M. Roger Drouhin, M^{me} Catherine Bousquet,
ses enfants,
Alix Hayes,
son petit-fils,
Les familles Roux, Lemasson et Manière,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacqueline LEMASSON,

survenu le 22 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon les volontés de la défunte.

Ils rappellent le souvenir de

Henri et Germaine LEMASSON,
ses parents.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Boutarel,
75004 Paris.

– M^{me} Dominique Nolet-Maysonnave, son épouse,
Sophie et Pierre,
ses enfants,

M. et M^{me} Jean-François Maysonnave, son frère,
Les familles Maysonnave, Nolet, Gérardreaux et Convert,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André-Louis MAYSONNAVE,
survenu brutalement à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 28 septembre 1999, à 17 h 30, en l'église Saint-Pierre de Saucats (Gironde).

Château Lagües,
33650 Saucats.

– Jacqueline Mantran, née Descamps, son épouse,
Pascal et Florence Mantran,
Dominique et Emmanuel Tabatoni,
ses enfants,
Adeline, Séverine, Nicolas,
Laure, Pascale, Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MANTRAN,
membre de l'Académie
des Inscriptions et Belles-Lettres,
professeur émérite
de l'université de Provence,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 septembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 septembre, à 14 h 30, en l'église du Tholonet (Bouches-du-Rhône).

– Nous sommes priés d'annoncer le décès de

M. Gérard PICHON,
comédien,

survenu le 23 septembre 1999, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 septembre, à 10 h 30, en l'église orthodoxe Saint-Constantin-Sainte-Hélène, 2-bis, rue de la Ferrière, Paris-9^e.

De la part
De sa famille et ses amis.

– M^{me} Madeleine Roch, son épouse,
Bernard Roch et Danielle,
Françoise et Hervé Issard,
ses enfants,
Simon et Justin,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire-part du décès de

M. Jean ROCH,
professeur de physique retraité
de l'université Bordeaux-I,

survenu le 19 septembre 1999, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu à Augerolles (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de la Convention
75015 Paris.

– Une messe sera célébrée, le vendredi 1^{er} octobre 1999, à 18 h 15, après les vêpres, en l'église Saint-Gervais, Paris-4^e, à l'intention du

comte Henri des COURTILS,
rappelé à Dieu le 29 juin 1999.

– Le 25 septembre 1999, à Poitiers, l'Aréat a rendu hommage à l'un de ses fondateurs,

Daniel GUÉGUEN,
décédé le 12 août 1989.

Anniversaires de décès

– Nous rappelons à votre souvenir

Rabah BELAMRI,
poète et romancier,

qui nous quittait le 28 septembre 1995.

« Les oiseaux traversent le mur
La maison s'ouvre en forêt
où le rêve fait son nid. »
R. B.

« Mais je voudrais pourtant savoir
si quelque part, quelque un quand même
se souviendra de mes souvenirs. »
Claude Roy.

Gilles BINVEL,
28 septembre 1998.

Un espace entre deux lignes, un moment, un clin d'œil, une trace, si par ces mots vous l'honorez aussi, que cet hommage soit alors le nôtre.

– Il y a dix ans, le 27 septembre 1989,

Jane GUÉRONNET

nous quittait.

Son souvenir reste intact.

Souvenir

– Il y a trois ans, le 27 septembre 1996,

Catherine MACÉ

nous quittait.

Elle reste merveilleuse dans nos cœurs.

Fabrice et Mélanie.

« Heureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu. »

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le vendredi 1^{er} octobre 1999, à 18 h 15, après les vêpres, en l'église Saint-Gervais, Paris-4^e, à l'intention du

comte Henri des COURTILS,
rappelé à Dieu le 29 juin 1999.

Hommages

– Le 25 septembre 1999, à Poitiers, l'Aréat a rendu hommage à l'un de ses fondateurs,

Daniel GUÉGUEN,

décédé le 12 août 1989.

Inscriptions

PRÉPARER SCIENCES-PO

A l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Entrée en deuxième année.

Du 11 octobre 1999 au 4 mars 2000.

Clôture des inscriptions le mardi 5 octobre 1999.

Retrait des dossiers au CEP, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris Bureau 322 – 01-40-46-28-62.

Coût de l'inscription : 5 600 F.

Débats

A l'occasion de la nouvelle activité

« **Un livre, un débat** », le Centre d'art et de culture de l'**Espace Rachi**, 39, rue Broca, Paris-5^e, présente **mercredi 29 septembre, à 20 h 45,**

le livre d'Edouard Valdman **Le Retour du saint** (Ed. Biblieurope).
Débat : « **La paix autrement** », avec le rabbin Philippe Haddad, Nelly Hansson,

Guy Petitdémange.
Modérateur : Albert Kadouche.

Réservation : 01-42-17-10-38 ou 36.

Conférences

« **Les Mardis de la philo** »

Cycles de conférences, le mardi, en matinée et en soirée, à partir du 5 octobre, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

- La philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge ;
- La philosophie classique.
- Les philosophies modernes.
- L'art et la question du beau.
- Pourquoi y a-t-il de l'art ?
- Le bien, le mal, qu'est-ce qu'être moral ?
- Les religions monothéistes face aux interrogations contemporaines.
- Introduction aux sagesse orientales : hindouisme, bouddhisme.
- La philosophie dans le monde contemporain.

Renseignements : tél : 01-47-22-13-00.

Soutenances de thèse

Chantal Collion Diérickx soutiendra sa thèse à la Sorbonne, amphithéâtre Quimet, le 1^{er} octobre, à 14 heures : « **La femme, la parole et la mort dans Axel et L'Ève future** : du tragique dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam ».

Le jury est composé de M^{me} Giné Janer, de l'université de Lleida, et de MM. Raitt, de l'université d'Oxford, Autrand et Noiray (directeur de thèse), de Paris-IV.

LE MAGAZINE RÉSOLUTION ENSEIGNANT
Le Monde de l'éducation
 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La fin d'une escroquerie intellectuelle

par Etienne Bloch

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris vient d'interdire à la soi-disant Association pour la fondation Marc-Bloch, plus connue sous le nom de Fondation Marc-Bloch, d'utiliser la dénomination « Marc Bloch » (*Le Monde* du 25 septembre), déjà utilisée par l'Association Marc-Bloch, qui soutenait que le risque de confusion entre les deux associations était considérable. Le tribunal, faisant droit à l'argumentation de l'Association Marc-Bloch, a estimé « qu'à l'évidence il existait un faisceau de similitudes » qui était « de nature à créer une confusion entre les deux associations ».

Au-delà de la question juridique, qu'il a tranchée conformément à une jurisprudence constante, le tribunal n'a pas manqué d'être sensible à l'opposition exprimée par la famille de Marc Bloch sur l'usage du nom de Marc Bloch par la soi-disant Association pour la fondation Marc-Bloch, avant même la déclaration officielle de cette dernière. Dès l'origine, la famille de Marc Bloch avait exposé à Philippe Cohen, véritable fondateur de la « fondation », les raisons de son opposition.

Dans un communiqué commun, les enfants de Marc Bloch et l'Association Marc-Bloch avaient annoncé qu'ils s'opposeraient par tout moyen à l'usage abusif du nom de Marc Bloch et justifiaient leur position en rappelant que « Marc Bloch, historien, patriote, combattant des deux guerres, résistant, "mort pour la France", ennemi de tout chauvinisme, de tout sectarisme, qui avait consacré toute sa vie à la science et à la vérité, était un Européen convaincu avant la lettre et qu'il avait œuvré pour la compréhension entre les hommes et entre les peuples ». Ils déclaraient qu'ils ne pouvaient admettre de voir utiliser son nom comme caution par des mouvements dont les activités et les fins politiques étaient en contradiction avec la pensée et l'humanisme de Marc Bloch.

A mes yeux, il y a une véritable

escroquerie intellectuelle à avoir ainsi tenté d'adopter le nom de Marc Bloch. Fondateurs et membres de la « fondation », dont l'admiration pour Marc Bloch est peut-être sincère, ne peuvent ignorer que leur association poursuit des buts étrangers à la pensée de Marc Bloch.

Cette association est composée d'inconnus ou de personnalités venues de tous les horizons, regroupés autour de quelques idées à la mode : dénigrement du fonctionnement des institutions de la société d'aujourd'hui, opposition de principe au traité de Maastricht, nostalgie d'un passé mythique, défense ardente d'un nationalisme étroit, hostilité à tout ce qui vient de l'étranger. Elle n'a pas d'autre ambition que de développer la pensée critique, se gardant bien d'expliquer ce qu'elle met derrière ces mots. Ses adhérents se partagent entre trois catégories de mentors : Chevènement, Pasqua et des communistes attachés. Pour eux, l'efficacité de leur action se mesure à l'écho qu'ils ont dans la presse, à des déclarations tonitruantes et à des articles provocateurs.

En face, l'Association Marc-Bloch, qui, depuis sa naissance, en 1993, n'a jamais eu le moindre début de couverture médiatique, qui jouit, selon les termes mêmes du jugement, d'une notoriété certaine et bénéficie d'un rayonnement national et international. Ses adhérents travaillent dans le silence et le sérieux. L'association se propose de contribuer par son action au développement des sciences humaines et particulièrement de l'histoire, et d'approfondir la connaissance de la vie, de l'œuvre et de la pensée de Marc Bloch. Au sens étroit du mot, elle n'a aucune activité politique. Ses buts sont purement scientifiques. Elle ne pouvait que réagir devant l'usurpation du nom par une association sans objectif scientifique.

Etienne Bloch, ancien magistrat, est le fils aîné de l'historien Marc Bloch (1886-1944).

Y a-t-il une vie après Alan Greenspan ?

Suite de la première page

3. L'instabilité du système monétaire résultant de la contestation potentielle du monopole du dollar par la création de l'euro et surtout du décalage accumulé durant la décennie 90 entre la politique monétaire expansionniste des Etats-Unis revenus au plein-emploi et la stratégie de convergence par la déflation conduite par l'Europe en dépit d'une croissance molle (1,1 %) et d'un chômage structurel de masse (11,8 %).

4. Les déséquilibres aigus des paiements mondiaux sous l'effet des déficits commerciaux américains servant de moteur à l'activité mondiale, de la dégradation des balances de paiement des pays émergents et de la volatilité croissante des mouvements de capitaux.

5. La formation de bulles spéculatives successives sur l'immobilier et les titres japonais, les pays émergents d'Asie-Pacifique et la Russie et les principaux marchés d'actions, enfin, au premier rang desquels Wall Street, surévaluée de 20 % à 25 %.

Ces puissantes forces déflationnistes ont été contenues en 1999 : l'activité mondiale est repartie à partir du second trimestre pour atteindre une croissance annuelle de 2,3 % ; la chute du prix des matières premières a été enrayée, notamment grâce au pétrole passé de 10 à 23 dollars par baril ; la vigueur de l'expansion américaine et le plein-emploi ont provoqué des tensions sur certains prix, notamment sur le marché du travail en Amérique du Nord ; le mouvement de baisse des taux d'intérêt s'est inversé avec le relèvement du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed) de 4,75 % à 5,25 %.

Pour autant, l'économie mondiale reste convalescente et non pas guérie. Krachs et chocs ne détruisent pas impunément plus de 5 000 milliards de dollars de richesses : si certains pays émergents, dont la Corée, se relèvent de manière fulgurante, très nombreux restent ceux dont le développement est durablement affecté, soit que la crise économique se cumule avec le chaos politique (Russie et Indonésie), soit que leur compétitivité se trouve minée par le refus de la dévaluation (Chine, Argentine, Chili).

Surtout, les tensions majeures qui traversent le système économique mondial sont toujours présentes. D'un côté, le dynamisme de la consommation et de l'investissement se maintient aux Etats-Unis, gagé par les gains des marchés d'actions. Ce qui rend plus difficile l'atterrissage en douceur et plus probable un ajustement violent issu d'un krach boursier. De l'autre, le Japon reste englué dans l'archaïsme de ses structures productives et l'empilement vertigineux des dettes publique et privées.

Enfin, le redémarrage de l'activité en Europe est freiné par les difficultés rencontrées par l'Allemagne et l'Italie, qui paient le prix de leur marche forcée vers la réunification pour la première, vers la discipline de l'euro pour la seconde. D'où la désynchronisation persistante des trois grands pôles de l'économie ouverte. D'où des menaces de rupture à Wall Street d'autant plus fortes que le Japon peine à sortir de récession, avec la montée du yen, et l'Europe de la stag-déflation des années 90, faute des mesures fiscales et sociales qui permettraient de libérer son potentiel de création de richesses et d'emplois.

Plus que jamais, le destin de la croissance mondiale repose sur le couple composé de Wall Street et de la Fed, qui fournit à la fois la clé du retournement de la conjoncture et des risques présents. Le spectre de la déflation mondiale a été écarté à l'automne 98 par les seuls Etats-Unis qui, hantés par la catastrophe des années 30, ont accepté de réassurer l'activité commerciale, le système financier international via la Fed, les Etats en situation de banqueroute via le FMI.

En s'affirmant comme prêteur, consommateur et investisseur en dernier ressort, les Etats-Unis ont

évitée la spirale déflationniste. La contrepartie de ce soutien massif à l'activité mondiale réside logiquement dans la surchauffe économique et l'emballlement de la spéculation. La violente contraction de liquidité issue du krach des pays émergents n'a été enrayée qu'au prix d'une détente des moyens de paiement dans les principaux pays développés, et en tout premier lieu aux Etats-Unis, qui a alimenté la fuite en avant des marchés d'action.

La brutale volte-face de l'économie mondiale au cours de l'année écoulée n'est pas un accident. Elle est très représentative des risques qui pèsent sur l'économie ouverte, plus créative et dynamique que les systèmes fermés et administrés, mais aussi plus volatile et instable, car indissociable de la formation puis de l'éclatement de bulles spéculatives, de chocs technologiques, de décalages régionaux et sectoriels permanents – qui font coexister pressions déflationnistes et tensions inflationnistes –, d'accroissement des inégalités de niveau de vie et de savoir enfin.

D'où trois leçons majeures en termes de production, de régulation et de répartition du capitalisme entrepreneurial et libéral.

La robustesse exceptionnelle de la croissance américaine confirme

La situation, qui fait dépendre le sort de milliards d'hommes du sang-froid d'un d'entre eux, heureusement encadré par le système de contre-pouvoirs et soutenu par le peuple de l'unique démocratie impériale, reste à la fois malsaine et dangereuse

que l'ouverture des frontières et la révolution des technologies de l'information peuvent inaugurer un cycle durable de croissance intensive et de plein-emploi, qui marquerait la sortie de la longue crise ouverte par le choc pétrolier de 1974. Pour autant, cette reprise ne sera ni automatique, ni continue, ni générale. Elle implique l'adaptation des structures économiques et sociales à un modèle libéral, qui s'effectue à des rythmes très variables. Elle suppose d'autre part de maîtriser les deux risques majeurs de l'économie ouverte : la divergence entre cycle réel et cycle financier ; le télescopage des trois grandes plaques – nord-américaine, européenne et asiatique – autour desquelles s'organise la tectonique de l'économie mondiale.

Le moteur de l'économie mondiale renvoie à des phénomènes réels, au premier rang desquels la grappe d'innovation qui autorise les services à accéder à des gains de productivité auparavant réservés à la grande industrie ou à l'agriculture intensive. Mais les marchés financiers jouent le rôle d'un turbocompresseur qui dope ses performances par l'inflation des actifs financiers. D'où la transition très délicate engagée actuellement, qui consiste d'un côté à réduire les excès de la spéculation sans casser la consommation et l'investissement, de l'autre à favoriser une reprise progressive des prix réels sans provoquer un effondrement du prix des actifs financiers.

La désynchronisation des trois pôles de l'économie mondiale représente à la fois une contrainte et une chance pour mener à bien cet ajustement. Rien ne serait pire qu'un emballlement ou une récession simultanée des trois ensembles continentaux. Chacun s'accorde, à l'inverse, sur le cheminement idéal qui verrait les Etats-Unis et Wall Street ralentir en douceur, l'Europe renouer avec un mouvement de forte croissance et le Japon sortir de la crise.

Force est cependant de constater – la brutale ascension du yen le rappelle avec insistance – que le scénario le plus favorable se réalise rarement, notamment du fait des erreurs humaines. Même Alan Greenspan n'est pas infallible !

La mise en échec de la déflation amorcée en 1998 a confirmé la puissance des forces de rappel du capitalisme ; elle a aussi souligné l'importance des politiques et des décisions publiques ; elle a enfin illustré jusqu'à la caricature le monopole des Etats-Unis et de la Fed dans la régulation de l'économie mondiale.

L'économie ouverte, loin d'être autostable, est particulièrement vulnérable. Sa régulation est d'autant plus fragile qu'elle est aujourd'hui assurée par la seule

nation qui accepte d'assumer une responsabilité à l'égard du monde en plus de son propre destin : les Etats-Unis, et qu'elle repose pour l'essentiel sur un seul homme, le président de la Fed, Alan Greenspan.

Cette situation, qui fait dépendre le sort de milliards d'hommes du sang-froid d'un d'entre eux, heureusement encadré par le système de contre-pouvoirs et soutenu par le peuple de l'unique démocratie impériale, reste à la fois malsaine et dangereuse. Elle ne saurait évoluer que du jour où les responsables politiques et les autorités monétaires de l'Europe et de l'Asie acceptent d'intégrer pleinement la sphère réelle dans leurs décisions et de prendre leur part dans la régulation de la conjoncture mondiale.

Or le monétarisme étroit qui continue à imprégner les mentalités des décideurs européens – et dont a témoigné la hausse des taux germano-française d'octobre 1997 puis le report à avril 1999 de la baisse des taux par la Banque centrale européenne en dépit de la menace déflationniste –, comme l'absurde déversement de liquidités à hauteur de 10 % du PIB opéré à l'inverse par la Banque du Japon, prouvent que le monopole américain n'est pas prêt d'être entamé.

Deux conclusions en découlent. Qui régule la monnaie arbitre les échanges : les Etats-Unis assument seuls la réassurance de l'économie mondiale seront légitimes pour fixer la donne des négociations qui s'ouvriront à Seattle dans le cadre de l'OMC. Pour partager les bénéfices de la mondialisation, il faut en partager les risques : l'Europe ne retrouvera pas le plein-emploi tant qu'elle n'aura pas rompu avec son malnutritionnisme et son repli sur soi.

A plus long terme, la stabilité du capitalisme entrepreneurial et la réussite de la norme libérale de régulation de l'économie ouverte se joueront autour de la maîtrise des inégalités qu'ils recèlent. D'un côté, le retour au premier plan de la dimension patrimoniale multiplie les écarts de revenus par les différences de richesse. Au sein des nations, comme aux Etats-Unis où 1 % de la population – soit 2,7 millions de personnes – dispose de revenus équivalents aux 38 % les plus modestes – soit 100 millions de personnes –, et où les revenus des plus riches ont progressé de plus de 115 % depuis 1977, tandis que celui des plus défavorisés stagnait. Entre les nations : 80 pays sur 190 ont vu leur revenu par tête diminuer au

AU COURRIER DU MONDE

LA JOIE DES BELGES

Alors que la Belgique accueille avec un ravissement unanime sa future reine, apparaissant radieuse au bras du prince Philippe, héritier du trône, votre correspondant affuble celui-ci d'un sobriquet dérisoire : Flupke (*Le Monde* du 15 septembre).

Il y a un temps pour tout. Quand un événement familial devient une joie nationale, nous pensons pouvoir vous demander d'en respecter la dimension. (...)

Les Belges sont fiers de leur lignée dynastique. Depuis 1830, nous avons eu à la tête du pays des souverains remarquables, chacun éminent dans son domaine. Le lumineux souvenir de Baudouin I^{er} reste présent à toutes les mémoires. Nos rois ont assumé, dans des conditions difficiles et souvent douloureuses, l'intégrité et la cohésion de la nation. Nous ne pouvons admettre qu'on les ridiculise.

Luc Croegaert
Heverlee (Belgique)

L'ESPION DE CAMBRIDGE

L'agent soviétique Kim Philby ne mourut ni pauvre ni solitaire (*Le Monde* du 15 septembre). Promu au grade de général, il vécut très confortablement, se maria une dernière fois (...), et accueillait volontiers chez lui des visiteurs étrangers. Graham

cours des années 90, tandis que l'écart de ressources entre les 5 % les plus riches et les 5 % les plus pauvres passait de 60 pour 1 à 74 pour 1.

D'un autre côté se profile la possibilité d'une démocratisation de la propriété des entreprises avec la généralisation et la mutualisation de l'actionnariat (notamment par les fonds de pension) qui pourrait entraîner la véritable mort de Marx : Ford, en faisant de ses salariés ses premiers consommateurs, avait mis en échec la paupérisation de la classe ouvrière, permettant par là même son intégration. L'économie ouverte pourrait achever la mutation du capitalisme prédateur en un capitalisme redistributif en faisant des salariés les premiers actionnaires. Après la socialisation des revenus viendrait la socialisation de la propriété des entreprises.

Encore convient-il pour cela de réunir deux conditions. La gestion du conflit d'intérêts entre le salarié et l'actionnaire tout d'abord. Les salaires garantis des « trente glorieuses » furent liés à la conjoncture historique de la reconstruction et au cycle économique de la consommation de masse ; ils volèrent en éclats avec le choc pétrolier.

La volonté de fixer une norme minimale de rentabilité du capital de 15 % est absurde dans une économie ouverte et flexible : elle n'a été rendue possible que par le cycle de la désinflation et de la baisse des taux d'intérêt ouvert en 1979 et devra se rapprocher tôt ou tard de sa moyenne séculaire (rentabilité de 7 % et ratio cours de l'action/bénéfice de l'action de 14).

La distribution équitabile du capital des entreprises ensuite. Les stock-options ont déplacé le problème de la répartition des profits réalisés de la distribution des salaires vers celle des droits sur les actions. Elles constituent dans leur principe un dispositif économiquement performant et socialement juste, qui intéresse les salariés au résultat de leur travail tout en permettant à l'entreprise de fidéliser ses collaborateurs. A la condition, toutefois, que leur attribution soit transparente et généralisée. Des progrès considérables restent à accomplir sur ces deux terrains en France : que l'on songe aux 28 000 personnes qui se partagent 45 milliards de plus-values latentes ou aux quelque 200 à 250 millions de francs de gains effectués par le président d'Elf à l'occasion de sa démission, après des années d'une gestion au bilan pour le moins contestable. Cette société, emblème du capitalisme à la française, aura subi en quelques années la prédation du capitalisme d'Etat, puis la prédation d'un capitalisme sauvage. Sa disparition peut ne pas être inutile, si elle contribue à faire prendre conscience aux Français et à leurs dirigeants qu'il n'est pas d'économie ouverte sans régulation, et qu'il n'est pas de capitalisme entrepreneurial sans éthique.

Nicolas Baverez

Greene, un ancien collègue du MI 5, était un hôte fréquent et préféra son autobiographie. Le journaliste et essayiste Phillip Knightley accompagné de son épouse furent également reçus par Philby (...). Ses supérieurs veillaient à son confort et le comblaient d'honneurs. Il vivait dans un vaste appartement avec une grande bibliothèque et avait la jouissance d'une datcha où il recevait ses amis, sa famille, ses enfants. Il eut droit à des funérailles officielles et à des honneurs militaires.

I. Sor
Bruxelles (Belgique)

L'ALSACE EN MOTS

Soucieux de l'état de notre « patrimoine linguistique », Jean Hourcade propose de « réinjecter les langues régionales dans le français (...) ». Truffons le français de béarnais, de provençal, de breton, de créole » (Courrier du Monde daté 19-20 septembre).

Et l'alsacien alors ? Car le français a aussi emprunté et assimilé nombre de mots alsaciens : choucroute et kouglof, bien sûr, mais aussi flan, frichti, schnick, chic, etc. Le linguiste Jean Charrier en a établi un compendium documenté et savoureux dans *Recherches germaniques* (n° 3, Strasbourg, 1973).

Lucien Kieffer
Le Mans (Sarthe)

**GARANTIES « RISQUES POLITIQUES »
DES INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER**

**UNE JOURNÉE DE SÉMINAIRE POUR TOUT SAVOIR
SUR UN MARCHÉ EN PLEINE ÉVOLUTION**

MERCREDI 20 OCTOBRE 1999 À PARIS

Nord Sud Export (Groupe Le Monde) vous convie à une rencontre de haut niveau technique entre les entreprises françaises investissant à l'étranger et les principaux assureurs spécialisés à l'international : COFACE, MIGA, AIG, AXA, UNISTRAT, etc.

- Avec les crises qui ont secoué certains pays émergents depuis 1995, les investisseurs sont confrontés à des risques nouveaux qui élargissent la notion des « risques politiques », pour lesquels les assureurs publics et de marché semblent aujourd'hui déterminés à adapter leurs polices.
- Les discussions porteront, d'une part, sur l'extension des « faits générateurs de sinistres » et de l'assiette des garanties, et, d'autre part, sur l'état du marché de la réassurance, les quotités garanties et le niveau comparé des primes pratiquées en France et à l'étranger.
- *Nord Sud-Export*, bimensuel d'actualité sur les risques-pays, présentera à cette occasion son classement 1999-2000 de cent pays pour les risques à l'exportation et à l'investissement.

Saisissez cette chance d'acquérir, en toute connaissance de cause, le réflexe de vous couvrir contre des risques qui ne sont pas du ressort de votre entreprise !

Renseignements et inscriptions auprès de :
Annie BOECE ou Christelle TORRES
NORD SUD EXPORT
Tél. : 01-42-01-12-08 – Fax : 01-42-01-28-76
E-mail : nselm@compuserve.com

LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUN.

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Bronislaw Geremek, ministre polonais des affaires étrangères

« La mémoire fait partie de la paix civile »

Pour cet ancien conseiller du syndicat Solidarité, l'Europe est la grande aventure et l'espoir de notre époque, mais il faut refuser l'oubli à l'égard du passé communiste

« Quel bilan faites-vous de la transition postcommuniste en Europe centrale, dix ans après la chute du Mur de Berlin ?

– Il faut considérer cette immense accélération de l'histoire, qui s'est opérée depuis 1989, comme un grand succès. 1989, du point de vue polonais, ce sont les élections presque libres, pour la première fois dans l'« autre » Europe. Un Parlement d'abord, un gouvernement ensuite en grande partie non communiste, annonçant une nouvelle époque. Le 1^{er} septembre 1989, il y avait une délégation allemande à Varsovie, et l'entretien portait sur l'anniversaire du début de la guerre. C'est justement lors de ce cinquantième anniversaire de l'attaque de l'Allemagne nazie contre la Pologne que l'on pouvait parler de la réunification de l'Allemagne. Rien n'annonçait alors qu'elle aurait lieu immédiatement. Mais elle était dans la logique de la situation et dans la logique du regard polonais parce que l'Allemagne divisée était une justification du régime communiste en Pologne. La défense de la ligne Oder-Neisse impliquait le soutien à la grande puissance qu'était alors l'Union soviétique. La chute du Mur, deux mois plus tard, annonçait la réunification.

– Tout cela avait-il un caractère inéluctable ? Ou bien le rôle de Mikhaïl Gorbatchev a-t-il été déterminant ?

– Je suis persuadé que, de toute façon, la réunification allemande et la dissolution de l'Union soviétique auraient eu lieu. Mais cela aurait pu se passer deux ans ou vingt ans plus tard... Il y avait d'une part une impuissance des dirigeants du monde communiste, et il y avait d'autre part l'éveil à la résistance des sociétés civiles. Sans Gorbatchev, cela ne se serait pas passé ainsi, mais il ne faut pas exagérer l'importance de ce dernier. A l'invitation du président François Mitterrand, avec Lech Walesa, j'ai rencontré Andreï Sakharov à Paris. Il m'a dit une chose très importante. Il était heureux que je pense du bien de Gorbatchev, mais il a ajouté : « Ne soyez pas attaché à une personne. Celle-ci peut faire naître un espoir, et en être le fossoyeur. Soyez attaché à une idée. Ce qui fait le miracle de cette année 1989, c'est la rencontre de ces grandes tendances des sociétés civiles à l'Est et de Gorbatchev. »

– Quand vous regardez la Russie aujourd'hui, n'êtes-vous pas déçu ?

– On pouvait penser naïvement en 1989 que l'évolution aurait lieu à la même allure dans toutes les parties du monde postcommuniste. Mais c'était oublier les pesanteurs héritées de l'URSS et aussi les traditions enracinées. La corruption, les luttes des clans familiaux et des mafias de toutes sortes ne sont pas des nouveautés. Ce qui est nouveau, c'est que la presse en parle. C'est la preuve

que, pendant ces dix années-là, le processus de démocratisation a suffisamment avancé pour que l'on sache ce qui se passe.

– La Russie sera-t-elle un jour une véritable démocratie ?

– Je sais, en tant qu'historien, que la Russie n'a pas de tradition démocratique. Mais il faut un début à tout. Mais on ne doit pas se faire d'illusion. D'une part, la Russie reste enfermée dans une tradition qui ne fait pratiquement pas de place à la démocratie libérale. Le système de la nomenklatura a été d'autre part simplement remplacé par des structures mafieuses.

– La Russie n'a pas empêché la Pologne, la Hongrie et la République tchèque d'entrer dans l'OTAN. Cela aurait-il été différent dans cinq ans ?

– Un des arguments pour l'entrée de nos pays dans l'OTAN a été qu'il s'agissait du meilleur moment. Mais je ne pense pas que l'élargissement de l'OTAN se fasse contre la Russie. Le plus grand problème pour la Russie est d'avoir un contexte de stabilité. Celui-ci rend possible l'évolution démocratique. La déstabilisation aux frontières de la Russie, comme actuellement dans les pays caucasiens, met en danger cette évolution. La déstabilisation en Europe centrale aurait le même résultat. La stabilisation de l'Europe centrale est dans l'intérêt de la Russie. Je crois que la Russie s'en rend compte maintenant beaucoup plus qu'elle ne l'exprime dans sa rhétorique politique. Le problème pour la Russie est de s'assurer un rôle dans la politique internationale, et non pas d'avoir des pays qui dépendent d'elle comme c'était le cas à l'époque précédente.

– Les guerres dans l'ex-Yougoslavie ont montré que les revendications nationales pouvaient

dégénérer en passions nationalistes. Ne risque-t-on pas de voir à l'avenir d'autres guerres de ce type, appelant éventuellement de nouvelles interventions de l'OTAN ?

– L'Europe de l'Est, qui retrouve sa place en Europe, ne constitue pas un risque pour l'Europe démocratique. Je ne crois pas qu'on doive craindre un retour à l'Europe des tribus. L'implosion de l'empire soviétique, la destruction d'un système qui menaçait sans cesse la stabilité européenne, sont dans l'intérêt de l'Europe. L'essor du nationalisme agressif fait partie de la période de transition. Le malheur ne vient pas des Balkans, mais de la continuation du système totalitaire entre les mains d'un Milosevic. Quand on regarde comment le problème national est réglé en Europe centrale, par exemple la question de la minorité hongroise en Slovaquie, on voit qu'au contraire progressent l'esprit démocratique et les normes occidentales de l'Etat de droit.

– Croyez-vous à l'Europe des petites nations ?

– On voit à quel point les petites nations sont attachées à l'idée européenne qui constitue pour elles une sorte de sécurité. Le sort des petites nations est de se poser chaque matin la question de leur indépendance à l'égard des grands Etats. L'immense réussite de la fin du XX^e siècle est la réalisation de l'idée européenne sous la forme de l'Union européenne. C'est un projet d'avenir qui donne sa place aussi bien aux petites qu'aux grandes nations. La force de l'Union européenne est de bénéficier de traditions nationales diverses. Les identités ne sont pas agressives. S'il n'y a pas de place, dans les grands projets européens, pour les identités nationales, des imposteurs s'empareront de



DESSIN JEAN-PIERRE CAGNIAT

celles-ci pour les manipuler. Il faut trouver une cohabitation entre la vision fédéraliste et l'idée souverainiste. Elle me semble possible, même si cela prendra du temps.

– Pensez-vous au modèle de l'empire austro-hongrois, que certains évoquent avec nostalgie ?

– Je ne crois pas qu'on puisse construire l'avenir sur la nostalgie. Il faut accepter une certaine humilité. Nous n'aimons pas penser ce que qui nous attend c'est l'inconnu, mais il ne faut pas en avoir peur.

– La Pologne est-elle une grande ou une petite nation ?

– Je préfère poser cette question plutôt que d'y répondre ! Avec ses 40 millions d'habitants et son fort sentiment d'identité nationale et

son aussi fort sentiment d'appartenance à l'Europe, la Pologne est un partenaire européen important. Elle ne devrait pas être une marche de l'Europe, mais au contraire une ouverture vers l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie. Si elle a un rôle à jouer, ce n'est pas en terme de puissance, mais d'influence.

– On a l'impression que la société civile, si forte il y a dix ans en Pologne, s'est un peu désagrégée. Elle existait contre le régime communiste. Ne s'est-elle pas dissoute dans l'individualisme capitaliste ?

– J'ai ressenti cette amertume tout de suite après 1989. La société polonaise, merveilleuse dans la résistance, était incapable de produire la solidarité nécessaire pour qu'il y ait une société civile moderne et démocratique. Dix ans plus tard, je n'ai plus ce sentiment d'amertume. Au contraire, je pense que nous entrons dans la normalité. Une multitude de mouvements sociaux se sont formés, en dehors de l'establishment. S'il y a toujours des dangers, ils ne sont pas liés à l'absence de société civile, mais plutôt à l'existence de mouvements extrémistes, que les pays occidentaux connaissent aussi.

– C'est le prix à payer pour la liberté. Nous avons par exemple, en Pologne, des manifestations payannes. En 1989, nous avons considéré comme une grande victoire la proclamation de la liberté d'association et de manifestation. Si on n'ose pas demander aujourd'hui, au nom de l'ordre public, l'interdiction de certaines libertés, c'est bien la preuve d'un progrès dans la formation de cette nouvelle société civile. Comparez avec la Biélorussie ou la Russie où, en l'absence de société civile, le jeu démocratique est faussé par une immense corruption.

– Vous ne craignez pas que cet émiettement de la société ne puisse provoquer, en cas de crise économique, une tentation de la démagogie ?

– Je dois répondre honnêtement que je vois un tel danger. Ce qui est dangereux ce n'est pas l'emploi d'une rhétorique extrémiste, mais plutôt une situation dans laquelle il n'y aurait plus d'espoir. Certaines catégories, comme les retraités, ne voient plus d'intérêt personnel dans la transformation démocratique. Au contraire, ils perçoivent l'énorme prix à payer. Dans ce cas, le vieillissement de la population aidant, il y a un danger de démagogie.

– Avec la recherche d'un homme fort ?

– Dans tous les pays postcommunistes, c'est-à-dire dans tous les pays où la démocratie est un phénomène nouveau, ce danger existe. C'est une des raisons pour lesquelles je pense que l'intégration européenne doit obéir à un calendrier, parce qu'un calendrier crée l'espérance et peut faire barrage à une telle évolution.

– La Pologne a décidé de tourner la page de son passé communiste, en renonçant à poursuivre ses anciens dirigeants. Cette volonté d'apaisement ne s'est-elle pas exercée au détriment du devoir de mémoire ou même de ce que vous avez appelé un jour le devoir de vengeance ?

– Il y a un besoin de justice. En craignant la vengeance, peut-être n'avons-nous pas assez satisfait ce besoin de justice, qui voudrait que ceux qui ont commis des actes criminels soient punis. Reformer ce chapitre, c'est commettre une sorte de viol sur la mémoire. Pour la jeune génération, il est vrai, tout cela c'est du passé, ça fait partie de l'Histoire, comme Sparte ou Athènes. Pour ma génération, c'est impossible à accepter. Le Parlement a récemment voté une loi dite de « lustration », qui demande à ceux qui veulent participer à la vie publique de dire s'ils ont eu des rapports avec la police secrète. Or ce recours à la justice est devenu non un acte de vérité mais un instrument de la lutte politique.

– En 1989 il était inévitable de passer une sorte de compromis avec les forces de l'ancien régime, mais il ne fallait pas accepter de compromis sur la mémoire. J'espère que la préoccupation de l'avenir va définir désormais la politique de la Pologne et des autres pays de la région, mais cette référence à l'avenir ne peut pas être comprise comme une acceptation de l'oubli. Je suis contre l'esprit de vengeance mais je pense de plus en plus qu'il ne faut jamais proposer l'oubli comme un moyen de la paix sociale. La mémoire fait partie de la paix civile. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres et Thomas Ferenczi

Un spécialiste du Moyen Age



BRONISLAW GEREMEK

NÉ EN 1932 à Varsovie, Bronislaw Geremek est, depuis 1997, ministre des affaires étrangères de la Pologne. Un étonnant destin pour cet historien, grand érudit, spécialiste du Moyen Age, que rien ne destinait, a priori, à une carrière politique. Bronislaw Geremek raconte lui-même comment la passion de l'histoire lui est venue en lisant l'ouvrage de Fernand Braudel *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*.

En 1956, il obtient un passeport qui lui permet de suivre pendant six mois à Paris les cours de Fernand Braudel, de Louis Chevalier et d'Emile Coornaert au Collège de France.

Le jeune Bronislaw Geremek, qui est encore marxiste, est très intéressé par l'école des Annales et par les travaux de Georges Duby et de Jacques Le Goff.

Il retourne à Varsovie pour rédiger sa thèse sur *Les Pauvres en France à la fin du Moyen Age*. Il rompt progressivement avec le marxisme dans les années 60. Le 20 août 1980, il est un des rédacteurs de

la fameuse lettre de soutien des intellectuels de Varsovie aux ouvriers de la Baltique en grève. Deux jours plus tard, il se rend aux chantiers navals de Gdansk, et devient un des conseillers de Lech Walesa. Il a été saisi par la politique...

Il est, dès lors, de tous les combats de Solidarité, arrêté en décembre 1981 lors du coup de force du général Jaruzelski et détenu jusqu'en juillet 1983. Depuis la chute du communisme, Bronislaw Geremek a pris ses distances avec l'Union de la liberté, une formation libérale.

Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés en France, notamment *La Potence et la Pitié* (Gallimard), sur la pauvreté du Moyen Age à nos jours. Bronislaw Geremek était mercredi 22 septembre à Paris pour recevoir le prix Pierre-Lafue, destiné à perpétuer la mémoire de ce journaliste et historien, mort en 1975 dans un accident de voiture.

D. Dh.

Charles Pasqua, président du RPF, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCl »

« Ma principale motivation n'est pas de combattre Jacques Chirac »

« Avez-vous pour objectif de permettre à l'opposition actuelle de reprendre le pouvoir aux socialistes ?

– Dans le cadre de la cohabitation, on a de plus en plus de mal à distinguer la majorité et l'opposition. C'est vrai pour le président de la République et le premier ministre, qui sont, en quelque sorte, « scotchés ». C'est vrai également pour les partis politiques, notamment pour celui que j'avais contribué à créer avec Jacques Chirac, le RPR. Un des problèmes auxquels ce parti a été confronté – on en voit les conséquences –, c'est l'impossibilité pour lui de disposer de la moindre marge de manœuvre qui lui permette de s'opposer.

– Dans le cadre d'une cohabitation longue, il y a une sorte de confusion qui s'installe. Nous combattons cette fausse opposition en même temps que nous combattons la gauche. Donc, il ne s'agit pas pour nous de servir de substitut, ou de roue de secours, ou de canot de sauvetage à l'opposition ; il s'agit de

démontrer aux Français que nous sommes autre chose.

– Faudrait-il, selon vous, mettre un terme à la cohabitation ?

– Le président de la République ayant pris la décision de dissoudre et ayant eu une majorité hostile, la logique eût voulu qu'il revint devant le corps électoral.

– Il ne l'a pas fait il y a deux ans. Que faut-il faire maintenant ?

– Demandez au président de la République ! Si ce régime lui agréé, nous, nous le combattons, parce que nous considérons qu'il est néfaste. Si cela ne dépendait que de moi, je dirais que le président de la République doit revenir devant les Français, voilà ! Mais vous savez très bien que nous sommes dans un débat très théorique. Il ne démissionnera pas, il ira jusqu'à son terme.

– Souhaitez-vous, comme François Bayrou, que l'élection présidentielle à venir ait lieu avant les élections législatives, au contraire de ce que prévoit le calendrier ?

– Ce serait probablement plus logique mais, pour cela, il faudrait une décision du président de la République, et je n'imagine pas qu'il l'envisage.

– Ne peut-on prolonger le mandat des députés par une loi organique, comme le propose M. Bayrou ?

– Je ne suis pas certain que compte tenu, comment dirais-je ?, de la considération que les Français ont pour les hommes politiques, la perspective de les voir proroger la durée de leurs mandats suscite dans l'opinion un courant de sympathie...

– Vous avez dit à plusieurs reprises que le RPF aura un candidat à l'élection présidentielle. Sera-ce vous ?

– Comment pouvons-nous dire aujourd'hui ce qui se passera dans trois ans ? Toutes choses étant égales par ailleurs, si nous sommes dans le même système, il y aura un candidat de notre sensibilité à l'élection présidentielle.

– Vous-même, vous aurez soixante-quinze ans...

– Oui, c'est vrai, mais le RPF, en contrepartie, est un mouvement très jeune ! Il faudra surtout que ces idées soient novatrices, parce que le problème n'est pas d'être jeune ou vieux, mais d'être capable d'imaginer ce que doit être l'avenir du pays et de cesser de jouer le jeu que jouent aujourd'hui les hommes politiques, qui ne sont plus des acteurs, mais des commentateurs de l'actualité.

– Qui serait, pour vous, le meilleur président du RPF ?

– C'est un combat assez amusant, qui n'en est pas un, d'ailleurs. C'est une pièce de théâtre. Celui qui gagnera, quelle position occupera-t-il réellement ? Il sera l'adjoint de M. de Villepin, le secrétaire général de l'Élysée, qui lui transmettra les instructions du président dans le cadre de l'autonomie tant désirée !

– Une victoire du séguiniste François Fillon ne vous compliquerait-elle pas la tâche ?

– Non, pas du tout. J'aime beaucoup François Fillon, comme la plupart des autres candidats. Je les ai

d'ailleurs tous eus au téléphone. Cette démarche, de leur part, ne me paraît pas déraisonnable. Seulement, ils n'ont pas compris que j'ai quitté le RPR après avoir mûrement réfléchi. J'ai considéré qu'il y avait un réel abandon des idéaux que le gaullisme a toujours incarnés. Si j'ai quitté le RPR, ce n'est pas pour y revenir, c'est clair.

– On voudrait comprendre ce que vous faites : préparez-vous la réélection de M. Chirac ou bien cherchez-vous à la rendre plus difficile ?

– Préparer la réélection de Jacques Chirac, c'est le rôle de Jacques Chirac lui-même, et je crois qu'il s'y emploie de son mieux, de son point de vue. Je le connais suffisamment pour imaginer ce qu'il peut penser : il est satisfait de la cohabitation, il pense que cela marche bien, à la fois pour lui et pour Jospin – il s'intéresse davantage à son propre cas qu'à celui de Jospin... – et il est également persuadé qu'il est désormais perçu par les Français comme étant au-dessus des partis.

– Il ne veut pas, naturellement, qu'il y ait à la tête du RPR quelqu'un qui puisse éventuellement le gêner par des initiatives intempestives, mais, à la limite, il considère que, quoi qu'il arrive, il sera réélu. Même, d'ailleurs, s'il y avait une majorité socialiste aux élections législatives...

– Ma principale motivation n'est pas de combattre Jacques Chirac, mais de défendre les idées auxquelles je crois. Si ce n'était pas le cas, je serais toujours au RPR. Il est bien évident que ce qu'il y a de plus important pour l'avenir, c'est l'élection du président de la République et c'est de rétablir le fonctionnement normal des institutions de la V^e République, qui ne peut fonctionner que si une même majorité, ou une majorité décidée à travailler dans le même sens, élit un président de la République et élit une Assemblée nationale. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Seguilion

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Relance franco-allemande

LES déconvenues sont parfois bonnes conseillères. Bousculé dans les élections régionales, critiqué dans son propre parti, le chancelier Gerhard Schröder redécouvre les vertus de la coopération franco-allemande, après avoir pendant des mois laissé libre cours à ses penchants personnels et idéologiques pour le monde anglo-saxon. Le dernier exemple de cette anglomanie avait été à la veille des élections européennes le « papier Blair-Schröder », véritable manifeste de la « troisième voie », qui renvoyait le socialisme à la française à son dogmatisme supposé.

Un autre homme du Nord, pétri de culture anglo-saxonne, a tiré il y a peu la sonnette d'alarme. Dans un long article, l'ancien chancelier Helmut Schmidt a mis en garde son lointain successeur contre les dangers de l'égoïsme national dans les affaires européennes. Il lui a rappelé une vérité qu'il découvrit aussi en arrivant au pouvoir et qu'il servit avec ténacité pendant des années : l'entente entre la France et l'Allemagne représente un intérêt stratégique pour les deux pays. Gerhard Schröder paraît s'en être convaincu. A plusieurs reprises au cours de la semaine dernière, il a entonné un hymne à l'amitié franco-allemande. Celle-ci « n'est pas seulement un acte de raison, mais bien plus une affaire de cœur », a-t-il déclaré, samedi 25 septembre, lors du colloque de Genshagen sur « Mémoire et identité ».

Deux jours plus tôt, il avait énuméré tous les domaines dans lesquels Paris et Berlin sont en

reste de faire progresser l'intégration européenne : réforme des institutions, politique extérieure commune, défense européenne et même processus de paix au Proche-Orient... Le bras de fer franco-allemand sur la réforme de la politique agricole commune à l'occasion de l'Agenda 2000 et les irritations provoquées en Allemagne par le flirt franco-britannique de l'hiver sur le Kosovo sont oubliés, même s'ils ont laissé des traces. Le différend idéologique sur la nature du socialisme moderne n'empêche pas de mener dans la pratique des politiques très similaires.

Reste à savoir quelles seront les suites concrètes de ces bonnes dispositions. Du côté français, Lionel Jospin n'a sans doute pas intérêt à aggraver les difficultés de Gerhard Schröder en prêtant une oreille trop attentive aux adversaires sociaux-démocrates du chancelier qui regardent, tel Oskar Lafontaine, ostensiblement vers la France. Le premier ministre a fait un geste en décidant de se rendre, en novembre, au colloque très « troisième voie » organisé à Florence par Massimo D'Alema. Du côté allemand, quelques pas en direction des positions françaises, notamment sur la politique économique et sociale européenne, seraient les bienvenus.

Comme l'a dit le chancelier allemand, « le discours franco-allemand encourt le danger de tourner de plus en plus au rituel ». Mais, entre la routine et l'oubli, il y a place pour une coopération raisonnée qui ne soit pas seulement affaire de conjoncture.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Cheveux courts et petits chapeaux

CHEVEUX et chapeaux ont toujours été dépendants les uns des autres. Au temps du new look et des chignons volumineux, les « toits de Paris » nous parurent le dernier mot de l'élégance ; les cloches à leur tour ont passé ; en quelques saisons la mode a changé du tout au tout.

Le printemps commença à faire tomber sous les ciseaux des coiffeurs les cheveux féminins, discrètement sans doute, mais voici que l'automne, plus définitif, condamne les mèches folles, les boucles même raccourcies. Les nuques de nouveau apparaissent dépourvues, et certaines coiffures signées des noms les plus célèbres en évoquent d'autres baptisées « à la garçonnette », qui, en leur temps, firent couler beaucoup d'encre.

Les cheveux sont coupés ! Adieu postiches, cheveux épars qui donnaient à la femme la plus élégante

un certain laisser-aller. La tête désormais doit être toute petite et précieuse, encadrée par un col volumineux qui semble l'écrire du bijou. Les mèches savamment effilées sont chassées vers le visage et le lobe de l'oreille se révèle. A ces coiffures neuves il faut des chapeaux très différents de ceux qui nous enchantèrent aux dernières saisons.

Deux techniques s'affrontent : celle du petit chapeau haut perché, qui accentue encore son envol par des garnitures volumineuses et toujours verticales, et celle du chapeau asymétrique, qui masque entièrement un côté du visage, dégageant l'autre. Ce coiffant est extrêmement seyant, et point n'est besoin d'avoir un profil grec pour être jolie, car le chapeau arrange toujours les chosés.

E. de Semont
(28 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le monde agricole, entre surenchères et défis

ENTRE les exhortations délibérées et exagérément flatteuses, au point d'en devenir absurdes, du président de la République lors de sa visite à « Terre Attitude » en terre champenoise – « nous sommes tous des paysans ! » – et la focalisation de l'opinion sur un berger des Causses érigé en symbole d'un combat culturel anti-américain, José Bové, la réalité du monde rural et de ceux qui, même démographiquement minoritaires, en sont encore les héros, est ailleurs. Ailleurs, c'est-à-dire dans la complexité, la mesure et la nuance.

Ce monde qui, depuis des générations, s'était habitué à la stabilité sociologique, au rythme rassurant des saisons, à l'ordre immuable des campagnes, au souci de produire et de nourrir sans trop se préoccuper de vendre, est maintenant pris à la gorge par la mondia-

lisation, l'industrialisation, les concentrations et l'urbanisation. La voilà confronté brutalement à la science, à la génétique, au négoce par ordinateur, aux grandes peurs alimentaires, aux conférences commerciales multilatérales, à la diplomatie financière de haut vol, aux embargos et aux dangers de l'effet de serre. La bonne pratique de l'agronomie, la médaille décrochée au comice ne suffisent plus pour faire aimer le métier et donner à ses enfants l'envie de continuer le sillon.

OPÉRATIONS SOLITAIRES

Beaucoup d'agriculteurs ne se reconnaissent pas dans les coups de menton du pourtant très sympathique et combien déterminé leader aveyronnais de la Confédération paysanne, José Bové. Et pas uniquement dans les rangs de la FNSEA. Non que les méthodes

employées et les thèmes de « révolte » énoncés soient désapprouvés, au fond, par les leaders représentatifs de la centrale que préside Luc Guyau ou la jeune garde remuante du CNJA. D'ailleurs, dans le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Morbihan ou les Côtes-d'Armor, les agriculteurs de la FNSEA et du CNJA n'ont pas été les derniers, cet été, à « attaquer » les supermarchés, bloquer les laiteries, réveiller les préfets, souvent de façon musclée.

Mais les opérations solitaires de la Confédération, organisées volontairement pour montrer que les « petits » mènent le bon combat au lieu et place des « gros » qui tiendraient un double langage, outre qu'elles véhiculent une idée trop simpliste pour être exacte, sèment la discorde dans la grande famille paysanne déjà ébranlée, encouragent les surenchères dont jouera le pouvoir et portent un coup grave à la nécessaire solidarité des paysans. Et quand José Bové tend la main à Luc Guyau pour que la FNSEA se joigne à la Confédération dans ce qui sera la bataille de Seattle, alors qu'en même temps il le qualifie, sans le moindre bémol, de fossoyeur de la paysannerie, il exagère évidemment le trait et dessert la cause globale de l'agriculture.

S'il est vrai que depuis les années 50 la FNSEA a développé et entretenu le modèle d'une agriculture productiviste dans un relatif consensus, et ce jusqu'à une date très récente, ce modèle n'a pas eu que des effets négatifs. Dans l'Ouest par exemple, les industries liées à l'agriculture ont créé de très nombreux emplois, dont plusieurs dans des secteurs élaborés, et engendré des circuits financiers et commerciaux importants. Et si la France a aujourd'hui des positions solides en Chine ou en Iran (pour les céréales), dans les Emirats arabes (pommes, poulets), dans les pays de l'Est (sucre), c'est en partie grâce à ce formidable développement des productions. Ce n'est pas tant pour avoir favorisé ce modèle que pour avoir négligé d'en prévoir les retombées négatives, notamment en termes d'environnement et de présence d'un nombre suffisant de paysans sur les tracteurs et dans les étables pour entretenir des campagnes vivantes, que la FNSEA doit être aujourd'hui critiquée.

Mais il est tout aussi absurde de faire croire que c'est en cassant des McDo ou en jetant l'opprobre

sur des hypermarchés que l'on incitera les enfants d'agriculteurs ou ceux des citadins à devenir paysans. Les fils d'agriculteurs eux-mêmes, de l'Aveyron ou de l'Aisne, ne détestent pas aller avec leurs copains au McDo du coin, qui fait partie naturellement de leur univers moderne. Et M. Bové ou ses amis peuvent-ils nous jurer qu'ils ne sont jamais allés s'approvisionner en essence (à prix réduit), en cassettes ou en articles de papeterie à l'Intermarché, au Leclerc ou au Carrefour de la ville voisine ?

Puisque finit le temps des passes d'armes, des jurons échangés entre frères ennemis et de la recherche du vedettariat, il faut maintenant s'atteler aux questions pressantes, et elles ne manquent pas. Les relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs sont de celles-là, comme la répartition plus équitable des aides européennes qui doivent, par souci d'équité, redonner de l'air aux « petits » sans pénaliser outre mesure les exploitations solides et bien gérées qui font honneur à leurs « agromanagers » et entretiennent un tissu rural créatif et générateur de richesses.

DÉTERMINATION RÉALISTE

La préparation des négociations multilatérales, elle aussi, exige que le monde agricole, enfin ressoudé, fasse preuve de détermination réaliste sans se payer de mots : défendre un « modèle agricole européen » ne veut rien dire tant sont différentes les agricultures finlandaise (à base de bois), néerlandaise (hyperproductiviste), espagnole (jouant sur des coûts de production faibles), autrichienne (paysagère) et... française (un peu tout à la fois).

Quant à l'énorme enveloppe des subventions publiques, commerciales ou sociales, officielles ou occultes, pour aider à exporter, s'installer, ou simplement boucler des comptes aléatoires, elle ne pourra indéfiniment rester en l'état. Si, demain, les agriculteurs veulent être autre chose que de simples fournisseurs de matières premières aux industriels de l'agroalimentaire et aux grandes centrales d'achat, il leur faut de nouveau légitimer leur place et leur fonction dans la société. C'est de la sorte qu'ils auront une chance de conjurer leur malaise, de se rassurer eux-mêmes et de rassurer leurs concitoyens.

François Grosrichard

Justice et pouvoir : le mauvais exemple des tribunaux militaires

À L'OCCASION de la réforme de la justice, il a été souvent dit que le « cordon ombilical » qui raccorde, depuis l'Ancien Régime, l'Etat à la justice allait enfin être coupé. Qu'on mette en cause la réalité de cette séparation des pouvoirs ou que l'on doute de l'opportunité de laisser aux magistrats un exercice sans contrôle de leur charge, un constat historique s'impose : la conception traditionnelle marquée par le « positivisme juridique » (le droit considéré comme simple technique plus ou moins scientifique) cède de plus en plus la place à une philosophie plus « substantialiste » de la loi (les textes sont rapportés à des principes généraux ou au « droit des gens »).

Cette évolution devrait logiquement rendre moins tolérable l'intervention du gouvernement dans les procédures ou la mobilisation des magistrats à des fins politiques. Explique-t-elle, aussi, qu'il soit désormais possible de jeter un regard rétrospectif sur un siècle de relations troubles entre le glaive et la toge ?

« RÉVOLUTION DREYFUSIENNE »

C'est en tout cas à cet exercice que deux chercheurs, Marc-Olivier Baruch (de l'Institut d'histoire du temps présent-IHTP) et Vincent Duclert (de l'Ecole des hautes études en sciences sociales), avaient convié leurs collègues historiens, à la Bibliothèque publique d'information (Centre Georges-Pompidou) à l'occasion d'une journée consacrée à « Justice, politique et République, de l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie », le 17 septembre. Certes dans une période récente, l'entrée du pouvoir dans le fonctionnement de la justice s'est surtout manifesté à l'occasion d'« affaires » de corruption ou de favoritisme. Mais, en réalité, les franchissements ou brouillages de la limite

séparant démocratie et arbitraire ont surtout été patents au cours du siècle écoulé dans les abus d'une « oubliée » : la justice militaire.

Or c'est bien la justice militaire – son particularisme n'a disparu qu'en 1982 avec la suppression des tribunaux permanents des forces armées – et le peu de respect que celle-ci eut des droits de la défense qui constitua l'un des facteurs de déclenchement de l'affaire Dreyfus, en 1894. Le dénouement de l'« Affaire » a-t-il entraîné une « révolution dreyfusienne » dans les rapports entre justice et raison d'Etat ? A entendre les chercheurs, on a au contraire l'impression que l'ombre portée des tribunaux militaires a continué de peser de tout son poids dans la vie publique.

Pendant la première guerre mondiale d'abord. Fabienne Bock (de l'université Paris-XII) a montré à quel point, moins de dix ans après la réhabilitation de Dreyfus, les « leçons » n'avaient pas été tirées. Dès août 1914, les possibilités de révision, de recours en grâce, de circonstances atténuantes dans les procès militaires sont suspendues. Le Parlement finira tout de même par tenter de reprendre le contrôle du fonctionnement de la justice dans la zone des armées, en réformant un code de justice militaire considéré alors comme le plus sévère d'Europe. D'où une loi d'avril 1916 – elle ne sera pas appliquée lors des mutineries de 1917 – rétablissant les circonstances atténuantes, et supprimant les cours martiales. Le mélange entre justice et politique fut total lorsque Clemenceau envoya devant le Sénat, constitué en Haute Cour, Joseph Caillaux, afin de faire condamner pour l'exemple tous les partisans du rapprochement avec l'Allemagne ou d'une paix blanche.

Le régime de Vichy, lui aussi, uti-

lisa la justice. Par le procès fait aux responsables de la III^e République à Riom, de février à avril 1942, il entendait désigner à l'opinion ceux qu'il voulait rendre responsables de la défaite de juin 1940 – les civils et non l'armée.

TOLÉRANCE À L'INTOLÉRABLE

Pour Alain Bancaud, chercheur à l'IHTP, bien que le procès de Riom ait incontestablement appartenu à la catégorie des procès politiques, « il ne faut pas exagérer son aspect dérogatoire ». Et de constater qu'on y a utilisé le code pénal de 1939 et que même l'« incrimination rétroactive » qu'on utilisa pour traduire Edouard Daladier, Léon Blum ou le général Gamelin devant un tribunal fut alors justifiée par un précédent « républicain » : le procès en Haute Cour de l'ancien ministre de l'intérieur, le radical-socialiste Louis Malvy, en 1918. « Vichy s'inscrit dans la conception militaire de la justice plutôt que sur le modèle fasciste », dit ainsi M. Bancaud, qui remarque que les fameuses « sections spéciales » ne furent mises en place en 1941 que parce que l'armistice empêchait le fonctionnement des tribunaux militaires dans la zone occupée par les Allemands.

La guerre d'Algérie, et l'emploi de la torture par des militaires français, a constitué un autre exemple de tolérance à l'intolérable, aussi bien par des magistrats que par les politiques. La timide ouverture des archives de la période commence à donner la véritable mesure de cette tolérance. Deux chercheuses, Sylvie Thénault et Raphaëlle Branche (université Lille-III), ont ainsi livré les premiers résultats de leur travail. Tout au long du conflit, des plaintes « pour coups et blessures volontaires ayant ou non entraîné la mort » eurent peu de poids : les

plaignants étaient souvent des suspects, déferés devant les tribunaux permanents des forces armées. Ils devaient eux-mêmes faire la preuve des violences qu'ils avaient subies et l'identification d'un tortionnaire dépendait largement de la bonne volonté des officiers.

En huit ans de guerre, malgré l'usage récurrent de la violence, une seule plainte aboutira à la traduction devant le tribunal de Paris de trois officiers poursuivis pour avoir torturé à mort et violé une jeune algérienne. Bien qu'ils aient reconnu les faits, ils furent acquittés en janvier 1962 ; ce verdict sera cassé, mais l'amnistie, survenue entre-temps, empêchera tout renvoi de l'affaire. « Le TPFA n'entendait pas faire porter à l'armée la responsabilité d'une guerre dont elle tenait les politiques pour responsables », dit Raphaëlle Branche. Issue bien politique d'un jugement dans lequel la justice avait eu bien peu de part.

Nicolas Weill

PRÉCISION

CORSE

Jean-Guy Talamoni, responsable de Corsica Nazione, présenté dans *Le Monde* du 25 septembre comme le chef de file d'A Cuncolta indépendantista, vitrine légale du FLNC-Canal historique, nous demande de préciser qu'il est « simplement militant » d'A Cuncolta et que celle-ci « n'est la vitrine légale d'aucune organisation clandestine ». Il ajoute qu'il « ne cautionnerait jamais une démarche de nationalisme ethnique » et que, s'agissant de l'assassinat d'un jeune Corse en Balagne, son organisation a signé un communiqué « condamnant les mécanismes conduisant aux affrontements ».

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

ÉNERGIE Les groupes allemands Veba et Viag ont annoncé, lundi 27 septembre, la mise en œuvre du projet de fusion sur lequel ils travaillaient depuis plusieurs mois.

● LE NOUVEL ENSEMBLE emploiera 200 000 personnes et deviendra le deuxième groupe industriel du pays, avec un chiffre d'affaires de 74,5 milliards d'euros. ● LA LIBÉRA-

LISATION du marché allemand de l'électricité, sur lequel Veba-Viag devient numéro un devant RWE, a été l'élément déclencheur de ce rapprochement. ● ENTRÉE en vigueur

en avril 1998, la concurrence dans le secteur de l'électricité est extrêmement poussée outre-Rhin. D'autres fusions devraient avoir lieu après celle de Veba et de Viag. ● LES

CONSOmmATEURS allemands sont littéralement assaillis par les offres commerciales très agressives des producteurs de courant électrique qui cherchent à les débaucher.

Le marché allemand de l'électricité entre dans l'ère des concentrations

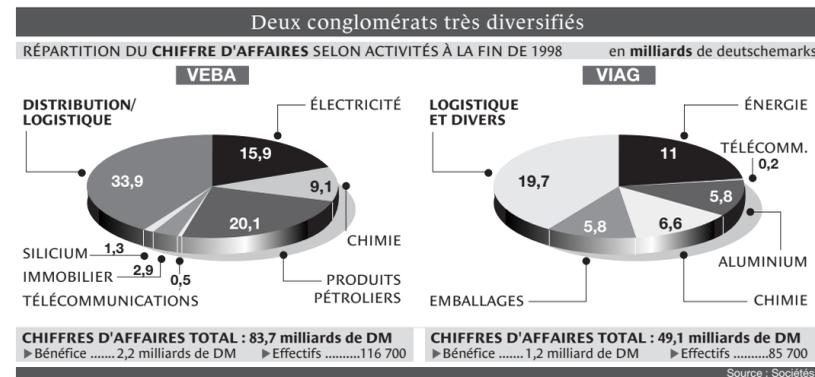
Veba et Viag ont officiellement lancé le projet de fusion sur lequel ils travaillaient depuis le début de l'été. Le nouveau groupe sera le premier fournisseur de courant outre-Rhin et le deuxième groupe industriel derrière DaimlerChrysler

MUNICH

de notre envoyé spécial

C'est un électrochoc attendu depuis des semaines. Veba et Viag ont annoncé leur fusion officiellement, lundi 27 septembre. La veille, les conseils de surveillance des deux conglomérats industriels allemands s'étaient réunis exceptionnellement un dimanche pour entériner le principe de l'opération. Elle donne naissance au deuxième groupe du pays, loin derrière le constructeur automobile DaimlerChrysler, avec 146 milliards de deutschemarks (74,5 milliards d'euros) de chiffre d'affaires prévus cette année et plus de 200 000 salariés.

Si les deux groupes réunis englobent une large palette d'activités, de la chimie à la logistique en passant par les télécommunications, le rapprochement est surtout motivé par la vive concurrence qui se développe dans leur métier d'origine, l'électricité, libéralisée en Allemagne depuis avril 1998. Cette fusion est la première étape d'un processus de concentration dans une branche où les réductions de tarifs consenties aux clients incitent à réaliser des économies de coûts. Elle permet aux deux maisons de renforcer leurs positions : l'union du deuxième fournisseur du pays, PreussenElektra – filiale de Veba – et du troisième, Bayernwerk (Viag),



supplantera l'actuel numéro un, RWE Energie.

Le nouveau groupe sera codirigé par le président du directoire de Veba, Ulrich Hartmann, et son homologue de Viag, Wilhelm Simson. Son siège sera à Düsseldorf, le berceau de Veba, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Compte tenu des parités retenues – 1 action Veba pour 2,8 actions Viag –, les actionnaires de Veba détendront, à l'issue de l'opération, 67 % de la nouvelle société, et ceux de Viag 33 %. Les dirigeants des deux groupes es-

pereront, en unissant leurs forces, réaliser 800 millions d'euros d'économies par an.

Commencés avant l'été, les pourparlers ont dû prendre en compte la position du Land de Bavière, principal actionnaire de Viag avec 25,1 %. Le gouvernement régional de Munich – qui devrait en profiter pour vendre à Veba 10 % de sa participation pour 3,1 milliards de deutschemarks – tenait à obtenir des garanties sur le maintien d'un certain nombre d'activités et d'emplois en Bavière. Il a fallu plusieurs

rencontres avec le ministre-président du Land, Edmund Stoiber (CSU), pour boucler le dossier. Les activités liées à l'énergie seront finalement dirigées depuis Munich, mais les syndicats s'inquiètent d'éventuelles suppressions d'emplois.

Actuellement très diversifié, le nouvel ensemble va se concentrer sur trois activités. Outre l'électricité, avec des ventes cumulées de 180 milliards de kilowattheures (contre 460 milliards pour EDF, le numéro un européen), l'autre sec-

teur prioritaire est la chimie, autour de deux filiales, Degussa-Hüls et SKW Trostberg. Avec un chiffre d'affaires cumulé de plus de 15 milliards de deutschemarks, ce pôle deviendra le numéro trois européen du secteur. Troisième domaine de prédilection de Veba et Viag : les télécommunications, où les deux groupes sont entrés dans les années 90 à la faveur de la déréglementation, et où ils sont pour le moment concurrents. Une seule de leurs deux filiales serait conservée, Viag Interkom, qui exploite la quatrième licence de téléphonie mobile allemande. L'autre réseau, E-Plus, détenu à 60,25 % par Veba et RWE, serait vendu. France Télécom et Vivendi passent en Allemagne pour être de possibles repreneurs. A plus ou moins long terme, toutes les autres divisions, soit environ 66 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires, sont susceptibles d'être cédées.

Le processus de concentration de l'électricité allemande ne devrait pas s'arrêter là. « *Tout le monde parle avec tout le monde* », indique un responsable de Bayernwerk pour résumer l'état d'esprit dominant. Le paysage allemand reste en effet très morcelé entre de grands acteurs surtout présents dans leurs anciens monopoles régionaux et des centaines de régies, souvent

publiques. Numéro un déchu, RWE entend réagir en réalisant d'importantes acquisitions. Dans tous les coins du pays, des compagnies sont en outre susceptibles d'ouvrir leur capital. Le quatrième producteur

Les pourparlers ont dû prendre en compte la position du Land de Bavière, principal actionnaire de Viag, avec 25,1 %

allemand, EnBW, est ainsi en cours de privatisation partielle, le Land du Bade-Wurtemberg et certaines communes ayant décidé de se désengager. D'ici à la fin de l'année, cette opération devrait susciter une belle empoignade entre les quatre candidats encore en lice, dont EDF, RWE et... Bayernwerk. Un autre fournisseur important, HEW à Hambourg, est également en train de passer définitivement dans le secteur privé.

Dans ce contexte, la fusion Veba-Viag est observée de près par les pouvoirs publics. L'Office fédéral des cartels a fait savoir en prélude à la fusion qu'elle ne pourrait pas être autorisée en l'état, à moins que la libéralisation ne franchisse une nouvelle étape en matière d'accès des tiers aux réseaux électriques existants. Les producteurs régionaux ont en effet cherché dans un premier temps à limiter les intrusions des concurrents en fixant des tarifs de passage prohibitifs. L'office ne semble pas vouloir s'opposer à cette fusion, mais Veba et Viag vont devoir montrer patte blanche et accepter de jouer en contrepartie le jeu de la concurrence dans leurs berceaux géographiques.

Par ailleurs, le sort des petites sociétés communales préoccupe la classe politique. La concurrence met en danger leur existence, et des milliers d'emplois sont menacés. Le gouvernement s'inquiète de l'impact d'une trop forte libéralisation au profit des géants du secteur. Partisan de l'ouverture du marché, le ministre de l'économie fédérale, Werner Müller (sans étiquette), réfléchit cependant au moyen de protéger l'avenir des acteurs plus modestes. Mais il n'est de toute façon pas en mesure de s'opposer au mariage en cours.

P. Ri.

Philippe Ricard

Les fournisseurs se préparent à une concurrence acharnée pour les particuliers

FRANCFORT

de notre correspondant

La dernière trouvaille des électriciens allemands dans leur course à la clientèle a de quoi étonner : un petit fournisseur de Berlin, Ares Energie, offre depuis une semaine un téléviseur pour la signature d'un contrat de deux ans. L'initiative n'est pas isolée. Les consommateurs sont assaillis de propositions plus ou moins alléchantes en matière de courant.

RWE et l'entreprise de vente par correspondance Quelle viennent de se mettre d'accord sur des offres par catalogue. Le numéro un du commerce allemand Metro s'intéresse à la distribution de courant dans ses grandes surfaces. Dans un pays qui a peur du nucléaire et de la pollution, certains commercialisent même de l'électricité écologique issue d'« énergies exclusivement renouvelables », précise la publicité d'un fournisseur très spécialisé. Pour garantir un approvisionnement régulier « toute l'année et partout », les sources éoliennes, solaires, hydrauliques sont mélangées, avec

un succès pour le moment mitigé car les coûts restent élevés.

Après avoir surtout bénéficié aux entreprises, qui se sont empressées de renégocier à la baisse leurs contrats, la concurrence se déplace désormais vers les particuliers (Le Monde du 27 août). Pendant l'été, les grands groupes ont amorcé une bataille des prix

sans précédent, qui a encore durci la compétition. Pour la première fois, les producteurs les plus importants cherchent à se développer en dehors de leur terre d'origine. Alors que chiffre d'affaires et profits sont en recul depuis la libéralisation, en avril 1998, les anciens monopoles régionaux exposent.

La loi sur l'électricité au Sénat début octobre

La France n'a toujours pas mis sa législation en conformité avec la nouvelle donne européenne. Alors que le marché s'est ouvert en février, le texte intégrant cette évolution n'est pas encore adopté. Voté en première lecture à l'Assemblée en février, il sera étudié par les sénateurs durant la première semaine d'octobre. Entrée en vigueur le 19 février, la directive européenne sur l'électricité prévoit une mise en concurrence progressive : l'objectif est que chaque pays ouvre au minimum 33 % de son marché en 2003.

La Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suède, la Finlande ont décidé d'aller plus loin et de libéraliser intégralement leur marché. La France, en revanche, a préféré une ouverture progressive, dans un cadre réglementé, respectant les étapes décidées par les quinze pays de l'Union. Cette ouverture ne vise au départ que les grands clients industriels, représentant à eux seuls près du quart de la fourniture de courant d'EDF. Dans l'immédiat, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne, elle ne concernera en aucun cas les particuliers. Ceux-ci resteront clients de l'électricien national.

l'échelle communautaire, le commerce entre Etats membres pouvant alors être affecté par l'opération, la Commission exerce le contrôle.

CONFLIT DE COMPÉTENCES

En ce qui concerne la concentration entre Carrefour et Promodès, les deux systèmes de seuils prévus et par le droit français et par le droit européen sont atteints. Il y a donc un conflit de compétences. Pour l'instant, Dominique Strauss-Kahn, du côté français, et Mario Monti, le nouveau commissaire européen à la concurrence, ont exprimé un même désir : celui de contrôler la concentration projetée.

Or le principe est celui du « guichet unique », posé par l'ar-

« C'est RWE qui a promis le premier de « baisser la facture de ses nouveaux clients de 20 % », à condition de résilier son ancien abonnement. Les autres producteurs lui ont emboîté le pas. « Chacun va tenter de fidéliser ses clients, car les particuliers constituent une large part des ventes, tout en allant en chercher dans des régions autrefois inaccessibles », explique-t-on à la Fédération allemande des producteurs d'électricité. Pour le moment, RWE dispose du plus grand nombre de clients (2,3 millions sur une estimation de 35 millions de contrats), et souhaite doubler ses parts de marché.

UN PRODUIT COMME LES AUTRES

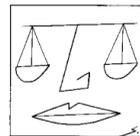
Invisible et inodore, le courant devient pourtant un produit comme les autres, dont les ventes sont soutenues par d'importantes dépenses de marketing et de publicité. EnBW, troisième producteur du pays après la fusion Veba-Viag, a misé sur une signature visuelle très colorée, en plaçant sa campagne d'affichage et sa filiale

de commercialisation – Yello Strom (sans w) – sous le signe du jaune. Chaque intervenant a mis en place un numéro de téléphone « vert » pour renseigner les éventuels clients. Dès la première semaine de vente, 100 000 personnes auraient manifesté leur intérêt pour les nouvelles offres de RWE. La filiale destinée à ce démarchage chez PreussenElektra (Veba) dispose d'un site Internet très bien documenté, d'où l'on peut signer son nouveau contrat.

Un autre site créé par un organisme indépendant permet de comparer les différents tarifs avant de faire son choix. Les écarts demeurent très importants selon la région et le fournisseur. Les professionnels annoncent une baisse des prix, mais les usagers auront sans doute du mal à s'y retrouver. Les offres sont souvent difficiles à comprendre, et les conditions d'accès aux quatre coins du territoire allemand font encore l'objet de différends entre les producteurs.

La fusion entre Carrefour et Promodès surveillée par Bruxelles et Paris

LA CONCENTRATION entre Carrefour et Promodès conduit à augmenter la domination des deux entreprises sur le marché. Cet accroissement peut constituer une menace justifiant l'intervention des autorités de la concurrence, en charge de protéger le fonctionnement concurrentiel des marchés. Celles-ci sont alors en droit d'intervenir au besoin la concentration ou de contraindre les partenaires à se défaire de certains magasins, si la puissance de ceux-ci risque de nuire au marché, par exemple en déséquilibrant trop fortement les



EXPERTISE

rapports avec les producteurs. Le droit français dispose de règles juridiques de contrôle de concentration, insérées dans les articles 38 et suivants de l'Ordonnance du 1^{er} décembre 1986, tandis que le droit communautaire a formalisé un contrôle des concentrations à travers un règlement du 21 décembre 1989. En principe, le droit français s'applique lorsque certains seuils sont atteints, en chiffres d'affaires des entreprises concernées ou au regard de leur part de marché, faisant présumer l'envergure et la dangerosité de la concentration. Le ministre de l'économie, après avoir s'il le désire recueilli l'avis du Conseil de la concurrence, opère le contrôle. Symétriquement, si la concentration dépasse des seuils prévus à

l'article 21-2 du Règlement communautaire, impliquant la compétence exclusive de la Commission européenne au détriment des compétences nationales, et ce afin de simplifier la procédure et d'assurer l'unité de la décision sur l'ensemble des Etats membres. Mais, en droit, pourrait-il en être autrement ?

Oui, de deux façons. En premier lieu, en vertu de l'article 9-2 du Règlement, la France peut demander à connaître la concentration si celle-ci affecte la concurrence sur le marché français, dès l'instant que celui-ci présente les caractéristiques d'un marché économiquement distinct. Il peut en résulter une double compétence, la compétence nationale pour ce marché-là, la compétence communautaire pour le reste. Ainsi, par une décision du 6 juillet 1994, Lordercim/CEDEST, la Commission a admis de renvoyer une partie du contrôle d'une concentration en matière d'industrie du ciment, en ce qui concerne le marché très localisé en France du béton prêt à l'emploi. Dans l'affaire Carrefour/Promodès, on pourrait distinguer non pas tant par produits, mais

par acteurs, en distinguant la concurrence en amont au regard des fournisseurs, d'échelle communautaire, et la concurrence en aval au regard des acheteurs finaux, les consommateurs, d'échelle française. La dualité des procédures, contraire au principe du guichet unique et peu propice à la sécurité juridique, compliquera en tout cas les analyses.

CAS D'INTÉRÊT LÉGITIME

Mais ne peut-on aller plus loin et songer en droit à une compétence exclusivement française ? Il faut alors se référer à l'article 21-3 du Règlement, qui pose qu'en cas d'intérêt légitime l'Etat membre est en droit de demander la restitution du dossier en son entier. Le texte vise trois cas d'intérêt légitime : la sécurité publique, le pluralisme des médias, les règles prudentielles. Ils ne sont pas concernés en l'espèce. Mais il n'est pas certain que ces trois hypothèses épuisent le cas d'intérêt légitime. Certes, le texte paraît les poser d'une façon limitative, pour préserver au mieux le principe du guichet unique. Mais on pourrait soutenir qu'il ne s'agit que des

exemples les plus cruciaux de l'intérêt légitime, la Commission pouvant reconnaître l'existence de celui-ci dans d'autres hypothèses pour décider le renvoi du dossier.

Pour apprécier la pertinence d'un tel raisonnement, nous disposons d'un précédent : dans une décision du 29 mars 1995, Lyonnaise des Eaux/Northumbrian, la Commission a admis la compétence des autorités anglaises qui avaient un intérêt légitime à contrôler une concentration en matière de distribution d'eau, en considération du caractère essentiel de ce secteur et de l'impératif de protection des consommateurs. Une concentration dans la grande distribution pourrait par analogie donner prise à une même conclusion. Le dossier pourrait alors être intégralement restitué à la France, comme elle en a fait la demande. Mais n'oublions pas que c'est la France qui supportera la charge de prouver l'existence de cet intérêt légitime et que c'est la Commission qui l'appréciera.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

La 2^{ème} puissance industrielle de l'Ouest, vous connaissez ?
www.anjou.org [l'Anjou tisse sa toile]

Les banques allemandes prêtes à intervenir sur la scène européenne

Les pouvoirs publics souhaitent rester à l'écart

FRANCFORT

de notre correspondant

Les fusions en cours chez leurs voisins européens donneraient-elles des idées aux banquiers allemands ? Jusque-là, les très nombreux discours sur « l'imminence » d'une évolution du paysage bancaire national sous l'impact de l'euro sont restés sans suite. Mais les spéculations suscitées fin août par l'annonce de contacts entre la Deutsche Bank et la Dresdner Bank sur un éventuel rapprochement de leurs activités de détail montrent que des hypothèses autrefois inimaginables sont désormais prises au sérieux.

Le système bancaire allemand demeure un des plus morcelés d'Europe, avec près de 3 400 établissements indépendants. Il n'a pas encore été touché par la vague de concentrations en cours sur le continent, à l'exception de la fu-

Dresdner Bank-BNP : les discussions se poursuivent

Les discussions entre la Dresdner Bank et la BNP pour étendre la coopération déjà existante se poursuivent, a déclaré, dimanche 26 septembre, à Washington, Bernhard Walter, le président du directoire de la Dresdner. Il a toutefois souligné que ce n'était pas la priorité de la banque française, qui doit d'abord intégrer Paribas. M. Walter a réaffirmé que la Dresdner Bank ne veut pas fusionner avec la Deutsche Bank. Même si, dans la banque de détail, les pourparlers sur un possible partenariat se poursuivent. M. Walter a également réaffirmé qu'il ne prévoyait pas, pour l'heure, de fusion avec HypoVereinsbank. « Mais il ne faut jamais dire jamais », a-t-il conclu.

sion de deux grandes banques bavaroises au sein de l'HypoVereinsbank en 1998. Le marché reste dominé par deux pôles publics, les caisses d'épargne et les établissements coopératifs, en cours de restructuration mais dont la privatisation n'est pas à l'ordre du jour.

NOUVEAUX HORIZONS

Les possibilités de fusion entre les grandes banques privées ne sont pas multiples. L'HypoVereinsbank, que certains voient se rapprocher de la Dresdner – toutes deux sont dans la sphère d'influence de l'assureur Allianz –, entend achever sa propre intégration avant de songer à une nouvelle étape. Beaucoup d'observateurs considèrent que les rapprochements en dehors d'Allemagne surviendront « avant et plus facilement », selon les mots d'un assureur, que les mouvements domestiques.

Si l'intérêt européen des principales banques privées n'est pas nouveau, il est incontestablement relancé par les évolutions que connaissent les voisins. Outre les pays d'Europe centrale, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie ainsi que la France sont parmi les marchés les plus observés. Dans l'Hexagone, l'issue de la bataille entre la BNP et la Société générale pourrait ouvrir aux Allemands de nouveaux horizons. Les déclarations du ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui estime désormais que « les alliances européennes sont les bienvenues » pour la BNP et la Société générale, peuvent inciter des établissements allemands à fourbir de nouveaux projets. Tout en restant encore discrets sur le sujet.

Pour l'instant, seule la Dresdner Bank ambitionne de renforcer ses coopérations et ses liens capitalistiques avec la BNP, avec qui elle coopère depuis plusieurs années, en particulier en Europe de l'Est. Si l'hypothèse d'une fusion pure et simple semble lointaine, des coopérations accrues, dans la banque d'investissement par exemple, sont imaginables. En France comme ail-

leurs, la Dresdner Bank est à la recherche active de partenaires. Elle est l'objet de nombreuses rumeurs, et sa stratégie devra être évaluée par Allianz. L'assureur munichois est, pour sa part, soupçonné ces derniers jours de vouloir augmenter sa participation dans la Société générale, via sa filiale AGF. Tout en refusant de commenter ces « spéculations », Allianz, indique-t-on au siège, ne viserait aucune prise de contrôle majoritaire dans le secteur bancaire.

La Deutsche Bank a indiqué qu'elle ne s'intéressait pas à la Société générale et se contentera à court terme de lancer son propre réseau : dix premières agences spécialisées dans la gestion de patrimoine doivent être ouvertes pendant l'automne dans les principales villes françaises, tandis qu'en Europe, la première banque allemande veut se renforcer « en fonction des opportunités ». De son côté, la Commerzbank, qui préfère aux grandes fusions des partenariats fondés sur une participation modeste, dit « se réjouir » des 4 % acquis au printemps dans le capital du Crédit lyonnais. Ils complètent un réseau d'associés en Italie, en Autriche et en Espagne auquel la Commerzbank entend donner de la consistance. Martin Kohlhausen, son président, a proposé dernièrement de construire une banque d'investissement commune. « En fait, il n'y a pas forcément de nouveaux espaces sur le marché français, car les banques allemandes pensent en général que les hommes politiques auront leur mot à dire », estime un analyste financier.

A la différence des vives réticences parfois suscitées en France, la perspective d'alliances transfrontalières ne paraît pas inquiéter outre mesure les pouvoirs publics allemands. « C'est une question de philosophie ; ici, la politique n'intervient pas dans la vie des affaires bancaires », rappelle Edgar Meister, membre du directoire de la Bundesbank. Les autorités de contrôle « ne jugeront pas en fonction d'une quelconque opportunité politico-économique », assure M. Meister. Avec un seul objectif : garantir la stabilité du système bancaire. Preuve de l'apparente passivité des autorités : la prise de contrôle définitive de la BHF-Bank par l'établissement néerlandais ING n'a suscité aucun commentaire public du gouvernement ou des organismes de supervision. « Contrairement à d'autres pays, il n'y a pas de volonté affichée de construire des champions nationaux, avant de se tourner vers l'Europe », indique un responsable financier, pour qui les banques allemandes disposent d'assez d'envergure, malgré leur modeste capitalisation boursière, pour s'intéresser d'ores et déjà à leurs homologues européennes.

Philippe Ricard

Le raid de Bank of Scotland sur NatWest bouleverse le paysage financier britannique

La City parie sur l'arrivée d'un « chevalier blanc »

En partant à l'assaut de la National Westminster Bank, une proie deux fois plus grosse qu'elle, la Bank of Scotland a créé la surprise. Le très ren-

LONDRES

de notre correspondant à la City

En partant, à la surprise générale, à l'assaut de la National Westminster Bank avec une offre publique d'achat hostile de 20,85 milliards de livres (32,5 milliards d'euros), la Bank of Scotland a lancé le plus gros projet de fusion de l'histoire de la banque britannique. Une entreprise d'autant plus audacieuse que l'établissement écossais, huitième banque de dépôt britannique, est deux fois plus petit que sa vénérable proie. Cette opération, destinée à créer le troisième groupe bancaire du royaume, derrière HSBC et Lloyds-TSB, mais devant Barclays, devrait bouleverser le paysage financier britannique.

« Une histoire de contre-performance » : à l'appui de son OPA inamicale, Peter Birt, le directeur général de Bank of Scotland (BoS), a souligné le 24 septembre la faible rentabilité et les erreurs de gestion de la quatrième banque commerciale anglaise. En cas de succès, M. Birt entend recentrer NatWest sur la banque de détail en Grande-Bretagne. Gel des embauches, réduction de moitié du nombre d'agences, remplacement de la totalité de l'état-major par des Ecossais de pure souche et diminution des niveaux hiérarchiques... la City a applaudi le projet présenté par la BoS, qui s'engage à maintenir la marque et le réseau NatWest intacts.

Plus que tricentenaire, la Bank of Scotland bénéficie d'un grand capital de confiance auprès des marchés. Le titre de gouverneur de son président, l'enseigne omniprésente

dans les coins les plus reculés des Highlands, comme des Lowlands, et sa formidable rentabilité en imposent. Sous la houlette de Peter Birt, la banque a développé une formidable expertise dans la banque directe, visant un public bien ciblé (supermarchés, pharmacies, membres d'organisations philanthropiques). Mais, surtout, son conservatisme a permis à la BoS d'échapper aux affres de la course au gigantisme, qu'il s'agisse de la déroute des prêts à l'Amérique latine, de la diversification manquée dans la banque d'affaires ou des acquisitions coûteuses aux Etats-Unis. Et, cerise sur le gâteau, cette vedette de la « seconde division » ne possède pas d'agences en Angleterre...

SIGNAUX ENCOURAGEANTS

En comparaison, NatWest est considérée, par les analystes londoniens, comme une simple usine à crédits aux PME, peu rentable, assoupie, dotée d'un management sclérosé qui a payé cher son obsession des métiers « glamour ». Du scandale Blue Arrow à la déroute de NatWest Markets, au cours des quinze dernières années, la banque anglaise, par goût du risque et folie des grandeurs, a accumulé les revers, au détriment de la création de valeur pour l'actionnaire. De plus, NatWest a été récemment mise sous observation après l'annonce du rachat amical de l'assureur Legal and General pour 10,75 milliards de livres, dans l'espoir de devenir un grand de la bancassurance. Ce rapprochement, jugé trop coûteux, avait été boudé par la City, la forte

table et renommé établissement écossais peut compter sur le soutien d'Edimbourg, sixième place financière européenne. D'autres institu-

tions britanniques pourraient toutefois entrer dans la bataille afin d'aider la NatWest à contrer cette opération hostile

baisse de l'action NatWest ouvrant un boulevard à la BoS.

Déjà, la BoS a engrangé des signaux encourageants. D'abord, l'intérêt des investisseurs institutionnels, qui, certes, auraient préféré un meilleur prix et un mariage plus arrangé. Les gros actionnaires ne sont guère convaincus par le rejet de la direction de NatWest d'une offre que cette dernière juge « non sollicitée, malvenue et mal pensée ». A écouter le prédateur, la constitution du nouvel ensemble anglo-écossais entraînera chez NatWest des économies de coût annuelles de 500 millions de livres d'ici fin 2002. Ensuite, l'attaquant bénéficie d'un soutien au sein de la nouvelle Assemblée écossaise, traversant les lignes du partage politique. En tant que défenseur des actionnaires, Peter Birt a l'appui de la place d'Edimbourg, sixième place boursière européenne, inquiète de l'exode en Angleterre des institutions écossaises (rachat de Scottish Widows par Lloyds-TSB, transfert du siège à Londres ainsi que de ceux de Scottish Amicable et de General Accident). Et du côté du gouvernement travailliste, le raidier peut compter sur le discret soutien du chancelier de l'Echiquier, l'Ecossais Gordon Brown.

Reste que « David » peut trouver plusieurs obstacles sur sa route. En premier lieu, la hantise des licenciements qu'atteste la mobilisation du puissant Syndicat de la banque contre les nombreuses pertes d'emplois attendues dans les agences de NatWest. Deuxièmement, la levée de boucliers, chez NatWest, des rangs hiérarchiques

immédiatement inférieurs aux chefs de maison face à une absorption pure et simple. Troisièmement, cette OPA a été lancée alors que l'enquête officielle sur la concurrence dans le secteur bancaire est toujours en cours, ce qui gêne les autorités de tutelle. Quatrième inconnue, le manque d'expérience de la BoS de ce type de méga-opérations financières dignes de Wall Street. La réputation de savoir-faire de Peter Birt a par ailleurs beaucoup pâti du renoncement forcé, en juin, à l'alliance passée avec le télévangéliste américain Pat Robertson.

Dernière interrogation, et non des moindres : d'autres banques devraient formuler des contre-offensives plus généreuses. A commencer par le rival édinburghois Royal Bank of Scotland, implanté de longue date en Angleterre, qui pourrait se transformer en « chevalier blanc ». Les autres noms cités sont les anciennes caisses de crédit hypothécaire britanniques Halifax et Abbey National, ainsi que les néerlandais ABN-Amro et ING ou l'américain Citigroup. D'autres commentateurs n'excluent pas une surenchère de Legal and General, qui entend profiter du réseau de NatWest pour vendre de nouveaux produits à la faveur de la réforme des retraites.

De l'avis général, la boîte de Pandore est désormais ouverte sur un marché de la banque de détail britannique longtemps figé, désormais « éclaté », mais qui reste surbancaisé.

Marc Roche

Bataille à huis clos dans le secteur bancaire scandinave

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Discrète, la concentration du secteur bancaire nordique n'est pas moins engagée. Discrète, puisque la taille du marché et des acteurs concernés demeure limitée et puisque les affaires se font, jusqu'à présent, entre membres de la « famille » nordique. Que l'on n'aille pas imaginer pour autant que ce processus se déroule de manière plus harmonieuse qu'ailleurs. Toute famille a ses querelles, ses jalousies, ses préjugés, et le huis clos nordique ne déroge pas à la règle. Dernier exemple en date, l'offre publique d'achat lancée, lundi 20 septembre, par la banque finlando-suédoise MeritaNordbanken (MNB) sur la norvégienne Christiania, la deuxième du pays. L'objectif de la transaction, évaluée à 24 milliards de couronnes norvégiennes (2,9 milliards d'euros), est de créer la principale institution bancaire de la région. Dotée d'actifs équivalant à 123 milliards d'euros, la nouvelle entité disposerait de 40 % du marché finlandais, de 20 % du suédois et de 10 % du norvégien. En attendant de prendre pied au Danemark.

Les analystes régionaux ont bien accueilli la nouvelle. A leurs yeux, l'actuel paysage bancaire nordique reste encore trop fragmenté pour être compétitif. Mais, et c'est là où entrent en jeu les susceptibilités de la « famille » nordique, le gouvernement d'Oslo ne l'entend pas

de cette oreille. La Norvège, qui a refusé à deux reprises d'adhérer à l'Union européenne, est très « chatouilleuse » dès lors que les intérêts économiques nationaux sont convoités par des étrangers... en particulier suédois. Créée en 1997, MNB n'est qu'à moitié suédoise, mais cela suffit à susciter un malaise du côté d'Oslo...

Ainsi le gouvernement norvégien, une coalition minoritaire de centre-droit, a-t-il réagi froidement à l'annonce de l'OPA et de l'achat préliminaire de 9 % des actions de Christiania par MNB. Avec 34,6 % du capital, l'Etat norvégien est l'actionnaire principal de l'établissement visé, qu'il avait sauvé de la faillite au début des années 90. A ce titre, il peut faire capoter l'opération suédo-finlandaise, qui devra requérir le feu vert de 90 % des actionnaires de Christiania, ainsi que l'ultime assentiment du Parlement d'Oslo.

PARCOURS DU COMBATTANT

L'affaire se présente mal pour MNB, puisque le chef de la puissante opposition travailliste, dont le vote sera déterminant, a plaidé pour « un fort secteur bancaire norvégien ». Pour franchir sans dommages ce parcours du combattant, MNB s'est engagée à préserver l'identité norvégienne de sa cible. Un discours qui semble apprécié par la direction de Christiania et par ses 4 000 employés, qui craignent les conséquences pour l'emploi d'une contre-OPA

purement norvégienne, attendue par de nombreux experts. La bataille s'annonce rude et longue. L'autre grand groupe bancaire nordique, le suédois Handelsbanken, s'était cassé les dents sur le marché norvégien en 1998. Sa tentative de rachat inamicale de Fokus, le cinquième établissement national, avait provoqué une levée de boucliers. Le morceau revint finalement à la danoise Den Danske Bank, jugée plus soucieuse des intérêts locaux. Handelsbanken s'est rattrapée depuis en acquérant de petites banques régionales norvégiennes, après avoir digéré l'institut d'hypothèques suédois Stadshypothek.

Derrière les deux leaders nordiques, MNB et Handelsbanken, la compétition fait rage en vue de se frayer une petite place sur le marché européen de demain. Banques et assureurs se marient à tour de bras, y compris entre eux. A ce jeu-là, les groupes suédois Svenska Enskilda Banken (SEB) – plus actif encore que les autres dans les pays baltes – et FöreningSparbanken, ainsi que les danois Den Danske Bank et Unidanmark, paraissent aujourd'hui les mieux dotés. La plupart de ces acteurs n'en finiront sans doute pas moins absorbés à leur tour par plus grands qu'eux. Le jour où des étrangers à la « famille » nordique viendront s'aventurer sous ces latitudes.

Antoine Jacob

Fermeté du yen après le G 7

LE YEN restait très ferme, lundi matin 27 septembre, au lendemain de la réunion, à Washington, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés (G 7). Il cotait 104,20 yens pour un dollar et 109,15 yens pour un euro. Les opérateurs se montraient déçus par l'absence de mesures concrètes destinées à enrayer la hausse de la devise japonaise. « Nous partageons les préoccupations du Japon quant à l'impact potentiel de l'appréciation du yen sur l'économie japonaise et mondiale », s'est contenté d'indiquer le communiqué final publié par les grands argentiers. (Lire page 5)

Celui-ci n'a pas mentionné la possibilité d'une intervention concertée sur le marché des changes, seul moyen, selon les analystes, de mettre un terme au désordre monétaire actuel. « Les interventions n'ont pas été discutées, mais l'intention du G 7 est de coopérer de manière appropriée », a déclaré le président de la

Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg. Le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a pour sa part expliqué que le G 7 avait « passé en revue, au gré de l'imagination de chacun, tous les moyens qui sont envisageables » pour éviter une hausse du yen.

Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a toutefois assuré qu'« afin de rendre plus efficace la politique de taux d'intérêt à zéro, nous allons envisager d'accroître les moyens pour favoriser l'ajustement des marchés ». Ces propos pourraient marquer, selon les experts, une inflexion de la position de la banque centrale nipponne. Mardi 21 septembre, celle-ci avait choisi de ne pas modifier sa politique monétaire et, notamment, de ne pas accroître le montant des liquidités en circulation : son inflexibilité avait provoqué la colère du gouvernement et de la classe politique nipponne.

Pierre-Antoine Delhommais

DELL BAISSÉ SES PRIX.

PROFITEZ-EN VITE AU 0 803 387 119

DELL® DIMENSION® XPS T450

ÉQUIPÉ DU PROCESSEUR

INTEL® PENTIUM® III À 450 MHz

- 64 Mo de SDRAM
- 6,4 Go de disque dur
- Moniteur 15" (13,78" visibles)
- Carte vidéo 16 Mo Voodoo
- Lecteur CD-ROM 40x
- MS®Windows 98/MS® Works Suite 99
- Garantie 3 ans unité centrale et moniteur (1 an sur site + 2 ans enlèvement, réparation et retour sur site)

5 990 FHT

7 223,94 TTC Ref. 64-D1017

ou 36 x 191,84^{HT}/mois (23,36 TTC/mois)

EN OPTION

Imprimante DeskJet 610C et Carte Modem interne 56K V90

+ 1000 FHT (1 206 TTC)

Photo non contractuelle. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. Pentium III est une marque d'Intel Corporation. (*) Offre de location financière réservée aux entreprises. Espaces commerciaux sous réserve d'acceptation du dossier par Dell Financial Services. Retour minimum de l'investissement : 5 000 FHT. Attention : Dell continue de tenir sa responsabilité de 2000 de la structure M&A. Les items doivent s'entendre que les logiciels utilisés sont ceux compatibles avec Windows 98 et MSN 2000.

Pour commander, appelez 0 803 387 119

0 803 387 119

Fax : 04 67 06 60 01

du lundi au vendredi de 9h30 à 19h

Pour commander sur internet 24h/24

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

Les afficheurs vont ouvrir leurs panneaux à l'art contemporain

Le 26^e Grand Prix de l'affichage a confirmé la médiocrité de la création française. Pour sensibiliser publicitaires et annonceurs à la qualité esthétique des visuels, les supports non utilisés seront proposés à de jeunes artistes

MIJAS (Espagne)

de notre envoyée spéciale

Voir se succéder plus de 1 300 affiches en une matinée à quelque chose de dramatique : l'exercice donne la mesure, à grande échelle, de la pollution visuelle à laquelle nous sommes soumis quotidiennement. Lors du 26^e Grand Prix de l'affichage, qui a réuni publicitaires et afficheurs français du 23 au 26 septembre à Mijas (Espagne), à peine une vingtaine d'images, fortes, simples, à l'exécution graphique parfaite, sont sorties du lot des 383 000 affiches apposées l'an dernier.

La qualité visuelle moyenne est effrayante. Quand les affiches ne sont pas surchargées de mentions de prix, de slogans, de signatures racoleuses, de logos, de noms d'opérations spéciales – comme pour la grande distribution –, elles se contentent de mettre quelques mots agencés de façon surprenante sur des photos sans particularités (pour les destinations touristiques, par exemple). Ou sont formatées sur le même modèle : le produit et des corps (pour les parfums), des visages de comédiens et des fonds de couleurs (pour les spectacles).

Les opérateurs prennent progressivement conscience que les panneaux de douze mètres carrés accrochés dans nos rues ne sont, en général, ni réjouissants pour les yeux ni stimulants pour l'esprit. Les publicitaires ne ménagent pas leurs critiques : « C'est une année très médiocre », observe Bruno Lacoste, qui dirige la création à l'agence Conquest. « Dès que cela sort un peu des sentiers battus, c'est la catastrophe absolue », fustige Marie-Catherine Dupuy, coprésidente et directrice de la création de l'agence BBDP@TBWA. « Ces affiches sont effrayantes, on veut tout

mettre, comme si chaque centimètre inutilisé était un centimètre non rentabilisé, tout est incroyablement explicite », analyse Nicolas Monnier, le patron de l'agence Alice.

Les publicitaires affirment que l'affiche est un média « difficile à travailler et à vendre ». Mais toutes les campagnes ne passent pas entre leurs mains : les annonceurs de la parfumerie-cosmétique conçoivent eux-mêmes leurs créations publicitaires ; les producteurs de cinéma et de spectacles ont des codes graphiques rigides qui inhibent tout effort d'imagination ; les collectivités territoriales s'appuient, pour concevoir leurs campagnes, sur les afficheurs eux-mêmes. Et les commerçants locaux se contentent de choisir dans des livrets proposés par les afficheurs des maquettes préformatées – appelées « affiches passe-partout » –, qui ont l'avantage de ne pas occasionner de coût de création mais accordent peu d'importance à l'impact visuel.

UN CLUB RESTREINT

Globalement, peu d'annonceurs se soucient, en France – contrairement à la Grande-Bretagne, au Japon ou à l'Amérique latine –, de la qualité visuelle de l'affiche qu'ils font concevoir par leur agence. Chaque année, c'est toujours un même club restreint d'annonceurs (Perrier, les opticiens Visual, Volkswagen, Kookai, etc.) qui se distingue. Les deux tiers sont d'ailleurs des entreprises françaises, les stratégies mondiales des annonceurs internationaux excluant trop souvent un travail spécifique de l'affiche : « Nous concevons de plus en plus de campagnes pour le plus grand nombre. Or ce qui peut marcher à la télévision ne le peut pas en affichage. L'affiche est un moyen d'expression local qui doit jouer avec



Un palmarès sans surprise

Le Grand Prix a été attribué à l'affiche de Perrier qui met en scène le personnage du Capitaine Haddock (Ogilvy & Mather). La campagne pour les opticiens Visual (Enjoy Scher Lafarge) obtient un prix, ainsi que l'affiche Mercedes, qui place la voiture comme une perle dans une huître (Devarieuxvillaret). Sont également primées : Sony TV, Kookai, LCI, la SNCF, pour sa campagne de lutte contre le vandalisme, et la Volkswagen Bora.

la culture de celui auquel elle s'adresse », analyse Hervé Brosard, président de DDB France.

Il existe, heureusement, quelques exceptions. Ces affiches-là « marchent sur le mode de l'adhésion, de la conviction, du ressenti. Elles font appel à l'intelligence du passant, elles ne sont pas explicites mais tout le monde les comprend », commente le président du jury, Vincent Leclabart, patron de l'agence Australie. L'affiche Perrier, couronnée par un grand prix, met en scène le consommateur et le personnage de son tee-shirt, le capitaine Haddock. « C'est presque un

poster, commente Gabriel Gau-thier, qui dirige la création à l'agence Young & Rubicam. Tous les codes désaltérants sont là (le soleil, les vacances), mais ils sont parfaitement mis en forme par le photographe, Vincent Dixon. »

En général, les professionnels plébiscitent des images épurées qui jouent avec les mots – comme avec les trois lettres de la chaîne de télévision LCI, ou le slogan : « Vous avez tué un sapin à Noël, n'aggravez pas votre cas : Kangoo, 0 % ronce de noyer. » Ils aiment tordre les objets en leur donnant un autre sens. L'affiche de Virgin Megastore, par

exemple, montre un livre intitulé *La Montée du fascisme* : un militaire lève le pied sur la couverture du livre, sous lui une peau de banane, dessinée par Andy Warhol, va le faire tomber.

CULTURE PERDUE

Mais ces images restent rares. La culture publicitaire de l'affiche s'est perdue : « La publicité n'est plus l'endroit où on invente le plus, on invente ailleurs, explique le publicitaire Benoît Devarieux. Avant, on sentait à travers la pub que la société bougeait ; on y véhiculait des idéologies. Aujourd'hui, il n'y a plus que des traitements stratégiques et statiques. Ce n'est plus qu'une bonne rhétorique professionnelle. » Marie-Catherine Dupuy rappelle : « Quand, avant-guerre, les publicitaires, comme Roger-Louis Dupuy, qui était artiste autant que publicitaire, concevaient des affiches, ils privilégiaient un traitement artistique en faisant appel à des illustrateurs comme Savignac. Nous sommes, nous, les victimes de l'ère exclusive du concept commercial, de la déclinaison marketing. »

Comme s'ils voulaient retourner aux sources, les afficheurs ont décidé, à travers leur syndicat professionnel, l'Union de la publicité extérieure (UPE), d'accorder de nouveau de la place aux photographes, aux graphistes, aux peintres. Afin, peut-être, d'inverser la tendance grâce à une émulation collective. Pour la première fois, ils prêteront les panneaux qu'ils ne vendent pas aux publicitaires – entre 15 % et 25 % de leur parc, selon les semaines – à de jeunes artistes contemporains. Cette opération devrait voir le jour au début de l'année 2000.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : Première World, le nouveau programme de télévision numérique à péage du magnat allemand Leo Kirch, va être financé par la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, à hauteur de 5,05 milliards de francs (770 millions d'euros). Première World doit démarrer le 1^{er} octobre avec le cinéma et le sport comme programmes phares.

■ **HACHETTE** : le résultat d'exploitation d'Hachette Filipacchi Médias, lors du premier semestre, a atteint 515,7 millions de francs (78,6 millions d'euros), en hausse de 34 %, pour un chiffre d'affaires de 7,368 milliards de francs (1,123 milliard d'euro) en progression de 10 %, avec l'incorporation récente des sociétés italiennes Rusconi et japonaise Fujin-Gaho. Lors de la présentation de ces chiffres, vendredi 24 septembre, HFM a annoncé son désengagement progressif dans les imprimeries d'héliogravure, en indiquant sa volonté d'éviter une concentration au profit d'un seul industriel.

■ **RADIO** : la CLT-UFA détient désormais 100 % de Fun Radio, après avoir racheté à M 6 les parts qu'il lui manquait. Dans le même temps, Fun Radio a vendu les 50 % qu'elle détenait dans Fun TV à M 6 qui en devient ainsi actionnaire à 100 %.

■ **99 % des Français possèdent un ou plusieurs postes de radio**. D'après l'enquête annuelle de Mediamétrie, le tuner, l'autoradio et le radio réveils poursuivent leur progression. Le transistor-radio casquette et le baladeur perdent de leur attrait. 76,7 % des personnes sont équipées d'un poste pré-programmable et 42,3 % disposent d'un poste de radio sur leur lieu de travail.

■ **PRESSE** : Havas réorganise son secteur d'information professionnelle et nomme Marc-Noël Vigier à la tête d'Havas Business Information (HBI), qui rassemble les groupes Moniteur, Usine nouvelle, LSA, France agricole, Test, Dalloz et Dunod. HBI représente un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs (564 millions d'euro).

Pas besoin d'aller dans la lune pour gagner des miles.

Grâce au réseau Star Alliance™ et tous nos partenaires, notre programme Mileage Plus® offre plus d'occasions de gagner des miles que les autres programmes de fidélisation. Ajoutez-y le nouveau siège United Business™, plus d'espace en cabine, un service attentionné, plus de 250 destinations dans le monde entier et vous comprenez pourquoi, si voyager fait partie de votre vie, United aussi.

UNITED AIRLINES
R I S I N G

STAR ALLIANCE™
Le monde a son réseau aérien.

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou United Airlines au 0 801 72 72 72 (N°Azur) ou composez le 3615 United (1,29 F/mn) www.ualfrance.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 28 SEPTEMBRE

■ **FRANCE**: mises en chantier (août), enquête de conjoncture (septembre).
 ■ **JAPON**: production industrielle et ventes au détail (août).
 ■ **ÉTATS-UNIS**: Banque mondiale, discours de Michel Camdessus (FMI) et James Wolfensohn (président de la Banque mondiale).
 ■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS**: Freeserve, Munich Re.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS**: commande de biens durables (août).
 ■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS**: Accor, Bic, Crédit immobilier de France, Bank of Scotland.

JEUDI 30 SEPTEMBRE

■ **FRANCE**: publication des chiffres du chômage (août).
 ■ **JAPON**: dépenses de construction et chiffres du chômage (août).
 ■ **ÉTATS-UNIS**: PIB définitif pour le deuxième trimestre et vente de maisons neuves (août). Clôture des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale.
 ■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS**: Axa, Havas Advertising, Legris Industries, Léon de Bruxelles, Sommer-Allibert.

VENREDI 1^{er} OCTOBRE

■ **ÉTATS-UNIS**: revenu des ménages (septembre) et dépenses de construction (août).
 ■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS**: Clarins, Aigle.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SIEMENS/FRAMATOME**: les négociations franco-allemandes pour la création d'une filière nucléaire commune, annoncées en juillet, sont à un stade avancé, a indiqué le quotidien allemand *Die Welt* du samedi 25 septembre. « Nous réfléchissons à une coopération plus intensive sans avoir atteint le stade de la concrétisation », a précisé Siemens.

● **NOVARTIS**: le groupe helvétique des sciences de la vie supprimera quelque 500 emplois en Suisse, d'ici à la fin de l'an 2000, selon une interview de son PDG, Daniel Vasella, dans un journal alémanique paru samedi. Novartis a l'intention de se renforcer dans la vente et le marketing à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis.

● **NIKE**: le groupe américain de

chaussures de sport s'est vu interdire d'utiliser sa marque sur des articles textiles en Espagne par le Tribunal suprême espagnol. La marque Nike a été déposée par son ancien licencié textile, la société catalane Cidesport, qui avait acquis en 1981 les droits de cette marque, déposée en 1932 au registre du commerce de Catalogne. Cidesport fut le distributeur exclusif de Nike en Espagne jusqu'au début des années 90.

● **PILKINGTON**: le groupe verrier britannique Pilkington a annoncé lundi qu'il allait construire une nouvelle usine de verre plat (*float*) dans l'ouest de la France afin de répondre à une demande croissante du secteur du bâtiment en Europe.

SERVICES

● **AIR FRANCE**: la compagnie nationale a prévu d'augmenter d'environ 9 % son offre de sièges dans sa programmation d'hiver (à partir du 31 octobre) pour cibler en particulier les Amériques, l'Europe du Sud, la Grande-Bretagne et la Scandinavie.

FINANCE

● **CHAMPALIMAUD**: le président du groupe portugais envisage une rupture de l'accord avec la banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH), qui a provoqué un veto des autorités portugaises, a affirmé dimanche 26 septembre la presse espagnole. Antonio Champalimaud a évoqué pour la première fois la possible vente de son groupe au Banco Comercial Portugues (BCP), premier groupe bancaire portugais.

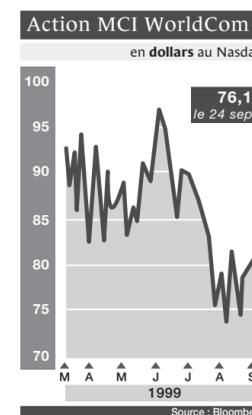
● **ASSURANCE**: Michel Rocard presse le gouvernement français d'adopter « au plus tôt » une loi pour permettre l'application aux mutuelles complémentaires maladie de la directive européenne sur les assurances, a-t-il indiqué dans un entretien publié dans le dernier numéro de la revue *Questions de Sécurité sociale*. L'ancien premier ministre a remis en mai un rapport à ce sujet à Lionel Jospin.

● **EUROPAVIE**: les anciens assurés d'Europavie, compagnie d'assurance-vie déclarée en liquidation en décembre 1997, « ont maintenant été informés par le liquidateur », M^e Bernard Meille, « des modalités de constitution de leur dossier d'indemnisation », a annoncé la profession. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour « adresser leur déclaration de créance au liquidateur ».

VALEUR DU JOUR

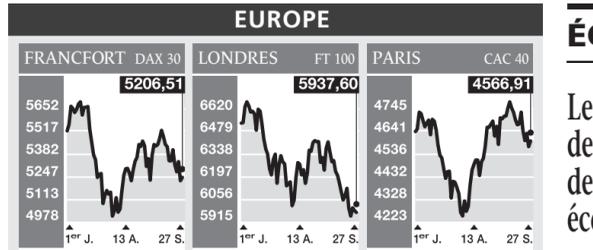
Rumeur de rachat de Sprint par MCI WorldCom

L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE du *Wall Street Journal* de vendredi 24 septembre a lancé la spéculation autour de l'achat de Sprint, le troisième opérateur longue distance aux Etats-Unis, par MCI WorldCom, le numéro deux. Même si la direction de MCI WorldCom a opposé un « no comment », les investisseurs ont sérieusement envisagé cette possibilité. Vendredi, l'action MCI WorldCom a chuté de 3,4 %. Celle de Sprint FON (téléphonie fixe) a grimpé de 5,6 %, tandis que celle de Sprint PCS (téléphonie mobile) a reculé de 1,34 %. Si l'opération s'effectuait, MCI WorldCom talonnerait AT & T avec 30 % du marché américain, contre 48 % pour AT & T. La capitalisation boursière du nouvel ensemble devrait atteindre 190 milliards de dollars, contre 136 milliards pour AT & T. Cette rumeur survient dans un contexte de regroupement dans la téléphonie mobile aux Etats-Unis, un marché en faible croissance à la différence de l'Europe. La semaine dernière, le britannique Vodafone s'est associé avec l'américain Bell Atlantic. Constitué à coups d'acquisitions (dont celle de MCI en 1998 pour 47 milliards de dollars), MCI WorldCom pêche toujours par son absence dans la téléphonie mobile. En rachetant Sprint, il mettrait la main sur la filiale Sprint PCS, sixième opérateur de téléphonie mobile aux Etats-Unis avec près de quatre millions d'abonnés.



Une éventuelle fusion se heurterait à plusieurs obstacles. La Federal Communications Commission (le régulateur américain) ainsi que le département de la justice pourraient s'opposer à l'opération. France Télécom et Deutsche Telekom, qui détiennent chacun 10 % de Sprint, doivent également être d'accord. Premièrement pour mettre fin à leur coopération dans Global One (services téléphoniques aux multinationales). Deuxièmement pour dénouer leurs liens capitalistiques. Si l'un des deux ne voulait pas vendre, l'opération se révélerait plus difficile pour MCI WorldCom, notamment d'un point de vue comptable: MCI doit obtenir 90 % du capital pour utiliser la méthode du « pooling of interest », qui lui évite de pénaliser le bénéfice par action après la fusion.

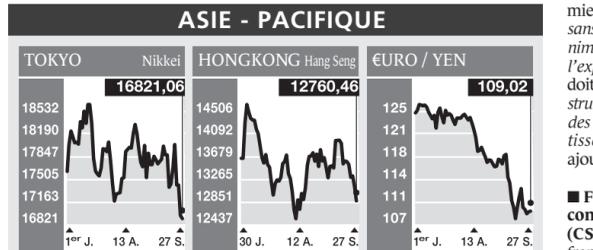
Enguérand Renault



Europe 10h00	Indice sélection	cours 27/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3708,09	0,52	10,94
EUROPE	STOXX 50	3667,84	0,56	10,47
EUROPE	EURO STOXX 324	322,02	0,57	7,93
EUROPE	STOXX 653	307,18	0,70	10,02
PARIS	CAC 40	4566,91	0,57	15,83
PARIS	MIDCAG	0,00
PARIS	SBF 120	3133,25	0,64	17,95
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	557,17	0,51	3,49
BRUXELLES	BEL 20	3158,65	0,23	-10,13
FRANCFORT	DAX 30	5206,51	0,39	3,99
LONDRES	FTSE 100	5937,60	-0,54	0,93
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	0,17
MILAN	MIBTEL 30	34864,00	0,23	-0,82
ZURICH	SPI	6980,10	0,21	-2,52



Amérique 10h00	Indice sélection	cours 24/09	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10279,33	-0,38	11,96
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1277,36	-0,24	3,92
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2740,41	-0,34	24,98
TORONTO	TSE INDEX	6763,38	-0,72	4,28
SAO PAULO	BOVESPA	11533,00	1,30	70
MEXICO	BOLSA	280,92	0,57	20,84
BUENOS AIRES	MERVAL	506,54	-0,12	17,78
SANTIAGO	IPSA GENERAL	129,01	-0,22	67,55
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5791,77	1,81	20,95



Zone Asie 10h00	Indice sélection	cours 27/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16821,06	-0,30	21,52
HONGKONG	HANG SENG	12760,46	-2,08	26,99
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	43,03
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	109,49	-4,22	68,60
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2911,10	0,61	3,47
BANGKOK	SET	25,86	-2,05	0,70
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4753,51	-0,09	55,58
WELLINGTON	NZSE-40	2022,53	-1,34	-2,07

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du lundi 27 septembre par une hausse de 0,68 %, à 4 571,91 points. Le marché a ainsi effectué un rebond technique après la baisse de 1,31 %, enregistrée vendredi. Les investisseurs n'ont pas été totalement rassurés par la réunion du G 7 à Washington. Mais ils se consolent avec l'attente, cette semaine, de chiffres prometteurs sur le moral des ménages et de la consommation aux Etats-Unis.

FRANCFORT

LE MARCHÉ allemand a entamé la semaine sur une note optimiste avec une hausse de 0,60 % de l'indice DAX 30, à 5 217,45 points. Vendredi, l'indice DAX avait nettement reculé (-2,13 %), à 5 186,53 points.

LONDRES

L'AGITATION du secteur bancaire, vendredi, due à l'annonce d'une OPA hostile de Bank of Scotland sur Natwest, a permis à l'indice FT 100 de limiter son recul à 0,53 %, à 5 937,60 points.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé la séance de lundi sur une légère baisse de 0,30 %, à 16 821,06 points. Les pressions du G 7 en faveur d'un repli du yen par rapport au dollar n'ont pas freiné la vigueur de la devise japonaise.

NEW YORK

WALL STREET a connu une nouvelle séance de baisse, vendredi 24 septembre. L'indice Dow Jones a cédé 0,38 %, à 10 279,33 points, tandis que le Nasdaq, le marché des valeurs de haute technologie, a abandonné 0,34 %, à 2 740,41 points. La Bourse américaine a chuté de 4,85 % sur la semaine. La baisse du dollar face au yen, les perspectives d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Banque fédérale américaine, et la force de la demande aux Etats-Unis qui provoque un important déficit de la balance des paiements, ont eu raison de l'optimisme des opérateurs.

TAUX

SUR LES MARCHÉS obligataires, les taux restaient stables lundi 27 septembre en début de matinée. Le rendement de l'emprunt d'état à dix ans s'inscrivait à 5,10 % à Paris et à 4,98 % à Francfort, contre 5,11 et 4,99 % vendredi. Sur le marché américain, celui des emprunts émis à trente ans s'affichait à 5,98 %, soit la même valeur que vendredi.

MONNAIES

LE YEN flambait à nouveau face au dollar, lundi, en début de matinée: le dollar était tombé à 104,26 yens après être monté jusqu'à 106 yens, alors que le G 7, le groupe des sept pays les plus industrialisés, qui s'est réuni samedi, à Washington, n'a pas pris de mesures pour freiner la hausse du yen. Pour sa part, l'euro était stable face au billet vert, à 1,0462 dollar.

ÉCONOMIE

Le G 7 se réjouit de l'amélioration de la conjoncture économique mondiale

LES MINISTRES DES FINANCES des sept principaux industrialisés (G 7), réunis samedi 25 septembre à Washington, se sont félicités, dans un communiqué, « de l'amélioration des perspectives de reprise, tant pour les principales économies industrialisées que pour l'économie mondiale ». En outre, « les perspectives mondiales s'améliorent avec l'instauration de conditions propices à une croissance plus équilibrée et mieux partagée dans les principaux pays industrialisés; la consolidation de la reprise des économies émergentes asiatiques; des signes de stabilité voire de redressement de certains autres marchés émergents touchés par la crise ». Le G 7 constate également « une reprise des flux de financement » dans les pays émergents et « un contexte de faible inflation ». Il appelle les marchés émergents à « la poursuite de réformes susceptibles de promouvoir une croissance durable ». Au sujet des économies des pays du G 7, le communiqué précise: « Aux Etats-Unis et au Canada, une nouvelle année de croissance et de créations d'emplois dans un contexte de faible inflation se dessine », tandis que « les perspectives générales se sont améliorées significativement dans la zone euro grâce à une demande interne plus forte ».

■ **EUROPE**: l'Europe doit dynamiser sa demande intérieure et « non se reposer sur ses exportations », a estimé Larry Summers, le secrétaire américain au Trésor, devant le Comité intermédiaire du FMI dimanche 26 septembre. Il a réaffirmé que les Etats-Unis dont l'économie « montre une forte croissance sans inflation (...) ne pouvaient indéfiniment demeurer l'unique moteur de l'expansion » mondiale. L'Europe doit aussi « insister sur les réformes structurelles du marché du travail et des biens, ce qui rendrait les investissements plus attractifs », a-t-il ajouté.

■ **FRANCE**: le rendement de la contribution sociale généralisée (CSG) sera de 353,4 milliards de francs (54 milliards d'euros) en 1999 et de 365,9 milliards de francs en 2000, selon les documents budgétaires annexés au projet de loi de finances qui viennent d'être transmis au Parlement et les comptes de la Sécurité sociale présentés la semaine dernière.

■ **Le gouvernement a l'intention de dissuader les entreprises** d'abuser des contrats précaires et de

licencier quand elles font des bénéfices, a indiqué la ministre de l'emploi, Martine Aubry, samedi (*lire page 8*).

■ **ÉTATS-UNIS**: les reventes de logements ont baissé de 2,8 % en août à 5,25 millions en rythme annuel, après un recul de 4,1 % le mois précédent, a indiqué vendredi le groupement national des agents immobiliers.

■ **JAPON**: les ventes de détail ont chuté de 4 % en août par rapport au même mois de 1998, après avoir déjà reculé de 3,8 % en juillet (chiffre révisé), a annoncé le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), lundi.

■ **Le gouvernement projette de présenter très prochainement de nouvelles mesures** de relance budgétaire de 10 000 milliards de yens (92 milliards d'euros) pour consolider la fragile reprise économique constatée depuis le début de l'année, selon la presse prase lundi.

■ **La banque centrale a discuté d'interventions non stérilisées**, considérées comme plus agressives que celles adoptées habituellement pour freiner l'ascension du yen, lors de son comité de politique monétaire le 13 août, selon les minutes publiées lundi.

■ **RUSSIE**: le ministère des impôts a déjà atteint l'objectif de collecte fiscale fixé dans le budget 1999 pour le mois de septembre, a affirmé ce week-end le ministre des impôts, Alexandre Pochinok. Plus de 20 milliards de roubles (environ 770 millions d'euros) ont été collectés par les services des impôts, a précisé le ministre samedi.

■ **ÉQUATEUR**: le pays ne va payer que les intérêts des bons Brady non garantis par le Trésor américain, a annoncé dimanche à Quito le président Jamil Mahuad, à deux jours de l'échéance d'un paiement de 98 millions de dollars (94 millions d'euros) sur les intérêts de ces titres.

■ **PAYS ÉMERGENTS**: les flux de capitaux privés ne vont reprendre que modestement en 2000 à 155 milliards de dollars (149 milliards d'euros), contre 136 milliards en 1999, soit loin du record de 355 milliards de dollars de 1996, selon les chiffres de l'Institut de la finance internationale (IIF) publiés samedi.

■ **OR**: quinze banques centrales européennes se sont engagées à ne pas vendre d'or sur le marché pendant cinq ans en dehors des transactions déjà prévues qui ne devront pas excéder 400 tonnes par an, dans un communiqué publié dimanche à Washington.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62807
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,43109	COUR. NORVÉGIENNE	8,1915
COUR. SUÉDOISE	8,6215	COURONNE TCHÈQUE	35,950
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6101	DOLLAR CANADIEN	1,5431
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0253	DRACHME GRECQUE	327,67
FLORINT HONGROIS	255,99	ZLOTY POLONAIS	4,2837

Cours de change croisés						
27/09 10h00	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,95836	0,95836	1,04495	0,15930	1,64345	0,65210
YEN	104,34500	109,02000	16,62000	171,55000	68,07500	68,07500
EURO	0,95698	0,91726	0,15245	1,57325	0,62435	0,62435
FRANC	6,27740	6,01625	6,55957	10,31995	4,09525	4,09525
LIVRE	0,60848	0,58295	0,63560	0,09685	0,39685
FRANC SUISSE	1,53350	1,46915	1,60185	0,24415	2,51980

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76
ÉTATS-UNIS	5,22	4,78	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matif

Cours 10h00	Volume 27/09	dernier prix	premier prix
National 5,5	1211	87,34	87,56
DÉCEMBRE 99
Euribor 3 mois
OCTOBRE 99

Matières premières

En dollars	Cours 24/09	Var. % veille
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1760	0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1515,5	0,23
PLOMB 3 MOIS	507,5	-0,49
ETAIN 3 MOIS	5400	-0,37
ZINC 3 MOIS	1187,5	0,04
NICKEL 3 MOIS	6940	-0,14
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,29
PLATINE A TERME	55422,33	8,43
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	280	0,81
MAÏS (CHICAGO)	209,5	0,36
SOJA TOURTEAU (CHG.)	148,4	1,16
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1007	3,92
CAFÉ (LONDRES)	1260
SUCRE BLANC (PARIS)	189

Pétrole

En dollars	Cours 24/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	23,90

VALEURS EUROPÉENNES

● Selon des rumeurs, le numéro un américain de la distribution, le géant Wal-Mart, aurait l'intention de lancer une offre publique d'achat sur le groupe stéphanois Casino. Toujours est-il que le titre Casino était animé, lundi 27 septembre, à l'ouverture de la séance : il gagnait 1,59 %, à 115,30 euros.

● Le titre Bongrain était stable à 365 euros, lundi matin. Le groupe fromager a vu son bénéfice net part du groupe monter à 21 millions d'euros, soit 137,6 millions de francs, au premier semestre 1999 contre 19,1 millions d'euros au premier semestre 1998, mais il a vu son chiffre d'affaires tomber à 825,2 millions d'euros (5,4 milliards de francs), contre 919,8 millions d'euros (6,034 milliards de francs) au premier semestre 1998.



Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'AUTOMOBILE' with entries like AUTOLIV SDR, BE, BMW, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BANQUES' with entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' with entries like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CONSTRUCTION' with entries like ACCIONA, ACESA, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'PRODUITS DE BASE' with entries like ALUMINIUM GREEC, ARJO Wiggins AP, ASSIDOMEN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CHIMIE' with entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CIBASPEC CHEM' and 'DJ E STOXX CHEM P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CONGLOMÉRATS' and 'DJ E STOXX CONG P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ÉNERGIE' and 'DJ E STOXX ENGY P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'SERVICES FINANCIERS' and 'DJ E STOXX FIN P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX COM P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'HAUTE TECHNOLOGIE' and 'DJ E STOXX TECH P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'SERVICES COLLECTIFS' and 'DJ E STOXX PO SUP P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ASSURANCES' and 'DJ E STOXX IND GO P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' and 'DJ E STOXX F & BV P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS DE CONSOMMATION' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX CY G P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ASSURANCES' and 'DJ E STOXX IND GO P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' and 'DJ E STOXX F & BV P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS DE CONSOMMATION' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX CY G P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ASSURANCES' and 'DJ E STOXX IND GO P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' and 'DJ E STOXX F & BV P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS DE CONSOMMATION' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX CY G P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ASSURANCES' and 'DJ E STOXX IND GO P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' and 'DJ E STOXX F & BV P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS DE CONSOMMATION' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX CY G P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ASSURANCES' and 'DJ E STOXX IND GO P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' and 'DJ E STOXX F & BV P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS DE CONSOMMATION' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX CY G P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' and 'DJ E STOXX RETL P'.

Advertisement for DJ STOXX SM with text: 'Dérivés sur indices européens. Toute la compli DJ STOXX SM. En exclusivité à Paris sur : WWW.MONEP.FR' and logo for PARISBOURSE SA.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'AMSTERDAM' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'AMSTERDAM' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BRUXELLES' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' and 'DJ E STOXX MEDIA P'.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Steven Ballmer, le président de Microsoft, a fait des ravages en déclarant qu'« il y a une surévaluation des valeurs technologiques en Bourse qui confine à l'absurde ».

● L'annonce surprise par la Bank of Scotland d'une offre publique d'achat (OPA) hostile de 20,85 milliards de livres sur la National Westminster Bank (NatWest) a suscité une effervescence dans le secteur bancaire britannique, vendredi.

● La valeur Bayer a perdu, vendredi, 5,45 %, à 36,45 euros. Le directeur de Bayer, Manfred Scheider, a déclaré que le groupe pharmaceutique aura du mal à atteindre les résultats de l'an passé.

● Le cours de Telepizza a chuté de 3,66 %, à 4,48 euros. L'entreprise espagnole pourrait être vendue.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 SEPTEMBRE Cours relevés à 10h00

Liquidation : 22 octobre

Table of French stock market data including B.N.P., RENAULT, SAINT-GOBAIN, etc.

Main table of French stock market data with columns for company name, price, and change.

Table of international stock market data including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

International

Table of international stock market data with columns for company name, price, and change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data including ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 27 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 10h00

Table of second market data including DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN, etc.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 24 septembre

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, AGIFI, AGIPI AMBITION (AXA), etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Sicav en ligne: 0836680900 (2,23 Fim)

Table of Caisse d'Épargne data including ÉCUR. ACT. FUT. D'ÉP., ÉCUR. ACTIONS EUROPE, etc.

Fonds communs de placements

Table of common funds data including INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, etc.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel Finance

Table of Crédit Mutuel data including CM EUROPEA, CM MID. ACT. FRAN., etc.

Fonds communs de placements

Table of common funds data including POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, etc.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA, NORD SUP DEVELOP. C., NORD SUP VELOP. D.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC PATRIMOINE RETRAITE C., PATRIMOINE RETRAITE D.

CIC BANQUES

Crédit Agricole

Table of CIC data including EUROPE RÉGIONS, EUROPE RÉGIONS, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Legal & General

Table of Legal & General data including AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C., etc.

Fonds communs de placements

Table of common funds data including ACTILION DYNAMIQUE C., ACTILION DYNAMIQUE D.

SG ASSET MANAGEMENT

Seurver vocal: 0836683662 (2,3 Fim)

Table of SG Asset Management data including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., etc.

LEGNÉDE

● Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part. div. par 10 au 5/99.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

SPORTS La France et l'Australie disputeront, du 3 au 5 décembre, la finale du centenaire de la Coupe Davis, après leurs victoires respectives sur la Belgique (4-1) et la Russie

(4-1), dimanche 26 septembre. ● LA FRANCE S'EST QUALIFIÉE, dès samedi 25 septembre, grâce au double Fabrice Santoro-Olivier Delaitre qui a dominé la paire belge Xavier Ma-

lisse-Christophe Van Garste (6-3, 6-3, 6-3). ● L'AUSTRALIE, pourtant privée de Patrick Rafter et Mark Philippoussis, a signé une victoire surprise chez elle, à Brisbane, grâce au jeune

Lleyton Hewitt (vainqueur de ses deux simples), face à la Russie, emmenée par Evgueni Kafelnikov. ● LA FINALE DE L'ÉPREUVE devrait se jouer à Nice, sur un court de terre

battue installé dans le Parc d'expositions du centre-ville. ● LA SUÈDE, vainqueur de l'édition 1998, est rétrogradée dans le groupe 2, après sa défaite (2-3) en Autriche.

France-Australie, finale idéale pour une Coupe Davis centenaire

Alors que les Français se sont facilement qualifiés en battant les Belges (4-1) dès la deuxième journée, les Australiens ont causé la surprise en éliminant la Russie (4-1) malgré une défaite en double. La finale, organisée en France, se jouera du 3 au 5 décembre

PAU

de notre envoyée spéciale

Limpides, les yeux de Guy Forget brillent d'une joie de gosse. Sa voix est calme, mais ses mots témoignent de son émotion, de la force et de l'intensité du moment. Pour la troisième fois, il est en finale de la Coupe Davis. Joueur lors de la consécration en 1991 et en 1996, il est le capitaine de l'équipe qui a éliminé la Belgique, dès samedi 25 septembre. Après les victoires de Sébastien Grosjean et de Cédric Pioline, vendredi 24 septembre, Olivier Delaitre et Fabrice Santoro ont disposé de Xavier Malisse et de Christophe Van Garste sur le court d'un double compact (6-3, 6-3, 6-3).

Une troisième fois, et une première en tant que capitaine, il se sent comblé. Il dit : « Curieusement, ce sont les mêmes émotions. C'est comme s'il n'y avait pas eu d'interruption. J'ai encore le regard du joueur, je joue à travers eux, ils me gênent. Ils jouent tellement bien que j'ai l'impression d'être bon. » En lui, les mots et les images se bousculent. Depuis toujours la Coupe Davis est sa quête, un absolu, un rêve d'enfant qui le rend aujourd'hui si adulte.

On lui parle des Mousquetaires, de René Lacoste, joueur et capitaine de Coupe Davis, dans la glorieuse épopée de l'entre-deux guerres. Il marque le coup, tout émotif, au souvenir de celui qui fut un parrain bienveillant. Pour Guy Forget, la Coupe Davis est une mission, une histoire. Il y a des souvenirs en pagaille et encore plus d'envies. « On place toujours ses victoires en Coupe Davis très haut dans une carrière », confie celui qui fut n°5 mondial.

C'était lui qui avait tenu la balle de match contre Pete Sampras, ce fameux 1^{er} décembre de 1991, à Lyon. Il s'était écroulé sur le court, Yannick Noah l'avait pris dans ses bras et la fête avait commencé. Cinq ans après, l'âge venant, il s'était contenté d'être le pivot du double. Il avait converti Guillaume Raoux et avait été son meilleur professeur. Avec lui, il avait tiré la France de l'embarras en demi-finales contre l'Italie, avec lui, et les autres, il avait gagné sa deuxième Coupe Davis de joueur.

Plébiscité par les joueurs pour remplacer Yannick Noah, Guy Forget s'est naturellement imposé comme le meilleur capitaine pour poursuivre la « magie » de la



Samedi 25 septembre : le double Santoro-Delaitre vient de s'imposer : l'équipe de France s'est qualifiée pour la finale de la Coupe Davis 1999, pour la quatrième fois en moins de vingt ans.

Coupe Davis. Plus discret que son prédécesseur, il a marqué les esprits par sa volonté de bien faire vivre les émotions. « Je suis là pour éliminer les problèmes et pour commettre le moins d'erreurs possible, n'a-t-il cessé de dire, tout après tour, depuis la victoire à Nîmes en avril. Je ne fais que répéter ce qui a marché dans le passé. »

Comme avec Yannick Noah, les joueurs ont manifesté un immense respect pour cet ancien joueur qui participait tout à fait volontiers aux entraînements et, mieux, servait de « cobaye » quand ceux-ci devaient rencontrer un gaucher. Capitaine, il s'est créé un style. Il a inventé une manière plus discrète, faite de discussions et d'une confiance toujours demandée aux joueurs habi-

tués à l'égoïsme du circuit. « Je ne fais que répéter ce qui a marché par le passé, assure-t-il. Je gesticule, je les encourage, ils font tout sur le court. D'ailleurs, quand un joueur est époustouflant sur le court, je lui dis des banalités. » Il dit encore : « Au fil des tours, j'ai appris à les connaître beaucoup mieux, maintenant, je suis le chef d'orchestre de cette équipe. »

France-Australie, pour lui, est une finale « idéale ». « Pour le tournoi du centenaire, que pouvait-on rêver de mieux ? demande-t-il. La France et l'Australie sont deux nations historiquement attachées à la Coupe Davis. C'est un sacré clin d'œil. Et si nous devons battre une équipe, autant qu'elle soit belle et prestigieuse. Nous allons tout faire pour arriver sur des rails, lancés à

pleine vitesse. Après, nous ferons tomber les murs ou non. »

À la veille de la finale, l'équipe de France devrait effectuer un stage en forme de retraite comme elle l'avait fait en 1991 et en 1996. Auparavant, un kinésithérapeute va suivre les Français sur certains tournois pour prendre soin des joueurs « sélectionnables ». L'équipe devrait s'enrouler autour de Cédric Pioline, incontestable meneur et amateur de grands événements au grand cœur, vaincu en Coupe Davis cette saison à l'exception d'un match « gueule de bois » expédié, dimanche 26 septembre, contre Christophe Van Garste. Le double, lui, est tout trouvé : Olivier Delaitre et Fabrice Santoro sont la clé indispensable du deuxième jour. Guy Forget ne devrait avoir que l'embarras du choix pour le deuxième joueur de simple. Sébastien Grosjean, Fabrice Santoro, Jérôme Golmard ou Nicolas Escudé sont des candidats valables.

« Je suis ravi d'avoir l'embarras du choix, dit le capitaine. La seule chose que je veux leur inculquer, si ce n'est déjà fait, c'est l'amour de la Coupe Davis. » Il parle encore avec cette fièvre qui lui a fait jouer, espérer et, un jour, gagner, il parle de toutes ces heures passées sur les courts pour vivre un tel bonheur : « Je dis aux joueurs que cela peut ne leur arriver qu'une fois dans leur carrière. En finale, les plus jeunes vont être si intimidés, je serai là pour eux. » Rêve de gamin, passion d'adulte, la Coupe Davis lui va si bien.

B. M.

DEMI-FINALES

A Pau, France-Belgique	4-1
Sébastien Grosjean b. Xavier Malisse	7-5, 6-2, 7-6 (7/3)
Cédric Pioline b. Filip Dewulf	6-3, 5-7, 3-6, 6-3, 6-2
F. Santoro-O. Delaitre b. X. Malisse-C. Van Garste	6-3, 6-3, 6-3
Christophe Van Garste b. Cédric Pioline	6-3, 6-4
Fabrice Santoro b. Christophe Rochus	7-5, 6-4
A Brisbane, Australie-Russie	3-2
Lleyton Hewitt b. Marat Safin	7-6 (7/0), 6-2, 4-6, 6-3
Wayne Arthurs b. Evgueni Kafelnikov	6-2, 6-7 (4/7), 6-2, 6-0
E. Kafelnikov-A. Olhovskiy b. M. Woodforde-S. Stolle	6-1, 6-4, 4-6, 4-6, 8-6
Lleyton Hewitt b. Evgueni Kafelnikov	6-4, 7-5, 6-2
Wayne Arthurs b. Marat Safin	6-3, 6-2
● Matchs de barrage	
A Harare (salle, greenset) : Zimbabwe-Chili	3-1
A Tachkent (salle, dur) : Ouzbékistan-République tchèque	0-5
A Bucarest (plein air, terre battue) : Roumanie-Allemagne	1-4
A Hamilton (salle, dur) : Nouvelle-Zélande-Espagne	0-5
A Sassari (plein air, terre battue) : Italie-Finlande	3-2
A Birmingham (salle, greenset) : Grande-Bretagne-Afrique du Sud	3-1
A Pörschach (plein air, terre battue) : Autriche-Suède	3-2
A Guaymas (plein air, terre battue) : Équateur-Pays-Bas	2-3
● Les équipes gagnantes (en gras) appartiendront au Groupe mondial en 2000.	

Lleyton Hewitt rabat le caquet d'Evgueni Kafelnikov

IL A DIX-HUIT ANS et des airs de surfer, son tennis est dénué d'un grand coup, mais il est suffisamment fougueux pour gagner avec la manière. Depuis dimanche soir, Lleyton Hewitt est devenu un énième héros national. En demi-finale contre la Russie, à Brisbane, ce grand gamin dégingandé a gagné son premier match et a apporté le point de la victoire australienne, propulsant son pays vers la finale, la première depuis 1993.

Face à la Russie emmenée par Evgueni Kafelnikov, n°2 mondial et grand spécialiste de double, l'Australie de Wayne Arthurs, Lleyton Hewitt et de la paire Sandon Stolle-Mark Woodforde, n'apparaissait pas favorite. John Newcombe, le capitaine, n'avait pas eu le choix : Mark Philippoussis soigne toujours un genou douloureux et Patrick Rafter, blessé à l'épaule lors de l'US Open, est convalescent.

L'Australie doutait, mais pas Lleyton Hewitt. Depuis le début de la saison, il s'est imposé comme un joueur à admirer : 118^e joueur mondial en janvier, il est aujourd'hui 31^e. Déjà beau vainqueur de Todd Martin lors du quart de finale de Coupe Davis contre les Etats-Unis, à Boston, en juillet, Lleyton Hewitt a remonté le moral de l'équipe et a fait preuve de beaucoup de sang-froid.

Avant même les matches, il avait dû faire face aux provocations de Evgueni Kafelnikov qui avait, péle-

mêle, promis une victoire éclair, déclaré que l'équipe B des Australiens était incapable, assuré qu'il allait donner une leçon de tennis au jeune Hewitt. Battu en ouverture par Wayne Arthur, dont le service est indéchiffrable (6-2, 6-7 [4/7], 6-2, 6-0), Kafelnikov a poursuivi ses fanfaronnades tandis que Lleyton Hewitt a joué au tennis.

LEÇON COMPRISE

Vendredi 24 septembre, il a ouvert la marque pour l'Australie en battant Marat Safin (7-6 [7/0], 6-2, 4-6, 6-3). Samedi 25 septembre, au court d'un double-marathon dans la pure tradition de la Coupe Davis, Kafelnikov et Andreï Olhovskiy avaient réduit la marque en battant la paire Mark Woodforde-Sandon Stolle (6-1, 6-4, 4-6, 4-6, 8-6). Contre Hewitt, le lendemain, la leçon pouvait commencer... Elle a tourné à l'avantage de l'Australien qui a sans cesse relancé le jeu par un service très régulier et des attaques de coup droit ou de revers le long de la ligne. Lleyton Hewitt l'a emporté (6-4, 7-5, 6-2). Pour la finale, du 3 au 5 décembre, John Newcombe devrait pouvoir compter sur le retour de Patrick Rafter et de Mark Philippoussis. Avec Lleyton Hewitt, il a maintenant l'embarras du choix.

B.M.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN BÎMES

1 En tant que président de la Fédération française de tennis, que pensez-vous de l'accession en finale de l'équipe de France ?

C'est une victoire pour tout le tennis français. Tout le travail des clubs et des bénévoles a porté ses fruits et, grâce à eux, le tennis se porte comme jamais il ne s'est porté. Aujourd'hui, la Fédération revendique un peu plus cette accession en finale que les autres. En 1991 ou en 1996, il y avait eu des miracles. Cette fois, lors des trois tours, l'équipe de France a paru toujours forte parce qu'elle est plus forte. Il y a huit ans, quand je suis devenu président, je n'imaginais pas l'idée de pouvoir vivre trois finales en Coupe Davis et déjà deux victoires.

2 Ces succès dans vos mandats, c'est de la chance ou du travail ?
On dit que Christian Bîmes réussit dans ses entreprises et qu'il a beaucoup de chance. Le travail que j'ai fait porte ses fruits. J'ai fait confiance à la direction technique nationale et au capitaine, et cela a marché. Le tennis féminin se porte lui aussi très bien. Nous avons tenu à y injecter autant d'argent que dans le tennis masculin, et, au bout de gros efforts, les filles

représentent, aujourd'hui, l'une des meilleures nations du monde, elles sont 5 parmi les 20 meilleures mondiales. Alors nous pouvons compter sur l'une des meilleures équipes de Fed Cup. La saison prochaine, l'objectif consiste, d'ailleurs, à se qualifier pour la finale de la compétition. Il faut que Mary Pierce revienne dans l'équipe, mais pas à n'importe quel prix : il faut qu'elle accepte les règles et les programmes de l'équipe.

3 Et, pendant ce temps, l'érosion des licences se poursuit...

Nous avons quand même à nouveau dépassé le million. Nous allons nous battre pour repartir. Des événements comme une accession en finale de la Coupe Davis vont bien sûr nous aider.

Propos recueillis par **Bénédicte Mathieu**

SPÉCIAL

COUPE DU MONDE DE RUGBY

212 pages d'un fabuleux voyage sur la planète ovale

de 1000 de Rugby e Ru

50 F

Hors série exceptionnel

du journal **Le Monde** et de **MIDI OLYMPIQUE** l'hebdo du Rugby, un guide exclusif et indispensable en vente partout.

Sydney prépare les Jeux olympiques de l'été 2000 dans la sérénité

La ville australienne rode tranquillement ses installations au cours d'une série de tournois préolympiques qui semblent donner satisfaction aux organisateurs et aux athlètes

SYDNEY (correspondance)
Juan Antonio Samaranch peut dormir d'un sommeil profond. Les organisateurs des Jeux d'été à Sydney ne viendront pas troubler les nuits du président du Comité international olympique (CIO). A moins d'une année de l'événement (du 15 septembre au 1^{er} octobre 2000), ils baignent dans une douce et reposante béatitude. Pas un nuage ne se montre dans le ciel de la Nouvelle-Galles-du-Sud. Transport, installations sportives, billetterie, tous les clignotants semblent bloqués au vert. Une délicieuse sérénité qui n'est sûrement pas pour déplaire au diplomate catalan, après un début d'année où sa fragile silhouette a maintes fois été menacée par les éclairs et le tonnerre.

Ces deux dernières semaines, les organisateurs australiens ont égrené les premières perles de leur long chapelet d'épreuves préolympiques. Après la lutte, le volley-ball et le badminton, une demi-douzaine d'autres disciplines ont été invitées à éprouver les installations. Et, accessoirement, à vérifier la capacité des Australiens à tenir leurs promesses. Voile, tir à l'arc, aviron, pentathlon moderne, canoë-kayak, équitation : Sydney s'est donnée l'allure, la semaine passée, d'une ville olympique.

Bilan : une brassée de lauriers. Sandy Baldwin, le chef de mission de l'équipe olympique américaine, a conclu son séjour en avouant n'avoir jamais visité une ville olympique « prête si tôt en avance ». Simon Clegg, son homologue britannique, n'a pas fait mystère de sa confiance : « Bien sûr, des problèmes surviendront dans les douze prochains mois. Mais je suis certain

que les Australiens sauront les résoudre. » Sandy Hollway, le patron du Socog, le comité d'organisation des JO de Sydney, a accueilli le compliment d'un sourire gêné. John Coates, le président du comité olympique australien, s'empresait de nuancer ces excès d'optimisme : « Beaucoup de dossiers restent à finaliser. »

Les athlètes ? Ils aiment. Sébastien Flute, champion olympique de tir à l'arc en 1992, a promené ses regards de vieil habitué dans tous les recoins du site de compétition. « Le terrain est très ouvert, donc parfois balayé par le vent, mais les installations sont vraiment impeccables », a-t-il conclu.

BUDGET TROP COURT

Xavier Rohart, le numéro un français du Finn, l'une des séries de la voile olympique, semble prendre un plaisir sans fin à se laisser secouer par les mouvements souvent imprévisibles de la baie de Sydney. « Je ne connais pas un meilleur endroit au monde pour faire de la régate, explique-t-il. La marina est parfaite, le cadre magnifique. Et les conditions de course, très difficiles, favorisent vraiment les meilleurs. » Sébastien Deleigne a semblé, lui aussi, apprécier les lieux. Le Français a emporté, samedi 25 septembre, la finale de la Coupe du monde de pentathlon moderne.

Doué, l'élève Sydney ? Assurément. Mais ses cahiers de classe ne sont pas tous exempts de reproches. Son budget, par exemple, se révèle encore trop court de 300 à 400 millions de dollars australiens, soit environ 1,5 milliard de francs. Une conséquence directe, semble-t-il, de la crise traversée par le mouvement olympique au début

de l'année. Les Australiens ont rogné sur toutes les dépenses, réduisant l'effectif du Socog de plusieurs centaines de personnes, revoyant à la baisse les coûts de marketing et ceux réservés à l'accueil de la famille olympique. Autre faiblesse : le logement. Beaucoup le jugent trop cher et nettement insuffisant.

Les organisateurs australiens n'ont rien pu offrir de mieux au comité olympique ukrainien, pour héberger ses invités et partenaires, qu'une poignée de chambres d'hôtel à 170 km au nord de Sydney. La grogne monte également dans les rangs des médias. Fernando Pardo, le patron de l'EBU, l'association des chaînes de télévision européennes, s'est plaint récemment de la piètre qualité des chambres au village de presse, « peu spacieuses et d'un faible confort ». Il en coûtera pourtant jusqu'à 1 000 francs la nuit pour un lit et un toit dans cet ancien hôpital, réhabilité pour la circonstance.

Mais il en faut sûrement plus à un Australien pour perdre le sommeil. Ces derniers jours, les conversations olympiques tournaient, à Sydney, autour d'un tout autre sujet. La visite dans la baie d'une baleine avait perturbé, en début de semaine, les épreuves préolympiques de voile, au point de retarder le départ de deux régates. Du coup, la ville en vient à se demander si le plus grand danger qui menace ses JO ne serait pas la présence encombrante, en septembre 2000, de quelques mammifères marins nageant au milieu des voiliers ou des concurrents du triathlon. Le reste la tracasse peu.

Alain Mercier

Au finish, les golfeurs américains arrachent la Ryder Cup à l'Europe

Ils se sont imposés d'un point à l'issue des douze matches individuels

Après avoir été largement dominés par l'équipe d'Europe, les Américains ont retrouvé leur sérénité lors des matches individuels, dimanche 26 septembre, sur le

parcours de Brookline (Etats-Unis, Massachusetts), s'adjugeant la 33^e Ryder Cup par 14,5 à 13,5. Un retour au score en forme d'exploit.

BOSTON

de notre envoyé spécial

La valeur globale d'une équipe n'est pas forcément égale à la somme des qualités individuelles des joueurs qui la composent. L'histoire récente de la Ryder Cup regorge d'exemples qui pourraient le démontrer. Pourtant, en gagnant la 33^e édition du tournoi, au Country Club de Brookline (Etats-Unis, Massachusetts), la sélection américaine a prouvé que les fondements du golf reposaient avant tout sur de solides individualités. Devant un public (trop ?) enthousiaste, les golfeurs d'outre-Atlantique se sont imposés 14,5 points à 13,5 devant la sélection européenne. En retard de 4 points (6-10) avant le début des simples, les hommes de Ben Crenshaw ont su « faire le vide » pour oublier leurs mauvaises performances des deux premiers jours.

Depuis la création du trophée en 1927, aucune équipe n'avait rattrapé un tel retard. En 1995, au Country Club de Oak Hill (New York), les Européens avaient raté la mise en comblant un déficit de 2 points. A l'époque, l'exploit des Severiano Ballesteros, Nick Faldo, Ian Woosnam et Bernhard Langer avait été qualifié d'historique. Dimanche 26 septembre, la tâche des Américains – effacer un désavantage de 4 points et marquer au minimum 8,5 points en douze matches individuels – semblait inhumaine. La veille des simples, les Européens avaient fait le plus dur : conserver leur étonnante avance de 4 points.

SÉRIE NOIRE

Malgré la mauvaise passe de l'Espagnol José Maria Olazábal et de l'Anglais Lee Westwood, les protégés de Mark James s'étaient vaillamment accrochés à leur score ; l'Ecosais Colin Montgomerie jouant le rôle du chef de file et Sergio Garcia celui du génie incarné. Conséquence : au début de la série des 12 simples, les Européens devaient seulement empocher 4 points pour conserver leur titre, soit gagner un tiers des matches. Un objectif réaliste. Mais la défaite cuisante du Français Jean Van de Velde face à Davis Love a symbolisé le début de leur série noire et les six premières parties ont été gagnées par les Américains en verve.

Résultat : au 17^e trou, les deux

hommes se retrouvent à égalité mais les Européens ont cruellement besoin de cette victoire (1 point) pour encore prétendre au titre. Dans ce contexte, l'approche du trou n° 17 est électrique. Sur le green, l'Espagnol place sa balle quelques mètres devant celle de son adversaire. Pour un putt de birdie, la position de Justin Leonard semble très délicate : à 18 mètres du trou, derrière un petit monticule aux courbes perverses. L'Américain se positionne, étudie sa trajectoire et frappe. Quand la balle se loge dans le pot, toute la délégation américaine envahit le green pour se ruer dans les bras du héros alors que José Maria Olazábal n'a

Jean Van de Velde dominé par Davis Love

La première participation d'un Français à la Ryder Cup n'aura duré que 2 h 37 min. Opposé à l'Américain Davis Love, n° 5 mondial, Jean Van de Velde a été sorti au 13^e trou des simples (6 points d'écart et 5 trous restant à jouer) alors qu'il n'avait pas été sélectionné par Mark James pour participer aux épreuves collectives des deux premiers jours. Un résultat cruel mais logique qui s'explique par la différence de niveau entre les deux golfeurs : le Français pointe à la 89^e place mondiale. Après avoir été mené à la marque sur les deux premiers trous, Jean Van de Velde a réussi un superbe birdie au 3^e. De la levée de ce green, le Français rentrait un putt d'environ 16 m. A la surprise générale, il revenait à la marque. Mais il devait ensuite rater un chip-in de 2 m dans l'herbe grasse du 5^e trou. Très solide sur le green, Davis Love saisit l'occasion pour reprendre l'avantage. Et, à partir du 9^e trou, Jean Van de Velde fut dominé par un adversaire à la confiance retrouvée.

cline devant Jim Furyk tandis que son compatriote, Miguel Angel Jiménez, ne peut résister à Steve Pate.

Voilà les Etats-Unis à un demi-point de la gloire. Deux parties sont encore en cours, un match nul leur suffit pour s'imposer. Les espoirs européens de victoire reposent sur Colin Montgomerie et José Maria Olazábal. Opposé à Payne Stewart, le n° 1 européen, très régulier sur le green, a la partie bien en main jusqu'au 15^e trou quand il concède un bogey sur un par 4 vicieux.

Puis arrive l'affaire du 17^e trou dans le match opposant José Maria Olazábal et Justin Leonard. Sur de lui, l'Espagnol enchaîne les birdies et les coups de feu. Au 11^e trou, il possède encore 4 coups d'avance. « Ensuite, je ne sais pas pourquoi, mais j'ai marqué deux occasions, explique-t-il. Et Justin Leonard a réussi deux superbes putts. »

pas encore putté. Evidemment, quand vient son tour, l'Espagnol manque sa cible. Virtuellement, les Américains ont gagné la 33^e Ryder Cup.

Même si Colin Montgomerie emporte son match – ce qu'il fera avec brio –, le tournoi est fini. « Ce qui s'est passé au 17^e trou est inadmissible, a regretté, après coup, José Maria Olazábal. Je ne remets pas en question la victoire des Américains mais ce genre de comportement antisportif n'a pas sa place sur un parcours de golf. » Colin Montgomerie n'a pas été épargné non plus. « Les quolibets dont j'ai été l'objet ont décuplé ma motivation, a-t-il expliqué. Mais j'ai été dégoûté par l'attitude de certains spectateurs. » Le capitaine américain, victorieux en poche, a consenti quelques excuses. Elles semblaient bien tardives.

Paul Miquel

Football : regroupement général en tête de la D1

QUATRE JOURS après sa victoire à Zagreb en Ligue des champions, l'Olympique de Marseille a bien préparé son prochain déplacement européen à Manchester en remportant, dimanche 26 septembre, à Rennes, sa quatrième victoire consécutive (2-1). Ce résultat lui permet de se rapprocher de la tête du classement du championnat de France de football de division I. En Bretagne, les Marseillais ont manqué de couler dans les trente premières minutes : « Les joueurs étaient encore à l'aéroport de Zagreb », dira leur entraîneur, Roland Courbis.

Après un premier but inscrit par Franck Gava (5^e minute), les attaquants rennais ont multiplié les incursions dans la surface de réparation marseillaise, sans jamais tromper la vigilance et les incroyables réflexes du gardien Stéphane Porato, plus que jamais candidat à l'intérim de Fabien Barthez pour affronter l'Islande avec l'équipe de France le 9 octobre au Stade de France. Passé l'orage rennais, les coéquipiers de Robert Pirès sont revenus au score sur un penalty de Fabrizio Ravanelli (36'), avant de prendre l'avantage grâce à un but de Frédéric Brando (56').

Pendant que l'OM s'offrait à Rennes son premier succès à l'extérieur, les Verts de l'AS Saint-Etienne ont confirmé leur potentiel offensif à Lens. Deux buts inscrits en première mi-temps par les Brésiliens Alex (37') et Aloïsio (44') ont donné aux Stéphanois une précieuse victoire (2-0), au terme d'un match « presque parfait », selon les dires de l'entraîneur des Verts, Robert Nouzaret. Désormais 12^e, l'ASSE quitte la zone de relégation, où stagnent désormais Lens, Nancy, battu (2-0) à Troyes, et Le Havre, qui a tenu tête à

Bastia (1-1). En tête du classement, la situation tarde à s'éclaircir, puisque huit équipes se tiennent en 3 points après huit journées. Seul leader, l'Olympique lyonnais n'encaisse toujours pas de but, mais n'en marque pas davantage. Samedi 25 septembre, l'OL a dû se contenter de son troisième match nul (0-0) à domicile, face à Strasbourg. Décevant, ce résultat permet paradoxalement aux Lyonnais de distancer d'un point les deux autres équipes de tête : Auxerre, battu à Bordeaux (1-0), et le Paris - Saint-Germain, nettement

dominé par Monaco (0-3) au Parc des Princes.

David Trezeguet, auteur d'un penalty à Paris, a conforté sa place au sommet du classement des buteurs (9 buts). Impressionnants d'aisance, les Monégasques, nouveaux dauphins des Lyonnais, auront une belle occasion de s'emparer à leur tour de la tête du championnat de France dès la prochaine journée, le 3 octobre, date à laquelle ils affrontent l'OL au stade Louis-II.

E. C.

Le championnat de France de football de D1									
8 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT							
		Points		Diff.		Cartes		Séries	
		V	N	D	Diff.	Jaunes	Rouges		
Paris-SG - Monaco	0-3	15	8	4	3	1	+4	=	GGNGN
Bordeaux - Auxerre	1-0	14	8	4	2	2	+9	▲	GGPNG
Lyon - Strasbourg	0-0	14	8	4	2	2	+1	=	NGNGP
Troyes - Nancy	2-0	14	8	4	2	2	+1	▼	NPGNP
Montpellier - Sedan	1-1	13	8	3	4	1	+3	▲	NNPGG
Metz - Nantes	2-1	13	8	4	1	3	+2	▼	PGGGN
Bastia - Le Havre	1-1	12	8	4	0	4	+5	▼	PGGPP
Lens - Saint-Etienne	0-2	12	8	3	3	2	0	▼	PGNNN
Rennes - Marseille	1-2	11	8	3	2	3	+2	▼	PNPPG
LES CARTONS		11	8	3	2	3	-2	▼	PPGGN
		10	8	2	4	2	+2	▲	PNNNG
		11	8	2	3	3	-1	▲	GNPNP
		12	8	2	3	3	-3	▼	GNNPN
		13	8	2	3	3	-3	▼	GNNPN
		14	8	3	0	5	-6	▲	GPGPG
		15	8	2	2	4	-5	▼	GPGPP
		16	8	2	2	4	-5	▼	NPPNP
		17	8	2	1	5	-3	▼	PGNPP
		18	8	1	4	3	-4	▼	GPNNN
LES ATTAQUES		1 Monaco 18 buts • 2 Saint-Etienne 15 buts • 3 Sedan 14 buts							
LES DÉFENSES		1 Lyon, Nantes et Metz 6 buts • 4 Strasbourg 7 buts							
LES BUTEURS		1 Trezeguet (Monaco) 9 buts • 2 Guivarc'h (Auxerre), Laslandes (Bordeaux) et Mionnet (Sedan) 5 buts							
9 ^e JOURNÉE : Samedi 2 octobre : Strasbourg - Bordeaux, Saint-Etienne-Bastia, Marseille - Metz, Nancy - Rennes, Sedan - Troyes, Le Havre-Montpellier. Dimanche 3 octobre : Auxerre - Lens, Monaco - Lyon, Nantes - Paris-SG									

"ALLO BERNARD"
8h30-9h00

Paris - 103.1

RMG

LIBREMENT

Le volley-ball français voudrait remodeler son Elite

La Fédération entend impulser le mouvement

L'HEURE DU RETOUR au filet a sonné pour le volley-ball français. Le championnat masculin de Pro A a repris le 25 septembre. L'intermède estival s'est, en réalité, interrompu depuis plusieurs semaines. Début septembre, l'équipe de France est ainsi allée, en Autriche, décrocher une 6^e place au championnat d'Europe. La saison 1999-2000 sera marquée par un souci majeur pour les responsables du volley-ball : voir les Bleus et - si possible - les Bleues gagner leur billet pour les Jeux olympiques de Sydney. Mais elle pourrait aussi amorcer un remodelage de l'Elite.

La Fédération (FFVB) entend impulser le mouvement. Son président, Jacques Shaw, se déclare « insatisfait de la formule » du championnat professionnel. « Quatorze équipes, c'est un peu beaucoup en Pro A », avance celui qui a été élu à la tête de la FFVB en août, pour un mandat qui s'achèvera le 18 novembre 2000. « Ce qui me déplaît, c'est le déséquilibre dans la phase régulière du championnat [une phase finale désigne ensuite le champion] entre les clubs nantis, qui peuvent recruter les meilleurs joueurs, et les autres. Cela ne sert pas toujours le haut niveau », soutient Jacques Shaw.

« Je comprends l'argument », indique Pierre Coquand, le président de la Ligue nationale de volley-ball (LNVB). Cette année encore, reconnaît le représentant des clubs professionnels, le titre en Pro A devrait se jouer « entre quatre ou cinq équipes » (Poitiers - champion en titre et vainqueur de Montpellier 3-2 pour son premier match -, Paris, Cannes, Tourcoing...) que l'« on retrouve toujours devant », car « ce sont les mieux structurées et les plus gros budgets ». « Dans un sport relative-

ment pauvre, relève cependant Pierre Coquand, il faut pouvoir permettre à ceux qui, sportivement, atteignent le niveau de faire leur expérience » en Pro A.

« On ne peut pas, empiriquement, décider qu'il n'y aura que dix clubs en Pro A », poursuit le patron de la ligue, jugeant qu'il faudra bien peser les conséquences. Réduire la Pro A pourrait, par exemple, « obliger à une multiplication des matches entre clubs, dont il faudrait mesurer l'impact sur les coûts, ainsi qu'en matière d'intérêt pour le public », alors qu'étoffer la Pro B pourrait générer « une augmentation des frais de déplacement, alors que les clubs ne disposent pas des ressources de la Pro A ».

« REPRÉSENTATIVITÉ »

« Ce n'est pas à moi » de décréter le nombre idéal de clubs de Pro A, affirme Jacques Shaw. « Je souhaite que les clubs réfléchissent. Le temps est venu », ajoute le numéro un de la FFVB, qui évoque une question de « représentativité » pour la France : « Ligue, clubs, Fédération, nous devons faire en sorte qu'elle soit assurée du mieux possible. » « Il faudra, après examen approfondi et consensus, que la solution soit adaptable sur deux ans », prévient Pierre Coquand.

Dans l'immédiat, à propos de représentativité, le président de la ligue parle d'« année euphorique » en citant les compétitions européennes. Car, non seulement Cannes remet en jeu son titre de vainqueur de la Coupe des coupes, mais, de ce fait, ce sont aussi cinq clubs tricolores qui seront en lice (Asnières, Cannes, Poitiers, Paris, Sète), au lieu de quatre habituellement.

Philippe Le Cœur

La pluie et la chance permettent aux écuries Stewart-Ford et Prost-Peugeot de briller

Les incidents se sont succédé sur le circuit du Nürburgring

Le Grand Prix d'Europe de formule 1, disputé dimanche 26 septembre sur le circuit du Nürburgring (Allemagne), a offert aux petites écuries

l'occasion d'accéder au podium. Une succession d'incidents ou de mauvais choix stratégiques a relégué les candidats au titre mondial à des places

d'honneur. Seul le Finlandais Mika Häkkinen a pu limiter les dégâts : en gagnant deux points, il reprend l'avantage sur le Britannique Eddie Irvine.

« TEMPS COUVERT et frais, avec alternance d'averses et d'éclaircies ». Le bulletin météorologique d'avant le Grand Prix d'Europe a nourri les inquiétudes des concurrents de la 14^e épreuve du championnat du monde de F1. « Slicks ou pluie ? » : la question des pneus était au cœur des débats.

Pour Mika Häkkinen (McLaren-Mercedes), Eddie Irvine (Ferrari), Heintz-Harald Frentzen (Jordan-Mugen Honda) et David Coulthard (McLaren-Mercedes), le dilemme n'autorisait aucun droit à l'erreur. A trois courses de la fin de la saison, le Finlandais et le Nord-Irlandais, à égalité de points (60), entendaient prendre le large au classement des pilotes. L'Allemand et l'Ecossois, eux, comptaient profiter d'un départ fulgurant en première ligne, pour combler leur retard, de 10 et 12 points. La pluie qui s'est abattue par intermittence sur le circuit allemand du Nürburgring a fait taire leurs prétentions pour donner le goût de la victoire aux écuries plus modestes.

La course a parfois ressemblé à un festival de glissades. Au terme

des 67 tours (le premier a été annulé), 10 concurrents, sur les 22 engagés, sont parvenus à terminer l'épreuve et cinq pilotes se sont succédé à la première place : Heintz-Harald Frentzen, David Coulthard, Ralf Schumacher (Williams-Supertec), Giancarlo Fisichella (Benetton) et Johnny Herbert (Stewart-Ford).

PORTE-BONHEUR

Heinz-Harald Frentzen, parti en pole position, a dû abandonner sur ennui mécanique au 33^e tour. David Coulthard a terminé sa course dans un mur de pneus (38^e tour). Eddy Irvine a perdu près de 30 secondes lors d'un arrêt au stand. « Quand je suis arrivé, les mécaniciens n'ont pas trouvé un de mes pneus », a déploré l'Anglais. Seul Mika Häkkinen peut s'estimer satisfait, malgré un changement de gommes décalé par rapport aux caprices du ciel, qui a vu ses chances de victoire s'évanouir. Une fin de course acharnée - où il a obtenu le record du tour - lui a permis de dépasser Irvine et l'Espagnol Marc Gene (Minardi), pour s'octroyer les deux points de la cin-

quième place. Il compte désormais deux points d'avance sur son rival direct.

Cette cascade d'incidents a fait le bonheur d'écuries aux ambitions plus modestes. Stewart-Ford a pris 14 points, et Prost-Peugeot 6 points. Johnny Herbert a donné à Stewart-Ford (baptisée Jaguar en l'an 2000) sa première victoire en grand prix. Le Britannique, à qui un mécanicien jamais remis deux porte-bonheur, avait connu des périodes noires cette saison, avec, en point d'orgue, un tête-à-queue à 345 km/h lors des essais d'Hocken-

heim (1^{er} août). Dimanche, il a reconnu que la chance s'était immiscée dans sa performance.

Après plusieurs coups de théâtre en fin de course, Johnny Herbert a finalement devancé Jarno Trulli (Prost-Peugeot) et son coéquipier brésilien Rubens Barrichello. « Le fait de concrétiser en cette fin d'année fait du bien. Notre ambition pour l'année prochaine, c'est encore beaucoup mieux », a affirmé Alain Prost, évoquant l'arrivée de Jean Alesi dans l'écurie en l'an 2000.

Pierre Lepidi

LES RÉSULTATS

● Grand Prix d'Europe au Nürburgring (Allemagne) : 1. Johnny Herbert (GB/Stewart-Ford), les 300,679 km en 1 h 41 min 54 s 314 (moyenne : 177,034 km/h) ; 2. Jarno Trulli (Ita./Prost-Peugeot), à 22 s 618 ; 3. Rubens Barrichello (Bré./Stewart-Ford), à 22 s 865 ; 4. Ralf Schumacher (All./Williams-Supertec), à 39 s 507 ; 5. Mika Häkkinen (Fin./McLaren-Mercedes), à 1 min 02 s 950 ; 6. Marc Gene (Esp./Minardi-Ford), à 1 min 05 s 154 ; 7. Eddie Irvine (GB/Ferrari), à 1 min 06 s 785 ; 8. Ricardo Zonta (Bré./BAR-Supertec), à un tour ; 9. Olivier Panis (Fra./Prost-Peugeot), à un tour ; 10. Jacques Villeneuve (Can./BAR-Supertec), à cinq tours.

1. M. Häkkinen (Fin.), 62 points ; 2. E. Irvine (Irl.), 60 ; 3. H.-H. Frentzen (All.), 50 ; 4. D. Coulthard (GB), 48 pts ; 5. R. Schumacher (All.), 33 ; 6. M. Schumacher (All.), 32 ; 7. R. Barrichello (Bré.), 19 ; 8. G. Fisichella (Ita.), 13 ; 9. J. Herbert (GB), 12 ; 10. M. Salo (Fin.), 10 ; 11. J. Trulli (Ita.) et D. Hill (GB), 7 ; 12. P. Diniz (Bré.) et A. Wurz (Aut.), 3 pts ; 14. O. Panis (Fra.), 2 pts ; 15. P. de la Rosa (Esp.), J. Alesi (Fra.) et M. Gene (Esp.), 1 pt.

● Championnat du monde des constructeurs : 1. McLaren-Mercedes 110 points ; 2. Ferrari, 102 ; 3. Jordan-Mugen Honda, 57 ; 4. Williams-Supertec, 33 ; 5. Stewart-Ford, 31 ; 6. Benetton-Supertec, 16 ; 7. Prost-Peugeot, 9 ; 8. Sauber-Petronas, 4 ; 9. Arrows et Minardi, 1.

Cyclisme : Jan Ullrich renaît en Espagne

L'ALLEMAND Jan Ullrich (Telekom) a gagné, dimanche 26 septembre, le Tour d'Espagne, dont la 21^e et dernière étape a été enlevée au sprint par le Néerlandais Jerón Blijlevens (TVM). Le vainqueur du Tour de France 1997, âgé de vingt-cinq ans, a devancé les Espagnols Igor Gonzalez de Galdeano (Vitalicio) et Roberto Heras (Kelme), respectivement de 4 min 15 s et 5 min 57 s. Il s'était emparé du maillot de leader lors de la 12^e étape, à la station d'Ordinorcalis (Andorre), là-même où il avait pris le maillot jaune lors de sa victoire dans la Grande Boucle.

DÉPÊCHES

■ ATHLÉTISME : la Kényane Tegla Loroupe a amélioré de quatre secondes son propre record du monde du marathon (2 h 20 min 43 s), dimanche 26 septembre, à Berlin.

■ L'ETHIOPION Alen Emiré a gagné, dimanche 26 septembre, la 24^e édition de la course à pied Paris-Versailles en parcourant les 16,3 km, en 48 min 41 s. Chez les dames, la Française Chantal Dalenbach, pour sa première participation, s'est imposée en 55 min 58 s.

■ BASKET-BALL : Limoges, grâce à sa courte victoire sur Villeurbanne (62-60), a pris le commandement du championnat de France, dimanche 26 septembre à l'issue de la 3^e journée. Le club limougeaud devance d'un point un quatuor composé d'Evreux, défait par le PSG-Racing (68-51), de Strasbourg, vainqueur face à Cholet (74-65), du PSG-Racing et de Villeurbanne.

■ FOOTBALL : Lille s'est incliné pour la première fois de la saison à Caen (1-0), et Amiens a préservé son invincibilité au Mans (1-1), samedi 24 septembre, au cours de la 11^e journée du championnat de France de division 2. Les Lillois comptent désormais 9 longueurs d'avance sur Amiens, Guingamp, auteur d'un éprouvant match nul à Niort (3-3), Caen et Nîmes, qui a dominé Toulouse (0-1).

■ Manchester United, qui recevra Marseille mercredi 29 septembre en Ligue des champions, s'est fait surprendre sur sa pelouse par Southampton (3-3), samedi 25 septembre, lors de la 9^e journée du championnat d'Angleterre. Au classement, les Mancuniens possèdent 2 points d'avance sur Leeds et Arsenal, vainqueurs respectifs de Newcastle (3-2) et Watford (1-0).

■ HANDBALL : Montpellier, tenant du titre, a facilement dominé l'ACBB, dimanche 26 septembre en match d'ouverture du championnat de France. Chambéry, vice-champion, l'a également emporté (27-16) face à Livry-Gargan, autre club promu.

■ RUGBY : Perpignan a obtenu une précieuse victoire face au Stade Français (29-20) dimanche 26 septembre en match en retard de la 4^e journée du championnat de France Elite 1 (poule 1). Avec 8 points, Perpignan se classe désormais 5^e et le Stade Français (5 pts) occupe toujours la 12^e et dernière place. La veille, dans la poule 2, Pau, 2^e derrière Bourgoin, avait dominé (18-24) Montferrand, 8^e.

■ LOTO : Résultats des tirages n° 77 effectués samedi 25 septembre. Premier tirage : 6, 12, 22, 45, 48, 49 ; numéro complémentaire : 46. Rappports pour 6 numéros : 3 302 040 F (503 392 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 68 765 F (10 483 €) ; 5 numéros : 5 555 F (846 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 256 F (39 €) ; 4 numéros : 128 F (19,51 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). Second tirage : 2, 5, 10, 11, 15, 18 ; numéro complémentaire : 24. Rappports pour 6 numéros : 1 583 465 F (241 397 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 30 040 F (4 579 €) ; 5 numéros : 2 210 F (336 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 142 F (21,64 €) ; 4 numéros : 71 F (10,82 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).



Sur tous les terrains, Saint-Etienne et la Loire en Rhône-Alpes jouent en première division.

Le coup d'envoi est donné ! Solidaires, le Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes et la Ville de Saint-Etienne jouent aux côtés de l'ASSE en première division. Forts de cet esprit d'équipe, ils optent pour une stratégie offensive, avec pour ambition de nouvelles victoires en tourisme, en économie et en culture. Attention, la fièvre verte gagne du terrain !



Un département, une ville, une équipe...

PUBLICUM Saint-Etienne - Crédit photo : Ville de Saint-Etienne - Editeur : R. Mouton

Temps perturbé au nord

MARDI. Les dépressions se succèdent à intervalle rapproché, dans un flux d'ouest, notamment sur les deux tiers nord du pays. L'anticyclone des Açores ne protège qu'imparfaitement l'extrême sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - En Normandie, nuages avec un peu de pluie l'après-midi. Journée humide en Bretagne. Après une matinée légèrement pluvieuse, les nuages deviennent moins menaçants de la Vendée à l'Anjou. Les températures avoisinent 18 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des pluies accompagnées de coups de vent et de tonnerre s'évacuent vers l'est et concernent encore la frontière belge en matinée. A l'arrière, ciel encombré de nuages. Dans l'après-midi, de nouvelles pluies abondent la Touraine. Températures de 18 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Pluies, orages et rafales de vent à

80 km/h en matinée. L'après-midi, les conditions s'améliorent avec de timides éclaircies, plutôt près de la frontière allemande. Il fait de 17 à 19 degrés.

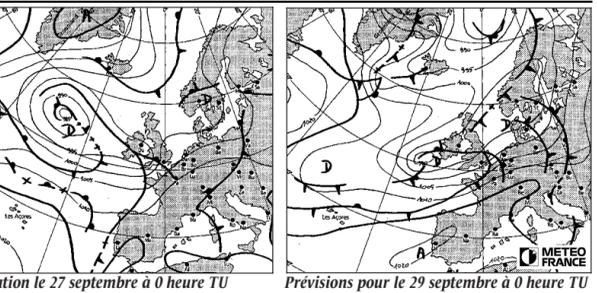
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, beau temps malgré des nuages d'altitude. Le mercure indique encore 22 à 25 degrés. Plus au nord, ciel voilé avec quelques ondées, surtout dans le Poitou. Il fait de 18 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Averses orageuses en début de journée sur l'ouest de l'Auvergne et la région Rhône-Alpes. L'après-midi, soleil timide avec des ondées sur la Savoie ou le Limousin. Il fait de 18 à 22 degrés, avec une pointe à 24 pour Montélimar.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques orages en Corse. Ensuite, belles apparitions du soleil et températures jusqu'à 23 à 26 degrés. Le vent d'ouest est soutenu sur la côte provençale.



PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE 1999		VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoléillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
FRANCE métropole	NANCY 13/17 P	13/17 P	NANCY
AJACCIO 17/23 S	NANTES 13/19 P	13/19 P	NANTES
BIARRITZ 15/23 S	NICE 17/26 S	17/26 S	NICE
BORDEAUX 14/22 N	PARIS 14/19 N	14/19 N	PARIS
BOURGES 13/18 N	PAU 10/22 S	10/22 S	PAU
BREST 14/18 P	PERPIGNAN 15/23 S	15/23 S	PERPIGNAN
CAEN 14/17 P	RENNES 14/19 P	14/19 P	RENNES
CHERBOURG 13/18 P	ST-ETIENNE 13/21 N	13/21 N	ST-ETIENNE
CLERMONT-F. 14/21 N	STRASBOURG 14/18 P	14/18 P	STRASBOURG
DIJON 13/18 P	TOULOUSE 15/24 S	15/24 S	TOULOUSE
GRENOBLE 12/20 N	TOURS 13/19 P	13/19 P	TOURS
LILLE 13/18 N	FRANCE outre-mer		
LIMOGES 12/16 N	CAYENNE 23/28 P	23/28 P	CAYENNE
LYON 13/20 N	FORT-DE-FR. 25/32 P	25/32 P	FORT-DE-FR.
MARSEILLE 17/23 S	NOUMEA 19/23 C	19/23 C	NOUMEA
	PAPEETE 23/29 P	23/29 P	PAPEETE
	POINTE-A-PIT. 25/31 P	25/31 P	POINTE-A-PIT.
	ST-DENIS-RE. 19/25 S	19/25 S	ST-DENIS-RE.
EUROPE	AMSTERDAM 14/15 C	14/15 C	AMSTERDAM
	ATHENES 22/30 S	22/30 S	ATHENES
	BARCELONE 18/25 C	18/25 C	BARCELONE
	BELFAST 10/14 N	10/14 N	BELFAST
	BELGRADE 18/27 N	18/27 N	BELGRADE
	BERLIN 12/19 C	12/19 C	BERLIN
	BERNE 11/16 P	11/16 P	BERNE
	BRUXELLES 13/16 C	13/16 C	BRUXELLES
	BUCAREST 14/31 S	14/31 S	BUCAREST
	BUDAPEST 15/23 N	15/23 N	BUDAPEST
	COPENHAGUE 13/15 C	13/15 C	COPENHAGUE
	DUBLIN 10/14 N	10/14 N	DUBLIN
	FRANCFORT 12/15 P	12/15 P	FRANCFORT
	GENEVE 23/20 P	23/20 P	GENEVE
	HELSINKI 9/14 C	9/14 C	HELSINKI
	ISTANBUL 23/29 S	23/29 S	ISTANBUL
	KIEV 11/19 C	11/19 C	KIEV
	LISBONNE 17/22 S	17/22 S	LISBONNE
	LIVERPOOL 13/17 N	13/17 N	LIVERPOOL
	LONDRES 12/17 N	12/17 N	LONDRES
	LUXEMBOURG 11/13 P	11/13 P	LUXEMBOURG
	MADRID 14/25 N	14/25 N	MADRID
	MILAN 17/22 N	17/22 N	MILAN
	MOSCOU 9/16 P	9/16 P	MOSCOU
	MUNICH 9/17 C	9/17 C	MUNICH
	NAPLES 19/25 P	19/25 P	NAPLES
	OSLO 7/11 P	7/11 P	OSLO
	PALMA DE M. 18/28 S	18/28 S	PALMA DE M.
	PRAGUE 11/18 C	11/18 C	PRAGUE
	ROME 19/24 P	19/24 P	ROME
	SEVILLE 17/31 S	17/31 S	SEVILLE
	SOFIA 16/28 S	16/28 S	SOFIA
	ST-PETERSB. 10/14 C	10/14 C	ST-PETERSB.
	STOCKHOLM 12/15 C	12/15 C	STOCKHOLM
	TENERIFE 17/22 S	17/22 S	TENERIFE
	VARSOVIE 12/21 C	12/21 C	VARSOVIE
	VENISE 16/21 P	16/21 P	VENISE
	VIENNE 14/19 P	14/19 P	VIENNE
AMÉRIQUES	BRASILIA 17/28 N	17/28 N	BRASILIA
	BUENOS AIR. 12/20 C	12/20 C	BUENOS AIR.
	CARACAS 26/29 C	26/29 C	CARACAS
	CHICAGO 12/16 P	12/16 P	CHICAGO
	LIMA 16/19 C	16/19 C	LIMA
	LOS ANGELES 18/23 N	18/23 N	LOS ANGELES
	MEXICO 10/21 N	10/21 N	MEXICO
	MONTREAL 15/26 S	15/26 S	MONTREAL
	NEW YORK 17/23 S	17/23 S	NEW YORK
	SAN FRANCIS. 15/25 S	15/25 S	SAN FRANCIS.
	SANTIAGO/CHI 9/16 S	9/16 S	SANTIAGO/CHI
	TORONTO 16/22 C	16/22 C	TORONTO
	WASHINGTON 19/26 C	19/26 C	WASHINGTON
AFRIQUE	ALGER 20/30 S	20/30 S	ALGER
	DAKAR 26/30 S	26/30 S	DAKAR
	KINSHASA 21/28 N	21/28 N	KINSHASA
ASIE-Océanie	BANGKOK 26/32 P	26/32 P	BANGKOK
	BOMBAY 27/30 P	27/30 P	BOMBAY
	DIJAKARTA 27/31 C	27/31 C	DIJAKARTA
	DUBAI 28/35 S	28/35 S	DUBAI
	HANOI 25/35 N	25/35 N	HANOI
	HONGKONG 26/27 P	26/27 P	HONGKONG
	JERUSALEM 23/35 S	23/35 S	JERUSALEM
	NEW DEHLI 25/35 S	25/35 S	NEW DEHLI
	PEKIN 18/25 C	18/25 C	PEKIN
	SEOUL 19/25 C	19/25 C	SEOUL
	SINGAPOUR 26/30 C	26/30 C	SINGAPOUR
	SYDNEY 15/20 N	15/20 N	SYDNEY
	TOKYO 22/27 S	22/27 S	TOKYO



ASTRONOMIE

Uranus : le seigneur des petites lunes

PARFOIS, elle se rapproche un peu. Le plus souvent elle reste distante pour garder son mystère et croise loin de la Terre à quelque 3 milliards de kilomètres. Un petit point bleu-vert se détachant sur le noir du ciel. Depuis sa découverte en mars 1781 par William Herschel, Uranus s'était un peu refusée aux astronomes. Et puis, le 24 janvier 1986, la sonde américaine Voyager 2 a survolé la planète révélant un monde riche, fait d'anneaux surprenants et de satellites beaucoup plus actifs qu'on ne le pensait.

Uranus a tendance à se singulariser. Quinze fois plus massive que la Terre, cette planète, plus petite que

Jupiter et Saturne, mais comparable à Neptune, est essentiellement composée d'hydrogène, d'hélium et de méthane. Certes, elle est entourée comme elles d'un superbe ensemble d'anneaux et possède un cortège de satellites. Mais, contrairement à ces autres géantes dont l'axe de rotation est, comme celui de la Terre, presque perpendiculaire au plan de la trajectoire qu'elles suivent dans leur course autour du Soleil, Uranus a « choisi » d'y être parallèle et tourne sur son axe comme un cerceau.

TROIS NOUVEAUX SATELLITES

Une nouvelle fois, elle vient de faire preuve d'originalité avec la découverte en juillet, par une équipe internationale - Brett Gladman, Jean-Marc Petit et Hans Scholl (Observatoire de la Côte d'Azur), J. J. Kavelars (université McMaster, Canada) et Matthew Hollman (Harvard Smithsonian Center for Astrophysics, Etats-Unis) -, de trois nouveaux satellites « irréguliers ». Ces objets de très petite taille - quelques dizaines de kilomètres - ont été photographiés par le télescope franco-canadien d'Hawaï (CFHT). Ils viennent s'ajouter aux deux autres (Caliban

et Sycorax) que le télescope géant du mont Palomar avait découverts en 1997. Si bien qu'aujourd'hui Uranus devient « le plus peuplé des systèmes satellitaires connus » avec seize satellites réguliers et cinq irréguliers.

Trouver ces objets petits - environ 20 km de diamètre - et peu lumineux « n'a pas été une mince affaire », raconte Brett Gladman. Sans l'utilisation de détecteurs ultrasensibles comme les caméras CCD, il est extrêmement difficile à ces distances de repérer la trace d'un astre de cette taille. Cela revient à trouver une bille de deux

millimètres de diamètre à 300 kilomètres de distance. « Dans ce domaine, le CFHT est le meilleur instrument au monde », affirme Brett Gladman, qui vient de faire une demande « pour lancer en mars une chasse aux satellites irréguliers de Saturne ».

Ces minuscules lunes se déplacent si lentement sur le fond du ciel qu'une nuit de pose ne suffit pas pour les découvrir. Même avec la performante caméra du télescope franco-canadien. On multiplie donc les clichés sur plusieurs jours et on recherche par comparaisons successives ce qui a bougé.

Entre capture et cannibalisme

Il y a quatre milliards et demi d'années, les grandes nébuleuses de gaz tourbillonnant qui baignaient les planètes encore très jeunes du système solaire ont freiné de petits astres morts qui passaient à leur portée. L'attraction gravitationnelle a alors fait le reste, permettant leur capture. Quelques-uns ont résisté au temps. Ils croisent aujourd'hui sur des orbites différentes de celles suivies par les lunes de ces planètes.

Après Uranus, les astronomes devraient prochainement braquer leurs télescopes vers Saturne et Jupiter pour en découvrir de nouveaux. Pour Neptune, dont le gros satellite Triton a un comportement insolite (orbite rétrograde), les observations n'ont rien donné. Triton « semble avoir fait le ménage » et « les avoir cannibalisés », ne laissant la vie qu'à Néréide.

Le 17 juillet le miracle a eu lieu. Deux satellites ont été découverts. Deux semaines plus tard, un troisième était mis en évidence. Mais étaient-ce réellement des satellites, des comètes ou des astres errants de passage près d'Uranus ? « Etant donné la manière dont ils suivent le mouvement de la planète, il est peu probable que ce soient des intrus », avance prudemment Brett Gladman.

Les comètes suivant des trajectoires hyperboliques, l'équipe a en effet pu montrer, à partir de mesures faites à l'observatoire de Kitt Peak (Arizona), que les trois objets n'appartenaient pas à cette catégorie d'objets célestes. D'ici à la fin de l'année, les cinq astronomes espèrent avoir accumulé suffisamment de données pour lever les derniers doutes sur deux d'entre eux. « Pour le troisième, c'est plus aléatoire, reconnaît Brett Gladman, mais je suis presque sûr. »

D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Reste qu'au-delà des calculs nécessaires à ces confirmations, l'origine de ces lunes minuscules, moins rares qu'on ne pourrait le croire (Jupiter en a huit, Saturne une et Neptune deux), intrigue les

planétologues. Comment sont-elles arrivées là ? De quoi sont-elles faites ? Leurs orbites très particulières suggèrent une origine étrangère, différente de celle qui a présidé à la naissance des seize autres satellites d'Uranus. Il pourrait s'agir de corps nés de la nébuleuse de gaz qui a donné naissance au système solaire et qui auraient été capturés il y a quatre milliards et demi d'années par les planètes alors en formation.

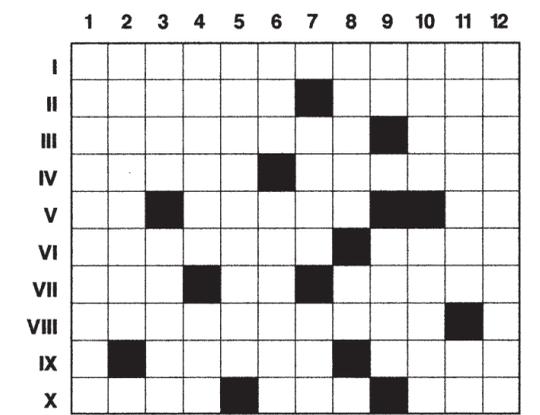
Ces objets intéressent d'autant plus les planétologues qu'ils sont vraisemblablement de vénérables témoins de la naissance du système solaire et que leur composition pourrait être voisine de celle de la soupe primordiale qui lui a donné naissance. Des mesures ont été faites sur la couleur de Caliban et Sycorax découverts par le télescope du mont Palomar. « Les données recueillies ne sont pas terribles, regrette Brett Gladman. Mais leur couleur tire sur le rouge, plus rouge que les satellites réguliers. Cela s'approche un peu de celle des comètes, ce qui nous laisse à penser que ce sont des micromondes totalement glacés. »

Jean-François Augereau

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99230

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Remplace des mains expertes. - II. Bien protégé bien qu'un peu lourd. En tex sur le fil. - III. Voit bien les choses en face. En cadence. - IV. Fit son choix. Coup de feu dans le bas-ventre. - V. Départ de série. Totalement sans intérêt. Préposition. - VI. Mettait en réserve. Excepté. - VII. Déjà bien avancé. A la sortie de Paris à l'entrée d'Issy-les-Moulineaux. Chargée de senteurs marines. - VIII. Mis à nu. - IX. Bien descendues. Mettre délicatement les cou-

leurs. - X. Refus à Saint-Petersbourg. Possessif. Cours primaires.

VERTICALEMENT

1. Mettait en beauté quand le bourelet se portait bien. - 2. Protège l'environnement mais pour combien de temps ? - 3. Des restes qui feront une bonne pâte. Ne bouge pas. - 4. Furieux chez l'Arioste, plus amoureux chez Boiardo. D'un auxiliaire. - 5. Un grand livre pour ne pas oublier. - 6. Possessif. Civiles entre les mains du chef de l'Etat. - 7. Annonce la fin.

Ville et baie nipponnes. - 8. Une pierre pour ne pas oublier. Egouttoir. - 9. Note. Pour passer l'hiver à l'étable. - 10. Apporte son soutien. Chatouille les sens. - 11. Circuit intérieur. Bien attrapé. - 12. Essai de n'oublier personne dans leurs comptes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99229

HORIZONTALEMENT

I. Petits-beurre. - II. Ecureuil. Aux. - III. Rome. Réussit. - IV. Crescendo. Ni. - V. Ecu. Et. Essen. - VI. Phraseur. TUC. - VII. Té. OS. Lest. - VIII. Estrie. Purée. - IX. Atouts. - X. Régénérateur.

VERTICALEMENT

1. Percepteur. - 2. Ecorchés. - 3. Tumeur. Tag. - 4. Ires. Aorte. - 5. Te. Cession. - 6. Sûreté. Eue. - 7. Bien. Un. Tr. - 8. Eluder. PSA. - 9. SOS. Lu. - 10. RAS. Sterne. - 11. Ruineuse. - 12. Extincteur.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 140

Le pirate égyptologue

quatre ? S'ils sont cinq ? Le partage du butin selon cette règle est-il possible quel que soit le nombre de pirates ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans Le Monde du 5 octobre.

Solution du problème n° 139 paru dans Le Monde du 21 septembre.

Il y a 1 000 triangles sur la figure. Pour les dénombrer, on les classe en trois catégories :

● Type 1 : ceux qui ont B (et pas

C) comme sommet. Pour leur base, on a le choix entre dix demi-droites, et sur chacune de ces demi-droites, on doit choisir deux parmi les dix points autres que C (deux éléments parmi dix : 45 choix). Au total, il y a 450 triangles de ce type.

● Type 2 : ceux qui ont C (et pas B) comme sommet. Il y en a aussi 450.

● Type 3 : ceux qui admettent B et C comme sommets. Le troisième sommet est l'un des 100 autres points de la figure. Il y a donc 100 triangles de type 3.

Plus généralement, avec le même raisonnement, on voit qu'en divisant AB en p et AC en n, on obtient un nombre de triangles égal au demi-produit de n, p et (n+p).

LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Le Monde
PÔCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Le premier jeudi de chaque mois dans Le Monde daté vendredi

La Biennale d'art contemporain d'Istanbul à l'épreuve du tremblement de terre

La sixième édition de cette manifestation essentielle à la vie artistique turque a failli être annulée

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale
De la trentaine de biennales d'art contemporain organisées à travers le monde, celle d'Istanbul n'est ni la plus petite, ni la plus jeune, ni la moins justifiée. Elle a été inaugurée, comme prévu, le 17 septembre, soit très exactement un mois après l'imprévu : le tremblement de terre qui a fait officiellement 15 000 morts dans la région d'Izmit. Au lendemain de la catastrophe, la manifestation fut remise en question, par « *déférence* », - le terme a été très employé, aussi bien par les organisateurs que par les artistes étrangers invités. Ceux-ci ne savaient pas trop s'ils devaient ou non se retirer. Aucun ne l'a fait, seuls certains ont choisi de ne pas se rendre à Istanbul au moment de l'inauguration, mais plus tard.

Aux arguments moraux jouant en faveur de l'annulation sont venus s'ajouter les arguments d'ordre économique. La plupart des sponsors avaient décidé de retirer leur argent pour le reporter sur l'aide aux blessés et à la reconstruction. Il a fallu la force de conviction de Paolo Colombo, commissaire artistique invité cette année, pour retourner la situation et trouver de nouveaux financements, comme ceux de la Fondation américaine Peter Norton, et montrer qu'à travers l'art on pouvait réagir à la catastrophe : la Biennale serait le support de donations, et d'une aide directe aux victimes du tremblement de terre, à travers une vente aux enchères d'œuvres offertes par les artistes invités. Elle a eu lieu le 18 septembre, lendemain du vernissage, et a rapporté 225 000 dollars (1,4 million de francs), sans compter les dons annoncés dans la foulée des ventes : ceux de marchands (Pierre Huber de Genève, L. Augustin de New York) ou du Crédit lyonnais de Genève. Un résultat satisfaisant. La Biennale d'Istanbul dépend de la Fondation

pour la culture et les arts d'Istanbul, de droit privé, qui organise également quatre festivals annuels : le festival du film, du théâtre, de la musique et du jazz, le dernier-né. L'ensemble du programme de la fondation est financé à 66 % par le mécénat, à 22 % par les recettes propres et à 12 % par le gouvernement. Au sein de cet ensemble, la Biennale ne représente guère que 5 % du budget de la fondation, autant dire que les pouvoirs publics y sont à peine impliqués. Ce qui donne une marge de liberté à la manifestation. Celle-ci est confiée pour la troisième fois à un commissaire étranger, la Biennale ayant des ambitions internationales.

UN LIEU D'INFORMATION

Elle a été créée en 1987, là où il n'y avait et où il n'y a toujours aucune structure pour accueillir l'art d'aujourd'hui. La Turquie n'a pas de musée d'art contemporain, et ce ne sont pas les quelques centres culturels qui peuvent suffire aux besoins de confrontations et d'ouverture qui commencent à se faire sentir chez les jeunes. Pour les artistes turcs qui ont besoin d'échanges, d'ouverture, de rencontres, la Biennale est un rendez-vous important. C'est grâce à elle que certains d'entre eux

commencent à être connus à l'étranger. Mais elle est très insuffisante pour asseoir une scène artistique.

Istanbul, en matière d'art contemporain, manque de tout : de relais, de supports dans les écoles, de pédagogie, de liens avec les universités. Toute l'information et la possible formation se reportent donc sur la Biennale. A laquelle de plus en plus de jeunes s'intéressent. La dernière a reçu 42 600 visiteurs, intellectuels, artistes et étudiants d'Istanbul, d'Ankara ou d'Izmir, mais aussi, au grand étonnement de la directrice de la Biennale, Fulya Erdemci, des jeunes venus des fins fonds de l'Anatolie, qui n'avaient pas d'argent pour aller à l'hôtel et dormaient dans leur bus.

Conséquence des restrictions budgétaires comme du désir de ne faire aucune provocation, aucune forme d'agressivité, la Biennale a ravalé un certain nombre de ses ambitions. Les événements qui débordaient dans la ville, comme les écrans-calicots qui devaient être accrochés le long du Bosphore ou les bateaux qui devaient présenter des vidéos entre les deux rives du fleuve, ont également été annulés. « *Nous ne voulons pas provoquer les gens dans cette situation difficile, mais l'art est*

Repères

- 1987. La 1^{re} Biennale internationale d'Istanbul invite des artistes comme Alberola, Lüpertz, Morellet, Pistoletto.
- 1989. La 2^e Biennale est organisée autour de l'idée de « *l'art contemporain dans les espaces traditionnels* ». Elle a lieu à Sainte-Étienne, à la citerne Yerabatan et dans un bâtiment annexe de la Mosquée bleue. Parmi les participants : Sol Lewitt, Sarkis, Buren, Richard Long, Kounellis, Anne et Patrick Poirier.

- 1992. Dirigée par un critique et commissaire indépendant, Vasif Kortun, la 3^e Biennale traite du « *produit de la différence culturelle* ». 65 artistes de 15 pays y participent.
- 1995. La 4^e Biennale devient véritablement internationale avec son directeur artistique, René Block. Elle a pour titre « *Oriental, la vision de l'art dans un monde paradoxal* ».
- 1997. La 5^e Biennale est dirigée par Rosa Martinez, qui en fait une exposition, mais aussi une promenade dans Istanbul.



Aydan Murtezaoglu, « Sans titre » (1999).

important. Il a un rôle à jouer dans la vie », ont dit d'une même voix Fulya Erdemci et Paolo Colombo. Le principe de l'installation de la Biennale dans plusieurs monuments historiques a cependant été maintenu. Une grande partie des œuvres sont présentées dans le centre culturel de Dolmabahçe, les anciennes cuisines d'un palais qui donne sur le Bosphore. Les artistes turcs y sont en bonne place (stratégique), Pipilotti Rist aussi, pas forcément d'ailleurs avec le meilleur d'elle-même : parce que trop sollicitée, ou parce qu'Istanbul n'est pas Venise ?

LE CLAPOTIS DE L'EAU

Des vidéos et des installations sont aussi proposées dans la trêve historique, sombre et magique citerne de Yerabatan, où, malgré l'humidité ambiante, les appareils ont l'air de fonctionner. On y retrouve quelques vedettes, par exemple Tony Oursler, avec des yeux plus surréalistes que jamais, William Kentridge (*Le Monde* du 25 septembre) et une inconnue, Aydan Murtezaoglu, d'Istanbul, qui est l'auteur de cette vue penchée sur sa ville (*notre photo*). A l'intérieur de l'enceinte du palais de Topkapi, Haghia Eirene, l'une des plus anciennes églises d'Istanbul qui a été restaurée pour accueillir les festivals de musique et de théâtre, les vidéos, les installations, les peintures et les

photos, dispose de beaucoup d'espace. Ecrasant.

Istanbul propose donc une Biennale discrète, indépendamment des événements, qui correspond à la nature de son commissaire, Paolo Colombo, actuel directeur du Centre d'art contemporain de Genève. Subtile, fragile, volontiers tirée vers le côté intimiste et poétique de la création d'aujourd'hui, elle fait plutôt penser au clapotis de l'eau sous les rames qu'à une lame de fond, comme on pourrait le croire à son titre « *La Passion et la vague* ». Paolo Colombo l'a dédiée à la musique des lieux et dédiée à un chanteur populaire d'origine grecque, Antonis Diamantidis, qui, dans les années 20, chantait en grec et en turc sur les transthaniques. Il a pris un nom de scène, Dalgas ou Dalga, qui veut dire passion en grec et vague en turc. Par cette dédicace, la Biennale s'inscrit sous le signe du bilinguisme et de la réconciliation. Ce qui peut expliquer la venue inattendue et sans escorte de l'archevêque de Constantinople à son vernissage.

Geneviève Breerette

★ « *La Passion et la vague* ». Sixième Biennale internationale d'Istanbul. Jusqu'au 30 octobre. Tél. : 00-90-212-293-31-33. Internet : www.isfest.org/

Succès public de la nouvelle formule du Paris Jazz Festival

LES RESPONSABLES du Paris Jazz Festival viennent d'annoncer que la manifestation organisée au Parc floral du bois de Vincennes a été suivie par 100 000 personnes depuis le 5 juin. L'augmentation de la fréquentation de cette sixième édition, de plus de 50 % par rapport à l'année précédente, est due notamment à de nouvelles capacités d'accueil du public avec l'installation d'un chapiteau ouvert sur la vallée des fleurs, le Delta, doté de 1 500 places assises.

Le festival a reçu cette année cent soixante musiciens du monde entier dont les concerts ont été suivis par 5 000 à 10 000 personnes selon la programmation. Il s'est achevé le 25 septembre avec le Claude Bolling Big Band. Pour la saison prochaine, les organisateurs devraient ouvrir la programmation aux musiques voisines du jazz et aux musiques du monde et proposer une série de concerts supplémentaires en soirée.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE** : L'Espagnol Alvaro Albiach Fernandez, trente et un ans, a remporté le 24 septembre le 46^e Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon, doté de 60 000 F (9 090 euros), après le vote d'un jury présidé par l'Allemand Claus Peter Flor, chef principal de l'Orchestre de Dallas.

■ **CINÉMA** : une nouvelle salle d'art et d'essai, Utopia Saint-Siméon, vient d'ouvrir à Bordeaux. L'ancienne église Saint-Siméon est le décor inattendu de cette installation qui, avec ses cinq écrans, se veut un lieu de projection de films de qualité. Comme dans toutes les salles à l'enseigne d'Utopia, qui constituent un réseau alternatif fortement implanté dans le sud de la France, un mensuel gratuit offrira un programme complet. Utopia Saint-Siméon, 5, place Camille-Julien, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-52-00-05.

■ **DROITS** : un adolescent suédois de dix-sept ans, qui était jugé par le tribunal de Skovde (sud) pour avoir copié illégalement de la musique via l'Internet, a été relaxé faute de preuves. Quelque cinquante-trois producteurs discographiques s'étaient rassemblés pour ne former qu'une seule partie plaignante au motif que l'accusé avait copié, puis diffusé gratuitement et sans autorisation préalable, des artistes des maisons de production intéressées, des sessions musicales chargées depuis l'internet via un logiciel ne requérant aucun paiement.

■ **PIRATAGE** : au Vietnam, une campagne menée à Ho Chi Minh-Ville a permis de saisir entre le 24 juillet et le 17 septembre plus de 100 000 disques compacts et cassettes vidéo contrefaits, vendus respectivement environ 2 et 4,5 dollars (1,87 € et 4,21 €). L'industrie du piratage est florissante dans ce pays, où on estime que 100 % des films vidéo disponibles en 1998 étaient des versions pirates.

■ **ROCK** : Bono (U2), David Bowie, Quincy Jones, Wyclef Jean (Fugees) et plusieurs autres musiciens donneront le 9 octobre un concert qui se tiendra en trois endroits de la planète (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Suisse) et sera diffusé simultanément sur le Web. Les bénéfices de ce *Net Aid* iront à deux organisations caritatives : War Child et la Fondation Wyclef Jean.

G. B.

Sous le café, les artistes

DULCINEA, Espace d'art indépendant. Bodrum kat, Meselik Sok. 20 Beyoglu, Istanbul. Tél. : 212-245-10-48. Jusqu'au 21 octobre.

ISTANBUL

de notre envoyée spéciale
Dulcinea est un café branché de Taxim, à deux pas des hôtels internationaux, des bons restaurants et de la rue piétonne où passe le tramway. Des publicitaires, journalistes, graphistes, architectes ont leur agence dans ce quartier d'intellectuels attirant la bourgeoisie libérale d'Istanbul qui voyage, va au Musée d'art moderne de New York ou au Centre Georges-Pompidou. Les jeunes qui découvrent la techno, la vidéo et Internet y sont aussi très présents, tard le soir : c'est « *la génération qui, avec un peu de chance, collectionnera l'art contemporain dans dix ans* », espère Claire-Lyse Bucci.

Ancienne étudiante en arts plastiques à Grenoble, cette jeune Française qui vit à Istanbul depuis cinq ans a eu l'idée de créer une galerie au sous-sol de Dulcinea, dont le propriétaire est un ami. C'est une petite structure bien ficelée dont l'entretien ne coûte pas cher, et qui fonctionne avec des sponsors, particuliers ou entreprises dans le domaine du livre ou de la presse. Ces derniers apportent leurs services pour l'édition des catalogues, des affiches, des invitations, des annonces, ou pour le financement des œuvres créées par les artistes - vidéos et photos qu'il faut produire.

Depuis un an que l'espace est ouvert, Claire Bucci a présenté une demi-douzaine d'expositions d'artistes turcs, mais aussi une photographie française. Elle sait que sans le contexte « *imprégné* » du café, sans les concerts et des rencontres qui sont aussi proposés, ça ne marcherait pas. Jusque-là, elle n'a pas vendu grand-chose : deux pièces au même collectionneur turc, le cinéaste Kutlug Ataman ; plus une au marchand suisse Pierre Huber venu à Istanbul pour la

biennale : une vidéo d'Halil Altindere, l'un des dix artistes turcs qu'elle présente pendant le temps de la biennale. Six d'entre eux ont déjà participé à des éditions précédentes, et il leur arrive d'exposer à l'étranger, en Europe de l'Est surtout.

COURBET, PROZAC ET VIAGRA

Ce sont des artistes multimédias. Comme ailleurs, ils tournent autour des questions d'identité et des frontières géographiques, religieuses, sociales, intérieures. Ainsi de Hale Tenger, qui propose une vidéo confrontant l'image de l'eau effaçant un trait creusé dans le sable d'une plage et des enfants tirant sur une corde. Ces différents artistes peuvent aussi aborder les problématiques du corps, mais conceptuellement, par le texte. A l'exception de Hüseyin B. Alptekin, qui a fait des études d'esthétique à Paris et enseigné aux Beaux-Arts d'Ankara. S'il lui arrive de vendre des œuvres, c'est plus symbolique que payant. Il vit surtout de sa plume de critique ou de conseil pour des designers. Volontiers provocateur, il a réalisé un travail au-

tour de *L'Origine du monde* de Courbet, qu'il met en relation avec le Prozac et le Viagra. Son exposition a pu avoir lieu à Dulcinea au printemps, mais les imprimeurs habitués de la galerie ont refusé de sortir le catalogue qui l'accompagnait. Il y a quelques jours, l'agression par un jeune Musulman d'un nu de Dali dans l'exposition du très officiel Centre culturel Atatürk montre les limites de ce qui peut être montré en public.

Selim Birsal, qui lui aussi a étudié en France et fréquenté, à Paris, l'école de Pontus Hulten, est présent dans l'exposition de Dulcinea avec des ballons crevés qu'il a ramassés dans les rues. L'artiste, qui enseigne dans une nouvelle université d'Istanbul, a décidé d'ouvrir un petit espace (120 m²) pour y présenter les travaux de ses élèves. C'est là un autre signe, sinon de l'existence d'une scène artistique contemporaine à Istanbul, en tout cas celui de la présence sur le Bosphore d'artistes ouverts à tous les vents de l'actualité internationale, sans renier leur propre histoire.

G. B.

CONCERTS

Auditorium du Louvre
mercredi 29 septembre à 20h
jeudi 30 septembre à 12h30

Giovanni Bellucci, piano
SCHUBERT,
SCHUMANN, LISZT
LOC : 01 40 20 84 00

OPERA NATIONAL DE PARIS
Dimanche soir
au
Palais Garnier
Musique de chambre
Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra
Hommage à Francis Poulenc et Ernest Chausson
3 octobre - 20h30
Palais Garnier
Informations-Réservations
0 836 69 78 68

Salle Chopin-Pleyel
LUNDI 11 OCTOBRE - 20 H 30
1^{er} récital du Pianiste
AMIR TEBENIKHIN
Grand Prix du Concours
Vianna da Motta 1999
Bach, Brahms, Debussy, Prokofiev
Location : 01-45-61-53-01
Piano Yamaha
Valmalete

SAMEDI 2 OCTOBRE - 11 H
MUSIQUE DE CHAMBRE A L'OPERA-COMIQUE
MARIE-JOSÈPHE JUDE, piano
JEAN-FRANÇOIS HEISSER, piano
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
"PIANO... FORTE !"
BÉLA BARTÓK
IGOR STRAVINSKY
ORCHESTRE DE PARIS
• Tarif plein : 50 F • En famille, gratuit pour les moins de 12 ans • Tarif groupe scolaire : 25 F •
RENSEIGNEMENTS
• 01 45 61 65 65 •
www.orchestredeparis.com

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
le poète et son double
Stephan MacLeod, baryton-basse
Jos Van Immerseel, pianoforte
Fauré, Duparc, Chausson, Debussy
9 et 10 octobre

Pierre Boulez ensemble INTERTEMPORAIN
Ensemble de violoncelles de Paris
Eötvös, Schenker, Boulez
9 octobre < 20h
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES

UN SPECTACLE DE **MARCEL MARECHAL**

- 50% du 5 au 21 octobre

Les Trois Mousquetaires

d'Alexandre Dumas

mise en scène Marcel Maréchal et Raoul Billerey

réservez au 01 44 95 98 10

Mylène Farmer à Bercy, quelques larmes d'émotion sous un son saturé

MYLÈNE FARMER « MYLENIUM TOUR ». Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), le 24 septembre. Prochains concerts : POPB le 29 septembre (complet) et le 13 décembre ; Lille, le 6 octobre ; Bruxelles les 7, 8, 9 et 10. En novembre : Orléans, Caen, Angers. En décembre : Toulouse, Pau, Bordeaux... Tél. : 08-03-02-00-20.

Jouant sur les attentes de son public, Mylène Farmer avait délibérément espacé son premier show, en 1989, du deuxième, en 1996. Cette fois le « Mylenium Tour » – comme Mylène et Millenium – arrive juste dans la foulée de la sortie de l'album *Innamoramento* (Polydor), dans la logique d'un enchaînement connu : sortie de disque, clips télévisés, tournée. Aussi rares soient-elles, les prestations scéniques de la chanteuse obéissent à un rituel dorénavant bien établi. Apparition spectaculaire, récréations chorégraphiées des clips, tableaux intimes, larmes, final en forme d'adieu à jamais.

En 1989, Mylène Farmer avait parfaitement su transcrire en concert son univers d'alors, sombre, aux envies de mystère, proche de la littérature du XVIII^e siècle et des romans gothiques du XIX^e. Ombres et lumières dans le noir d'un décor minimum. 1996 fut plus clinquant, avec paillettes en vrac, trop de couleurs criardes renvoyées sur grand écran, des mélodies noyées dans une débauche d'instruments et d'éclats sonores. Le Mylenium Tour, plus serein, hésite entre les deux et laisse un peu heureux, un peu déçu.

La scène du Palais omnisports de Paris-Bercy est cachée par un voile qui, une fois tombé, découvre une imposante statue – entre Vierge Marie et déesse indienne. L'objet est fonctionnel : il en sortira des danseurs, un escalier, des fumigènes, des lumières, un double de Mylène Farmer qui, au commencement, apparaît tout en haut avant de rejoindre la scène dans la paume ouverte d'une des mains de la statue. La chanteuse y passera une partie du spectacle et disparaîtra par le même moyen quand, deux heures plus tard, le rideau se fermera sur le spectacle.

MEDLEY ET IMPASSE

L'orchestre d'aujourd'hui a conservé les défauts de 1996. Le batteur écrase tout, les deux guitares et les deux claviers se confondent, la basse s'en sort vaguement. Le son restera saturé une bonne partie de la soirée dans un lieu certes difficile, mais où l'on a pu entendre plus clairement et de manière plus soignée des volumes bien supérieurs en décibels. Les chorégraphies donnent dans le genre boys de l'Alcazar. Pas très sexy ni très mutin. Les lumières, comme le fond de la scène, réceptacle de nombreuses projections (nuages, neige, éclipse, lune...) atténuent ce défaut.

Restent les chansons, presque toutes extraites d'*Innamoramento*. Et si certaines se prêtent au grand espace (*L'Âme-Stram-Gram*, *Desine-moi un mouton*, *Souviens-toi du jour*), la plupart mériteraient un cadre plus intime, et moins d'effets. Ainsi, dans *Pas le temps de vivre*, *Je te rends ton amour* ou *Innamoramento* transparaissent une fêlure, un sentiment d'émotion réelle que le spectacle tient à distance – la voix est frêle, qui décroche un peu vite dans l'aigu, mais bien plus touchante que les effets tonitrueux de Lara Fabian ou de Céline Dion. Les thèmes-tubes qui se prêtaient mieux à ce parti pris de grossissement spectaculaire sont expédiés : un rapide medley pour *Pourvu qu'elles soient douces*, *Maman a tort*, *Libertine* et *Sans contrefaçon* ; impasse sur quelques hymnes comme *Que mon cœur lâche*, *Sans logique* ou *Je t'aime mélancolie*. Pour les curieux d'un soir, qui ne craignent pas de s'associer aux fans au bord de l'extase, *Rêver* et *Désenchantée* sont les quelques refrains familiers d'un répertoire qui aurait gagné à se démarquer plus des chansons du nouvel album.

Sylvain Siclier

La beauté de l'inconnu dans des masques d'Afrique

L'exposition de la Fondation Mona-Bismarck consacrée à la collection Barbier-Mueller repose le débat entre esthétisme et ethnologie quant à l'intérêt de ces pièces admirées par les surréalistes

L'AUTRE VISAGE-MASQUES AFRICAINS DANS LA COLLECTION BARBIER-MUELLER. Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New York, 16^e. M^e Alma-Marceau. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche, de 14 heures à 18 heures. Tél. : 01-47-23-38-88. Catalogue : textes de Iris Hahner-Herzog, Maria Kecskési et Laszlo Vajda, Adam Biro éd., 288 p., 280 F (42,6 €).

Picasso s'est-il inspiré d'un masque mahongwé pour créer ses *Demoiselles d'Avignon* ? Cette thèse, longuement débattue, a finalement été niée par William Rubin dans son étude sur *Le Primitivisme dans l'art du XX^e siècle* (Flammarion). Le peintre n'aurait eu connaissance de ces bois anguleux qu'après avoir peint son célèbre tableau. Et le Musée d'art moderne de New York (MoMA), qui en avait acheté un pour le faire dialoguer avec la toile, l'a revendu, en 1987, au collectionneur suisse Jean-Paul Barbier. On peut voir l'objet en question à la Fondation Mona-Bismarck parmi quelques-unes des pièces « historiques » collectionnées, dans le premier tiers de ce siècle, par des artistes ou des amateurs clairvoyants. La plupart d'entre elles ont été maintes fois publiées. On les retrouve comme de vieilles connaissances au milieu des quarante-deux masques prêtés par le Musée Barbier-Mueller de Genève.

A côté du mahongwé (Congo), avec ses yeux proéminents et la symétrie subtilement décalée de son visage, on remarque le masque tété (Congo) longtemps accroché dans l'atelier d'André

Derain, avec son éblouissante décoration géométrique. Le masque kwélé (Gabon) en forme de cœur, les yeux en croissant de lune, a fait partie de la collection de Tristan Tzara. André Lhôte a longtemps eu sous les yeux ce sobre masque luluwa (République démocratique du Congo). L'admirable masque double baoulé, avec ses craquelures rouges qui apparaissent sous la peinture noire (un heureux accident !), vient de chez Roger Bédia. Et c'est Joseph Mueller qui a acquis le fragile casque diola (Sénégal) orné de cornes de bœuf, de graines et de coquillages.

DIGNITÉ REFUSÉE

En recherchant ces œuvres dont ils appréciaient les formes savantes, ces pionniers n'ont pas seulement infléchi les voies de l'esthétique occidentale, ils ont donné à l'art africain une importance et une dignité qui lui étaient déniées par l'Europe. Mais, dirait-on, un masque africain a une fonction socio-religieuse précise. Il ne peut être dissocié de la cérémonie (initiation, funérailles, culte, manifestation de société secrète...) au cours de laquelle il est présenté. C'est l'élément d'un rituel. L'apprécier hors de son contexte est un contresens, pire une trahison.

Ce discours, souvent entendu dans la bouche d'ethnologues, n'est pas dénué de fondements. Mais il évacue la question de l'esthétique. La production artistique africaine, indiquent les mêmes professionnels, renvoie essentiellement à des pratiques religieuses dont elle est le support – même s'il existe un art de cour qu'il ne faut pas négliger. C'est sous cet angle exclusif qu'il faut l'exami-

ner. Le reste ne serait, selon les puristes, que divagations d'esthètes européens. Il s'agirait donc là d'une approche néocoloniale. Le problème, c'est que l'art occidental, dans sa composante religieuse largement majoritaire jusqu'aux temps modernes, peut lui aussi obéir à un tel rigorisme. Une Madone fabriquée pour une officine de la place Saint-Sulpice et la *Pietà* de Michel-Ange ont la même fonction. Il n'est pas interdit de les regarder d'un œil différent. Pourquoi un objet « primitif » échapperait-il à ce double regard ?

Il n'est pas si sûr que les canons de la beauté occidentale n'aient rien à voir avec ceux de l'Afrique. Une enquête a conduit deux chercheurs américains, Irvin Child, de l'Université de Yale et Leon Siroto, du Museum d'histoire naturelle de Chicago, à présenter à des populations kwélé une série de photos de masques parmi les plus fameux de leur ethnie en leur demandant de les classer par ordre de préférence esthétique. Non seulement la question ne fut pas repoussée comme n'ayant aucun sens, mais le classement donné par les Kwélés interrogés coïncidait massivement avec les goûts des amateurs européens.

Bien sûr, conférer une valeur artistique à une pièce donnée n'entame en rien l'intérêt que l'on peut avoir pour son rôle dans la société qui l'a vue naître. Pour nombre d'amateurs occidentaux, la beauté d'une forme est bien souvent le truchement qui va leur permettre d'aborder un univers de croyances inconnues. La beauté, c'est aussi la clé des mondes qui nous sont étrangers. Les surréalistes l'avaient, eux, bien compris.

Emmanuel de Roux

A Châtillon, la rue est une œuvre d'art

LES ARTS DANS LA RUE. 6^e Festival arts plastiques, musique, danse, théâtre de Châtillon (Hauts-de-Seine). Les 25 et 26 septembre.

Au centre de Châtillon, la foule est partout où le festival installe ses événements : dans une station-service, sur le parvis de l'église ou du supermarché, dans les parcs et les rues piétonnes. Entre les cinquante spectacles (gratuits) du *in* et la vingtaine du *off*, elle zappe : ici, elle se pose devant une cabine téléphonique le temps d'une création loufoque (*Les Cabines*, du Théâtre à grande vitesse) ; là, elle court après François Seigneur, architecte introuvable qui devait, selon l'alléchant programme, guider une visite à travers les « architectures faibles et aléatoires » de la ville.

Au Parc des Sarments, point d'accueil du festival et de passage vers plusieurs scènes, la fièvre culmine. Pour accéder au jardin, il faut frayer sa voie à travers la chapelle des Sarments que Station Mir, collectif de jeunes plasticiens normands, a truffée d'écrans et d'installations : Frédéric Lecomte projette sur six images son *Alter Ego*, un jeune homme en noir et blanc ; Joël Hubaut a installé *La Chorale Epidemik* dans une sorte de sacristie abandonnée. Chacune des dix-huit télévisions montre un choriste en gros plan, homme, femme ou enfant. Tous chantent d'un air appliqué, puis dérivent en grimaces absurdes.

A l'écart, dans le silence, la compagnie KMK propose un parcours méditatif dans le jardin de la maison de retraite Sainte-Anne-d'Auray, qui s'ouvre au public pendant le festival. Comme son spectacle *Côté jardin* créé en 1998, l'installation plastique de KMK, *Points de fuite*, est en sympathie avec le film *Meurtre dans un jardin anglais*, de Peter Greenaway. D'élégants fauteuils de jardin en bois ont été disposés dans une dizaine de points du jardin. Quand le promeneur s'y assied, son regard est à chaque fois déstabilisé : le fauteuil est très haut ou très bas, il penche

sur un côté, déséquilibrant celui qui s'y installe. Sous un grand cèdre, le siège est penché en arrière de sorte que l'on y est presque allongé, tandis qu'un contrebassiste en queue de pie enveloppe le passant d'une étrange mélodie. Au point appelé *L'Œil du prince*, on s'assied devant une fontaine qui coule autour d'un mur de lierre. A travers un cadre, on perçoit son propre reflet, sur un écran tapi dans les feuilles.

Cette compagnie invente à bénéfice d'une résidence inhabituelle : KMK est accueillie à l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine, avec sept autres groupes de jeunes artistes. En échange, chaque mois, ces plasticiens, musiciens ou comédiens offrent un spectacle aux malades. Le 23 octobre, ils proposent une journée « portes ouvertes » au public dans leurs ateliers.

Catherine Bédarida

SORTIR

PARIS

« **La Vie quotidienne** », de Rainer Maria Rilke

Dans le programme du Studio-Théâtre consacré tout entier au XX^e siècle, cette pièce de Rilke est la plus ancienne : elle a quatre-vingt-dix-neuf ans... Créée à Berlin en 1901, c'est la sixième de l'auteur, alors âgé de vingt-six ans. Un jeune peintre en quête d'idéal qui, depuis plusieurs mois, se laisse absorber par la vie quotidienne et les mondanités ne travaille plus. Mascha, le modèle qu'il a peint l'hiver précédent, l'aime et veut lui venir en aide ; c'est à peine s'il la voit. L'histoire de cet artiste pourrait être celle d'un des « prisonniers » de Michel-Ange qui, se retournant pour regarder la matière qui le retient, y découvrirait, surpris, le mouvement éternel auquel il aspirait jusqu'ici, bien loin d'elle, hors d'elle, et de lui.

Mise en scène de Philippe Macaigne, avec Isabelle Gardien, Cécile Brune, Florence Viala, Laurent Rey, Claudie Guillot et Christian Gonon.

Comédie-Française, Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, 1^{er}. M^e Palais-Royal. Du 27 septembre au 10 novembre. Du lundi au samedi, à 18 h 30. Relâche jeudi et dimanche. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.

PRYSM

Le trio qui propose une « autre idée de la musique », comme il a déjà été écrit ici même. Prysm a passé l'été aux Etats-Unis pour une tournée et revient en France avec un nouvel enregistrement, *Time* (Blue Note/EMI), et toujours ce souci d'un fonctionnement à trois musiciens, collectif sans leader omnipotent, formation « démocratique » pour un jazz qui trouve ses sources en partie dans les esthétiques des années 50 et 60. Benjamin Henocq est à la batterie, Christophe Wallemme à la contrebasse et Pierre de

Bethmann au piano. *Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^e Châtelet. Les 27, 28, 29 et 30 septembre et les 1^{er} et 2 octobre, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.*

RAUL PAZ

Comme d'autres chanteurs de la scène latino parisienne (Diego Pelaez, Yuri Buenaventura), Raul Paz a voulu donner un coup de chapeau à la chanson de son pays d'adoption. Installé en France depuis 1995, le Cubain reprend donc *Couleur Café*, de Gainsbourg, dans son premier album, *Cuba libre* (Rue Bleue/Scalen), enregistré en Floride, dans les studios de Gloria Estefan. Entre chanson d'auteur à écouter et salsa-funk parfaite pour guincher, le garçon devrait aisément trouver sa place sur le marché très encombré de la musique latine. *Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9^e. M^e Pigalle. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.*

BIARRITZ

Cinéma et cultures de l'Amérique latine

Sous l'intitulé « La Cita » (« le rendez-vous » en espagnol), ce festival permet aux différentes productions cinématographiques d'Amérique latine d'accéder au marché européen. Sous la présidence de Marie-Christine Barrault, dix-huit films (longs et courts) sont en compétition. Parallèlement, une rétrospective est consacrée au cinéaste brésilien Joaquim Pedro de Andrade (1932-1988), le précurseur du *cinema novo* et le chef de file d'un des mouvements culturels brésiliens les plus importants : le tropicalisme. Des rencontres et des forums (littérature, audiovisuel, économie, éducation et politique), des débats en présence de réalisateurs, d'acteurs et de producteurs, des expositions complètent cette programmation. *Du 27 septembre au 3 octobre. Tél. : 05-59-22-37-10.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Les Chevaux de feu de Serge Paradjanov. Soviétique, 1965 (1 h 30). *L'Arlequin, 6^e. Tél. : 01-45-44-28-80.*
Marie pour mémoire de Philippe Garrel. Français, 1967, noir et blanc (1 h 20). *Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.*

CINÉMATHEQUE

Cinéma et cirque
Dans le cadre du cycle Cinéma et Cirque, la Cinémathèque française présente *Lola Montès* (Max Ophüls, 1955) avec Martine Carol et Peter Ustinov et *Circus*, première partie de *L'Invitation à la danse*, un film de Gene Kelly réalisé en 1956. *Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 16^e. M^e Trocadéro. Le 27 septembre, à*

20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Alain Buffard
Intime, Extime, More et Encore (chorégraphies).
Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, 4^e. M^e Saint-Paul. Les 27, 28, 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. 25 F.



Rugby, le guide du Mondial

« Le Monde » et l'hebdomadaire « Midi olympique » publient ensemble un « Atlas de la Coupe du monde de rugby », 210 pages de textes, photos, tableaux et autres informations pour suivre l'événement sportif de l'automne

DÉJÀ, dans cette discipline, en saison molle et division basse, le commentaire est naturellement porté au lyrisme. Alors on peut imaginer l'envolée qui, du 1^{er} octobre au 6 novembre, va accompagner la quatrième édition du Mondial de rugby. Mais pour l'apprécier dans toute sa saveur, encore faut-il avoir « révisé » ses cours, passé en revue les vingt équipes en compétition (cinq poules), lu les experts, relu les règles du jeu, étudié les terrains, stade par stade, et fiché les arbitres – l'ensemble textes et photos à l'appui.

Ce vade-mecum du Mondial 1999 est proposé par *Le Monde* et l'hebdomadaire du rugby *Midi olympique*, dont les rédactions signent un *Atlas de la Coupe du monde de rugby* passant en détail ce qu'il faut savoir avant d'allumer son téléviseur ou de se rendre au stade.

PRONOSTICS

On ne parlera pas des lettres de créance de notre confrère *Midi olympique* en la matière – trop évidentes. On rappellera seulement pour les sceptiques que *Le Monde* est un journal de vieille



tradition rugbystique : d'Olivier Merlin à Pierre Georges, en passant par Jean Lacouture et quelques autres, la chronique du bal-

lon ovale y fut, depuis le début, tenue avec autant de brio que de compétente passion. Ce qui autorise à prendre avec un certain sérieux – quitte à devoir manger son bétet et faire amende honorable le 6 novembre à 18 heures – les pronostics avancés (pages 18 et 19) par l'*Atlas de la Coupe du monde de rugby*.

En pole position, nous assure-t-on, les Néo-Zélandais, les All Blacks : « Puissance explosive, vitesse, rapidité d'exécution, technique individuelle et collective, maîtrise technique, ils possèdent tous les ingrédients pour pratiquer ce

jeu irrésistible qui peut les mener à un deuxième titre mondial. » Au deuxième rang des favoris, les tenants du titre 1995, les Sud-Africains, qui après une saison 1999 en dents de scie disposent aujourd'hui d'une équipe dont l'*Atlas* jure qu'elle est « ce qui se fait de mieux actuellement sur la planète ». En trouble-fête possibles, les Ecossais, suivis des Australiens, le reste étant « ouvert », comme on espère que sera le jeu.

Au-delà de la compétition, les bases coordonnateurs du projet, Jacques Buob pour *Le Monde* et

Jacques Verdier pour *Midi olympique*, ont voulu dresser l'état d'une discipline qui n'échappe pas aux grandes évolutions du sport-spectacle. L'*Atlas* traite du professionnalisme, de l'argent, du dopage et même de la politique dans le rugby, où l'on retrouve l'un des clivages fondamentaux de l'époque, celui qui oppose les tenants d'un libéralisme absolu aux néo-interventionnistes.

Préfacier de l'*Atlas*, l'écrivain Denis Tillinac « déplore que l'âme du rugby se brade aux marchands du temple » et dit sa nostalgie d'un autre temps : « Ce Mondial va opposer des "pros" qui s'entraînent deux fois par jour, cultivent leurs muscles, surveillent leur poids et disposent d'un encadrement sans commune mesure avec celui des démiurgues épiscopaux de jadis, qui mettaient sur tout de la bière dans leur moteur. » Sans doute, convient Francis Marmande, autre barde du jeu, mais qui n'en attend pas moins que le Mondial soit, une nouvelle fois, la démonstration de l'absence du rugby, qu'il définit ainsi : « Hologramme vivant du grand écart (...) entre le massif et l'aérien, entre le poids et l'impondérable, entre la solidité de l'appui et son détachement, entre la fixité d'arbre et l'ondolement de roseau, entre l'enracinement et la tangente » ; l'ensemble provoquant « une insaisissable allégresse ». Les aficionados comprendront.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Pour avoir buté sur le cahot imprévu de l'affaire Michelin, voici bientôt quinze jours, Jospin en est encore à chercher une roue de secours. Après un quart de siècle de crise économique où on n'a jamais vu un seul gouvernement empêcher durablement un seul licenciement, comment aurait-il pu imaginer qu'on accablait autant un responsable qui a la modestie et la franchise de se reconnaître aussi dépourvu en la matière que ses prédécesseurs ? Depuis deux ans et demi, la gauche revenue au pouvoir a réussi à se conformer à un programme minimaliste mais populaire : traverser la crise en limitant les dégâts. Bon gré mal gré, les troupes ont suivi : à la guerre économique comme à la

guerre. Il reste aujourd'hui à leur expliquer qu'elles n'ont pas d'armistice à attendre sur le front de la concurrence internationale.

LA CROIX

François Ermenweïn

■ L'avenir de Jacques Chirac, mais aussi du RPR et de la droite tout entière dépend d'abord de leur capacité à formuler un projet qui pourrait recueillir l'assentiment d'une majorité de Français à l'occasion des nombreux scrutins municipaux, cantonaux, sénatoriaux, législatifs qui précéderont la présidentielle de 2002. Sur ce plan-là, c'est peu dire que tout reste à faire. Entre le conservatisme nostalgique des uns et le libéralisme échevelé des autres, ce n'est pas le vide qui guette la droite aujourd'hui, mais le trop-plein. Que faire de ces débordements, comment réussir une synthèse crédible

de toutes ces aspirations contradictoires ? La mise en ordre du RPR reste sans doute une condition nécessaire. Mais, à l'évidence, pas suffisante.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ En convenant, sans autre forme de procès, que l'économie ne pouvait plus désormais être administrée, Lionel Jospin n'a pas seulement commis une bêtise médiatique. Il a laissé transparaître un vide politique. Le comble ce soir, devant les parlementaires socialistes, ne sera pas chose aisée. Cette banale mais maladroite reconnaissance de l'impuissance de l'Etat à contredire les lois du marché a laissé transparaître l'impuissance du gouvernement à proposer et à inventer quoi que ce soit de neuf pour les deux années à venir. Il y a plusieurs rai-

sons à cela. La première est tactique. Le premier ministre ne veut pas compromettre sa candidature à l'Elysée. Il est donc enclin à différer les réformes qui pourraient fâcher. La seconde raison est politique. Si les socialistes sont arrivés au pouvoir il y a deux ans et demi, ils le doivent davantage à l'impopularité d'Alain Juppé qu'à la force de séduction de leur programme. A la vérité, ils n'avaient en poche que deux propositions censées donner un label de gauche à un gouvernement : les emplois-jeunes et les 35 heures.

RFI

Jacques Rozenblum

■ Il n'est plus l'heure de se demander si la deuxième guerre de Tchétchénie aura bien lieu, alors qu'elle vient de commencer sous nos yeux. Officiellement, Moscou accuse la petite république indé-

pendante du Caucase d'abriter les terroristes islamistes qui seraient à l'origine des attentats ayant ensanglanté la Russie. Que cette accusation ne repose strictement sur aucune preuve importe peu. Que les islamistes radicaux, qui ont infligé de lourdes pertes aux soldats russes au Daghestan voisin, aient été financés par le maître des intrigues du Kremlin n'a aucune importance. Que les bombardements russes évitent soigneusement les bases arrière de ces islamistes pour se concentrer sur la population civile n'en a pas non plus. Le premier ministre russe veut assouvir une opinion publique chauffée à blanc en punissant collectivement la Tchétchénie et les Tchétchènes. Le plus préoccupant est que cette agression ne semble provoquer aucune émotion chez les Occidentaux qui observent pour l'instant le silence radio.

SUR LA TOILE

ACCÈS

■ Les fournisseurs d'accès américains Mindspring et Earthlink vont fusionner. La nouvelle entité possèdera près de trois millions d'abonnés, ce qui la placera en seconde position, loin derrière AOL, mais devant le service Internet de ATT et Microsoft Network.

CHINE - ÉTATS-UNIS

■ Le site-portal chinois Sohu a ouvert une plate-forme de commerce électronique, en collaboration avec Microsoft, Intel et Compaq. Le moteur de recherche Yahoo va ouvrir un service à destination des Chinois, en partenariat avec la société chinoise Beijing Founder Electronics. Entre janvier et juillet, le nombre d'internautes chinois est passé de 2 à 4 millions. www.sohu.com
www.yahoo.com.cn

PALESTINE

■ L'autorité palestinienne a appelé « toutes les organisations musulmanes et chrétiennes désireuses de manifester leur solidarité avec le peuple palestinien » à envoyer des messages électroniques Disney, pour lui demander de modifier un film de promotion d'une exposition de Disneyworld, présentant Jérusalem comme la capitale d'Israël. (AFP)

Claudia Courtois

www.chateau-figeac.com

Les vendanges montrées et expliquées en direct



Diverses rubriques expliquent pourquoi chaque cru est mis en barriques neuves et quelles sont les bonnes périodes de mise en bouteilles. Un tableau des millésimes de 1975 à 1996, avec commentaires de dégustation, indique le meilleur moment pour boire le vin. En cas

de doute sur la bonne utilisation d'un millésime, Eric d'Aramon répond lui-même aux questions par courrier électronique. Un autre tableau donne les prix sortis château des crus en primeur depuis 1980, retrouvés trois à six fois plus chers sur le marché.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23145-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

Les excuses de Paco Rabanne

par Alain Rollat

L'EXTRA-LUCIDE Paco Rabanne, qui avait disparu des écrans de télévision depuis l'éclipse du 11 août, a été remis en orbite, quarante-sept jours après, par l'ovni Karl Zéro. Il a présenté ses excuses aux habitants de Paris et à ceux du Gers qui avaient craint, sur la foi de ses prédictions, que le ciel, ce jour-là, ne leur tombe sur la tête en même temps que la station Mir. Il n'a pas eu de mots assez contrits pour battre sa coulpe : « Je me suis gouré, je me suis planté, c'était grotesque. » Moyennant quoi, il en a rajouté.

D'abord, il a imputé ses sornettes à une mauvaise lecture de Nostradamus : « Ce n'est pas la faute à Nostradamus si j'ai mal interprété ses prophéties. L'erreur vient de mon analyse. Elle était entièrement fautive. Mais je pense que les prophéties de Nostradamus sont exactes. » Ensuite, il a suggéré que, interprétée à la lumière du calendrier julien et non à celle du calendrier grégorien, la lecture des prétendues prophéties de Nostradamus pourrait amener à conclure que l'apocalypse qui ne s'est pas produite le 11 août aura peut-être lieu le 25 octobre. Enfin, il s'est plaint d'être victime d'un « lynchage médiatique ». Accusant les rieurs d'avoir dénaturé ses « excès d'imagination », il a renvoyé les téléspectateurs à ses livres. C'était sans doute le but promotionnel de cette nouvelle mise en scène. Il leur a même offert, en prime, une prédiction qui ne doit rien à Nostradamus : « Jospin ne sera pas président de la République, ça, je peux l'annoncer ! » Ce qui est plutôt de bon augure pour l'intéressé.

Tout cela ne prêterait qu'à sourire si « Le vrai journal » de Canal+ ne s'honorait pas, chaque dimanche, de débusquer tous les attrape-nigauds sans exception. A quoi rime de sortir la grosse artillerie contre les manipula-

tions mentales de l'Eglise de scientologie quand on offre à un charlatan médiatique la même tribune qu'à un premier ministre ? A quoi bon mettre en garde contre les délires de certaines sectes quand on s'amuse des élucubrations d'un styliste en mal de pub qui se flatte d'avoir été, dans une vie antérieure, la maîtresse d'un Louis XV aujourd'hui réincarné en Baladur ? En quoi un « modiste » reconverti dans la voyance est-il différent des extra-lucides dont les pratiques commerciales sont dénoncées sans le moindre ménagement ? Pourquoi un Paco Rabanne est-il traité avec une telle complaisance ?

La réponse est simple : cet adepte de Nostradamus est un produit télévisuel. C'est la télé qui l'a créé. Et la télé ne détruit pas ses œuvres tant qu'elle trouve un intérêt à les exploiter. C'est en cela que, elle aussi, elle rabannise.

LUNDI 27 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Emille Dequenue, Moby ; Oliver Stone, Cristiana Réali, Axelle Red. **Canal +**
- 19.10** et **0.10** Le Rendez-vous. **LCI**
- 20.55** Jour après jour. Devenir mère à seize ans. **France 2**
- 21.00** Lundi soir. Invités : Christian Karembeu et Jean-Jack Queyranne. **Eurosport**
- 22.35** Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des médecines naturelles. Avec Daniel Russo ; Larusso. **TF 1**
- 23.10** Mots croisés. Les chasseurs : Lobby ou force politique ? **France 2**
- 0.55** Envoyé spécial. L'Amérique en l'arme. Le blues de l'Armée rouge. Bentalha, autopsie d'un massacre. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.00** L'Actors Studio. Robert De Niro. **Paris Première**
- 18.25** Les Chevaliers. Le vrai Falstaff ? Sir John Falstaff. **Planète**
- 18.45** Les Origines de la guerre. [3/8]. France. **Histoire**
- 19.15** Les Transportés. **Planète**
- 19.15** La Nuit du renard. **Odyssee**
- 19.45** Evgueni Khaledi, photographe sous Staline. **Histoire**
- 20.15** La Vie en feuilleton. Bonn, Berlin, la capitale fait ses valises [1/4]. **Arte**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

15.15 Mémoires de l'assassin de Sissi
Ce film est une belle réhabilitation, celle d'un assassin qui n'est pas pour autant innocent et n'a jamais cherché à l'être. Luigi Lucheni est coupable d'avoir, en 1898, à Genève, poignardé Sissi et d'avoir ainsi tué un mythe. Santo Cappon a publié, en 1998, *Les Mémoires de l'assassin de Sissi*, que le film d'Alain Timsit révèle davantage, avec de savantes illustrations.

- 20.30** Le Fracas des ailes, la 2^e Guerre mondiale vue du ciel. **Planète**
- 20.30** Né pour être libre. Hommage à George Adamson. **Odyssee**
- 20.50** Un jour, je serai secrétaire. **Téva**
- 21.05** Pretty as a Picture : The Art of David Lynch. **Canal Jimmy**
- 21.20** La Course aux dipômes. **Téva**
- 21.20** La Vie en mer du Nord. **Odyssee**
- 22.35** 17 ans... condamnés à mort. **Planète**
- 23.50** Base-Ball. [13/18]. **Planète**
- 23.50** Les Secrets de la guerre secrète. La guerre du mensonge. **Odyssee**
- 23.55** Le Ciné colonial. Le Maghreb au regard du cinéma français. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.55** Football. Championnat d'Angleterre. Liverpool - Everton. **Canal + vert**

MUSIQUE

- 20.45** Kurt Masur. *La Symphonie «écossaise»* et *la Marche nuptiale*, de Félix Mendelssohn-Bartholdy. Avec l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. **Mezzo**
- 21.00** Così fan tutte. Opéra de Mozart. Mise en scène. Giorgio Strehler. Par l'Orchestre symphonique de Milan, dir. Ion Marin. **Muzzik**
- 22.45** Symphonies n° 7 & 8, de Beethoven. Par le Philharmonia Orchestra, dir. Otto Klemperer. **Mezzo**

- 23.50** Karajan dirige... *Ainsi parlait Zarathoustra*, de Strauss. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
- 0.55** Jazz 6. Saïf Keïta part 1. Jazz à Vienne 1999. **M 6**

THÉÂTRE

- 20.55** Lily et Lily. Comédie de Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. Avec Jacqueline Maillan. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

- 22.15** Court au 13. **13^{ème} RUE**
- 22.25** Court-circuit. Casting. Guido Manuli ; *Le 10 000^e Jour*. Christopher Smith ; *Au-dessus de la mer*. Jean-Pascal Hattu. **Arte**

SÉRIES

- 20.35** Docteur Quinn, femme médecin. [2/2]. Voyage à Boston. **Série Club**
- 20.50** La Famille Sapajou. Sapajou contre Sapajou. **TF 1**
- 22.05** Aux frontières du réel. [2/2]. Toute la vérité. **TSR**
- 22.20** Buffy contre les vampires. La face cachée. **Série Club**
- 22.30** Earth 2. La voix de sa mère. **13^{ème} RUE**
- 22.50** Profiler. Les victimes des victimes. **TSR**
- 23.40** New York Police Blues. La vie est parfois injuste. **TSR**
- 0.45** New York Police Blues. Fusillade au parking (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

- 20.30** Les Rothschild ■■■ Alfred Werker (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**
- 20.45** Armagedon ■■■ Alain Jessua (France - Italie, 1976, 90 min) **13^{ème} Rue**
- 21.00** Plein soleil ■■■ René Clément (France, 1959, 115 min) **Paris Première**
- 21.10** La Maîtresse du lieutenant français ■■■ Karel Reisz (Grande-Bretagne, 1981, 125 min) **Cinétoile**
- 22.30** Barry Lyndon ■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 190 min) **Cinéfaz**
- 22.35** Les Trente-neuf Marches ■■■ Alfred Hitchcock (GB, 1935, N., v.o., 80 min) **Arte**
- 22.45** Autant en emporte le vent ■■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 225 min) **Histoire**



- 22.55** Rocco et ses frères ■■■ Luchino Visconti. Avec Alain Delon, Renato Salvatori (Italie, 1960, N., v.o., 175 min) **Paris Première**
- 23.10** Usual Suspects ■■■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, v.o., 105 min) **Cinéstar 2**
- 23.15** La Marie du port ■■■ Marcel Carné (France, 1949, N., 95 min) **Cinétoile**
- 23.15** Docteur Folamour ■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1963, N., 95 min) **Canal + Vert**
- 0.05** Ceux de chez nous ■■■ Frank Launder et Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1943, N., v.o., 105 min) **Ciné Classics**
- 0.50** Quai des brumes ■■■ Marcel Carné (France, 1938, N., 85 min) **Cinétoile**
- 1.20** A l'est de Shanghai ■■■ Alfred Hitchcock (GB, 1932, N., v.o., 70 min) **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** Clic et net.
- 19.57** L'Air d'en rire.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.45** 5 millions pour l'An 2000.
- 20.50** La Famille Sapajou. Sapajou contre Sapajou. **O.**
- 22.35** Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des médecines naturelles.
- 0.05** F 1 magazine.
- 0.40** Football.

FRANCE 2

- 18.25** Hartley, cœurs à vif. **O.**
- 19.15** 1000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25** Qui est qui.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Jour après jour. Devenir mère à seize ans.
- 23.10** Mots croisés.
- 0.30** Journal, Météo.
- 0.55** Envoyé spécial. L'Amérique en l'arme. Le blues de l'Armée rouge. Bentalha, autopsie d'un massacre.

FRANCE 3

- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa Si La.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** L'été meurtrier. Film. Jean Becker. **O.**
- 23.10** Météo, Soir 3.
- 23.45** Kaléidoscope. Téléfilm. Jud Taylor. **O.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20** Nulle part ailleurs.
- 18.20** Le Journal du cinéma.
- 20.40** Souviens-toi... l'été dernier. Film. Jim Gillespie. **O.**
- 22.14** Les Têtes. **O.**
- 22.15** Elles. Film. Luis Galvão Teles. **O.**
- 23.50** Boxe hebdo.
- 0.50** Football. Championnat d'Angleterre. Liverpool - Everton.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Chine, cinquante ans de communisme. Invités : Cai Chong Guo, Jean-Luc Domenach, Roland Lew, Wang Shuang Quan, Marianne Bastié-Brugière. **Forum Planète**
- 23.00** Fusions d'entreprises, la loi du plus fort. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 16.05** Saga-Cités. Black Artist ? **France 3**
- 16.10** et **20.10** Le Talk Show. **LCI**
- 17.10** Le Débat de P.-L. Séguillon. **LCI**
- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Leslie Winner ; Everything but the Girl, Mary J. Blige. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Tunnels en feu. Gulf Stream et climatologie. Les sismographes. Tous égaux face aux saisons ? Un saurien en Allemagne. Paul Serano. **Arte**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. Oliver Stone. **Paris Première**
- 19.10** et **0.10** Le Rendez-vous. **LCI**
- 20.50** Pourquoi ça marche ? Aujourd'hui, le monde est à vous. **M 6**
- 21.00** Le Gai Savoir. Umberto Eco. **Paris Première**
- 22.40** Célébrités. Avec Antoine de Caunes, Jean-Claude Brialy. **TF 1**
- 22.55** La Vie à l'endroit. L'amour fou des jumeaux. **France 2**
- 23.20** Comment ça va ? Les troubles sexuels féminins. Un laboratoire de haute sécurité. Des implants pour échapper à la surdité. Comment ça marche ? **France 3**
- 0.20** T'as pas une idée ? Diane Kurys. **Canal Jimmy**
- 0.30** Zone interdite. Quand la famille éclate. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 17.25** Mémoires de l'assassin de Sissi. **Planète**
- 17.35** L'Europe des pèlerinages. Compostelle. **Odyssee**
- 17.55** Exploration planétaire. La pierre pour horizon. **La Cinquième**
- 18.00** L'Actors Studio. Meryl Streep. **Paris Première**
- 18.20** Vietnam, 10 000 jours de guerre. [8/13]. **Planète**
- 18.30** L'Ours blanc du cap Churchill. [12/13]. **La Cinquième**
- 19.00** Sortie de camion. Australie, la route Tanami. **Odyssee**
- 19.10** Paroles de Cubains. **Planète**
- 19.50** Salvador Dali, holographie d'un peintre. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

TF 1

20.50 La Chèvre ■
La fille du PDG d'une grande société parisienne, distraite et malchanceuse, est enlevée pendant ses vacances au Mexique. Le détective Campana revient bredouille de son enquête. Le psychologue de l'entreprise conseille de lui adjoindre un homme qui aurait la poisse autant qu'elle, qui attirerait les ravisseurs. Pierre Richard associé à Gérard Depardieu, dans une suite d'aventures cocasses.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Soirée Alain Delon
« Plein Soleil », un film de René Clément (1959), et « Rocco et ses frères », réalisé l'année suivante par Luchino Visconti, deux grands rôles dramatiques pour un jeune acteur brun, à la beauté du diable, piaffant d'impatience pour que soit révélé son véritable talent : Alain Delon. L'acteur y atteint des sommets, surtout dans le second film, où son personnage semble surgi de l'univers de Dostoievski.

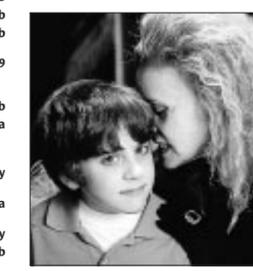
ARTE

23.55 Le Ciné colonial
Sous-titré *Le Maghreb au regard du cinéma français*, cet excellent documentaire signé Youssef Ftouh et Moktar Ladjimi ne se regarde pas sans un sentiment d'effroi. Analyses et témoignages d'universitaires et de cinéastes maghrébins ou français montrent que le cinéma colonial a exploité jusqu'à la lie les clichés géographiques et humains, pétris d'arrogance et de racisme. Un documentaire édifiant.

MARDI 28 SEPTEMBRE

FILMS

- 15.20** Usual Suspects ■■■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 105 min) **O.**
- 17.00** Autant en emporte le vent ■■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 225 min) **Histoire**
- 17.40** Deux têtes folles ■■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1963, 110 min) **O.**
- 18.20** Le Silence des agneaux ■■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 115 min) **Cinéfaz**
- 18.30** Le Couvent ■■■ Manoel De Oliveira (Portugal, 1995, v.o., 90 min) **O.**
- 18.40** Ceux de chez nous ■■■ Frank Launder et Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1943, N., v.o., 100 min) **O.**
- 19.30** Alerte aux Indes ■■■ Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1938, 95 min) **O.**
- 19.50** La Belle et le clochard ■■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1955, 90 min) **O.**
- 20.15** 2001, l'odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min) **O.**
- 21.00** La Passante du Sans-souci ■■■ Jacques Rouffio (France, 1981, 115 min) **O.**
- 21.05** Un frisson dans la nuit ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) **O.**



- 22.30** Je m'appelle Victor ■■■ Guy Jacques. Avec Jeanne Moreau, Claudio Bucella (Fr. - Bel., 1993, 105 min) **O.**
- 22.30** Lolita ■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1962, N., v.o., 150 min) **O.**
- 0.20** Les Rothschild ■■■ Alfred Werker (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min) **O.**



- 0.25** Série noire ■■■ Alain Corneau. Avec Patrick Dewaere, Bernard Blier (France, 1979, 110 min) **O.**
- 1.00** Les Grands Magasins ■■■ Mario Camerini (Italie, 1939, N., v.o., 85 min) **O.**
- 1.50** Un monde à part ■■■ Chris Menges (Grande-Bretagne, 1988, 110 min) **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 15.40** Sydney Police. **O.**
- 16.40** Sunset Beach. **O.**
- 17.35** Melrose Place. **O.**
- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** Clic et net.
- 19.57** L'Air d'en rire.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.48** 5 millions pour l'An 2000.
- 20.50** La Chèvre ■ Film. Francis Veber. **O.**
- 22.40** Célébrités.
- 0.05** Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.30** TF 1 nuit, Météo.
- 0.43** Clic et net. Les robots.
- 0.45** Reportages. Le bruit, cauchemar du siècle.

FRANCE 2

- 16.50** Des chiffres et des lettres.
- 17.20** et **22.50** Un livre, des livres.
- 17.25** Cap des Pins. **O.**
- 17.55** Le Prince de Bel-Air. **O.**
- 18.25** Hartley, cœurs à vif. **O.**
- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25** Qui est qui.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Crocodile Dundee II. Film. John Cornell. **O.**
- 22.55** La Vie à l'endroit. L'amour fou des jumeaux.
- 0.30** Journal, Météo.
- 0.55** Présentation du Ciné-club.
- 1.00** Ciné-club. Cycle Téléphones blancs. Les Grands Magasins ■ Film. Mario Camerini (v.o.). **O.**

FRANCE 3

- 14.40** Témoin gênant. Téléfilm. Thomas Jacob. **O.**
- 16.05** Saga-Cités.
- 16.35** Les Minikeums.
- 17.40** Le Kadox.
- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.48** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa Si La.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Questions pour un champion.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.20** Comment ça va ? Les troubles sexuels féminins.
- 0.15** Libre court. Mes quatre dernières volontés. Angelo Camille. Le Cercle. Manuel Schapira.

CANAL +

- 15.35** Histoire(s) du cinéma.
- 16.10** Will Hunting ■ Film. Gus Van Sant. **O.**
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.20** Nulle part ailleurs.
- 20.15** Football. Ligue des champions. 20-45 Bordeaux - Spartak Moscou.
- 23.44** Les Têtes. Blanche-Neige. **O.**
- 23.45** 187, code meurtre. Film. Kevin Reynolds (v.o.). **O.**
- 1.40** Les Étrangleurs de Bombay ■ Film. Terence Fisher (v.o.). **O.**

ARTE

- 19.00** Nature. Les Parcs nationaux.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** La Vie en feuilleton. Bonn, Berlin, la capitale fait ses valises [1/4].
- 20.45** Salut cousin ! ■ Film. Merzak Allouache. **O.**
- 22.25** Court-circuit 1. Casting. Guido Manuli. **O.**
- 22.35** Les Trente-neuf Marches ■■■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.). **O.**
- 23.55** Le Ciné colonial. Le Maghreb au regard du cinéma français.
- 0.50** Court-circuit 2. *Le 10 000^e Jour*. Christopher Smith (v.o.). **O.**
- 0.40** Football.

M 6

- 18.25** The Sentinel. **O.**
- 19.20** Dharma & Greg. **O.**
- 19.50** La sécurité sort de la bouche des enfants.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.10** Une nounou d'enfer. **O.**
- 20.40** Décrochages info. Les Produits stars.
- 20.55** Blink. Film. Michael Apted. **O.**
- 22.50** Les Chiens verts du désert. Film. Umberto Lenzi. **O.**
- 0.25** Culture pub. Télé US, ton univers impitoyable. Le bœuf a du mal à sa pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Prima la musica.
- 21.20** Espresso, Poésie sur parole.
- 21.30** Multidiffusion.
- 22.10** Carnet de notes.
- 22.30** Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert. Œuvres traditionnelles d'Asie centrale.
- 22.30** Suivez le thème. I've Found a new Baby.
- 23.00** Le Conversatoire.
- 20.15** Les Soirées. Œuvres de Vivaldi, Bach, 20-40 Concert, par l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling. Œuvre de Brahms, Chostakovitch.
- 22.23** Les Soirées... (suite). Œuvres de Fauré, Magnard, Ravel.

RADIO CLASSIQUE

- 16.00** En quête d'avenir.
- 16.30** Alf. **O.**
- 16.55** Abécédaire du polar.
- 17.10** Histoires de profs.
- 17.30** 100 % question.
- 17.55** Exploration planète.
- 18.25** Météo.
- 18.30** Le Monde des animaux.
- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** La Vie en feuilleton [2/4].
- 20.45** La Vie en face. Heimatfront, la guerre au quotidien en Allemagne [5/6].
- 21.40** Théma. Les contes de la séduction. 21.45 Le Maître flamand. Susan Seidelman. **O.**
- 22.15** Initiation d'une vierge. Janusz Majewski. **O.**
- 22.40** Une histoire d'eau, Bob Rafelson. **O.**
- 23.05** Vroom vroom ! Melvin van Peebles (v.o.). **O.**
- 23.35** Sambolico. Mika Kaurismäki (v.o.). **O.**
- 23.55** Le Prince de Bel-Air. **O.**
- 0.05** Une mémoire d'éléphant. Detlev Buck (v.o.). **O.**
- 0.35** Mais qui a tué Harry ? ■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.). **O.**

LA CINQUIÈME/ARTE

- 16.00** En quête d'avenir.
- 16.30** Alf. **O.**
- 16.55** Abécédaire du polar.
- 17.10** Histoires de profs.
- 17.30** 100 % question.
- 17.55** Exploration planète.
- 18.25** Météo.
- 18.30** Le Monde des animaux.
- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** La Vie en feuilleton [2/4].
- 20.45** La Vie en face. Heimatfront, la guerre au quotidien en Allemagne [5/6].
- 21.40** Théma. Les contes de la séduction. 21.45 Le Maître flamand. Susan Seidelman. **O.**
- 22.15** Initiation d'une vierge. Janusz Majewski. **O.**
- 22.40** Une histoire d'eau, Bob Rafelson. **O.**
- 23.05** Vroom vroom ! Melvin van Peebles (v.o.). **O.**
- 23.35** Sambolico. Mika Kaurismäki (v.o.). **O.**
- 23.55** Le Prince de Bel-Air. **O.**
- 0.05** Une mémoire d'éléphant. Detlev Buck (v.o.). **O.**
- 0.35** Mais qui a tué Harry ? ■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.). **O.**

Sa vie est un vraiment !

par Pierre Georges

IL NE SUFFIT PLUS d'être, il faut être vraiment ! Vraiment féministe. Vraiment de gauche. Vraiment gaulliste. Vraiment vrai. VRAIMENT ! Effectivement, réellement, sérieusement, véritablement, indubitablement, irrévocablement, assurément vraiment.

Tout est dans le vraiment, le 100 % vraiment. Blond, rousse, brun, bégue, belle, tordu, fort, gros, tout ce que l'on veut ou peut, mais alors vraiment, tic de langage et adjectif tuteur pour souligner la qualité indubitable de la marchandise comme œuf vraiment du jour ou information vraiment nouvelle.

Vraiment ? Really ? Ainsi cette féministe vraiment féministe et vraiment anglaise, Fay Weldon, qui s'est lancée dans une charge féroce contre les femmes de pouvoir, ministres et députées, pas vraiment féministes, selon elle, qui entourent Tony Blair. « *Je crains fortement*, a-t-elle confié à la BBC, *que ces femmes soient tombées amoureuses de Tony Blair. C'est : "oui, Tony", "Non, Tony", "Souris-moi, Tony", "Comme tu es beau, merveilleux sage et puissant, Tony !"* » Avant d'ajouter : « *Les pépées du premier ministre parlent d'une seule voix et ont toutes la même coiffure* ». Féroce, vraiment féroce, plutôt. Et « *vraiment sexiste* », a rétorqué la députée travailliste Yvette Cooper, quand on en est, « *s'agissant des femmes, à parler davantage de leur coiffure que de leur action politique* ».

Un vraiment partout, balle au centre. Sont-elles vraiment des « *groupies* » de Lionel, toutes ces femmes qui entourent notre premier ministre ? Il faut avouer qu'on ne s'est jamais posé la question. Tant la vraiment bonne question est ailleurs qui « *inter-*

pelle » son monde depuis des jours, court les milieux politiques et les salles de rédaction. Lionel Jospin est-il vraiment de gauche ? De gauche, c'est une affaire entendue. Aussi indubitable que le fait continental qui veut que toutes les blairistes soient rousseuses ! Mais vraiment de gauche ? Alors là, tout reste à démontrer !

En France, on se pose rarement la question de savoir si un homme de droite est vraiment de droite. On admet, en postulat, qu'étant de droite, il le reste vraiment et pour toujours. L'homme de droite, en ce sens-là, possède une situation assise. Il est de droite, point. Et le seul doute exprimé concerne les sous-qualifications ou qualificatifs, à savoir si X... est vraiment gaulliste et Y... vraiment chiraquien. Toutes interrogations utiles certes au moment du tri et du vrai choix du vraiment digne porteur de la véritable croix de Lorraine, mais, somme toute, vraiment secondaires.

L'homme de gauche, ou présumé tel, a plus de difficultés à assumer sa fragile condition. Sa vie est un vraiment ! Il ne lui suffit pas d'être ou de dire être, il lui faut le prouver. En permanence. Etre de gauche n'est rien, à la portée du premier venu. L'être vraiment, c'est tout. Le tapis permanent, rose, impair et manque à la roulette politique. Pour avoir exprimé quelques substantifs douteux sur la capacité des gouvernements de gauche à gouverner vraiment le marché, Lionel Jospin a manifestement – vraiment ? – été à côté de la plaque. Et le voici maintenant à la recherche admirable de son vraiment, comme du temps vraiment perdu !

L'armée indonésienne a transféré ses pouvoirs au Timor-Oriental à la Force multinationale

L'Interfet affirme cependant que Djakarta reste responsable de la sécurité dans le territoire

COMME PRÉVU, l'Indonésie a annoncé, lundi 27 septembre, avoir transféré le contrôle militaire du Timor-Oriental aux soldats de la Force multinationale mandatée par l'ONU (Interfet), mais des divergences sont apparues aussitôt quant à l'interprétation de ce transfert par les parties concernées.

Après la brève cérémonie entre généraux indonésiens et australiens, le général Kiki Syahnakri, commandant des forces de Djakarta au Timor-Oriental, a déclaré : « *Ce matin, nous avons tenu la cérémonie passant formellement le contrôle de la sécurité des forces armées indonésiennes à l'Interfet.* » Mais le général australien Peter Cosgrove, commandant de la Force, a immédiatement affirmé : « *L'Indonésie garde le contrôle de la sécurité pour la province.* »

Le colonel Mark Kelly, le chef d'état-major de l'Interfet, a quant à lui souligné que cette cérémonie « *n'était pas une passation de pouvoir* », même s'il ne reste plus lundi, au Timor-Oriental, qu'un peu plus de 1 000 soldats indonésiens. Aux termes de l'accord du 5 mai signé entre l'Indonésie et le Portugal sous les auspices des Nations unies, Djakarta est, à sa demande, responsable de l'ordre et de la sécurité dans l'ancienne colonie portugaise occupée depuis 1976 par l'Indonésie. Cette responsabilité doit durer jusqu'au vote de l'Assemblée du peuple indonésien – convoquée pour le 1^{er} octobre – et qui devrait annuler formellement l'acte intégrant le Timor-Oriental à l'Indonésie. Les relations entre les troupes

indonésiennes et la Force internationale n'ont cessé de se tendre depuis les premières déclarations du général Cosgrove faisant état la semaine dernière d'une « *coopération parfaite* » avant de mettre en garde dimanche contre la poursuite de l'aide de l'armée de Djakarta aux milices.

Certaines activités de sécurité – les secteurs des communications, de l'aéroport et du port notamment – restent, aux termes de

sensibles tels que les bâtiments des télécommunications, de la compagnie d'électricité ainsi que du port et de l'aéroport ». « *Il n'y aura aucune troupe à l'extérieur de Dili et le but de leur présence est d'aider la Mission des Nations unies pour le Timor-Oriental (Unamet) à remplir son programme* », a-t-il ajouté.

Alors que les soldats indonésiens poursuivaient leurs opérations de retrait, les troupes de

Au milieu de ces incendies, une dizaine de camions militaires chargés de soldats ont été vus en train de prendre la direction du port, où un bâtiment de la marine indonésienne avait accosté dimanche à l'aube afin de les rapatrier. Par ailleurs, un entrepôt de l'association humanitaire CARE, dans le sud-ouest de Dili, a été en partie pillé. 40 tonnes de riz, selon un porte-parole de la Force internationale, ont été emportées par la population avant que les soldats de l'Interfet ne reprennent le contrôle de la situation.

Les conditions de travail des dizaines de journalistes présents à Dili ont été rendus dimanche encore un peu plus difficiles après que l'Interfet eut été averti de menaces de miliciens contre les représentants des médias. Les soldats de la Force multinationale ont ainsi demandé aux journalistes de se regrouper et ont escorté nombre d'entre eux jusqu'à l'hôtel Turismo, situé près du port.

Une mission de l'ONU a par ailleurs effectué le même jour un survol en hélicoptère de l'ouest du Timor-Oriental et a découvert une région vide et dévastée où certaines villes ont été complètement rasées par les milices pro-indonésiennes.

« *On ne peut qu'être frappé par toute cette dévastation dans de nombreuses villes* », a déclaré Ross Mountain, chef des opérations humanitaires des Nations unies au Timor-Oriental. « *Le pourcentage de bâtiments incendiés atteint parfois entre 80 et 90 %* », a-t-il ajouté. – (AFP, Reuters.)

« Dans de nombreuses villes, le pourcentage de bâtiments incendiés atteint parfois entre 80 et 90 % »

Ross Mountain, chef des opérations humanitaires des Nations unies au Timor-Oriental

l'accord, sous la responsabilité et le contrôle de l'Indonésie qui maintient sur place, officiellement, quelque 1 500 soldats.

Après la cérémonie, le général Syahnakri, un ancien des Kopasus, les forces spéciales soupçonnées de collusion avec les milices anti-indépendantistes qui ont multiplié les exactions depuis le résultat du référendum du 30 août, a indiqué qu'il partirait plus tard dans la journée de lundi par voie maritime.

« *Les troupes que nous laissons derrière*, a déclaré le général Syahnakri aux journalistes, *assureront la sécurité du quartier général de l'armée, ainsi que les points*

Djakarta ont continué à incendier leurs casernes et bureaux ainsi que les bâtiments administratifs, pratiquant ainsi une politique apparemment délibérée de terre brûlée qui consiste à ne rien laisser d'utilisable aux soldats de la Force multinationale.

De nouveaux incendies se sont d'ailleurs déclarés dimanche dans Dili, capitale du Timor-Oriental, où des scènes de pillages et d'intimidations de la part des miliciens encore sur place continuent de se produire. A travers la ville, les flammes ravageaient des établissements bancaires, dont celui de la banque Danamon sur le front de mer.

Jean-Claude Duvalier, un sans-papiers en attente de régularisation

C'EST UN SANS-PAPIERS. Il fait partie des 143 000 étrangers qui ont déposé une demande de régularisation, depuis juin 1997. Il a confié son dossier à la préfecture des Hauts-de-Seine, au début de cette année. Il est arrivé en France, le 7 février 1986, dans un avion de l'US Air Force, avec sa femme Michèle et ses deux enfants.

Jean-Claude Duvalier, ex-président d'Haïti (1971-1986), a été accueilli, ce soir-là vers 21 h 15, sur le tarmac de l'aéroport de Grenoble, par le préfet de l'Isère de l'époque, Jean Mingasson. Il faisait très froid, alors que le représentant de la République s'occupait des formalités et signalait lui-même les documents administratifs autorisant le singulier voyageur et sa suite à séjourner sur le territoire français.

Les autorités de l'époque ont répété à l'envi que le dictateur déchu, chassé d'Haïti sous la pression de la rue, ne bénéficiait pas d'un asile en France et que son séjour n'était qu'un transit de quelques jours « *vers une destination encore inconnue* ». Si le droit d'asile et le statut de réfugié politique lui ont été refusés en 1987, le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, ne parvenait pas, en avril de la même année, à obtenir « *son expulsion en urgence* ». Le tribunal administratif de Grenoble avait débouté le mi-

nistre de sa demande ; il l'obligeait même à lever l'assignation à résidence dont Baby Doc faisait l'objet.

Après cet épisode juridique, l'ancien dictateur a coulé des jours tranquilles entre palaces et villas somptueuses, d'abord dans le sud de la France et ensuite dans la région parisienne. Il s'est astreint pendant toutes ces années à une relative discrétion. Les vrais ennuis ont surgi en décembre dernier, avec la constitution à Paris d'un « *Comité pour juger Duvalier* ». Deux mois après l'arrestation à Londres de l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet, des Haïtiens réfugiés à Paris se fixaient pour but d'engager des poursuites contre l'ancien président à vie.

« **IMPÉCUNIEUX** »

En l'état actuel de la jurisprudence, les quatre plaintes pour « *crimes contre l'humanité* » déposées, le 10 septembre, contre Jean-Claude Duvalier, ont peu de chance d'aboutir. En revanche, sa situation irrégulière en France est devenue une menace qu'il a souhaité écartier au plus vite. Dans une réponse écrite au député communiste Maxime Gremetz, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, indiquait le 25 janvier, que si Jean-

Claude Duvalier « *fait l'objet d'un contrôle sur le territoire français et qu'il ne possède pas de titre de séjour, il est susceptible de voir engager à son encontre une procédure de reconduite à la frontière* ».

Au ministère de l'intérieur, on se passerait volontiers de ce dossier encombrant. Juridiquement, selon les critères de la loi du 11 mai 1998, la demande de Jean-Claude Duvalier est fondée et les services du ministère en sont encore à chercher la faille. « *Il n'y a pas eu de rejet de la demande, le préfet a simplement demandé des précisions* », assure M^e Sauveur Vaisse, le conseil de Jean-Claude Duvalier. Son client peut, en effet, justifier plus de dix ans de présence continue en France ; ses deux enfants vivent à Paris ; il détient un permis de conduire délivré par une préfecture française ; il a payé des impôts régulièrement jusqu'en 1992 ; il s'est acquitté de taxes d'habitation. Et si aujourd'hui « *il est impécunieux* », selon l'un de ses proches, il n'en a pas moins reçu des courriers de l'administration fiscale, pour les années 1996 et 1997.

Dans le cas d'un refus, la bataille juridique promet d'être homérique.

Alain Abellard

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Guy Bedos n'animer pas d'émission sur Canal+. « *Bienvenue en France !* », qu'il devait initialement présenter le samedi à 19 h 30 avec Florence Belkacem, avait déjà été annulé pour cause d'incompatibilité d'humeur entre les deux animateurs (*Le Monde* du 11 septembre). Le deuxième projet d'émission que Guy Bedos devait animer avec Annie Lemoine a lui aussi été rejeté. Alain de Greef, directeur de l'antenne et des programmes, a estimé que le projet ne convenait pas à l'offre d'une fin d'après-midi le samedi.

■ **MUSIQUE** : interpellée par le chef d'orchestre Pierre Boulez et par soixante-quinze personnalités des milieux de la musique qui la pressaient, le 20 septembre, d'engager à La Villette la construction d'un grand auditorium, Catherine Trautmann, ministre de la culture, a répondu le 24 septembre que « *des décisions seront prises* » sur les modalités de gestion, ainsi que le calendrier de réalisation et le mode de financement de cet auditorium « *avant la fin du premier semestre 2000* ».

DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

■ **PRESSE** : les salariés du groupe des éditions Milan à Toulouse, réunis en assemblée générale, ont bloqué les portes de leur entreprise, lundi 27 septembre pour protester contre la rupture des négociations avec la direction sur l'application des 35 heures et le règlement du 13^e mois. A l'appel des syndicats qui demandent la nomination d'un médiateur, la journée de grève a été largement suivie.

Tirage du *Monde* daté dimanche 26-Jundi 27 septembre 1999 : 591 403 exemplaires. 1-3

plus

L'édition 2000

CODE DE COMMERCE

CODE DE COMMERCE

DALLAS

Textes, jurisprudence, annotations

Chaque mardi

avec **Le Monde**

DATÉ MERCREDI

LE MONDE INTERACTIF

Le plaisir de savoir

Science & Vie

GUERRE DES ÉTOILES

Comment la science rejoint la fiction

Et aussi

Enquête
Les plantes industrielles au secours de l'agriculture

Bioéthique
Jusqu'ou peut-on manipuler l'embryon humain ?

Encyclopédie du XX^e siècle
La révolution médicale

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

Le Monde ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 28 SEPTEMBRE 1999

EUROPE

Pour Ursula Engelen-Kefer, vice-présidente de la Fédération des syndicats allemands, la lutte contre le chômage et l'instauration de minimums sociaux sont des priorités dans l'Union (page IV)



BOUSSOLE

En Amérique latine, les nouveaux gestionnaires de services publics privatisés pourraient être soumis à des contrôles plus stricts pour satisfaire les exigences des usagers (page V)



FUTURS

350 milliards de francs
La somme que le Livret A a rapportée à l'Etat en quinze ans. Mais l'avenir du livret d'épargne reste menacé par Bruxelles et par le manque d'investissements dans le logement social (page VI)

MÉTIERS D'AVENIR

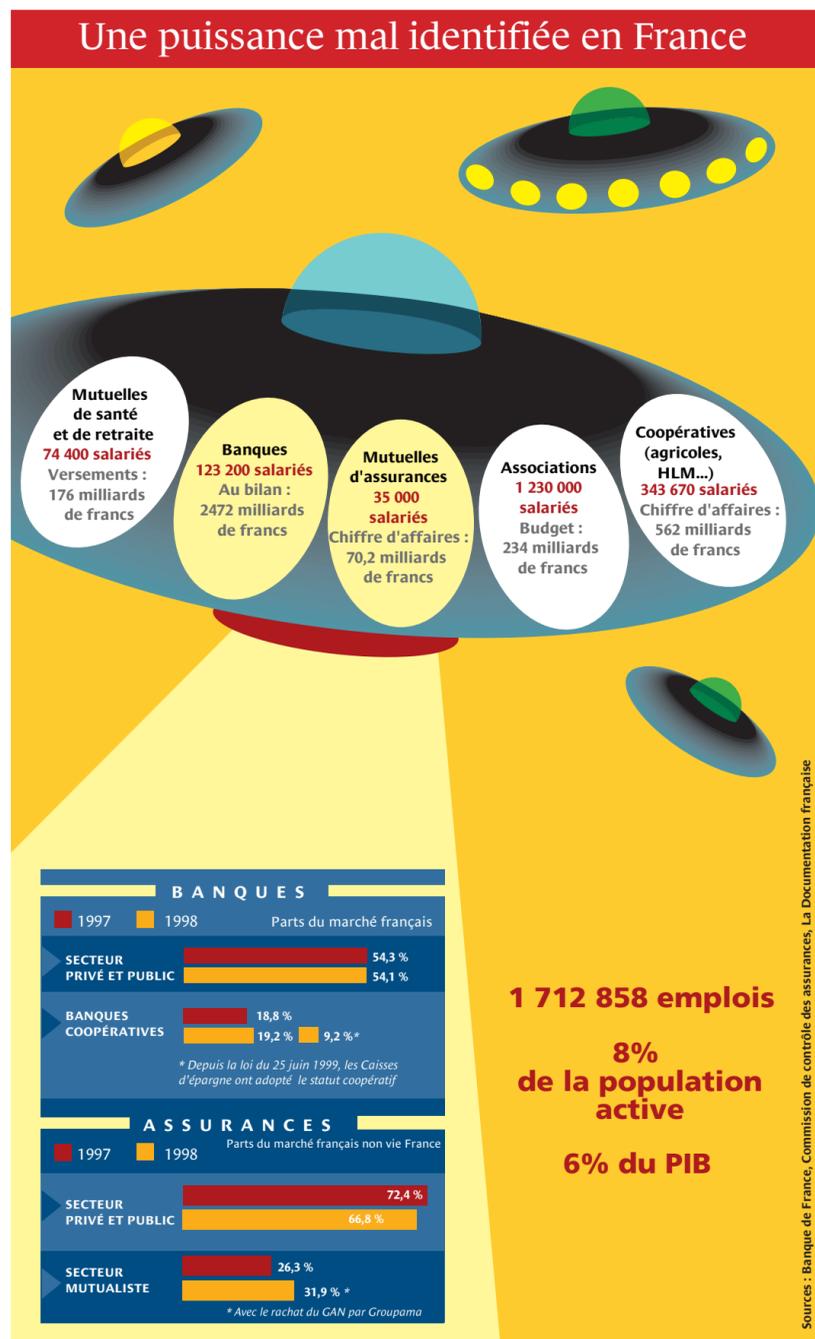
Les ingénieurs d'idées sont au service de l'innovation dans l'entreprise. Pour le chercheur Philippe Mustar, la créativité est devenue le fruit d'un processus complexe où le client tient le rôle principal (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX
à la page XX

Le secteur coopératif multiplie les acquisitions dans la banque et les assurances. Avec la bénédiction du gouvernement

L'économie sociale va-t-elle se dissoudre dans le capitalisme ?



Sans coup férir, sans bruit ni triomphalisme, les banques coopératives et les mutuelles d'assurances viennent de mettre la main sur des établissements « traditionnels ». Quelle razzia en quelques mois ! Groupama a repris le GAN, le Crédit agricole s'est emparé d'Indosuez et vient de prendre 10 % dans le Crédit Lyonnais. Le Crédit mutuel détient maintenant le CIC, les Banques populaires possèdent Natexis et le Crédit coopératif la banque Pommier-Finindus.

Intervenues par rachat, par OPA, ou dans le cadre de privatisations, ces opérations ont toutes été menées par des entreprises du secteur de l'économie sociale. Elles ont bénéficié de la bienveillance du gouvernement Jospin, qui y a sans doute vu des avantages. Dont celui de la paix sociale car, à tort ou à raison, les tenants de l'économie sociale sont jugés plus rassurants que les entreprises classiques.

Largement méconnue, discrète mais puissante, l'économie sociale se prévaut de valeurs différentes des entreprises capitalistes. Il s'agit de sociétés de personnes dont la propriété est collective et « impartageable ». On n'y rétribue pas l'actionnaire mais le sociétaire, dans des limites fixées, et les bénéfices sont réinvestis.

A son sujet, on entend pourtant pis que pendre. L'économie sociale serait même une imposture, ou n'existerait simplement pas et, d'ailleurs, comme dirait Zazie : « Kesako ? » Au regard des espérances qu'elle avait pu susciter au XIX^e siècle, quand les utopistes y voyaient le moyen de répliquer aux dérapages de l'ère industrielle, son influence serait devenue négligeable. Fruit d'une monstruosité conceptuelle, elle associerait la carpe et le lapin, les entreprises coopératives avec les mutuelles de santé, les assurances et les banques avec les associations. Pis, méprisante, voire usurpatrice, elle aurait fini par renier ses dogmes fondateurs et se complairait maintenant dans les délices de l'économie de marché.

En France, mais également en Europe, nous avons cependant tous, peu ou prou, un rapport avec l'économie sociale. Salariés, agriculteurs, chefs d'entreprise ou citoyens, nous sommes des millions à la côtoyer. Soit parce qu'on adresse notre feuille de Sécurité sociale à une mutuelle, soit parce qu'on y a assuré notre voiture, notre logement, ou qu'on y a pris un crédit. Mais on peut aussi y livrer ses récoltes, y acheter ses fournitures et ses marchandises. Comme on peut, à titre bénévole ou en usager, participer à l'offre de services ou en être le destinataire.

Le secteur pèse lourd en France, malgré son opacité. Il emploie plus de 1,7 million de salariés, représente des centaines de milliards de chiffre d'affaires et détient des parts de marché significatives.

Les derniers événements jettent une lumière crue sur une réussite en affaires, inattendue diront certains, obtenue en vendant son âme ricanant d'autres, qui touche particulièrement les domaines des mutuelles d'assurances et des banques coopératives. D'autant que la réforme des Caisses d'épargne, intervenue en juin, leur fait rejoindre le camp de l'économie sociale.

D'où vient cette boulimie, pourquoi un tel succès, au moment où la frénésie des fusions-acquisitions s'est emparée de l'économie mondialisée ? Ou, pour le dire autrement, comment des hurluberlus d'un autre temps, victimes de l'incompréhension de Bruxelles, ont-ils pu tirer leur épingle du jeu ?

Tous, ils avaient objectivement besoin de grossir pour répliquer à la vague des concentrations, mais cela n'explique pas tout. Confronté à l'exigence de la privatisation « douce », le gouvernement a trouvé

là une solution bien dans sa manière. Qui, à offre équivalente, effarouchait le moins la gauche plurielle et l'opinion que l'économie sociale ? En plus d'un certain cousinage de pensée, les avantages immédiats étaient évidents. Dominique Strauss-Kahn pouvait aborder un virage délicat en s'entourant de précautions.

Instrumentalisation ou pas, c'est la suite qu'il faudra observer avec attention. Car bien des questions restent en suspens et des hypothèses, contradictoires peuvent être avancées. Ce secteur encourt le risque de se banaliser, et donc de se dissoudre dans le capitalisme financier qu'il continue à vouer aux gémonies. Il aurait alors servi de sas pour d'autres regroupements, ainsi repoussés dans le temps.

A l'inverse, l'économie sociale peut renouer avec sa vocation et l'adapter aux besoins sociaux du XXI^e siècle. Certains militent en ce sens, qui évoquent l'urgence d'une action politique et économique en faveur de la régulation. Et ceux-là veulent croire qu'ils sont en phase avec Lionel Jospin.

Alain Lebaube

FORMATION POUR CADRES

Maîtrisez les études en marketing

ESCP Senior

Lancement de produits, mesure de l'efficacité des actions de promotion, veille concurrentielle... : les études sont indispensables à la définition d'une stratégie marketing. Le *Stège* Etudes Marketing propose à tous les professionnels de ce domaine d'acquies une vision globale de cette fonction : conception des programmes, analyse des résultats et traduction en terme de stratégie, gestion des budgets, évaluation des nouvelles méthodologies d'études... Ce programme conjugue sens du terrain et vision stratégique. Il alterne concepts fondamentaux, études de cas et échanges d'expérience.

Ce programme peut constituer un module du titre "Direction et Management Stratégique des Entreprises", homologué au niveau I.

10 jours à temps partiel sur une période de trois mois.
Début des cours : 26 octobre 1999
Contact : Dominique MAUCORT au 01 49 23 21 63
E-mail : senior@escp.fr • www.escp.fr

Groupes ESCP : Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République - 75011 Paris
Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Communication implicite

CONTOURS

Questions-réponses

1 Que recouvre l'économie sociale ?

L'économie sociale regroupe les associations, les mutuelles de santé et d'assurance, et les coopératives. La France n'inclut pas dans cet ensemble les fondations.

Les premières organisations de l'économie sociale sont apparues au début du XIX^e siècle, en réaction aux effets néfastes de la révolution industrielle. Leurs principes fondateurs seront progressivement reconnus sur le plan légal : décret de 1852 sur les sociétés de secours mutuel ; première Charte de la mutualité et création du Conseil supérieur de la mutualité en 1898 ; loi de 1901 sur les associations ; loi de 1945, modifiée en 1985, sur les mutuelles ; loi de 1947, modifiée en 1992, sur les coopératives ; section du code des assurances relative aux assurances mutuelles.

En 1970, est créé le Comité national de liaison des activités mutualistes coopératives et associatives (CNLAMCA). Et en 1981, le gouvernement socialiste met en place une Délégation interministérielle à l'économie sociale.

2 L'économie sociale est-elle une particularité française ?

Non, pas du tout. Plus de 30 % de la population européenne est membre d'une organisation ou d'une entreprise de l'économie sociale. Ce secteur représente un poids économique important au sein de l'Union. En 1990, seule année pour laquelle la Commission européenne dispose de statistiques complètes, il comptait 1 267 968 structures (1 150 446 associations, 103 738 coopératives et 13 784 mutuelles) et représentait quelque 5 255 000 emplois.

L'économie sociale est notamment très présente dans le domaine financier. Avec plus de 36 millions de sociétaires et 91 millions de clients, les banques coopératives occupent 17 % du marché bancaire européen (21 % en Allemagne, 37 % en France, 30 % en Autriche, 34,6 % en Finlande, 25 % en Italie, 25 % aux Pays-Bas). La part de marché des coopératives et mutuelles d'assurance serait quant à elle de 29,2 % en Europe de l'Ouest.

3 La banalisation des entreprises de l'économie sociale a-t-elle commencé ?

En France, un certain nombre de barrières juridiques protègent les mutuelles et les coopératives contre un tel risque : celles-ci ne peuvent changer de statut sans l'accord de leurs adhérents ou sociétaires, et sans l'aval de la tutelle ministérielle.

En Grande-Bretagne, où il n'existe pas de telles protections, les principales mutuelles de crédit immobilier et d'épargne ont, depuis plusieurs

années, entamé leur conversion en sociétés anonymes. Le phénomène, initié par Abbey National en 1989, a fait de nombreux adeptes. Sur les 2 300 *building societies* présentes en Grande-Bretagne, il ne reste aujourd'hui que 70 établissements non démutualisés, qui ne représentent plus que 25 % de l'encours des prêts immobiliers et 20 % des comptes d'épargne.

Ce mouvement s'est effectué pour le plus grand profit des possesseurs de comptes, auxquels globalement 35,9 milliards de livres (54,7 milliards d'euros) ont été distribués. Mais les services des nouvelles sociétés sont aujourd'hui plus chers que ceux de leurs concurrentes restées mutualistes.

4 L'économie sociale est-elle concernée par des directives européennes ?

Deux directives, l'une relative à l'assurance non-vie du 18 juin 1992, l'autre relative à l'assurance-vie du 10 novembre 1992, visent à la création d'un marché unique de l'assurance, et font entrer les mutuelles dans le champ d'application de la réglementation européenne sur l'assurance. Ces directives ont été transposées dans la législation française pour les mutuelles d'assurance, mais pas pour celles de santé, car elles voient dans ces textes une menace de banalisation.

La transposition du droit communautaire se heurte aussi à la question de la séparation des activités de l'assurance mutuelle des autres prestations. La spécificité des mutuelles françaises réside dans l'offre conjointe de produits d'assurance et de prestations en nature prenant la forme d'établissements médicaux, paramédicaux et sociaux.

Michel Rocard a néanmoins remis, en mai dernier, à Lionel Jospin un rapport contenant des propositions permettant une transposition du droit communautaire dans le respect de l'identité des mutuelles.

5 En quoi la gestion d'une entreprise d'économie sociale se différencie-t-elle de celle d'une entreprise privée ?

L'entreprise privée a un objectif de rentabilité afin que ses actionnaires propriétaires puissent percevoir une rémunération de leurs apports financiers. Il en va autrement des entreprises de l'économie sociale dont l'objectif premier n'est pas de faire des profits. Les sociétaires, qui sont les propriétaires, ne sont pas des actionnaires.

Chaque sociétaire a le même pouvoir, détient le même nombre de parts, et la rémunération du capital est limitée par les statuts de l'entreprise. Si excédents il y a, ceux-ci sont, pour une partie, affectés à une réserve impartageable, propriété collective de l'entreprise et à ce titre inaliénable.

Au grand jeu de la finance, l'économie sociale pourrait perdre son âme

Personne ne m'a demandé mon avis, lorsque ma banque coopérative a racheté une banque d'affaires..., et c'est bien normal : comment voulez-vous que chaque sociétaire puisse être consulté dans le cadre de négociations qui exigent la plus grande confidentialité et impliquent directement le sommet de l'Etat ? » Maurice Parodi, qui est aussi président du Collège coopératif et responsable scientifique de l'Institut d'économie sociale (deux organismes de recherche sur ce secteur), résume par cet exemple personnel le risque qu'encourent les grandes institutions financières de l'économie sociale. Comment concilier les principes de gouvernance démocratique (« un homme, une voix ») et le « grand large » du jeu financier et politique, national et mondial ?

« Banques et assurances de l'économie sociale sont parties il y a quatre ans à la conquête de nouveaux marchés et de nouveaux métiers. Et elles ne pouvaient pas faire autrement. » La question n'était pas tant le développement des fonds propres tel (« les ratios sont, dans la plupart des cas, meilleurs que ceux des banques classiques ») que le risque de voir la concentration et l'internationalisation du secteur financier faire émerger des concurrents autrement plus redoutables que les banques commerciales françaises.

PRIVATISATIONS

Cette crainte a rencontré celle du gouvernement, alors soucieux de privatiser quelques fleurons du secteur financier public en évitant deux écueils : voir tomber de grands établissements dans l'escarcelle de « l'étranger », affronter les plans sociaux que n'aurait pas manqué de provoquer une absorption par le secteur finan-

L'Etat s'appuie sur la croissance du secteur coopératif et mutualiste, au risque de le banaliser

cier capitaliste. Les repreneurs issus de l'économie sociale se sont ainsi engagés à ne pas licencier pendant trois ans ou cinq ans selon les cas. Et non-« opéables », ils ne peuvent tomber sous la coupe de l'étranger. Bref, ils représentaient une solution idéale, à mi-chemin entre les joies libérales (et budgétaires) de la privatisation et les promesses de la gauche sociale.

Mais l'instrumentalisation des coopératives et mutuelles financières en outils d'un colbertisme renouvelé accroît le risque de leur banalisation : « Le Crédit mutuel a aujourd'hui dans sa clientèle

cinq millions de coopérateurs et trois millions de non-coopérateurs », observait récemment Etienne Pflimlin, président de l'instance nationale de cette banque. Maurice Parodi note toutefois : « Jusqu'ici, les hommes issus des institutions de l'économie sociale se sont imposés aux filiales. Mais quid de l'avenir ? ».

« Si le statut n'est pas neutre, il n'est pas non plus magique », observait Danièle Demoustier (institut d'études politiques de Grenoble), lors des XIX^{es} journées de l'Association d'économie sociale. Sur la base, certes limitée, d'une monographie d'établissement mutualiste local, Nadine Richez-Battesti (université Aix-Marseille-II) a constaté « la moindre participation des sociétaires à la vie de l'institution, la perte de pouvoir des administrateurs au profit des techniciens, et enfin le recul de l'autonomie locale vis-à-vis du centre ».

« Il est encore trop tôt pour savoir si la logique des filiales va l'emporter sur celle des maisons mères, ou l'inverse », tempère

Un périmètre grandissant en France

- Le 29 avril 1996, le Crédit agricole rachète la banque d'affaires Indosuez. La « banque verte » complète cette acquisition le 14 avril 1998 par le rachat de Sofinco, numéro deux du crédit à la consommation. Elle obtient également, le 28 mai 1999, la place de premier actionnaire du Crédit lyonnais, avec 10 % du capital.
- En novembre 1997, le Crédit coopératif met la main sur Finindus, banque d'affaires de la banque Hervet.
- Le 25 mars 1998, les Banques populaires lancent une OPA sur Natexis, spécialiste du marché des

capitaux et des grandes entreprises ; elles en contrôlent aujourd'hui 85 % du capital.

- Le 14 avril 1998, le gouvernement confie au Crédit mutuel le contrôle du Crédit industriel et commercial (CIC), l'un des derniers établissements publics à être privatisé.
- Le 1^{er} juillet 1998, le gouvernement choisit Groupama (mutuelles agricoles) pour privatiser le GAN, dernier assureur public.
- La loi du 25 juin 1999 fait passer les Caisses d'épargne sous statut coopératif. Le 9 juillet 1999, les Caisses d'épargne reprennent le Crédit foncier de France.

Des dogmes fondateurs toujours d'actualité

L'histoire de l'économie sociale se confond avec les utopies du XIX^e siècle et, en France, peut invoquer des parrains prestigieux. Saint-Simon, d'abord, Charles Fourier, Louis Blanc et Pierre-Joseph Proudhon ensuite, sans oublier Charles Gide, le frère d'André, pour qui sera créée la chaire de la coopération, en 1921, au Collège de France.

ASSOCIATION POUR LE PAIN

A l'époque, face aux méfaits du capitalisme et au paupérisme, il s'agissait de bâtir les fondements d'une autre économie politique ou de se doter des moyens de la transformation sociale. Pas de profit individuel et soit une appropriation collective des outils de production, soit une mutualisation de services ou de biens, tels étaient les dogmes.

En Allemagne, en 1847, Frédéric-Guillaume Raiffeisen, l'un des précurseurs, lance l'Association pour le pain, pour lutter contre la famine. Puis, pour combattre l'usure qui menace les paysans, il fonde une association pour l'achat de bétail, grâce à une caution financière commune. Il donne ainsi naissance à une banque, selon des principes, toujours en vigueur, qui inspireront le Crédit mutuel dès son

origine : responsabilité illimitée des sociétaires, bénévolat des administrateurs, implantation géographique par circonscriptions restreintes, crédits réservés aux sociétaires et non-distribution de l'excédent financier.

Aujourd'hui, que reste-t-il de ce passé ? Intégrée dans l'économie de marché, « notabilisée » en quelque sorte, l'économie sociale éprouve des difficultés à marquer sa différence. Etienne Pflimlin, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel, proclame, par exemple, qu'il n'y a que deux secteurs dans l'économie, le secteur public et celui dans lequel il se situe, le marché. Mais c'est pour récuser aussitôt, et totalement, « la mode de la création de valeur dans le secteur privé qui est une valeur à court terme pour l'actionnaire ».

DOUBLE QUALITÉ

En dépit de son poids et de son image brouillée par le temps, l'économie sociale maintient ferme la plupart des dogmes fondateurs qui ont parfois un sens frondeur dans le contexte de la mondialisation. Ainsi, on y oppose la société de personnes, où les réserves sont « impartageables », à la société de capital, « opéable ». Par statut, il est prévu que le capital, collectif, ne puisse pas être distribué ; en cas de dissolu-

Maurice Parodi, qui note que « personne n'a intérêt à la banalisation, car ce serait dérouter le tapis rouge devant les exigences de démutualisation de Bruxelles et du secteur capitaliste ».

Les responsables de l'économie sociale sont en tout cas de plus en plus nombreux à appeler à une « saine réaction ». Trois voies, complémentaires, seraient à explorer.

La première est la clarification des relations entre les institutions coopératives et leurs filiales capitalistes. Hugues Sibille, délégué interministériel à l'économie sociale, a confié une mission de réflexion sur ce sujet à François Soulage, directeur de l'Ides/Esfm, organisme financier de l'économie sociale.

DISCOURS HYPOCRITE

La deuxième est le renouvellement du mode de participation des sociétaires, qui passe, affirme Maurice Parodi, « par l'abandon du discours hypocrite sur l'entreprise démocratique au profit de la mise en place de procédures de délégation qui garantissent l'information et surtout le contrôle ! ».

La troisième voie est le développement d'un modèle alternatif de croissance externe qui privilégierait l'« intercoopération », c'est-à-dire les alliances entre entités de l'économie sociale, y compris au niveau international. Les Caisses d'épargne françaises, allemandes, italiennes explorent de tels rapprochements.

Sur le marché domestique, six mutuelles se sont regroupées au sein de MFPlus pour échanger leurs clientèles en fonction de leur spécialisation : Groupama et le Crédit agricole réfléchissent aux partenariats possibles dans la « bancassurance ».

A. R.

Les Caisses d'épargne, un nouveau géant dans le paysage

Mercredi 29 septembre, les Caisses d'épargne basculeront dans le secteur de l'économie sociale. En application de la loi du 25 juin 1999 (*Journal officiel* du 29 juin), elles créeront ce jour-là leurs nouvelles instances de direction, le Centre national des caisses d'épargne (CNCE) – « l'exécutif » du groupe – et la Fédération nationale des caisses d'épargne (FNCE) – son « législatif », puis désigneront les membres et le président de leur directoire.

Du 1^{er} janvier 2000 jusqu'en décembre 2003, l'Ecureuil placera 15,9 milliards de francs (2,42 milliards d'euros) de parts sociales auprès de tous ses clients, qui deviendront ainsi ses sociétaires, ses propriétaires.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Le prix d'une part devrait être le plus accessible possible, autour de 20 € (131 F) », explique Maurice Benusilho, directeur de la prospec-

Le changement de statut de l'Ecureuil renforce les banques coopératives, mais introduit un concurrent de poids

tive et de la communication. Les sociétaires se rassembleront en sociétés d'épargne locales, qui éliront des représentants au conseil de surveillance de chacune des 34 caisses d'épargne régionale, elles-mêmes représentées au CNCE et regroupées au sein de la FNCE.

Bref, les Caisses d'épargne fonctionneront désormais sur le mode coopératif, et devront remplir explicitement des missions d'intérêt général définies par la loi, telles que « la protection de l'épargne populaire », le « financement du logement social », le « développement économique local et

régional », « la lutte contre l'exclusion bancaire et financière », précisant que les caisses « utilisent une partie de leurs excédents d'exploitation pour le financement de projets d'économie locale et sociale », cette proportion ne pouvant être inférieure au tiers des sommes disponibles après les mises en réserve réglementaires et la distribution de la rémunération des sociétaires.

« Au final, la loi rejoint une réalité déjà bien ancrée dans la pratique des Caisses, qui sont parmi les principaux partenaires des associations et des collectivités locales, et les gestionnaires de deux millions de comptes bancaires actifs dont l'encours est inférieur à 100 F », observe Maurice Benusilho.

La véritable innovation introduite par la loi serait donc de permettre aux Caisses d'épargne, en quittant leur statut public, de pratiquer désormais tous les métiers bancaires jusqu'au marché boursier, de racheter d'autres établissements financiers (le Crédit foncier de France, et son marché des obligations foncières, sont ainsi tombés dans l'escarcelle de

l'Ecureuil, en attendant d'autres acquisitions), de devenir un acteur international en ouvrant son capital à des acteurs étrangers (la décision ne devrait guère tarder)... et du même coup de devenir un concurrent de poids pour les autres banques coopératives !

Car le paradoxe est de taille : en basculant dans l'économie sociale, l'Ecureuil fait certes passer la part de ce secteur de 19 % à 28 % de l'activité bancaire française et de 40 % à 60 % des dépôts bancaires (chiffres fin 1998). C'est donc un triomphe pour le secteur financier de l'économie

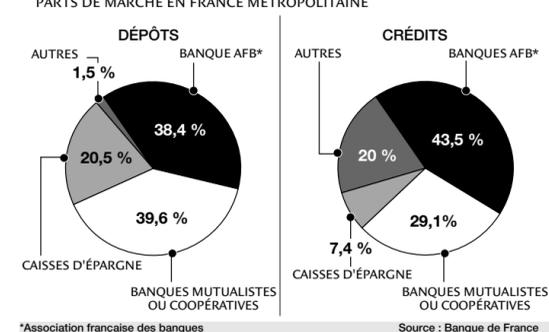
sociale. Mais les Caisses d'épargne, appuyées sur leur impressionnant réseau de proximité (4 200 agences), enrichies par leur possibilité d'agir désormais sur tous les marchés, servies par leurs liens étroits avec les collectivités et les entreprises locales, risquent de venir tailler des croupières, non pas aux banques commerciales, mais... aux autres institutions du secteur !

PARTENARIAT

« Notre principal concurrent est le Crédit agricole », n'hésite pas à déclarer Maurice Benusilho, qui reste sceptique lorsqu'on évoque la possibilité de partenariats avec d'autres banques coopératives. « Nous recherchons plutôt des partenariats dans des métiers complémentaires aux nôtres. » L'économie sociale n'est pas un marché extensif à l'infini. « Nous en sommes désormais le numéro deux, après le Crédit agricole. Ce n'est peut-être pas seulement à nous de réfléchir à des regroupements ! ».

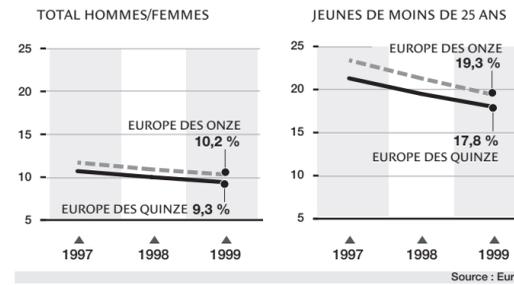
A. R.

▼ Les coopératives dominent le marché des dépôts bancaires



EUROPE

▼ La décre du chômage se poursuit
TAUX DE CHÔMAGE DÉSAISONNALISÉS

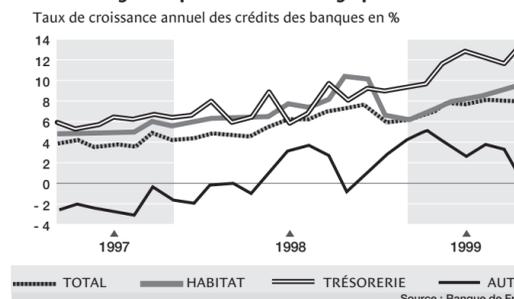


■ **EN JUILLET**, le taux de chômage de la zone euro a continué de baisser, pour s'établir à 10,2 % contre 10,3 % le mois précédent. Tendence identique au sein de l'Union à quinze, où le taux de chômage est passé de 9,4 % en juin à 9,3 % en juillet. Les jeunes de moins de 25 ans ont particulièrement bénéficié de la reprise : - 2 points en un an (zone euro). L'amélioration est plus nette pour les hommes, dont le taux de chômage a reculé de 2,3 points, à 16,9 %.

■ **LE LUXEMBOURG** (2,8 %), les Pays-Bas (3,2 % en juin), l'Autriche (4,3 %), le Portugal (4,5 %) et le Danemark (4,5 % en juin) continuent d'afficher des taux très bas, souvent inférieurs à ceux observés aux Etats-Unis (4,3 %) ou au Japon (4,9 %). En France, l'amélioration sur un an a suivi à peu près le même rythme que dans la zone euro (-0,7 %).

FRANCE

▼ Les ménages empruntent davantage pour leur trésorerie



■ **LES CRÉDITS** distribués aux ménages, tout comme ceux versés aux sociétés non financières, ont été stables avec un taux de croissance annuel de + 7,8 % pour juillet 1999. Cette stabilité doit toutefois être nuancée : ainsi, on assiste à une accélération de la distribution des crédits de trésorerie (de + 11,4 % à + 13,6 % en juillet). De même, on observe une augmentation, certes moins spectaculaire, des crédits à l'habitat (de + 9,0 % à + 9,5 % en juillet).

■ **LE TAUX DE CROISSANCE** annuel de l'ensemble des crédits obtenus en France s'est globalement ralenti, passant de 5 % en juin à 4,4 % en juillet. Ce fléchissement est sensible dans l'ensemble des réseaux distributeurs : banques, Caisse des dépôts et consignations, caisses d'épargne, et autres institutions financières monétaires.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,0 (juin)	0,0 (juin)	0,0 (juin)	-2,2 (juin)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	-1,5 (juin)	1,5 (juin)	-1,9 (juin)	0,7 (juin)	0,4 (juin)
Sur trois mois	1,0 (juin)	0,3 (juin)	-0,2 (juin)	-0,5 (juin)	0,7 (juin)	0,7 (juin)	-0,4 (juin)	0,9 (juin)	-0,4 (juin)	0,3 (juin)	0,4 (juin)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (juillet)	4,9 (juillet)	9,1 (juillet)	9,0 (juillet)	15,9 (juillet)	11,0 (juillet)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (juillet)	9,3 (juillet)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,0 (juin)	-0,4 (mai)	0,7 (août)	0,9 (août)	2,31 (août)	0,5 (août)	1,6 (août)	2,5 (août)	1,3 (août)	1,2 (août)	1,2 (août)
Sur un mois	0,0	0,0	0,0	-0,2	+0,5	+0,2	0,0	+0,7	+0,4	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,4	2,1	0,2	3,2	1,2	1,5	1,5
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	0,9	0,6	0,9	0,8	0,5	0,3	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre 1999	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
4 ^e trimestre 1999	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES	-3,1 % (août)	+3,6 % (août)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1 ^{er} trim. 99)	+0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+14 % (1 ^{er} trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+0,4 % (2 ^e trim. 99)	+1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1 ^{er} trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+10,616 MdF / + 1,62 milliard d'euros (juin) +130 MdF / + 19,818 milliards d'euros (96/99)	-3,8 % -9,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	-8 (juillet)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+13 (juillet)	33**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)	+21,7 % (juillet)	-3,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,7 % (juillet)	-1,1 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 066 500 (juillet)	+1,8 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	407 560 (juillet)	-6,6 %
INTÉRIM	503 923 (mai)	+11 %

CHILI

▼ Violent ralentissement de l'activité

	1996	1997	1998	1999	2000**
PIB	+7,4	+7,6	+3,4	+0,5	+2,0
EXPORTATIONS *	15 405	16 663	14 830	14 700	
IMPORTATIONS *	16 496	18 220	17 346	13 000	
BALANCE COMMERCIALE *	-1 091	-1 557	-2 516	+1 700	

■ **APRÈS PRÈS DE QUINZE ANS** de croissance à un taux de plus de 7 % en moyenne par an, 1999 sera une année de stagnation au Chili. Ce brutal ralentissement de l'activité qui a entraîné une flambée du chômage ne semble pas devoir vraiment perturber les grands équilibres financiers du pays. Les comptes publics continuent d'afficher un excédent peu habituel dans la région.

■ **CETTE SITUATION** permet à l'économie chilienne d'échapper à une surchauffe de plus en plus menaçante. Les importations enregistrent un vif recul (-26 % au cours du premier semestre 1999) et la balance commerciale redevient à nouveau excédentaire. Quant aux entrées de capitaux, elles diminuent ; mais le niveau des réserves en devises reste satisfaisant. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »)

UN CHIFFRE
28 %
LE TAUX DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EN SUÈDE

Concurrence fiscale entre les Etats de l'Union européenne oblige, la Suède a été contrainte de baisser de manière drastique l'impôt qu'elle prélevait sur le bénéfice des sociétés. Celui-ci est aujourd'hui, avec 28 %, le taux le plus faible d'Europe.

Un chiffre d'autant plus étonnant que la Suède revient de loin : en 1990, ce pays prélevait 52 % du bénéfice réalisé par les sociétés, ce qui mettait les ménages et les entrepreneurs sur un pied d'égalité. Mais, alors que les contribuables suédois continuent d'être les plus taxés d'Europe avec un taux de prélèvement obligatoire supérieur à 50 %, la pression s'est relâchée sur leurs multinationales.

La Finlande - par crainte de voir Nokia installer son siège social à Stockholm ? - s'est alignée sur la Suède. Mais l'impôt sur les sociétés reste supérieur à 30 % en France (33,3 %), en Allemagne (30 % si le bénéfice est réinvesti, 45 % s'il est distribué), aux Pays-Bas (environ 35 %), au Royaume-Uni (33 %).

L'hétérogénéité des systèmes de taxation - notamment en ce qui concerne la base imposable - rend toutefois difficile la comparaison. Des provisions pour la hausse des prix sont autorisées en France, alors que le fisc allemand les interdit. L'amortissement des actifs corporels est autorisé dans l'ensemble des pays de l'Union, mais les méthodes utilisées varient selon les pays et les types d'actifs. Ainsi, la France est le seul pays à ne pas autoriser l'amortissement des actifs immatériels, alors que tous les autres pays de l'Union le pratiquent largement.

Le deuxième âge des privatisations en Amérique latine

Parties du Chili, pionnier en la matière - ce pays a même devancé la Grande-Bretagne de Mme Thatcher -, les privatisations, notamment celles des services collectifs, ont gagné presque tous les pays d'Amérique latine. Devenues une recette obligée pour alléger le fardeau de l'Etat et des collectivités, elles continuent dans les pays les plus « avancés » en la matière, comme ceux du cône Sud.

Le Chili, qui avait transféré l'électricité au secteur privé dès les années 80, a repris la privatisation des infrastructures sous le gouvernement Frei. Après les chemins de fer, puis les routes, est venu cette année le tour des ports les plus importants et celui des services d'eau et d'assainissement pour les deux principales agglomérations (Santiago et Valparaiso).

L'Argentine, après avoir, entre 1991 et 1997, privatisé télécommunications, services postaux, production et distribution de gaz et d'électricité, chemins de fer, routes et ports dans la plus grande partie du pays, doit se débarrasser des dernières centrales électriques. Le Brésil attend d'avoir retrouvé son crédit pour achever, par la privatisation de la production d'électricité, les opérations massives réalisées depuis 1995.

En outre, dans les trois pays, le privé gagne un nouveau domaine de services, celui de la santé (soins et assurance-maladie) : avec l'encouragement des autorités au Chili et en Argentine, avec leur accord tacite au Brésil.

grève dure et prolongée des salariés.

Mais les changements les plus marquants ont été provoqués par les dysfonctionnements des services. A Buenos Aires, au cours de la deuxième quinzaine de février, pendant l'été austral, un accident dans une installation de relais de la compagnie Edesur, qui a en charge la partie sud de la zone métropolitaine, a privé de courant quelque 200 000 personnes dans le centre-ville pendant onze jours, en pleine canicule.

A Santiago du Chili, l'ensemble des usagers a subi pendant plusieurs mois des coupures d'électricité de plusieurs heures par jour, culminant à la fin du premier trimestre 1999, faute de production suffisante : les distributeurs ont été incapables d'acheter du courant à d'autres producteurs (ou ont tardé à le faire). Ces incidents ont provoqué de vives réactions. Particuliers, entreprises, hôpitaux ont multiplié les demandes d'indemnisation, parfois avec l'appui de services officiels. Associations de consommateurs, syndicalistes, hommes politiques ont dénoncé les insuffisances des régulations et des contrôles et réclamé un « tour de vis ».

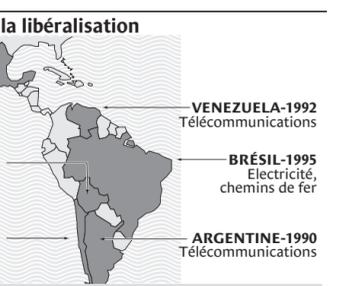
Des réactions semblables avaient été enregistrées au Brésil en janvier 1998 lorsque, de façon comparable, l'entreprise de distribution d'électricité Light, rachetée dix-huit mois auparavant par un consortium mené par le fran-

çais EDF, avait été incapable d'éviter les coupures - moins durables et moins importantes qu'en Argentine - pendant une période caniculaire. Le ministre des communications de l'époque, Sergio Motta, bras droit du président Cardoso, avait accusé Light d'avoir « déshonoré les privatisations ».

Mais cette année, en Argentine comme au Chili, on est allé au-delà. A Buenos Aires, l'autorité de régulation, invitée à intervenir, a distribué généreusement les amendes pour infraction aux normes ou aux contrats. Edesur, contrôlée par l'Enersis chilienne (elle-même rachetée par l'espagnole Endesa) a dû payer 80 millions de dollars d'indemnités. Edenor (dont EDF détient une part importante), qui distribue le courant dans l'autre moitié de la métropole s'est aussi vu infliger 1,5 million de dollars de pénalités (en partie rétroactives).

Andes, la situation pré-électorale a sans doute sa part dans ce concert : les entreprises contrôlées par des étrangers, en particulier, offrent toujours une cible commode. Mais la vigilance pourrait bien rester plus forte que par le passé. « Nous avons mangé notre pain blanc », estime Marc Riutort, le directeur général d'Edenor. Nous entrons dans une deuxième phase : commençant à oublier le passé horrible, les gens vont se montrer plus exigeants. »

Selon les enquêtes d'opinion, les habitants de Buenos Aires reconnaissent que les sociétés privatisées ont amélioré le service et, malgré la grogne actuelle, peu souhaitent un retour au système antérieur. Au début des années 90, il fallait sept ans pour obtenir le téléphone ; l'électricité était fréquemment coupée six heures par jour en période de pointe ; pour l'eau, la réparation



des fuites demandait jusqu'à trois semaines, donnait lieu à de fructueuses ententes avec les sous-traitants, et n'était parfois obtenue que contre bakchich.

Mais les progrès ont eu leur contrepartie : les tarifs ont augmenté, sauf pour l'électricité, et les entreprises pourchassent fraudeurs et mauvais payeurs. Habités aujourd'hui à un meilleur service, mais obligés de dépenser plus, les usagers en veulent désormais pour leur argent. Connaissant les bénéfices réalisés par les entreprises, n'ignorant pas non plus ce qui s'est produit dans les pays voisins, ils demandent des engagements pour l'avenir. Sans doute n'ont-ils pas tort : les incidents de 1999 montrent que les nouveaux gestionnaires ne sont pas encore au niveau des pays industrialisés.

Guy Herzlich

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
 - Un diplôme accrédité AMBA.

Reunion d'information le jeudi 14 octobre 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

« Le Monde Economie » et « Le Monde interactif » vont consacrer, d'ici à la fin de l'année, une série d'articles aux « Métiers d'avenir ». Le premier volet, sur les carrières de l'innovation, s'intéresse aux « ingénieurs d'idées » dans « Le Monde Economie » et à la veille technologique dans « Le Monde interactif » du mardi 28 septembre (daté 29). Il y aura deux autres rendez-vous, traités dans chacun des suppléments : le développement de la fonction de médiation – lundi 25 octobre (daté 26), mardi 26 octobre (daté 27) –, et l'importance grandissante de l'évaluation – lundi 29 novembre (daté 30) et mardi 30 novembre (daté 1^{er} décembre).

La rémunération des ingénieurs de projets

La fonction d'ingénieur d'innovation n'existe pas encore dans les catégories statistiques. Celle qui s'en rapproche le plus est sans doute la fonction d'ingénieur de recherche, d'études ou de projets, selon la terminologie retenue par le Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France (Cnisf), qui a récemment publié sa « Treizième enquête sur les rémunérations des ingénieurs » (n° 61 de la revue *id*, septembre 1999).

Réalisée au premier semestre 1999 par questionnaire (27 000 réponses ont été traitées), l'enquête indique que le salaire moyen annuel brut des ingénieurs exerçant cette fonction était de 324 819 F.

Si l'on élimine tous les autres facteurs d'inégalité de rémunération (âge, sexe, région, taille d'entreprise...) pour ne conserver que l'effet « fonction », les informaticiens (-1,4 %), les logisticiens (-2 %) et les formateurs (-7,7 %) connaissent un sort moins enviable que les ingénieurs de projets. En revanche, les rémunérations des ingénieurs de production (+3,5 %), gestionnaires (+4 %), technico-commerciaux (+8,6 %) sont supérieures.

La rémunération des ingénieurs de projets varie, bien sûr, selon l'âge – le salaire médian des débutants est de 197 000 F ; celui des moins de 30 ans est légèrement supérieur à 200 000 F ; il dépasse 290 000 F entre 30 et 39 ans et 400 000 F entre 40 et 49 ans –, et l'échelon hiérarchique – moins de 230 000 F pour un ingénieur de base, 300 000 F pour un chef de projet, 400 000 à 600 000 F pour un responsable de service études ou R & D, etc.

DÉPÊCHES

● **ENTREPRENDRE.** L'innovation et la technologie sont devenues des facteurs fondamentaux de la compétitivité des entreprises et des pays. Or, en France, selon le rapport réalisé l'an passé par Henri Guillaume, trop peu de chercheurs font le saut vers l'entreprise. Globalement, le système éducatif français ne produit pas assez d'entrepreneurs. Reprenant les recommandations d'actions lancées à partir de ce bilan lors des assises de l'innovation de mai 1998, l'ESC Nantes-Atlantique organise un mastère spécialisé Innovation et entrepreneurs. Renseignements : 02-40-37-34-61.

● **MASTÈRE.** L'École des mines de Saint-Etienne propose un mastère spécialisé en management des grands projets et des programmes. Fortement ouverte au recrutement international, cette formation, qui existe depuis 1997, connaît une montée rapide de ses effectifs. Renseignements : 04-77-42-01-23.

AGENDA

● **JEUNES ENTREPRISES.** La quatrième édition d'Innovact, les journées de la jeune entreprise innovante, se tiendra du 6 au 8 octobre au Parc des expositions de Reims. Organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Épernay, cette manifestation, conçue autour d'un Salon, de conférences et de tables rondes thématiques, vise à favoriser l'émergence de jeunes entreprises innovantes et à offrir à des partenaires éventuels la possibilité de réaliser des investissements ou des transferts technologiques. La nouveauté cette année est la « convention d'affaires », qui propose un planning de rendez-vous ciblés avec des chefs d'entreprise à la recherche de partenaires innovants. Renseignements : 03-26-84-69-69 et <http://www.innovact.com>

● **AIDE.** En vingt ans, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar) a accompagné le développement de 61 000 projets d'innovation, pour 22 milliards de francs (3,35 milliards d'euros). Le 21 octobre, cette institution fêtera ses vingt ans à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris (accès sur invitation). Lionel Jospin ainsi que plusieurs ministres devraient intervenir au cours de cette manifestation. Renseignements : 01-40-17-83-49.

● **INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE.** Les secondes Rencontres nationales de l'intelligence économique se tiendront à Marseille, le vendredi 22 octobre, à l'initiative de l'Association française pour le développement de l'intelligence économique (Afdie), en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence. Ces journées chercheront à répondre à trois questions : en quoi l'intelligence économique favorise-t-elle le processus d'innovation dans l'entreprise ? Comment la gestion et le développement des réseaux améliorent-ils la compétitivité des entreprises sur leur territoire comme sur de nouveaux marchés ? Comment définir et mettre en œuvre un véritable management de l'intelligence économique ? Renseignements : 04-91-39-33-99. E-mail : Jean-luc. moya@marseille-provence.cci.fr

● **RÉSEAU.** L'ESC Grenoble ouvre, le 13 octobre, le « Hall de l'entrepreneuriat technologique » qui offrira aux porteurs de projets, en un seul lieu, une gamme de formations, l'accès à des experts, à des réseaux de partenaires et à des sources de financement.

● **CAPITAL.** Les II^{es} Rencontres européennes du financement des technologies de l'information (Capital-IT) se tiendront les 26 et 27 octobre à Paris. Ces rencontres ajoutent à la formule du Salon classique (stands et conférences) l'organisation de rendez-vous individuels entre quarante porteurs de projet, sélectionnés, et des investisseurs.

BIBLIOGRAPHIE

- **Manager dans la complexité**, de Dominique Genlot (Insep Editions, 1999, 368 p., 260 F, 39,64 €) : comment relever le défi de la complexité et appliquer le concept de la « reliance » cher à Edgar Morin.
- **Innovor grâce au brevet**, de Yann de Kermadec (Insep Editions, 1999, 152 p., 160 F, 24,39 €) : comment profiter de la propriété industrielle pour innover.
- **L'amélioration participative des processus**, de Didier Noyé et le Mouvement français pour la qualité (Insep Editions, 1999, 144 p., 130 F, 19,82 €) : comment animer les groupes chargés d'innovation.
- **La Conception à l'écoute du marché**, de Shoji Shiba et le Mouvement français pour la qualité (Insep Editions, 1999, 128 p., 150 F, 22,87 €) : comment détecter les besoins émergents pour être le premier sur le marché.
- **Organiser la conduite de projet**, de Gérard Herniaux (Insep Editions, 1999, 120 p., 175 F, 26,68 €) : comment intégrer l'incertitude.

Innovation : du professeur Tournesol à l'« ingénieur d'idées »

Qu'est-ce qu'un innovateur aujourd'hui ? Un homme ou une femme qui change l'imaginaire en produit inédit. On pourrait dire aussi qu'il est un accoucheur et plus du tout un professeur Tournesol génial et sourd. Il y a peu, on nommait ce métier « ingénierie de projets » ; l'air du temps lui préfère le terme « ingénierie d'idées », qui évoque une innovation de plus en plus immatérielle et protéiforme.

Car l'innovation est décisive. C'est la nouveauté du produit ou du service qui permet de se distinguer des concurrents. La société de conseil Cegos estime que 30 % de la marge d'un produit se joue au moment de son lancement. C'est le principe du « *time to market* » que Renault a illustré avec sa Mégane Scénic, l'un des rares véhicules à avoir pu augmenter son prix en 1998 en raison du succès que lui ont valu ses nouveautés.

Mais l'innovation est bouleversante. « En apparence, le « Pass » sans contact qui remplacera le ticket de métro magnétique représente un saut technologique moins spectaculaire que la suppression du poinçonneur, explique Pierre Griffé, chef du département des projets de la RATP. En fait, l'innovation technique déclenche des innovations en chaîne : le recours à la puce électronique permet de faire évoluer la tarification. Nos agents auront moins de tickets à vendre et plus d'explications commerciales à fournir aux clients. » C'est pourquoi tous les aspects du projet doivent relever d'un même responsable, qui prendra en compte la technique, les coûts et les délais, mais aussi les bouleversements commerciaux et l'évolution des métiers qui s'ensuivront.

Les qualités d'un chef de projet ? « Il a un bon relationnel, car il doit fédérer les compétences et motiver ceux qui travaillent avec lui, estime Pierre Griffé. Mais c'est aussi quel-

Véritable « passeur » de technologie, le chef de projet croise les savoir-faire et sait motiver ceux qui travaillent avec lui

qu'un qui a développé un fort esprit critique et qui n'avale pas n'importe quoi, même dans les domaines où il est le moins compétent. »

Il faut en finir avec les produits d'« ingénieur » coûteux à force de perfectionnisme et inadaptés à la demande. « Les aptitudes à développer sont multiples, affirme Bernard Rayssiguier, polytechnicien et directeur à la Cegos. On nous dresse à passer des concours et à travailler seul, ce qui fait de nous des inadaptés congénitaux au travail en équipe. Il faut multiplier chez les collaborateurs la capacité d'apprentissage ; car on n'apprend pas une fois pour toutes. Ils doivent faire preuve d'esprit d'entreprise, d'autonomie, de capacité à échanger puisqu'il leur faut maîtriser une complexité croissante et allier ordre et désordre. »

Jean-Michel Martin, directeur général adjoint d'Altran, société de conseil en innovation, confirme ce profil. « Nos 6 500 consultants en Europe sont tout sauf des spécialistes, affirme-t-il. Pour réussir la fertilisation croisée des savoir-faire, ces généralistes sont aptes à dialoguer avec différents métiers. Cela leur permet de mobiliser électroniciens et aérodynamiciens et de transférer, par exemple au profit des voitures de Prost Grand Prix, les acquis du monde aérospatial en matière de communications avec le sol et de tenue de route. » La formation de ces « passeurs » de technologie s'en ressent. « Les deux mondes des écoles d'ingénieurs et des écoles de

management qui s'ignoraient sont obligés de se rapprocher », constate M. Martin. Ces analyses sont en phase avec les projets des formateurs initiaux. « Pas question de former à l'innovation, car le risque serait grand d'inhiber la créativité en l'enfermant dans un moule académique, explique François Mesa, directeur des études de Supélec. Nous préférons créer un environnement qui développera les qualités d'innovation des élèves pendant leurs trois années d'études. »

Cela commence avec l'incitation aux engagements : l'école accepte de réduire le nombre d'heures de cours pour les responsables des associations dont les activités sont destinées à tous les élèves. Le président du bureau des élèves ou le responsable du bureau des sports peuvent ainsi ne suivre que quatorze cours « électifs » (obligatoires pour une option donnée) au lieu des dix-huit requis.

Chaque année, les élèves doivent réaliser un projet personnel. Ainsi le concours de robots organisé avec la chaîne M 6 oblige les candidats à se plonger, en équipe, dans les arcanes de la propulsion, de la détection et des systèmes antibrouillages.

Carrière

- **Appellation** : les professionnels de l'ingénierie sont généralement appelés ingénieurs de projet, directeurs de projet et, le plus souvent, chefs de projet.
- **Formation** : grandes écoles, écoles d'ingénieurs et, de plus en plus, écoles de commerce et de gestion ; de surcroît, cinq ans d'expérience professionnelle dans une fonction opérationnelle.
- **Salaire** : de 300 000 francs (45 732 euros) à 500 000 francs (pour mémoire, le salaire moyen d'embauche d'un Supélec débutant s'élève à 217 000 francs, soit 33 080 euros).

Une aventure collective qui fait sauter les barrières dans l'entreprise

Beaucoup de mythes circulent sur l'innovation. L'image souvent véhiculée est celle du chercheur qui fait une découverte, seul dans son laboratoire. Basés sur des études de cas d'innovation et des enquêtes statistiques, les travaux du Centre de sociologie de l'innovation, créé en 1969 à l'École des mines de Paris, rectifient bien des idées reçues.

Il est difficile, par exemple, d'attribuer à un individu la paternité d'une innovation. Certes, les inventeurs solitaires existent, mais ils sont « l'exception », estime Philippe Mustar, enseignant-chercheur titulaire de la chaire de socio-économie de l'Innovation à l'École des mines. La règle, c'est le collectif. » Cela se vérifie lorsque l'on enquête sur l'origine d'une innovation. « On recueille de nombreuses histoires controversées. En fait, beaucoup d'idées circulent, et un grand nombre d'acteurs interviennent avant que l'une d'elles ne donne lieu à un produit. » L'idée elle-même est déjà le fruit d'un processus. Elle résulte par exemple de l'observation de la manière dont le client utilise un produit, de ce que font les concurrents...

Souvent, on imagine qu'une innovation est radicale, et qu'elle se situe forcément dans le domaine de la haute technologie. Pourtant, « la majorité des innovations sont des améliorations », souligne Philippe Mustar, ajoutant que « dans les grands groupes industriels, les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés par des produits qui n'existaient pas sous la même forme deux ans auparavant ». Par ailleurs, l'innovation ne concerne pas que des produits. Elle touche aussi les processus, l'organisation de l'entreprise, le mode de commercialisation...

Enfin, on pense généralement que l'innovation suit un schéma linéaire, qui prend sa source dans la recherche scientifique, passant ainsi

L'innovation n'est plus le fait d'un chercheur isolé, elle est le produit d'un réseau d'acteurs. Le client y tenant, de plus en plus, le rôle principal

du laboratoire au développement, puis à l'ingénierie, au bureau d'études, à la production et au marketing. Dans ce modèle traditionnel, qui a longtemps marqué les grandes entreprises industrielles organisées en départements cloisonnés, les chercheurs travaillent dans un lieu à part, au vert, où ils peuvent se concentrer, avant de livrer leurs idées. Et le client, en bout de chaîne, est passif.

Ce schéma « fonctionne bien dans les situations d'innovation où les incertitudes techniques ou commerciales sont faibles, estime Philippe Mustar. Ce fut le cas durant les « trente glorieuses », période de consommation de masse. Mais aujourd'hui, les incertitudes sont partout et les marchés de plus en plus « segmentés ». On parle même de « sur-mesure de masse », précise Philippe Mustar, ce qu'illustre l'exemple de certains logiciels, dont 90 % du contenu sont composés d'un ensemble standard et 10 % sont personnalisés selon la demande du client.

Des économistes, des chercheurs en sciences sociales, des historiens des sciences et des techniques, qui se sont penchés sur l'innovation, ont mis à mal le schéma linéaire, lui substituant un modèle en réseau, dit aussi « *tourbillonnaire* », dans lequel l'innovation est « le fruit d'un ensemble d'interactions entre des acteurs nombreux et variés, de cultures

différentes, tels que les chercheurs, les fournisseurs, les clients, le service marketing, etc. »

Le client, ou l'utilisateur, joue un rôle de plus en plus central dans la conception d'un produit. C'est lui qui imagine des fonctionnalités nouvelles, qui constate telle imperfection à l'usage. Ses remarques sont recueillies au cours d'enquêtes, ou par les services clients et les services consommateurs. Le client aux prises avec le produit fait l'objet d'observations. Un constructeur de photocopieuses a ainsi fait appel à une anthropologue pour observer dans les entreprises et les administrations comment le personnel utilisait son matériel. Dis-



Philippe Mustar

- Diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris et docteur de l'École des mines de Paris, Philippe Mustar a été recruté dans cet établissement voilà dix ans.
- Il y assure des activités de recherche et d'enseignement au sein du Centre de sociologie de l'innovation, l'un des laboratoires de l'École.
- Il est, par ailleurs, directeur de la collection Innovation aux Editions Economica et conseiller scientifique auprès d'institutions telles que le Commissariat général au Plan.

Et la création d'entreprise ? « Un élève brillant et très indépendant nous a dit : "Je ne sais pas laquelle, mais je veux créer une entreprise" », raconte M. Mesa. Nous lui avons dit qu'il trouve un camarade qui n'aurait pas envie de créer une entreprise, mais qui aurait beaucoup d'idées et qu'il fasse équipe avec lui. » L'objectif de Supélec n'est pas de pousser à créer une entreprise dès la sortie de l'école, mais de faire adopter les comportements qui permettront peut-être aux élèves d'entreprendre, un jour.

Un cours « électif » sur la création d'entreprises est proposé en deuxième année. Il familiarise avec le droit commercial comme avec les études de marché. Au second semestre, les élèves peuvent choisir comme projet annuel la création d'une entreprise. Ils « jouent » alors à élaborer le *business plan* de leur future société.

« La troisième année, ils ne jouent plus, commente M. Mesa. Ils suivent 250 heures de cours techniques et consacrent 50 heures à la culture d'entreprise. Le reste du temps, ils travaillent à leur création. Pendant les trois derniers mois, ils lui consacrent tout leur temps et disposent d'un bureau avec téléphone, fax et ordinateur. Si cela ne débouche pas, si l'étude de marché se révèle négative, cela ne leur vaut pas une mauvaise note. »

Parfois, ça semble marcher : quatre élèves de la dernière promotion sont en train de se lancer. Ils sont complémentaires : l'un était président du bureau des élèves et sait animer ; un autre participait au club sono de l'école et sait négocier ; les têtes des deux derniers fourniraient d'innovations, et pas dans le même domaine scientifique.

Ils voulaient vendre leurs compétences aux boîtes de nuit, mais l'étude de marché les a convaincus de se spécialiser dans l'informatique « image » pour les entreprises...

Alain Faujas

cutés avec les ingénieurs, ses résultats ont donné de nombreuses idées d'améliorations de l'ergonomie et du design des photocopieuses. De même, c'est à la suite d'observations sur les pratiques du consommateur qu'un fabricant de ruban adhésif a créé un ruban pré-découpé.

Le client n'est pas seulement observé. « Dans de nombreux domaines, il est présent dans l'entreprise, discute avec les ingénieurs et techniciens, critique les options choisies... » Toutefois, l'intégration des clients dans le processus n'est pas généralisée, mais « elle monte en puissance », assure Philippe Mustar.

Pour développer les innovations, des collaborations interentreprises se forment également, pas seulement dans le but de réduire les coûts, mais aussi parce qu'une société « aussi puissante soit-elle, ne détient pas seule toutes les compétences nécessaires », ajoute le chercheur. De même, les partenariats entre les entreprises et les structures publiques de recherche se développent. Ainsi, depuis le début des années 80, le nombre de contrats entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et les entreprises a été multiplié par dix, passant de 300 à près de 4 000 aujourd'hui.

En interne, si l'on veut favoriser l'innovation, on décloisonne les différents services. Ce qui donne naissance aux « groupes de projet ». Les chercheurs se trouvent alors mêlés au personnel de production, à celui du marketing, etc. Ce qui présente cependant un inconvénient, les chercheurs se trouvant « le nez dans le guidon, trop près du marché », relève Philippe Mustar. D'où la création, en complément, dans certains grands groupes, de directions scientifiques, dotées d'un budget permettant de financer les recherches au long terme.

Francine Aizicovici



Anticipez et accompagnez les transformations des entreprises en Europe avec

Le e-business, c'est le futur. Le vôtre et celui de nos clients. En nous rejoignant, vous leur permettrez de partager le capital intellectuel développé au cœur de notre organisation, et de transformer avec succès leur entreprise. Vous deviendrez le partenaire de référence dans la mise en oeuvre de leur stratégie autour des nouvelles technologies de l'information. IBM Consulting Group, pôle Conseil en Management au sein d'IBM Global Services, recherche des:

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes débutant(e) ou justifiez d'une première expérience de 1 à 3 ans dans le conseil ou dans une société de services spécialisée dans les solutions informatiques. Vous maîtrisez l'anglais.

Pour ces postes basés en région parisienne, merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en précisant la réf. CSTJ799 à IBM France, Direction du recrutement, service 9000, 92066 Paris La Défense cedex. E-mail : recrute@fr.ibm.com

* e-business : pour que votre carrière soit complète

add to your career*
e-business

Solutions pour une petite planète

Réussir les projets de changement sensibles

Chefs de projet ou Consultants confirmés

Vous cherchez aujourd'hui un projet fort et souhaitez associer à la logique d'efficacité la logique de mobilisation des hommes.

Nous vous proposons d'intégrer une structure très réactive à dimension humaine, caractérisée par la très grande diversité et l'originalité de ses missions.

Vous êtes une femme ou un homme d'écoute et d'action, capable d'animer d'importantes réunions, possédant des qualités de négociation et un solide bon sens. Une expérience militante en association est un plus.

Pugnace, vous savez « éduquer » votre stress et possédez une forte présence dans la relation.

Une expérience de conseil est indispensable pour les chefs de projet.

Vous parlez couramment l'anglais ou une autre langue.

Nous sommes spécialistes de la conduite de projets de changement sensibles, dans l'entreprise et les services publics, le monde associatif et syndical, en France et à l'International.

Nous vous offrons, une méthodologie performante et unique, une volonté de croissance forte basée sur un fonctionnement en équipe, une formation active et systématique.

Valeurs

- Il faut écouter avant de parler
- Un homme drôle ne peut pas être mauvais
- La sympathie est un bon investissement
- Rien ne résiste à la force du travail

HERBEMONT ■ CÉSAR ASSOCIÉS

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez votre cv avec photo et lettre manuscrite sous réf à : Christine Boulin HERBEMONT CESAR & ASSOCIÉS - 24, bd des Iles - 92442 Issy les Moulineaux CEDEX. Lire notre livre « La stratégie du projet latéral » paru chez Dunod vous permettra de préparer votre entretien.

Retrouvez l'ensemble des annonces d'offres d'emploi du Monde sur son site internet : www.lemonde.fr/emploi



LES MÉTIERS DE

Les Métiers de l'Avenir - C

Computer Sciences Corporation

Seniors Consultants dans le secteur des services



N°2 mondial du conseil et des technologies de l'information
55 000 collaborateurs dans le monde • 12 000 en Europe • 1 500 en France

www.csc.com/france

Vous avez une expérience en entreprise, de larges possibilités...

- Définition de projets (commerce)
- Refonte de processus
- Développement de nouvelles solutions

Vous êtes un expert dans votre domaine, vous souhaitez un environnement de travail dynamique, une croissance, une liberté d'expression...

Diplômé(e) bilingue (anglais/français) avec une expérience significative...

Plus que des compétences, vous avez une compréhension approfondie...

Merci d'adresser votre candidature à la référence N°1000, Tour France, ou par e-mail...

Depuis 1986, nous conseillons et accompagnons nos clients dans le domaine de l'organisation et de la conduite de changement en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et des outils d'analyse éprouvés. Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe.

Consultant Senior en Organisation H/F
Secteur Assurance

Futur associé 600 KF +

Votre mission est de développer notre activité de conseil (organisation, accompagnement du changement, amélioration de la performance) auprès des grands organismes du secteur de l'assurance. Vous bénéficiez d'une période d'intégration et de formation à nos méthodes.

A 35-40 ans, diplômé d'une Grande Ecole ou équivalent, vous justifiez impérativement d'une solide pratique du métier de consultant en organisation acquise dans le secteur de l'assurance. Vous avez l'expérience de la vente et du développement. Nous vous offrons une réelle opportunité de valoriser vos compétences au sein d'une structure à taille humaine, performante et pérenne, avec la perspective de devenir rapidement associé.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions) à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost 75017 PARIS, sous la référence 73.1585/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : pg@mercuri-urval.fr <http://www.mercuri-urval.com>

Mercuri Urval



DU PONT DE NEMOURS, d'innovation et sa position de leader dans son domaine, Chimie, Polymères...

AUDI

La fonction Audit au sein de nos équipes, vous permettra de développer vos compétences opérationnelles et de contribuer à notre développement. Vous serez en position de jouer un rôle vital dans notre société.

Vous possédez une solide expérience professionnelle, vous avez acquis 2 à 3 années d'expérience en informatique (PC), vous avez travaillé de façon autonome dans un environnement dynamique. La connaissance d'un logiciel de gestion (SAP) est une compétence demandée et de fréquente utilisation.

Votre ambition et votre volonté de progresser nous offrent d'excellentes perspectives de développement.

Si vous avez le talent et la motivation, nous vous invitons à nous adresser votre candidature.

DU PONT DE NEMOURS, Service des Ressources Humaines, E-mail : Natacha.Lebeyec@dupont.com